

# TABLE DES MATIÈRES

<b>BUSH À MONTRÉAL</b>	<b>5</b>
LE DEVOIR : À Montréal, George W. Bush est accueilli par des manifestants - Applaudi dedans, hué dehors - L'ancien président n'a aucun regret, même pas d'avoir plongé son pays dans une guerre en Irak - Édition du vendredi 23 octobre 2009	5
LA PRESSE : Bush à Montréal: des protestations éloquentes – Vendredi 23 octobre 2009	5
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une visite très controversée : Alors que la Chambre de commerce accueillait l'ex-président, plusieurs manifestants affirmaient leur mépris – Vendredi 23 octobre 2009	6
THE GAZETTE : Protesters bare their soles: Hundreds brandishing horns, old shoes greet former president outside Queen E – Friday, October 23, 2009	7
<b>CÉGEPS ET LOI 101</b>	<b>7</b>
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : 789M\$ de prêts en souffrance : Les mauvais payeurs donnent du fil à retordre aux agents de recouvrement du ministère de l'Éducation – Mercredi 09 décembre 2009	7
LE DEVOIR : Libre opinion - Les lunettes roses, par Yves Beauchemin, Écrivain - Édition du mardi 20 octobre 2009	7
LE DEVOIR / LA PRESSE CANADIENNE: En bref - La loi 101 au cégep - Édition du mardi 20 octobre 2009	8
LE SOLEIL / LA PRESSE (Partiel): Landry en croisade pour le cégep en français – Mardi 20 octobre 2009	8
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT / LA PRESSE CANADIENNE : Bernard Landry exige une loi plus musclée – Mardi 20 octobre 2009	8
MÉTRO : Bernard Landry plaide pour l'application de la loi 101 au cégep – Mardi 20 octobre 2009	9
24 HEURES : Actualités : Les CÉGEPs anglophones pointés du doigt – Mardi 20 octobre 2009	9
THE GAZETTE: Opinion: As winter approaches, the language issue heats up: Two developments threaten to make trouble for both Pauline Marois and Jean Charest, by DON MACPHERSON – Tuesday, October 20, 2009	10
THE GAZETTE: Language hard-liners pipe up : Péquistes, nationalist groups want Bill 101's school- enrolment restrictions to cover CÉGEPs – Tuesday, October 20, 2009	10
RUEFRONTENAC.COM : La SSBJ veut que la Loi 101 s'applique au collégial - Lundi, 19 octobre 2009 15:13	10
CYBERPRESSE / LA PRESSE CANADIENNE: Landry en campagne pour l'application de la loi 101 au cégep – Lundi 19 octobre 2009	11
LE DEVOIR : Opinion : Cégep en français: les omissions de Gaëtan Boucher, par Alain Dion, Enseignant au cégep de Rimouski et ex-président de la Fédération autonome du collégial (FAC) – Édition du mardi 29 septembre 2009	11
LE DEVOIR : Opinion : Langue d'enseignement au cégep - Le Québec a fait le bon choix, par Gaëtan Boucher, Président-directeur général de la Fédération des cégeps - Édition du jeudi 17 septembre 2009	12
<b>AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES</b>	<b>12</b>
THE GAZETTE: CEGEP students to PM: Show us the money: BURSARIES Ottawa, Quebec at odds on format – Tuesday, November 10, 2009	12
LE DEVOIR : En bref - Évitez les banques! - Édition du jeudi 15 octobre 2009	13
24 HEURES : Nouveau programme fédéral de bourses aux étudiant : Les étudiants exigent que Québec ait sa part du gâteau – Vendredi 09 octobre 2009	13
LA PRESSE : Les prêts et bourses insuffisamment indexés – Mercredi 09 septembre 2009	13
24 HEURES : Endettement étudiant: ça commence à la naissance – Mardi 25 août 2009	13
LA PRESSE : Fondations des institutions d'enseignement : une manne dont tous veulent profiter - Mis à jour le samedi 22 août 2009 à 05h00	14
MÉTRO : Étudiants sans le sou après les Fêtes – Jeudi 20 août 2009	14
LE SOLEIL : Pas si fauchés, les étudiants – Vendredi 14 août 2009	15
LA PRESSE : Forum : Concilier études et travail – Jeudi 13 août 2009	15
LA PRESSE: Un problème à résoudre : Un étudiant peut-il réussir ses cours au cégep tout en travaillant 25 heures par semaine?, par Roxanne Lajoie, Enseignante au collégial – Mercredi 12 août 2009	16
<b>RAPPORT 2009 – INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN</b>	<b>16</b>
LE SOLEIL : Le Canada conserve le 4e rang – Mercredi 06 octobre 2009	16
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Indice de développement humain (IDH) : Le quatrième rang pour le Canada – Mardi 06 octobre 2009	16
THE GAZETTE : Canada slips to fourth place on UN ranking of top countries: Norway tops index, U. S. ranks 13th – Tuesday, October 06, 2009	16
LA LIBRE : Belgique : Société : Au 17e rang du bien-être mondial – Lundi 05 octobre 2009	17
LEMONDE.FR : Le PNUD veut "bousculer" les idées reçues – Lundi 05 octobre 2009, 16h00	17
THEGLOBEANDMAIL.COM: Canada ranks fourth in quality of life - Monday, Oct. 05, 2009 11:22AM EDT	17
CYBERPRESSE : Développement humain: le Canada 4e, la Norvège championne - Publié le 05 octobre 2009 à 09h06   Mis à jour le 05 octobre 2009 à 09h14	18
<b>GOVERNANCE</b>	<b>18</b>
24 HEURES : Universités : Le projet de loi sur la gouvernance attaqué de toutes parts – Mardi 10 novembre 2009	18
LE DEVOIR : En bref – Manifestation - Édition du vendredi 02 octobre 2009	19
LE DEVOIR : Libre opinion - À qui appartient l'université ?, par Gaëtan LaFrance, Professeur et auteur - Édition du vendredi 02 octobre 2009	19
LA PRESSE : Manifestation contre les projets de loi sur la gouvernance – Vendredi 02 octobre 2009	19
MÉTRO : Manifestation – Vendredi 02 octobre 2009	20
24 HEURES : Les étudiants fulminent contre le gouvernement : Manifestation à Montréal contre les lois sur la gouvernance – Vendredi 02 octobre 2009	20
RUEFRONTENAC.COM : Gouvernance — Étudiants et professeurs manifestent - Jeudi, 01 octobre 2009 17:02	20
LE DEVOIR : Gouvernance des universités - Les étudiants critiquent et manifestent - Édition du jeudi 01 octobre 2009	21
MÉTRO : Ça se passe aujourd'hui : Manifs du milieu de l'éducation – Jeudi 1 <sup>er</sup> octobre 2009	21
LE DEVOIR : Gouvernance: la CREPUQ ne veut pas se soumettre à une loi - Édition du mercredi 30 septembre 2009	21
LE SOLEIL : Projet de loi 38 : Les universités n'en veulent pas – Mercredi 30 septembre 2009	22
LE DEVOIR : Opinion : Gouvernance des universités - Une loi qui va à l'encontre des meilleures pratiques, par Heather Munroe-Blum, Présidente du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), principale et vice-chancelière de l'Université McGill – Édition du mardi 29 septembre 2009	22
LA TRIBUNE : Gouvernance : Les profs d'universités réclament des états généraux – Samedi 26 septembre 2009	23
THE GAZETTE: Opinion: Quebec bill would micro-manage universities: Universities need to be flexible but new law would prevent that, by HEATHER MUNROE- BLUM, board chairperson of the Conference of Rectors and Principals of Quebec Universities and principal and vicechancellor of McGill University– Friday, September 25, 2009	23
LE DEVOIR : Cégeps : la CSQ s'élève contre des conseils dominés par des membres externes - Édition du lundi 14 septembre 2009	24

LA PRESSE : La CSQ refuse qu'il y ait plus de membres externes dans les c.a. des cégeps – Lundi 14 septembre 2009 .....	24
LE DEVOIR : D'autres opposants aux projets de loi sur la gouvernance - Édition du mardi 01 septembre 2009 .....	24
CYBERPRESSE : Nouvelles règles de gouvernance des universités: la FEUQ inquiète – Lundi 31 août 2009.....	24
LE DEVOIR : Projets de loi sur la gouvernance - Les cégeps refusent de faire les frais du scandale de l'UQAM - Édition du samedi 29 et du dimanche 30 août 2009.....	24
LE SOLEIL : Projet de loi 44 sur la gouvernance des cégeps : «C'est de la démesure»- Samedi 29 août 2009 .....	25
THE GAZETTE : Editorial : CEGEPs made to pay for the sins of others – Saturday, August 29, 2009.....	25
LE SOLEIL : Les cégeps rejettent la bureaucratie imposée par Québec – Vendredi 28 août 2009 .....	25
LA TRIBUNE : Opinion : Universités: des propos erronés et méprisants, par Robert Tétrault, 1er vice-président du Syndicat des professeures et professeurs, Université de Sherbrooke – Jeudi 27 août 2009 .....	26

## HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ

CYBERPRESSE : Universités: les frais de scolarité moins élevés au Québec - Mis à jour le 20 octobre 2009 à 13h24.....	26
LE DEVOIR : En bref - Hausse des droits de scolarité - Édition du mercredi 21 octobre 2009 .....	26
LE QUOTIDIEN (STATISTIQUES CANADA) : Frais de scolarité universitaires 2009-2010 – Mardi 20 octobre 2009.....	27
24 HEURES : Frais de scolarité : Les étudiants reçoivent un «coup de poignard» - Mardi 06 octobre 2009.....	29
THE GAZETTE : Proposal to charge CEGEP tuition riles students: LIBERAL MINISTER FLOATS IDEA: Fees shouldn't be introduced as ' quick fix for deficit,' critics say – Tuesday, September 29, 2009.....	29
THE GAZETTE: Opinion : Liberals float trial balloons on increasing fees: It would be simpler to raise income taxes, but Liberals won't do that, by Don MacPherson – Tuesday, September 29, 2009 .....	29
LE DEVOIR : 1 <sup>ère</sup> page : Tarifs: Charest modère ses troupes - Édition du lundi 28 septembre 2009 .....	29
LA PRESSE : Conseil général du Parti libéral du Québec : Charest refroidit ses militants : Québec doit « se serrer la ceinture » avant de hausser les tarifs, dit le premier ministre – Lundi 28 septembre 2009 .....	30
LA PRESSE : Levée de boucliers contre les droits de scolarité au collégial – Lundi 28 septembre 2009 .....	31
LE DEVOIR - LE SOLEIL : Tollé dans le milieu de l'éducation – Lundi 28 septembre 2009 .....	31
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Gouvernement : taxes et tarifs : encore plus dans nos poches ? – À court d'argent, Québec et Montréal commencent à reloucher le portefeuille des contribuables et ne parlent pas de couper dans la taille de l'État – Lundi 28 septembre 2009 .....	31
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Gouvernement : taxes et tarifs : encore plus dans nos poches ? – « Ce qu'ils ont dit » – Lundi 28 septembre 2009 .....	32
THE GAZETTE: Premier downplays delegates' proposals – Monday, September 28, 2009.....	32
MÉTRO : Frais de scolarité au collégial: le milieu de l'éducation s'oppose fortement – Lundi 28 septembre 2009 .....	33
24 HEURES : Les syndicats s'opposent au recrutement militaire dans les écoles – Lundi 28 septembre 2009 .....	33
LE SOLEIL : Hausse de la tarification dans les services publics : Le premier verrou saute – Dimanche 27 septembre 2009 .....	33
RUEFRONTENAC.COM : Hausses de tarifs : Charest met le holà - Dimanche, 27 septembre 2009 21:11.....	34
RUEFRONTENAC.COM : Droits de scolarité au cégep : vives réactions étudiantes - Dimanche, 27 septembre 2009 15:13 .....	34
THE GAZETTE : First page : Hydro hike, CEGEP tuition fees on the table: Measures aim to balance budget by 2013-'14 – Sunday, September 27, 2009.....	34
CYBERPRESSE : Le PLQ vote en faveur de droits de scolarité «modestes» au collégial – Samedi 26 septembre 2009.....	35
24 HEURES.COM : Parti libéral du Québec : Feu vert au gouvernement pour des hausses de tarifs – Samedi 26 septembre 2009.....	35
LA PRESSE : Conseil général du Parti libéral en fin de semaine : péages, droits de scolarité dans les cégeps et factures d'Hydro plus salées au menu – Vendredi 25 septembre 2009 .....	36

## TRANSPORT EN COMMUN ET ÉTUDIANTS

LE SOLEIL : De la parole aux actes – Lundi 19 octobre 2009.....	36
LE SOLEIL : Feu vert de la part des étudiants : Le financement du laissez-passer universel accepté à 75% par les participants au référendum – Samedi 10 octobre 2009 .....	37
LE SOLEIL : Le quorum est atteint pour le référendum à l'UL – Vendredi 09 octobre 2009.....	37
LE SOLEIL : Les cégépiens veulent aussi la gratuité – Mercredi 07 octobre 2009 .....	37
LE SOLEIL : Référendum pour le laissez-passer universel : Les étudiants peu au courant – Mardi 06 octobre 2009 .....	37
LA PRESSE : Louise Harel promet 200 000\$ aux étudiants de l'UdeM – Vendredi 02 octobre 2009.....	38
MÉTRO : Harel veut des transports à tarif réduit pour tous les étudiants – Vendredi 02 octobre 2009 .....	38
24 HEURES : Une CAM à moitié prix pour les universitaires? – Vendredi 02 octobre 2009.....	38
LE SOLEIL : Le laissez-passer universel dans la mire de la CADEUL – Lundi 31 août 2009.....	38
LE SOLEIL : Laissez-passer universel: référendum à Laval en octobre – Jeudi 24 septembre 2009.....	38

## UNIVERSITÉS

THE GAZETTE: UQAM : Building peace on campus, by Peggy Curran – Thursday, November 12, 3009 .....	39
LE DEVOIR : L'UQAM conçoit un nouveau plan immobilier - Édition du vendredi 06 novembre 2009 .....	39
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La ministre n'a pas de pouvoir – Vendredi 06 novembre 2009 .....	40
JOURNAL DE MONTREAL EN LOCK-OUT : Faites ce que je dis, pas ce que je fais : La rectrice de McGill voit sa rémunération exploser, alors qu'elle demande à ses collègues de se serrer la ceinture – Vendredi 06 novembre 2009 .....	40
THE GAZETTE: McGill holds on to top spot: And Concordia still last in its category – Friday, November 06, 2009 .....	41
LE SOLEIL : L'anglais pour séduire davantage d'étudiants – Jeudi 05 novembre 2009 .....	42
LE SOLEIL : Université Laval : Nouveau bac en criminologie – Jeudi 05 novembre 2009 .....	42
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Congés sabbatiques à vos frais – Jeudi 05 novembre 2009 .....	42
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Gros lot pour des fonctionnaires : Des cas étonnants – Jeudi 05 novembre 2009 .....	42
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Gros lot pour des fonctionnaires : De généreuses indemnités pour des patrons d'université qui ne font bien souvent que changer de poste – Jeudi 05 novembre 2009.....	43
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : «Révoltant» et «absurde» - Jeudi 05 novembre 2009.....	43
LE SOLEIL : La Télé-université en crise – Mercredi 28 octobre 2009.....	43
LE SOLEIL : Les universités s'attaquent au plagiat – Dimanche 26 octobre 2009 .....	43
LE SOLEIL : Laval emboîte le pas – Dimanche 26 octobre 2009.....	44
LE SOLEIL : Les cégeps n'y échappent pas – Dimanche 26 octobre 2009 .....	44
RUEFRONTENAC.COM : Les demandes des chargés de cours de l'UdeM rejetées - Mardi, 20 octobre 2009 14:35.....	45
LE SOLEIL : Hausse des inscriptions dans les universités – Vendredi 09 octobre 2009 .....	45
MÉTRO – 24HEURES.COM : Éducation : Hausse marquée des inscriptions dans les universités québécoises – Vendredi 09 octobre 2009 .....	45
RUEFRONTENAC.COM : UQAM — Une symptomatique baisse des inscriptions - Mise à jour le Jeudi, 08 octobre 2009 16:34.....	45

LE SOLEIL : TÉLUQ : L'association étudiante en crise – Mercredi 07 octobre 2009 .....	46
LA PRESSE : Sécurité sur les campus universitaires : L'UQAM se protège à fort prix – Lundi 05 octobre 2009.....	46
LE DEVOIR : Course au rectorat à l'Université de Montréal - Le branché, le sociologue et l'avocat : Entretien avec les trois candidats qui souhaitent prendre la direction de l'université en ces temps troubles - Édition du vendredi 02 octobre 2009 .....	47
LA TRIBUNE : Inscriptions: revirement de situation à Bishop's – Lundi 28 septembre 2009 .....	47
LA TRIBUNE : Justin Trudeau courtise les étudiants de l'UdeS – Vendredi 25 septembre 2009 .....	47
LA TRIBUNE : Des députés péquistes discutent avec les étudiants – Jeudi 24 septembre 2009.....	48
MÉTRO : Agenda étudiant, édition 2009-2010 – Mardi 22 septembre 2009.....	48
LA PRESSE : Universités: plus de femmes que d'hommes décrochent leur diplôme – Samedi 18 septembre 2009 .....	49
LE SOLEIL : L'UQAR prépare sa 40e rentrée universitaire – Lundi 31 août 2009.....	49
LA TRIBUNE : Jour de rentrée à l'Université – Lundi 31 août 2009.....	49
THE GAZETTE: First page: Lesson No. 1 is H1N1 Hand sanitizer will be everywhere – Monday, August 24, 2009.....	49
LE SOLEIL/LA PRESSE AFFAIRES: Universités : plus d'argent pour les directions / Les directions d'universités prennent du volume – Samedi 15 août 2009.....	50

## **CÉGEP**

LA PRESSE : Chronique : La réussite bidon, par Rima Elkouri – Jeudi 12 novembre 2009.....	50
LA PRESSE : 1ère page : Examens de français au cégep : à l'école des cancrs – Jeudi 12 novembre 2009.....	51
LA PRESSE : Aux examens d'anglais : les anglophones réussissent mieux – Jeudi 12 novembre 2009 .....	52
RUEFRONTENAC.COM : Les cégépiens enregistrent des résultats désastreux à l'épreuve obligatoire de français - Mardi, 10 novembre 2009 18:21 .....	52
LE DEVOIR : Un nouveau diplôme collégial accessible sans tous les prérequis - Édition du vendredi 06 novembre 2009 .....	52
LE DEVOIR : Éditorial : Réussite au collégial - La main tendue, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du vendredi 06 novembre 2009 .....	52
LA PRESSE : Chronique : Kasindi Kissasu, le bon p'tit gars, par Ronald King – Vendredi 06 novembre 2009 .....	53
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Risque d'échec sans un DES – vendredi 06 novembre 2009.....	53
LE DEVOIR : Le cégep sans diplôme du secondaire - 55 % des étudiants échouent ou abandonnent - Édition du jeudi 05 novembre 2009 .....	54
CYBERPRESSE/LE SOLEIL : Cégeps en région: le ministère au chevet des petites cohortes – jeudi 29 octobre 2009.....	54
THE GAZETTE: Opinion: It's public schools that are unfair, not private ones, by Louis-Antoine Mullie is president of the executive council of the Association Générale des Étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf – Monday, October 26, 2009.....	55
LE DEVOIR : Opinion : La faute au privé?, par Louis-Antoine Mullie, Étudiant au cégep Jean-de-Brébeuf - Édition du mardi 20 octobre 2009 .....	55
RUEFRONTENAC.COM : Pot-de-vins au cégep - La FECQ y voit une menace pour la qualité des diplômes - Mercredi, 14 octobre 2009 16:58.....	56
RUEFRONTENAC.COM : Cégep - Des étudiants prêts à payer pour passer - Dimanche, 11 octobre 2009 20:24 .....	56
LE DEVOIR : 1ère page : Les cégeps débordent - Le manque de place force des établissements à fermer la porte sur des classes déjà pleines - Édition du vendredi 09 octobre 2009.....	56
LE SOLEIL : Justin Trudeau prône aux étudiants l'ouverture et l'implication – Mercredi 23 septembre 2009.....	57
LA TRIBUNE : Départ du DG du Cégep: une résiliation d'un commun accord – Mardi 22 septembre 2009.....	57
LA TRIBUNE : Le DG du Cégep a quitté ses fonctions – Lundi 21 septembre 2009.....	58
LE QUOTIDIEN : Lettre : La cote R, un outil équitable pour les cégépiens?, par Denis Laflamme – Mardi 14 septembre 2009.....	58
LA PRESSE : Importante chute du nombre de cégépiens en vue – Samedi 29 août 2009.....	59
LE SOLEIL : Le parascolaire : un atout même au collégial – Samedi 29 août 2009.....	59
LA TRIBUNE : Le Cégep au bout de sa réserve de vignettes – Samedi 29 août 2009.....	59
THE GAZETTE: New law would only add red tape, CEGEPs say: PROVINCE WANTS TO IMPROVE GOVERNANCE Federation will present its case in Quebec City – Saturday, August 29, 2009.....	60
RUEFRONTENAC.COM : Exclusif — Les profs du cégep invités à combler les lacunes des finissants du secondaire – Jeudi 27 août 2009.....	60
THE GAZETTE: John Abbott overflowing with students: 218 OVER SCHOOL'S CAPACITY OF 5,700 But there is no cause for concern: Director – Thursday, August 27, 2009.....	60
THE GAZETTE: Aircraft maintenance program takes off – despite controversy: Critics raised objections to the prospect of classes in English at French CEGEP – Tuesday, August 25, 2009.....	61
LE SOLEIL : Branle-bas de combat DANS LES CÉGÉPS – Lundi 24 août 2009.....	61
LE SOLEIL : Gadgets ou nouveaux outils pédagogiques? – Lundi 24 août 2009.....	62
LE SOLEIL : Une nouvelle génération d'étudiants – Lundi 24 août 2009.....	62
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : L'ADQ songe à abolir les cégeps – Dimanche 23 août 2009 .....	62
THE GAZETTE: Hard times send jobless grads back to classroom – Friday, August 21, 2009.....	63
LE SOLEIL : Les cégeps sur la trace des «quasi-diplômés» - Jeudi 20 août 2009 .....	63
LA VOIX DE L'EST : Le cégep mise sur le transport en commun – Jeudi 20 août 2009.....	64
LE NOUVELLISTE : Hausse des inscriptions dans les collèges – Lundi 17 août 2009 .....	64
THE GAZETTE: First page : Applicants flooding colleges: RECORD LEVELS: English schools running out of places – Wednesday, August 12, 2009.....	64
LA PRESSE : Le cégep du Vieux Montréal sait répondre au marché de l'emploi (Cahier publicitaire) – Jeudi 06 août 2009.....	65
LE SOLEIL : Des cégeps presque pleins – Jeudi 06 août 2009 .....	65
LE SOLEIL : 8,5 millions \$ pour rénover – Jeudi 06 août 2009 .....	65
LA TRIBUNE : Nouveau bond de la clientèle du Cégep – Vendredi 19 juin 2009 .....	66

## **ÉVALUER LES PROFESSEUR-E-S**

LE SOLEIL : Évaluation des enseignants: la ministre Courchesne inquiète – Dimanche 13 septembre 2009 .....	66
LE SOLEIL : Évaluer les profs, oui mais comment?: L'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont mis en place leur propre formule d'évaluation – Dimanche 06 septembre 2009 .....	66
LE SOLEIL : Nouveau-Brunswick : Un programme d'évaluation encore plus poussé – Dimanche 06 septembre 2009.....	67
LE SOLEIL : Évaluer les profs: ce qu'en pensent les acteurs du milieu de l'éducation – Dimanche 06 septembre 2009 .....	67
LE SOLEIL : Portrait-robot d'un bon prof – Dimanche 06 septembre 2009.....	67

## **DIVERS**

MÉTRO : Au-delà des chiffres avec Léo-Paul Lauzon : Lettre à bébé Soliane – Jeudi 12 novembre 2009 03:15.....	68
THE GAZETTE: 'Get out of our schools,' military recruiters told: COALITION OF UNIONS, STUDENTS We're just providing info, brass insists – Thursday, October 29, 2009.....	69
LE SOLEIL : La forêt, un métier à redécouvrir : Tous les étudiants inscrits en foresterie sont assurés de travailler – Mercredi 30 septembre 2009.....	69
LE DEVOIR : Opinion: Hausses salariales des dirigeants des universités - Institutions publiques ou entreprises privées?, par Yves Gingras, Professeur d'histoire à l'UQAM – Édition du mardi 29 septembre 2009 .....	69



LE DEVOIR : Une coalition dénonce le recrutement militaire dans les cégeps - Édition du lundi 28 septembre 2009.....70  
LA PRESSE : Une coalition contre le recrutement militaire dans les écoles – Lundi 28 septembre 2009.....70  
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Contre le recrutement militaire en milieu scolaire – Lundi 28 septembre 2009.....70  
MÉTRO : Un groupe dénonce le recrutement militaire dans les établissements scolaires – Lundi 28 septembre 2009.....71



**LE DEVOIR : À Montréal, George W. Bush est accueilli par des manifestants - Applaudi dedans, hué dehors - L'ancien président n'a aucun regret, même pas d'avoir plongé son pays dans une guerre en Irak - Édition du vendredi 23 octobre 2009**

Claude Lévesque



Photo: Jacques Nadeau

À Montréal, hier, George W. Bush a prononcé une troisième conférence en sol canadien en trois jours, après celles d'Edmonton et de Saskatoon. L'ancien président américain a défendu ses réalisations, n'hésitant pas à manier l'humour et même l'autodérision. L'auditoire, composé en grande partie de gens d'affaires, a apprécié. À l'extérieur, plusieurs manifestants ont cependant conspué M. Bush.

George W. Bush, qui se trouvait à Montréal pour la première fois de sa vie à l'invitation de la Chambre de commerce, a réussi à charmer quelque 1300 convives à l'hôtel Le Reine Elizabeth, en multipliant les blagues et les clin d'oeil à ses hôtes canadiens, tout en affirmant qu'il ne regrette aucune des décisions prises pendant ses deux mandats, dont celle de lancer son pays dans une guerre en Irak.

À aucun moment l'ancien président des États-Unis n'a évoqué la question des prisonniers torturés, qui a terni sa présidence et la réputation de son pays.

M. Bush, qui en était à sa cinquième conférence au Canada depuis qu'il a quitté ses fonctions en

janvier, a affirmé qu'il a toujours eu «de bonnes relations» avec les premiers ministres Jean Chrétien, Paul Martin et Stephen Harper, «même s'ils n'étaient pas toujours d'accord avec moi». «J'espère que les Américains réalisent la chance qu'ils ont d'avoir au nord une frontière beaucoup moins troublée que celle qu'ils ont au sud avec le Mexique», a également affirmé le 43e président des États-Unis. Ce dernier a été particulièrement applaudi lorsqu'il a vanté le libre-échange canado-américain. Il a notamment critiqué les clauses protectionnistes du plan américain de relance de l'économie.

Toujours au sujet des relations canado-américaines, il a remercié le Canada de fournir le pétrole et le gaz dont les États-Unis ont besoin en attendant de développer d'autres sources d'énergie, dont le nucléaire, avec de l'uranium canadien...

M. Bush a affirmé hier que la décision d'attaquer l'Irak n'avait été prise qu'en dernier recours, après que le régime de Saddam Hussein eut, selon lui, refusé de collaborer avec les inspecteurs en armement de l'ONU. Il a répété que «le monde se trouve mieux sans Saddam Hussein», qui disposait selon lui des «connaissances» nécessaires pour produire des armes nucléaires, même s'il a été démontré qu'il n'en produisait pas en 2003.

M. Bush est revenu pendant un moment sur son expérience personnelle du 11 septembre 2001. Il aurait compris en prenant connaissance du troisième attentat (contre le Pentagone) que son pays était engagé dans «une guerre contre des idéologues prêts à tuer des innocents». «La meilleure façon de protéger les innocents, a-t-il déclaré, c'est de passer à l'offensive» et, à plus

long terme, de «propager la liberté et la démocratie».

Selon M. Bush, la guerre en Irak «faisait partie du même conflit [qu'en Afghanistan], contre une idéologie opposée à la liberté».

Sur la crise financière de l'an dernier, il a raconté que sa philosophie personnelle lui dictait de ne pas intervenir, mais qu'il s'est laissé convaincre par le secrétaire au Trésor Henry Paulson et le président de la Réserve fédérale Ben Bernanke, qui brandissaient le spectre d'une réédition de la dépression des années 1930.

L'ancien président a réitéré son engagement à ne pas critiquer son successeur: «Je n'aimais pas être critiqué quand j'étais président et il y a assez de gens qui critiquent Barack Obama aujourd'hui.»

En revanche, il a eu des propos assez durs à l'égard de sa propre formation politique, le Parti républicain, dont il a reconnu qu'elle aura besoin de s'éloigner de l'extrême droite pour regagner la faveur populaire.

Répondant à une question du publicitaire John Parisella après son allocution, M. Bush a reconnu les ratés de sa réaction à l'ouragan Katrina, de même que certaines déclarations malheureuses, comme le «Mission accompli» prononcé le 1er mai 2003. Dans ce qui semblait un lapsus, il a plutôt dit hier: «Mission impossible».

À l'extérieur de l'hôtel, quelques centaines de manifestants dénonçaient à grands coups de slogans, de banderoles et de sologans lancés la présence de George W. Bush à Montréal. Les policiers étaient déployés en grand nombre et aucun manifestant n'a réussi à s'infiltrer à l'intérieur de l'hôtel. Deux arrestations ont eu lieu.

\*\*\*\*

Avec La Presse canadienne

**LA PRESSE : Bush à Montréal: des protestations éloquentes – Vendredi 23 octobre 2009**

Laura-Julie Perreault, La Presse

Ovationné par les centaines de gens d'affaires qui ont payé jusqu'à 400\$ pour l'entendre parler, l'ex-président américain George W. Bush a reçu un tout autre accueil dans les rues de Montréal, hier. Des centaines de personnes se sont massées devant l'hôtel Reine Elizabeth afin de dénoncer, à coups de slogans et de lancers de sologans, la première visite de l'ancien chef d'État.

«Bush terroriste, chambre de commerce compli- ce», ont crié à répétition les manifestants, qui se sont massés dès 11h hier devant le chic hôtel où devait avoir lieu le discours de George W. Bush, une conférence organisée par la firme Paiements optimal en collaboration avec la chambre de commerce de Montréal.

«À mes yeux, Bush est un has been. Pourquoi les gens de la chambre de commerce veulent-ils l'entendre? Pistent-ils vraiment qu'il a quelque chose à leur apprendre? Sont-ils d'accord avec lui?» s'est indignée Françoise David, porte-parole de Québec solidaire.

Cette dernière a participé à la manifestation aux côtés de plusieurs autres organismes, dont la Ligue des droits et libertés, le collectif Échec à la guerre et la Fédération des femmes du Québec. Tous ont dénoncé hier la guerre en Irak et l'utilisation de la torture par les autorités américaines, deux initiatives de George W. Bush.

Un imposant dispositif de sécurité a été déployé pour faire face à la manifestation. Des policiers montés à cheval ou à bicyclette ainsi qu'une escouade antiémeute ont obligé les manifestants à s'éloigner de l'hôtel du boulevard René-Lévesque. Deux d'entre eux, qui ont refusé de se déplacer, ont été arrêtés manu militari. «De la police montée sur des chevaux, si ce n'est pas de la provocation, je ne sais pas ce que c'est», a tonné Charles Lemieux, du collectif Échec à la guerre.

Le périmètre de sécurité n'a pas empêché les manifestants de lancer de vieilles chaussures en direction des policiers et du Reine Elizabeth, un clin d'oeil au journaliste irakien Mountazer al-Zaidi, qui a passé plus de six mois en prison pour avoir lancé ses chaussures au visage de M. Bush.





**JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une visite très controversée : Alors que la Chambre de commerce accueillait l'ex-président, plusieurs manifestants affirmaient leur mépris – Vendredi 23 octobre 2009**

Pendant qu'un millier de gens d'affaires applaudissaient chaleureusement l'ex-président américain George W. Bush, hier, à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, quelques centaines de manifestants le brûlaient en effigie devant l'édifice. Invité par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Bush a surtout fait l'apologie de sa présidence.

L'ex-président américain s'est avéré un orateur simple et capable de dérider l'auditoire, ce qu'il a fait à plusieurs reprises, n'hésitant pas à se tourner lui-même en dérision.

Cependant, George W. Bush n'a pas cherché à s'excuser pour aucune décision controversée qu'il a prise durant ses huit années au pouvoir. À plusieurs reprises, il a d'ailleurs affirmé qu'un président des États-Unis ne doit pas se préoccuper de sa popularité et prendre les décisions difficiles que la situation impose. «Si vous recherchez la popularité dans la vie, vous serez souvent dans l'erreur», a-t-il dit.

«La seule chose qui compte, c'est que vous soyez fiers de vous lorsque vous vous regardez dans le miroir», a-t-il ajouté.

Applaudi à maintes reprises

M. Bush s'est d'ailleurs dit d'avis qu'il avait réussi à ramener une démocratie fonctionnelle en Irak, y voyant pour preuve le fait que le gouvernement et le peuple veulent maintenant le départ des Américains pour se diriger eux-mêmes. Plus encore, il dit croire que si Saddam Hussein était encore au pouvoir, le Moyen-Orient aurait été le théâtre d'une course aux armements nucléaires entre l'Irak sunnite et l'Iran chiite.

M. Bush a été applaudi à plusieurs reprises et ovationné par les gens d'affaires à la fin de sa visite. Les convives de quelques tables se sont toutefois abstenus de l'applaudir et de se lever pour le saluer.

Les applaudissements les plus nourris sont toutefois survenus lorsqu'il a réitéré sa profession de foi dans le libre-échange et ses bienfaits sur le commerce canadoaméricain.

Pendant ce temps, à l'extérieur, les manifestants dénonçaient à grands coups de slogans, de banderoles et de souliers lancés sur le pavé la

présence de George W. Bush à Montréal; le lancer de la chaussure étant devenu l'expression internationale de l'opposition à M. Bush depuis l'incident survenu lors d'une conférence de presse en Irak.

Plusieurs ont aussi dénoncé la Chambre de commerce pour l'avoir invité, estimant que l'organisme aurait pu choisir tout autre conférencier. Des dizaines de policiers avaient été mobilisés pour encadrer la manifestation.



PHOTOS PC ET AGENCE QMI

✓ **Plusieurs manifestants ont brûlé l'effigie de George W. Bush lors de sa visite. De nombreux souliers ont été lancés afin de remémorer l'événement du lancer de la chaussure, symbole signifiant l'opposition à Bush.**



## THE GAZETTE : Protesters bare their soles: Hundreds brandishing horns, old shoes greet former president outside Queen E – Friday, October 23, 2009

IRWIN BLOCK THE GAZETTE

They tossed shoes, they denounced George W. Bush as a war criminal, and they burned his effigy.



THE GAZETTE  
A Montreal police officer warns a protester during a demonstration yesterday in front of the Queen Elizabeth Hotel, where former U.S. president George W. Bush was speaking.

They also blew plastic horns, hoping to drown out his luncheon speech yesterday to the Montreal Metropolitan Board of Trade at the Fairmont Queen Elizabeth Hotel.

But facing dozens of disciplined Montreal police tactical squad members, there were only five arrests in what was a noisy but peaceful protest. About 1,000 guests paid for the opportunity to hear the former U.S. president, who is on a speaking tour booked through tinePublic Inc. The Washington Speakers Bureau, Bush's agent on the lecture circuit, is reported to charge up to \$150,000 for each of his appearances.

Demonstrators began gathering on René Lévesque Blvd. at 11 a.m., and by noon about 300 had taken up positions on the street, with police closing traffic in both directions from Mansfield to University Sts.

Various organizations, including the Montreal councils of the Quebec Federation of Labour, the Confédération des syndicats nationaux, the Fédération des femmes du Québec and anti-war groups supported the protest.

Joan Hadrill of the Raging Grannies said she joined the street protest because Bush was "an

alleged war criminal for his invasion of Iraq and torturing prisoners of war."

Immigration lawyer William Sloan blamed Bush for "cynically causing a war that is responsible for so many deaths and so much destruction."

Among the main sloganchanters was Jaggi Singh, a Montreal activist who was part of the committee that organized the rally and asked protesters to bring old shoes to emulate Iraqi journalist Muntadhar al-Zaidi, who threw his shoes at Bush during a Baghdad news conference in December.

"If we can, let's finish what he tried to start," Singh said.

Various pieces of footwear were tossed high in the direction of the hotel and the phalanx of riot police, who showed restraint in not trying to arrest the perpetrators.

No police were injured by the projectiles.

The five people arrested are to be charged with mischief and disturbing the peace, Montreal police Constable Raphaël Bergeron said.

### CÉGEPS ET LOI 101

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : 789M\$ de prêts en souffrance : Les mauvais payeurs donnent du fil à retordre aux agents de recouvrement du ministère de l'Éducation – Mercredi 09 décembre 2009

Même si les agents de recouvrement du ministère de l'Éducation mettent les bouchées doubles pour talonner les mauvais payeurs, les prêts étudiants en souffrance continuent de coûter une fortune aux contribuables. Ils totalisaient pas moins de 789 M\$, l'an dernier, a appris LeJournalde Montréal.

En 2008-2009, c'est ce astronomique que devaient tenter de récupérer les dizaines d'agents de recouvrement du ministère de l'Éducation.



PHOTO D'ARCHIVES

✓ **Quelque 65 000 dossiers d'anciens étudiants qui ne paient plus leurs prêts étudiants à la banque sont entre les mains des agents de recouvrement du ministère de l'Éducation.**

« Ça ne veut pas dire que ces sommes-là sont perdues, assure la directrice de la gestion des prêts au Ministère, Suzanne Gingras. Ce montant tant-là représente l'ensemble des comptes qu'on avait en recouvrement à un moment donné », indique-t-elle.

91 M\$ versés aux banques

L'an dernier seulement, les banques ont réclamé plus de 91 M\$ à l'État pour rembourser des prêts étudiants dont les titulaires avaient fait faillite ou étaient disparus dans la nature.

Une fois ces sommes versées aux institutions financières, les dossiers des mauvais payeurs se sont retrouvés sur le bureau des agents de recouvrement du ministère de l'Éducation, qui tentent maintenant de les débusquer pour rembourser le gouvernement.

En tout, quelque 65 000 dossiers du genre sont actuellement en traitement. Le Ministère soutient que la très grande majorité des mauvais payeurs finissent par rembourser leurs prêts en totalité, en moyenne au bout de dix ans.

Malgré tout, Québec a dû faire une croix sur 15,6M\$ en prêts impayés, l'an dernier. Les

exécutants qui avaient contracté ces emprunts avaient pour la plupart profité de l'écoulement du temps et étaient devenus « légalement » libérés de leur dette.

« Cette portion-là est vraiment perdue, concède Suzanne Gingras. On n'arrivera pas à la récupérer », dit-elle.

Légère baisse

Le total des prêts étudiants en souffrance pourrait être beaucoup plus élevé, si les agents de recouvrement n'étaient pas parvenus à récupérer quelque 87 M\$ auprès de mauvais payeurs, l'an dernier.

Depuis 2006, les sommes recouvertes sont en hausse constante, souligne le ministère de l'Éducation.

« On a vraiment augmenté notre efficacité, explique Suzanne Gingras. On s'est doté d'un système informatique qui nous permet d'automatiser certaines tâches. On fait un meilleur suivi de tous les dossiers », dit-elle. Des agents de recouvrement supplémentaires ont également été embauchés.

Le total des sommes à récupérer est d'ailleurs en légère baisse. Il y a deux ans, il atteignait 815M\$, avait révélé le Journal.

Avec la collaboration de Serge Laplante, notre chercheur

## LE DEVOIR : Libre opinion - Les lunettes roses, par Yves Beauchemin, Écrivain - Édition du mardi 20 octobre 2009

Monsieur Gaétan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps, affirmait le 17 septembre dernier en ces pages que le Québec avait pris la bonne décision en maintenant depuis 30 ans le libre choix de la langue d'enseignement au niveau des cégeps. Si se tromper est une bonne chose, il a raison.

Et Monsieur Boucher de nous lancer des statistiques rassurantes: depuis 2001, le nombre d'allophones issus du secondaire français et ayant opté pour le cégep anglais a diminué: en 2006,

dit-il, ces étudiants ne représentaient plus que 39,6 % de leur catégorie. Il oublie d'ajouter cependant qu'en 1987 ce pourcentage n'était que de... 17,7 %!

Comme quoi toute vérité n'est pas bonne à dire, du moins lorsqu'on préside une fédération de cégeps.

Avec notre faible taux de natalité, on sait l'importance de la francisation des allophones, surtout à Montréal. L'avenir de notre langue en dépend. Malgré les «mesures incitatives» lan-

cées par le gouvernement Charest dans la métropole, tout le monde sait que le français ne cesse de perdre du terrain. Voilà longtemps que les spécialistes nous répètent pourtant que la force d'attraction de l'anglais est disproportionnée par rapport à l'importance démographique de la minorité anglo-québécoise. Le professeur Charles Castonguay nous le rappelait récemment: «De façon globale, 9 % des cégépiens sont de langue maternelle anglaise [...]. Mais 18 % des cégépiens étudient au cégep anglais.» Et

il conclut: «Au total, donc, le libre choix ne profite qu'au cégep anglais.»

Ces chiffres doivent déplaire à Monsieur Boucher. Car si les cégeps anglais n'étaient fréquentés que par les seuls étudiants de langue maternelle anglaise, peut-être un ou deux d'entre eux devrait-il fermer ses portes. Mais les fédérations n'aiment pas perdre de membres -- ni leurs cotisations. Aussi faut-il rassurer tout le monde...

En fait, les données présentées par Gaétan Boucher ne nous permettent de conclure qu'une chose: depuis 2001, nous coulons moins vite. Est-ce vraiment une bonne nouvelle?

Imaginons le capitaine Smith pendant la nuit du 15 avril 1912 lors du naufrage du Titanic. Porte-voix en main, il s'adresse aux passagers transis massés sur le pont: «Mesdames et messieurs, on vient de m'apprendre que la brèche dans la

coque du navire est moins importante qu'on ne le croyait. Au lieu de couler vers 11 heures ce soir, nous ne coulerons qu'à trois heures du matin. Ainsi, nous aurons plus de temps pour faire nos prières. N'est-ce pas merveilleux?» Je doute fort qu'on l'aurait applaudi.

Il y a quelque temps, j'entre dans une sandwicherie de la rue Saint-Denis à Montréal. Trois jeunes hommes dans la vingtaine travaillent derrière le comptoir. On s'adresse à moi en français. À l'accent, je vois qu'il s'agit d'allophones. On me sert avec courtoisie et rapidité. Je m'attable, seul client pour l'heure de l'établissement. Les serveurs, inoccupés, se mettent à bavarder entre eux... en anglais. Ils parlent français avec la clientèle, mais, pour eux, semble-t-il, l'anglais est la langue commune, celle de la vie, la vraie langue.

On devine les conséquences politiques et sociales d'une telle attitude. Elle ne concerne pas seulement trois personnes, mais des milliers. Voilà les résultats de cette mollasse politique scolaire que le Québec pratique depuis 30 ans -- libéraux et péquistes confondus -- et que Monsieur Boucher qualifie de «bon choix»: elle produit des anglophones capables de parler français -- mais peu enclins à s'intégrer à notre culture. Un troisième référendum avec ça?

Monsieur Boucher se promène-t-il parfois dans les rues de Montréal? Prend-il le métro? Écoute-t-il les Montréalais dans les endroits publics? Ses hautes fonctions ne lui en laissent peut-être pas le loisir.

On connaît mal ce qu'on n'a pas vécu. Et quand on se met le doigt dans l'oeil, cela peut affecter considérablement notre vision des choses.

## LE DEVOIR / LA PRESSE CANADIENNE: En bref - La loi 101 au cégep - Édition du mardi 20 octobre 2009

La Presse canadienne

L'ancien premier ministre Bernard Landry participe à une campagne qui vient d'être lancée en faveur de l'application de la loi 101 au cégep. Les groupes de défense du français relancent un vieux débat, celui d'étendre la portée de la Charte de la langue française, plus particulièrement son obligation de fréquenter l'école en français, au niveau collégial.

Lors d'une conférence de presse organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, hier

matin, M. Landry a expliqué que si lui-même n'avait pas étendu la portée de la loi 101 au niveau collégial lorsqu'il était premier ministre, c'est parce qu'il croyait que l'élan donné à la fréquentation de l'école primaire et secondaire en français suffirait à favoriser la poursuite des études au cégep en français. Or, cela n'a pas été le cas, juge-t-il. «Ma constatation par rapport à la fréquentation obligatoire du cégep francophone vient du fait que nos espoirs ont été déçus. C'est aussi simple et aussi triste que ça. Camille

Laurin, René Lévesque et moi-même, à l'époque, pensions que si les enfants de nos compatriotes issus de l'immigration allaient aux mêmes écoles que nos enfants, ils iraient aux mêmes collèges. Mais nous nous sommes trompés», a laissé tomber l'ex-premier ministre. «Les choses ont changé, même depuis cinq ans.

M. Castonguay l'a bien démontré. Nous avons entretenu un espoir; on a toujours pensé que les choses allaient tourner comme on l'avait souhaité», a ajouté M. Landry.

## LE SOLEIL / LA PRESSE (Partiel): Landry en croisade pour le cégep en français – Mardi 20 octobre 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

(Québec) Le Parti québécois ne ferme pas la porte à l'imposition du cégep en français, comme le réclame Bernard Landry, mais planche sur d'autres hypothèses pour renforcer l'usage de la langue de Molière au collégial: couper les vivres aux étudiants qui font le saut dans le réseau anglophone et rendre la maîtrise du français et de l'anglais conditionnelle à l'obtention d'un diplôme.



Photothèque Le Soleil

*Pierre Curzi, député de Borduas et porte-parole du PQ en matière de langue et d'éducation, précise qu'aucune décision n'a été prise.*

L'ancien premier ministre Bernard Landry a relancé un vieux débat lundi en s'associant à une campagne réclamant l'application de la loi 101 au cégep. Cette mesure aurait pour effet d'interdire l'accès au cégep en anglais pour les francophones et les allophones dont les parents

n'ont pas été scolarisés en anglais, comme c'est le cas présentement pour les écoles primaires et secondaires. L'initiative est menée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le SPQ libre, un regroupement politique au sein du Parti québécois.

«Nous avons besoin d'immigrants, mais il faut que l'intégration soit la plus parfaite possible. Et le cégep pose un problème, a expliqué Bernard Landry au *Soleil*. Le cégep est un point tournant dans la vie. Que nos compatriotes choisissent d'aller au collège anglophone n'est pas conforme à nos espoirs. Camille Laurin, René Lévesque, moi-même et les autres pensions, à l'époque, que si on les envoyait aux mêmes écoles que nos enfants, ils iraient aux mêmes collèges que nos enfants. Mais ce n'est pas ça qui est arrivé, hélas. Le temps est venu de faire quelque chose.»

M. Landry s'appuie sur une étude réalisée par le professeur Charles Castonguay, expert des questions linguistiques. En suivant trois cohortes de jeunes, M. Castonguay conclut que l'usage de l'anglais domine à l'âge des études collégiales, annulant les efforts de francisation des nouveaux arrivants au primaire et au secondaire.

Des données de la Fédération des cégeps indiquent toutefois qu'une majorité d'allophones choisissent le cégep en français (60,4 % en 2006 selon les derniers chiffres disponibles), une

proportion qui a augmenté au cours des dernières années.

### Autres options

Au PQ, on ne ferme pas la porte à l'application de la loi 101 au cégep, tout en regardant d'autres avenues. «C'est clair qu'il faut agir au niveau du cégep. Le statu quo n'est plus acceptable. La loi 101 est à envisager mais on regarde aussi d'autres mesures», affirme Pierre Curzi, porte-parole du PQ en matière de langue et d'éducation.

Le député de Borduas travaille sur deux autres hypothèses, tout en précisant qu'aucune décision n'a encore été prise. La première consiste à rendre obligatoire la maîtrise du français et de l'anglais pour obtenir un diplôme d'études collégiales. Ainsi, les anglophones et les allophones devraient avoir une connaissance «fonctionnelle» du français alors que les francophones devraient maîtriser l'anglais comme langue seconde.

Le PQ jongle aussi avec l'idée de couper les vivres aux élèves qui font le saut dans le réseau anglophone, une fois rendus au collégial. «Peut-on cesser de payer pour les transfuges afin que ce soit les établissements qui absorbent les coûts?», se demande M. Curzi.

Les trois options seront débattues lors du congrès du Parti québécois, prévu l'an prochain.

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT / LA PRESSE CANADIENNE : Bernard Landry exige une loi plus musclée – Mardi 20 octobre 2009



PHOTO AGENCE QMI, Sénateur  
✓ Bernard Landry souhaite que les étudiants soient obligés de fréquenter l'école française au cégep.

LIA LÉVESQUE, La Presse Canadienne

L'ancien premier ministre Bernard Landry participe à une campagne qui vient d'être lancée en faveur de l'application de la Loi 101 au cégep. Les groupes de défense du français relancent ainsi un vieux débat, soit celui d'étendre la portée de la Charte de la langue française, plus particulièrement son obligation de fréquenter l'école en français, au niveau collégial.

Le professeur Charles Castonguay, un expert des questions linguistiques, participe aussi à cette campagne. Une assemblée publique sur ce thème devait avoir lieu hier soir, à Montréal.

M. Castonguay assistait, comme M. Landry, à une conférence de presse donnée à ce sujet hier par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, en compagnie de Marc Laviolette, du SPQ-Libre, un club politique du Parti Québécois.

M. Landry a expliqué que si lui-même n'avait pas étendu la portée de la Loi 101 au niveau collégial lorsqu'il était premier ministre du Québec, c'est parce qu'il croyait que l'élan donné à la fréquentation de l'école primaire et secondaire en français suffirait à favoriser la poursuite des études au cégep en français. Or, cela n'a pas été le cas, juge-t-il aujourd'hui avec du recul.

**Déçu du déroulement**

« Ma constatation par rapport à la fréquentation obligatoire du cégep francophone vient du fait que nos espoirs ont été déçus. C'est aussi simple et aussi triste que ça. Camille Laurin, René Lévesque et moi-même, à l'époque, pensions que si les enfants de nos compatriotes issus de l'immigration allaient aux mêmes écoles que nos enfants, ils iraient aux mêmes collèges. Mais, nous nous sommes trompés », a laissé tomber l'ex-premier ministre.

Le professeur Castonguay confirme cette constatation, en se basant sur l'étude statistique qu'il a faite des cohortes d'étudiants de 1991 à 2006, à partir des derniers recensements.

« Les jeunes du libre choix annulent l'effet, plus qu'annule même l'effet des enfants de la Loi 101. L'effet du libre choix au collégial fait plus que renverser l'élan donné à la francisation par

l'obligation faite aux enfants des nouveaux arrivants — et faite aux francophones — de fréquenter l'école française », conclut le mathématicien.

**L'anglais comme langue d'usage**

Le Comité national des jeunes du Parti Québécois défend la même position, affirmant que « la moitié des nouveaux arrivants va au cégep en anglais, pour ensuite, dans une grande proportion, adopter l'anglais comme langue d'usage au travail. Nous passons ainsi à côté des objectifs de la Loi 101 et de nos principes d'intégration », a déploré Alexandre Thériault-Marois, président du comité.

À la Fédération des cégeps, le président-directeur général Gaëtan Boucher s'oppose à cette idée d'étendre la portée de la Loi 101 au collégial.

« Je ne dirais pas nécessairement que c'est un combat dépassé, mais ce débat-là a eu lieu en 2001 et le rapport Larose (les états généraux sur la situation du français) a conclu qu'il n'était pas nécessaire d'aller dans cette voie-là », a affirmé en entrevue M. Boucher.

Selon lui, il vaut mieux à la fois améliorer l'apprentissage de la langue seconde au cégep et laisser le libre choix linguistique à l'étudiant. « On est à l'enseignement supérieur et on est dans une dynamique de libre choix », a-t-il opiné.

**MÉTRO : Bernard Landry plaide pour l'application de la loi 101 au cégep – Mardi 20 octobre 2009**

CATHERINE GIRARD

L'ancien premier ministre du Québec, Bernard Landry, s'associe à une campagne qui a été lancée hier en faveur de l'application de la loi 101 au cégep.

Cette campagne, mise de l'avant par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le SPQ Libre et le Mouvement Montréal français, veut rendre obligatoire la fréquentation de l'école française par les cégépiens francophones et allophones.

Le débat n'est pas nouveau, puisqu'en 2001 le Parti québécois avait fait la même proposition à la commission Larose, chargée d'enquêter sur la situation du français au Québec. La mesure n'avait pas été retenue.

**Une erreur**



Steeve Duguay/Métro

*Bernard Landry*

« Nous pensons que si les enfants de nos compatriotes issus de l'immigration allaient aux mêmes écoles que nos enfants, ils iraient aux mêmes collèges. Mais nous nous sommes trompés », a déploré M. Landry au cours de la conférence de presse qui était donnée sur le sujet.

En effet, selon Charles Castonguay, un spécialiste des questions linguistiques qui participe également à la campagne, le libre choix au collégial annule les effets de la loi 101. En se

basant sur son étude statistique de deux cohortes d'étudiants, M. Castonguay affirme que lors du passage du secondaire au collégial, plusieurs étudiants qui fréquentaient le réseau francophone choisissent de poursuivre leurs études en anglais.

**La Fédération des cégeps dit non**

La Fédération des cégeps s'oppose à l'application de la loi 101 au cégep. Selon son président-directeur général, Gaëtan Boucher, il faut encourager l'intérêt des allophones envers la culture québécoise par d'autres moyens. Il indique également qu'en permettant des études dans deux langues, le Québec possède un avantage. « Le fait d'avoir une main-d'œuvre bilingue représente une valeur ajoutée importante pour les investisseurs », explique-t-il. « Si on appliquait la loi 101 au cégep, les seuls qui en tireraient un avantage seraient les anglophones, puisqu'ils auraient la possibilité d'être complètement bilingues alors que les francophones et les allophones ne le seraient pas », conclut M. Boucher.

**24 HEURES : Actualités : Les CÉGÉPS anglophones pointés du doigt – Mardi 20 octobre 2009**

Sarah-Maude Lefebvre



Photo: Joël Lemay  
« Je ne peux pas croire qu'on lit autant le Devoir, La Presse et le Journal de Montréal à Vanier que dans un CÉGEP de Joliette », affirme Bernard Landry.

Plaidant que le libre-choix au collège avantage l'anglais au détriment du français, un groupe de personnalités, incluant notamment l'ancien premier ministre, Bernard Landry, sonne l'alarme et lance une campagne pour l'application de la loi 101 dans les CÉGÉPS.

Selon les chiffres dévoilés lundi par Charles Castonguay, ancien professeur titulaire au Département de mathématiques et de statistique à l'Université d'Ottawa, plus de 50% des allophones s'inscrivent au cégep en anglais et ce, mal-



gré qu'ils aient auparavant effectué leur scolarité en français.

« Les derniers recensements démontrent que l'effet « enfant de la loi 101 » est renversé au CÉGEP et qu'une majorité époustouflante d'étudiants choisissent l'anglais. Pourtant, la loi 101 avait pour but au départ d'intégrer davantage d'allophones », dénonce M. Castonguay.

**Dawson plutôt que le Vieux-Montréal**  
Devant « l'urgence d'agir », la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Mouvement Mon-

tréal français et l'ex-chef du Parti Québécois, Bernard Landry, ont décidé de lancer une campagne pour corriger cette situation, dénonçant du même coup le financement inadéquat des universités francophones.

« Le Canada, en raison de la constitution néfaste qu'il a imposé au Québec, est un pays « bilingue et multiculturel ». Cela représente, aux yeux des nouveaux arrivants, une apparente justification pour fréquenter Dawson ou Vanier plutôt que le

Vieux-Montréal ou Bois-de-Boulogne », déplore M. Landry.

« Je ne peux pas croire qu'on lit autant la *Devoir*, *La Presse* et le *Journal de Montréal* à Vanier que dans un CÉGEP de Joliette », a-t-il aussi affirmé.

Selon les chiffres dévoilés par M. Castonguay et basés sur les deux recensements les plus récents, 54% des bacheliers de 2003 ont été formés dans des universités anglophones.

## THE GAZETTE: Opinion: As winter approaches, the language issue heats up: Two developments threaten to make trouble for both Pauline Marois and Jean Charest, by DON MACPHERSON – Tuesday, October 20, 2009

The language issue suddenly resurfaced yesterday, presenting political problems for Parti Québécois leader Pauline Marois as well as Premier Jean Charest.

First, pro-French language hawks, with a new ally in former PQ premier Bernard Landry, launched a campaign to overcome Marois's resistance to extending to the CEGEPs Bill 101's restrictions on admission to English-language schools.

Then the Supreme Court of Canada announced that on Thursday it will hand down a judgment that could allow Charest's sovereigntist adversaries to claim that the Canadian constitution does not allow Quebec to protect the French language.

The ruling could weaken the existing restrictions on admission to English-language elementary and high schools, considered one of the pillars of Bill 101.

The court has been asked to rule on the constitutionality of Bill 104, a 2002 Quebec law that closed a loophole in the restrictions.

The loophole made a pupil, as well as his or her brothers and sisters, eligible to attend a publicly funded English-language school after the first student spent as little as a year in an unsubsidized one.

The court has been asked whether Bill 104 violates the section of the Canadian Charter of

Rights and Freedoms that guarantees minority-language educational rights.

If the court rules against it, the Charest government would appear to have no choice but to comply.

It could not invoke the "notwithstanding" clause in the Charter, as Robert Bourassa's Liberal government did in 1988 to appease French-language opinion and maintain a ban on languages other than French on commercial signs. The government did that after the Supreme Court ruled the ban violated the Charter's guarantee of freedom of expression.

But the "notwithstanding" clause cannot be invoked for legislation violating the Charter's section on minority-language educational rights. Marois's own problem with Bill 101 won't come to a head until next month, when the PQ national council is to discuss the language issue.

But it arose yesterday when Marc Laviolette, president of a left-wing "political club" within the PQ called SPQ Libre, announced that the council will be asked to adopt as party policy a restriction on admission to English-language CEGEPs.

In addition, the PQ's youth wing said it is proposing that English-language CEGEPs continue to receive public funding "only when they receive members of the English-speaking community."

The proposal to extend Bill 101's restrictions to the CEGEPs has been repeatedly rejected by the

PQ at the urging of its leaders, including Landry and Marois.

But it received a boost last month when Landry reversed himself, arguing, among other things, that learning history in French-language CEGEPs would make immigrants more susceptible to supporting sovereignty.

The former premier attended a news conference yesterday with Laviolette and other supporters of the CEGEP proposal as well as another to reduce public funding for English-language universities. And Landry was to address a rally held in support of both proposals last evening.

The PQ leadership, however, still appears to be resisting the CEGEPs proposal.

Three weeks ago, the party's critic for language, Pierre Curzi, published an opinion article in French-language newspapers arguing that the "most important" factor in an apparent decline of French in Montreal is the exodus of francophones to the suburbs.

But Laviolette argued yesterday that French-speaking Quebecers would "recognize themselves" in a PQ that took up the defence of their identity. And it might not hurt his case that next month's meeting on language will be held in Montreal, where delegates might be influenced by contact with people who don't speak their language.

## THE GAZETTE: Language hard-liners pipe up : Péquistes, nationalist groups want Bill 101's school- enrolment restrictions to cover CEGEPs – Tuesday, October 20, 2009

IRWIN BLOCK THE GAZETTE

Parti Québécois hard-liners, supported by former premier Bernard Landry, are mobilizing to restrict enrolment in English CEGEPs.

The activists called yesterday for support of a resolution to be presented at the PQ general council meeting Nov. 21 in Montreal to extend Bill 101's limits on eligibility for English elementary and high schools to the college level.

Ottawa demographer Charles Castonguay denied that toughening the French Language Charter would reignite Quebec's language wars.

"Francophone Montrealers today are anxious and concerned because of the neglect of present and previous governments, including the PQ," on language, he said.

"Francophones see worrisome signs of the English getting the upper hand, as was the case in the late 1960s and early 1970s."

The advocates claim "half the children of Bill 101" chose English-language CEGEPs, and this weakens French at work and at home.

But Gaëtan Boucher, director-general of the Fédération des CEGEPs, challenged those figures, saying that in 2006, 60.4 per cent of allophone graduates of francophone high schools attended French public or private CEGEPs – an increase from the rate in 2001.

The proposed restriction would also curtail the right of francophones to enroll in English CEGEPs. Their number has dropped by more than 10 per cent since 1997, Boucher said.

According to the CEGEP federation, which opposes the proposed restrictions, each year about 7,500 of 15,000 allophone students and 5,500 graduates of French high-schools choose English CEGEPs.

That 13,000 total has remained constant over 10 years – a "limited phenomenon" representing eight per cent of the total number of CEGEP students, Boucher said.

"Any restriction would be sending a very bad message to those who want to immigrate here," he noted.

Donna Varica, a Dawson College spokesperson, said the proposed restrictions would be "counter-productive" at a time when 17-to 19-year-olds are finding a voice.

Last year, 59 per cent of Dawson students indicated English as their mother tongue, 16 per cent French, and 25 per cent "other," she noted. This year, Dawson has an enrolment of 7,580, making it the largest CEGEP in Quebec. If Bill 101's rules applied, Dawson could lose 40 per cent of its students, she said.

A rally was to be held last night at CEGEP Vieux Montréal to organize support for the ban, which is backed by the SPQ Libre – a PQ splinter group – the Mouvement Montréal Français, the Société St. Jean Baptiste and the PQ's youth wing.

Education Minister Michelle Courchesne said the Liberal government has no plans to change Bill 101.

## RUEFRONTENAC.COM : La SSJB veut que la Loi 101 s'applique au collégial - Lundi, 19 octobre 2009 15:13

Écrit par Charles Poulin

La loi 101 devrait s'appliquer dans les cégeps de la province, estiment divers militants québécois

de la langue française, parce que les immigrants qui ne poursuivent pas leurs études supérieures

ont tendance à adopter l'anglais comme langue de tous les jours.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), Mario Beaulieu, le président des Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ-Libre), Marc Laviolette, et l'ancien premier ministre Bernard Landry ont lancé, lundi avant-midi en conférence de presse, une campagne visant la modification de la loi qui oblige les nouveaux arrivants à étudier en français au primaire et au secondaire. Une assemblée publique sur ce thème aura d'ailleurs lieu lundi soir à Montréal. Ils se basent sur une étude effectuée par l'ancien professeur titulaire au Département de mathématiques et de statistique à l'Université d'Ottawa Charles Castonguay, qui révèle que plus de 50% des immigrants allophones s'inscrivent au cégep en anglais après avoir effectué leur scolarité en français. «La loi 101 fonctionne si bien qu'elle attire (les enfants d'âge primaire et secondaire) vers le français, indique M. Castonguay. Mais quand on regarde le cégep et l'université, l'effet est entièrement renversé.»

#### Plus de mordant

Pour donner plus de dents à la loi, proposent ces militants, les immigrants seraient obligés de fréquenter un cégep francophone. De plus, le financement public des cégeps anglophones serait abandonné. «Nos espoirs ont été déçus, tranche Bernard Landry. Nous pensions à l'époque (de l'adoption de la loi 101) que le premier contact des immigrants avec le milieu scolaire francophone allait déborder au collège. Je suis profondément inquiet du fait que 50% d'entre eux seulement le font.» «Nous avons besoin de mesures pour protéger notre langue», ajoute Marc Laviolette. Le président de la SSJB rappelle qu'en 1990, 71% des immigrants allophones se dirigeaient vers un cégep francophone, contre 50% seulement aujourd'hui. «L'effet de francisation obtenu au secondaire est annulé, ajoute M. Beaulieu. La force d'attraction de la langue française est encore beaucoup trop faible. C'est d'autant plus inquiétant que 70%

des emplois qui seront créés d'ici 2016 exigeront une formation collégiale.» L'ancien premier ministre Landry fait remarquer que le Québec est possiblement le seul endroit du monde où il est possible d'étudier dans une autre langue officielle. «Si nous regardons ce qui se passe dans d'autres pays, notre situation jouxte le ridicule, croit-il. Peut-on penser à quelqu'un qui demande à étudier dans une université américaine dans une autre langue que l'anglais? À Paris mais pas en français?» Le groupe a l'intention de soumettre l'idée au Parti québécois lors de son prochain conseil national, qui se déroulera les 21 et 22 novembre. L'aile jeunesse du parti a déjà joint sa voix à la campagne. «La loi 101 a eu un effet bénéfique, mais ce n'est pas suffisant», justifie Bernard Landry.

## CYBERPRESSE / LA PRESSE CANADIENNE: Landry en campagne pour l'application de la loi 101 au cégep – Lundi 19 octobre 2009

### Lia Lévesque

La Presse Canadienne L'ancien premier ministre Bernard Landry participe à une campagne qui vient d'être lancée en faveur de l'application de la Loi 101 au cégep. Les groupes de défense du français relancent ainsi un vieux débat, soit celui d'étendre la portée de la Charte de la langue française, plus particulièrement son obligation de fréquenter l'école en français, au niveau collégial. Le professeur Charles Castonguay, un expert des questions linguistiques, participe aussi à cette campagne. Une assemblée publique sur ce thème devait avoir lieu lundi soir à Montréal. M. Castonguay assistait, comme M. Landry, à une conférence de presse donnée à ce sujet lundi matin par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, en compagnie de Marc Laviolette, du SPQ-Libre, un club politique du Parti québécois. M. Landry a expliqué que si lui-même n'avait pas étendu la portée de la Loi 101 au niveau collégial lorsqu'il était premier ministre du Québec, c'est parce qu'il croyait que l'élan donné à la fréquentation de l'école primaire et secondaire en français suffirait à favoriser la poursuite des études au cégep en français. Or, cela n'a pas été le cas, juge-t-il aujourd'hui avec du recul. «Ma constatation par rapport à la fréquentation obligatoire du cégep francophone vient du fait que nos espoirs ont été déçus. C'est aussi simple et aussi triste que ça. Camille Laurin, René Lévesque et moi-même, à l'époque, pensions que si les enfants de nos compatriotes issus de l'immigration allaient aux mêmes écoles que nos enfants, ils iraient aux mêmes collèges. Mais

nous nous sommes trompés», a laissé tomber l'ex-premier ministre. «Les choses ont changé, même depuis cinq ans. M. Castonguay l'a bien démontré. Nous avons entretenu un espoir; on a toujours pensé que les choses allaient tourner comme on l'avait souhaité», a ajouté M. Landry. Le professeur Castonguay confirme cette constatation, en se basant sur l'étude statistique qu'il a faite des cohortes d'étudiants de 1991 à 2006, à partir des derniers recensements. «Les jeunes du libre choix annulent l'effet, plus qu'annulent même, l'effet des enfants de la Loi 101. L'effet du libre choix au collégial fait plus que renverser l'élan donné à la francisation par l'obligation faite aux enfants des nouveaux arrivants - et faite aux francophones - de fréquenter l'école française», conclut le mathématicien. Le professeur retraité de l'Université d'Ottawa cite une étude de l'Office québécois de la langue française démontrant qu'il existe un lien de continuité entre la langue de la formation professionnelle et celle du travail. Ainsi, un étudiant qui aura suivi sa formation en anglais au cégep aura tendance à rechercher un emploi dans cette langue. «Ce que j'ai montré dans la présente étude, c'est qu'il semble, effectivement que le libre choix avantage l'anglais au détriment du français. Si vous faites le calcul sur l'ensemble de la cohorte de 0 à 19 ans, que j'ai suivie trois fois, sur des périodes de cinq ans, de 1991 à 1996, de 1996 à 2001 et de 2001 à 2006, on voit chaque fois les mêmes choses. Il y a au total

davantage de substitutions, ou ce qu'on appelle aussi des transferts linguistiques, en faveur de l'anglais, parmi cette cohorte de 0 à 19 ans, qu'au français. Le libre choix fait échec à l'effet de la Loi 101. C'est très profond. Ça touche la langue de travail. Ça touche ensuite la langue qu'on adopte comme langue d'identité, dans l'intimité des foyers», explique M. Castonguay. Réactions Le Comité national des jeunes du Parti québécois défend la même position, affirmant que «la moitié des nouveaux arrivants va au cégep en anglais, pour ensuite, dans une grande proportion, adopter l'anglais comme langue d'usage au travail. Nous passons ainsi à côté des objectifs de la Loi 101 et de nos principes d'intégration», a déploré Alexandre Thériault-Marois, président du comité. À la Fédération des cégeps, le président-directeur général Gaëtan Boucher s'oppose à cette idée d'étendre la portée de la Loi 101 au collégial. «Je ne dirais pas nécessairement que c'est un combat dépassé, mais ce débat-là a eu lieu en 2001 et le rapport Larose (les États généraux sur la situation du français) a conclu qu'il n'était pas nécessaire d'aller dans cette voie-là», a affirmé en entrevue M. Boucher. Selon lui, il vaut mieux à la fois améliorer l'apprentissage de la langue seconde au cégep et laisser le libre choix linguistique à l'étudiant. «On est à l'enseignement supérieur et on est dans une dynamique de libre choix», a-t-il opiné.

## LE DEVOIR : Opinion : Cégep en français: les omissions de Gaëtan Boucher, par Alain Dion, Enseignant au cégep de Rimouski et ex-président de la Fédération autonome du collégial (FAC) – Édition du mardi 29 septembre 2009

Le jeudi 17 septembre dernier, Gaëtan Boucher, p.-d.g. de la Fédération des cégeps, réagissait dans les pages du Devoir aux propos de l'ex-premier ministre Bernard Landry qui suggère, comme plusieurs groupes de la société civile, d'étendre les dispositions de la loi 101 aux cégeps québécois. Dans un texte intitulé «Langue d'enseignement au cégep, le Québec a fait le bon choix», Gaëtan Boucher tente de discréditer la thèse de M. Landry en s'appuyant sur des arguments manifestement développés en toute hâte, semant ici et là des statistiques tronquées et des demi-

vérités susceptibles de fausser le débat en esquivant les véritables intentions des promoteurs d'un projet qui cherche d'abord et avant tout, rappelons-le, à favoriser encore davantage l'intégration des immigrants à la majorité francophone du Québec. On peut d'ailleurs s'étonner d'un tel empressement à se jeter à l'eau de la part d'un p.-d.g. qui, à ce stade-ci de la réflexion, devrait à la fois faire preuve d'un devoir de réserve et surtout s'assurer de parler au nom de l'ensemble des directions des cégeps québécois.

Bâti, entre autres, à partir de statistiques nationales très sommaires, qui ne permettent pas de souligner le caractère particulier de l'île de Montréal, où, selon le Portrait socioculturel des élèves publié dernièrement dans La Presse, la concentration de l'immigration allophone est en croissance, dépassant même au niveau scolaire, les Québécois de langue maternelle française en pourcentage, l'argumentaire de Gaëtan Boucher ne tient manifestement pas la route. Lorsqu'il souligne de manière plutôt tendancieuse que «le nombre d'allophones et de franco-phones qui fréquentent le réseau collégial en



anglais est resté le même: moins de 13 000 étudiants, ce qui représente 8 % de la population étudiante totale des collèges publics et privés», il applique à l'ensemble du Québec une statistique bien partielle et il omet surtout de souligner que trois des plus gros collèges anglophones se retrouvent précisément à Montréal. Nous savons de surcroît que, depuis quelques années, l'effectif étudiant du Collège Dawson déborde littéralement et que la direction du collège pourrait même demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) d'augmenter le nombre maximal d'étudiants admissibles à l'intérieur de ses murs afin de répondre à la demande. Il y a sûrement là matière à réflexion sur la fréquentation des cégeps

anglophones, surtout quand on sait que Montréal est de plus en plus déserté par les francophones. Qui plus est, M. Boucher fait preuve de démagogie crasse quand il souligne «qu'on ne saurait faire porter uniquement aux cégeps la responsabilité d'intégrer les personnes immigrantes». Il est bien évident que personne n'oserait soutenir une telle affirmation, totalement farfelue. Les tenants de la proposition de rendre le cégep francophone obligatoire souhaiteront plutôt intégrer cette nouvelle mesure à une approche intégrée, une nouvelle stratégie, devant également comprendre le renforcement de la langue française dans les milieux de travail et le développement de meilleurs outils afin de soutenir et

intégrer de manière plus efficace les nouveaux arrivants à la société québécoise. Pourquoi ne pas penser pareillement remettre à l'ordre du jour l'enseignement privilégié de notre histoire nationale? Finalement, la lecture du texte de Gaëtan Boucher soulève deux questions importantes. Sommes-nous face à un porte-parole des directions de cégeps soucieux de véritablement contribuer au débat favorisant l'intégration des immigrants à la majorité francophone? Ou ne pourrait-on pas plutôt déceler dans cet exposé le désarroi d'un homme beaucoup plus enclin à défendre le fruit des généreuses cotisations versées année après année à sa fédération patronale par les gros collèges anglophones?

## LE DEVOIR : Opinion : Langue d'enseignement au cégep - Le Québec a fait le bon choix, par Gaëtan Boucher, Président-directeur général de la Fédération des cégeps - Édition du jeudi 17 septembre 2009

Contrairement à ce que M. Bernard Landry affirme, le Québec ne s'est pas trompé en préservant il y a 30 ans le libre choix de la langue d'enseignement au niveau collégial. Les chiffres sont là pour le démontrer: de plus en plus d'allophones issus du secondaire francophone étudient aujourd'hui dans un collège public ou privé francophone (60,4 % en 2006, selon les derniers chiffres disponibles) plutôt que dans un collège anglophone (39,6 %).

La tendance des allophones à poursuivre des études collégiales en français après avoir complété un parcours secondaire francophone est d'ailleurs en hausse depuis 2001. Quant au nombre de francophones qui fréquentent un collège anglophone, il a diminué de plus de 10 % depuis 1997.

En dix ans, le nombre d'allophones et de francophones qui fréquentent le réseau collégial en anglais est resté rigoureusement le même: moins de 13 000 étudiants, ce qui représente 8 % de la population étudiante totale des collèges publics et privés. Il s'agit donc d'un phénomène limité. Il n'y a pas là de quoi conclure à la nécessité d'étendre au collégial -- un niveau d'enseignement post-obligatoire -- la disposition de la loi 101 en vigueur aux niveaux d'enseignement inférieurs.

### Bouillon de culture québécoise

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. La situation du français au Québec mérite toujours la plus grande vigilance, mais plutôt que de restreindre l'accès aux cégeps anglophones, nous pensons qu'il faut consolider la capacité du réseau collégial à offrir aux jeunes et aux adultes les compétences linguistiques -- en français,

en anglais et dans une autre langue -- dont ils auront de plus en plus besoin.

C'était d'ailleurs l'avis que la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, mise sur pied par le gouvernement du Parti québécois, avait formulé en 2001. Tout en rejetant l'hypothèse du cégep obligatoire en français, la commission proposait dans son rapport final de considérer le collégial comme un lieu de maîtrise du français et de perfectionnement de l'anglais et d'une troisième langue. Elle suggérait dans la foulée que le réseau collégial devienne un «bouillon de culture québécoise dans toutes ses manifestations et une agora où se fréquenteraient les citoyens, toutes origines, appartenances ou allégeances confondues».

C'est dans cet esprit que travaillent tous les cégeps, dont ceux de langue anglaise. Par exemple, des activités sont coordonnées avec les établissements francophones en vue de favoriser les échanges entre groupes d'étudiants; dans plusieurs programmes techniques de certains secteurs névralgiques, comme la santé, les étudiants suivent une formation spécifique afin de maîtriser la terminologie française propre à leur champ de spécialisation; des événements, telle une semaine thématique consacrée à la francophonie, sont organisés dans des établissements afin d'exposer les étudiants à des oeuvres de la culture québécoise; et des stages, ainsi que des cours complémentaires, sont offerts uniquement dans la langue seconde dans un certain nombre de programmes.

### Avancer sur d'autres fronts

Les cinq cégeps anglophones du réseau collégial public, qui compte au total 48 établissements, sont donc soucieux de consolider chez les étudiants la connaissance de la langue française et la capacité de fonctionner en français au Québec. Ces cégeps sont très conscients des enjeux liés à la francisation et à l'intégration à la société québécoise; ils prennent régulièrement des initiatives en ce sens et sont prêts à accentuer encore leurs efforts.

Cependant, on ne saurait faire porter uniquement aux cégeps la responsabilité d'intégrer les personnes immigrantes, de susciter leur adhésion aux valeurs et à la culture québécoises et de freiner le pouvoir d'attraction de la langue anglaise. Il ne fait aucun doute que les cégeps contribuent à ces objectifs par l'enseignement qu'ils offrent, les services qu'ils fournissent à la collectivité et le milieu de vie pluriel et dynamique qu'ils constituent. Mais croire que la fréquentation obligatoire du cégep en français résoudra la question de l'intégration des nouveaux arrivants, comme le laisse entendre M. Landry, est illusoire. C'est en outre faire porter un poids très lourd -- l'avenir de la langue française au Québec -- aux jeunes allophones, ce qui nous paraît démesuré.

Le débat doit plutôt s'engager sur ce que le Québec doit faire de plus, et mieux, sur d'autres fronts. Que l'on songe par exemple à l'accueil des personnes immigrantes, à la valorisation de la langue française, à la reconnaissance des diplômés étrangers et à l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail québécois. Il y a là, selon nous, des pistes autrement plus prometteuses que celle de rendre le cégep obligatoire en français.

## AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

## THE GAZETTE: CEGEP students to PM: Show us the money: BURSARIES Ottawa, Quebec at odds on format – Tuesday, November 10, 2009

### IRWIN BLOCK THE GAZETTE

They were 25, grouped liked a choir for the video, with CEGEP de Rosemont student Hugo Morin facing the camera and reciting the mantra.

As one student shot the scene from the ground up at the Mount Royal métro, Morin led the chorus, which chanted:

"Mr. Harper, our patience has its limits; Mr. Harper, give us our money!"

Organizers had no explanation for the small turnout, saying only that similar demonstrations were being held in cities across Quebec.

The demonstration was called by associations representing several CEGEPs, and students at the Université de Montréal and those in the

education faculty at Université du Québec à Montréal.

They were protesting the fact that although a new federal bursary program for post-secondary students was approved in 2008-09, Ottawa and Quebec have yet to agree on a format.

The new Canada student loan and grants program replaces the Millennium Scholarships for which a deal was reached with Quebec, which insists on exclusive jurisdiction over education.

Thanks to that arrangement, since 2000 Ottawa has transferred more than \$763 million to Quebec from its Millennium Bursaries and Access Bursaries programs, based on student income, and \$21 million from its Millennium Excellence Awards, based on merit.

The Quebec Education Department selected the winners.

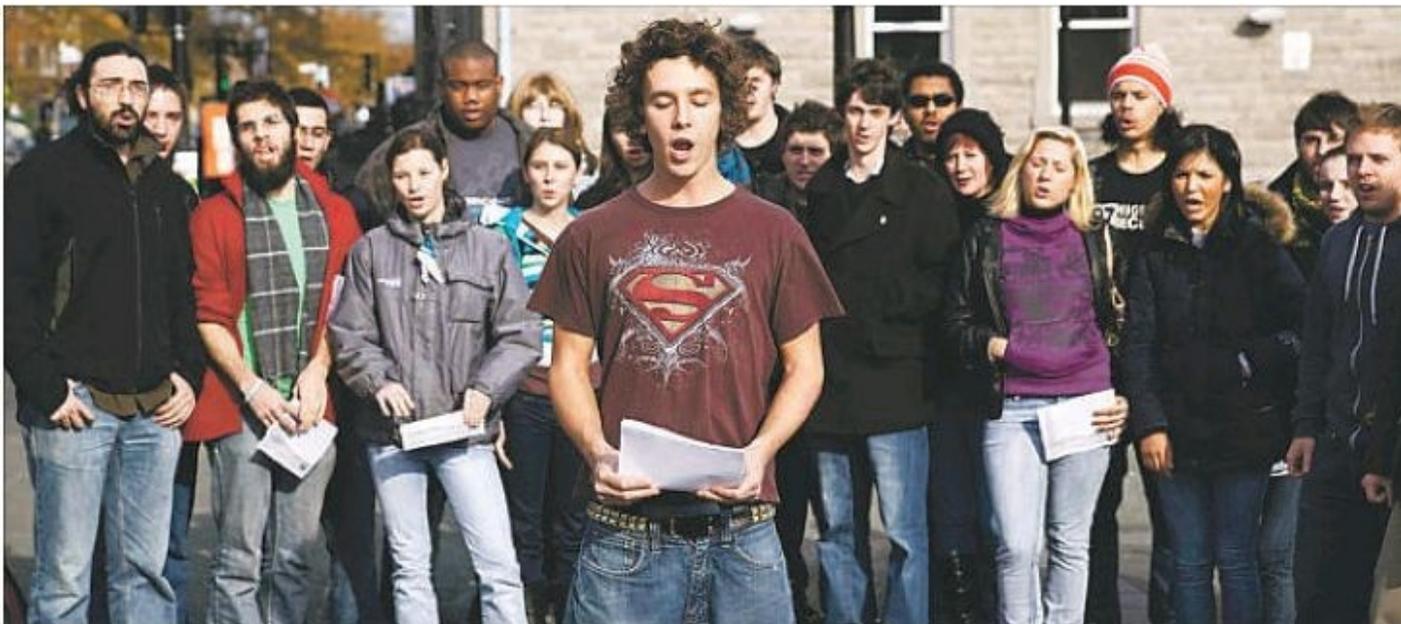
The new successor program has budgeted \$507 million for the current year, but the students complained that Quebec has yet to receive its share of about \$115 million.

In Quebec City, Tamara Davis, a spokesperson for Quebec Education Minister Michelle Courchesne, said talks are continuing with Ottawa on this issue. A conclusion is expected in January.

"We are looking at getting an equal share with no conditions or restrictions," Davis said.

Quebec will also make sure that students are not penalized in any way by the delay, Davis added.





VINCENZO D'ALTO THE GAZETTE

Hugo Morin leads about 25 CEGEP de Rosemont students in a message to the prime minister outside Mont Royal métro.

## LE DEVOIR : En bref - Évitez les banques! - Édition du jeudi 15 octobre 2009

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) a réitéré hier, étude à l'appui, que Québec devrait cesser de passer par les banques pour verser les prêts et bourses aux étudiants. Selon [une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques \(IRIS\)](#), le

provincial verse de 40 à 120 millions de dollars par année aux banques en intérêts pour les prêts d'étudiants encore sur les bancs d'école. Les étudiants diplômés, eux, versent 32 millions par année en intérêts sur leurs prêts aux différentes banques. Selon l'association étudiante, il

serait donc plus avantageux que le gouvernement fasse lui-même la gestion des prêts étudiants. Elle estime que capital de la Caisse de dépôt et placement du Québec pourrait être utilisé pour financer le tout.

## 24 HEURES : Nouveau programme fédéral de bourses aux étudiant : Les étudiants exigent que Québec ait sa part du gâteau – Vendredi 09 octobre 2009

Frédéric Pepin

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) exigent du gouvernement Harper qu'il se décide rapidement pour que Québec puisse se retirer du nouveau programme fédéral de bourses, tout en recevant sa part d'argent.

La FECQ et la FEUQ ont conjointement fait parvenir un communiqué jeudi dans lequel ils menacent de prendre des actions concrètes si le gouvernement Harper ne se décidait pas d'ici le 5 janvier 2010, date à laquelle le nouveau programme entre en vigueur.

« Depuis l'an 2000, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM) permettrait de maintenir le plafond des prêts étudiants limitant ainsi l'endettement des étudiants les plus pauvres. Le Québec a besoin des sommes du PCBE afin de maintenir le plafond de prêts et bonifier le programme d'Aide financière aux études (AFE) », ont déclaré les présidents de la FECQ et de la FEUQ, Xavier Lefebvre Boucher et Jean Grégoire.

Selon les deux fédérations, les fonctionnaires chargés du nouveau programme de bourses font du surplace depuis l'été.

Le PCBE est le successeur du programme des bourses du millénaire, mis en place par le gouvernement Chrétien en 2000.

Pour l'année 2009-2010, le PCBE allouera 507 millions \$ aux étudiants canadiens. Québec devrait toucher à plus de 100 millions \$ de la somme fédérale. Les deux fédérations soutiennent que le programme AFE a fait ses preuves et que Québec devrait pouvoir agir indépendamment dans la gérance de l'argent qui lui est dû.

L'AFE alloue ses sommes selon l'évaluation de la situation financière de l'étudiant. Le PCBE quant à lui, donne ses prêts et bourses selon des montants fixes prévus.

## LA PRESSE : Les prêts et bourses insuffisamment indexés – Mercredi 09 septembre 2009

Marie Allard, La Presse

L'aide financière aux études - mieux connue sous le nom de prêts et bourses - n'est indexée que de 0,4% cette année. Cela risque d'être insuffisant, estime le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études dans un avis rendu public hier. La preuve: l'an dernier, l'aide financière n'a été indexée que de 1,4% (selon l'Indice des prix à la consommation prévisionnel), moins que l'inflation réelle de 2%.

«Le recours à un taux prévisionnel ne permet pas de garantir le plein maintien du niveau de vie», a souligné le Comité. Il s'est dit inquiet «des effets à long terme» que cela peut avoir chez les bénéficiaires des prêts et bourses. Pour les protéger, le Comité recommande à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, d'ajuster annuellement le taux à la réalité observée pour l'année de référence. Il y a pire pour les

portefeuilles étudiants: l'aide financière n'a pas été indexée à 12 reprises depuis 1995-1996. Le manque à gagner découlant de ces années de non-indexation est estimé à plus de 60 millions par le Comité, qui réclame une indexation annuelle automatique.

Que prévoient les prêts et bourses? Qu'un étudiant à temps plein ne résidant pas chez ses parents dépense 743\$ par mois en frais de subsistance cette année, contre 740\$ l'an dernier. S'il a un enfant, il dépense 228\$ par mois additionnels pour sa subsistance, soit 3\$ de plus qu'en 2008-2009.

### Pas de réponse de Courchesne

Très occupé par le plan de lutte contre le décrochage qui sera dévoilé ce matin, le cabinet de Mme Courchesne n'a pu faire part de sa réaction hier.

«Nous sommes satisfaits des recommandations dans l'ensemble, a commenté Jean Grégoire, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Pour préserver le pouvoir d'achat des étudiants, ce serait notamment une excellente chose de prévoir un ajustement en fin d'année.»

Dans un second avis, le Comité demande à Mme Courchesne de surseoir à l'augmentation des droits de scolarité facturés aux étudiants étrangers dans les cégeps, qui entre en vigueur cette année. Il est prévu que ces droits bondiront de 6,56% par an de 2009-2010 à 2011-2012.

Le Comité recommande «à partir de maintenant d'annoncer un an à l'avance les hausses qui s'appliqueront pour une période de trois ans». Les droits supplémentaires exigés des étrangers inscrits à temps plein dans les cégeps ont totalisé 4,9 millions en 2006-2007.

## 24 HEURES : Endettement étudiant: ça commence à la naissance – Mardi 25 août 2009

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études sonne l'alarme. Les parents doivent commencer à épargner pour les études de leurs enfants dès la naissance car les frais de scolarité ne cesseront jamais d'augmenter.

Actuellement, c'est plus de la moitié des étudiants de niveau post-secondaire qui ont recours à un prêt du gouvernement ou d'une banque pour financer leurs études alors que la moyenne des frais scolaires se situe à 5700\$ par année.

« Il y a quatre ans, une année d'étude au CEGEP ou à l'université coûtait moins de 4000\$ et, il y a 20 ans, c'était moins de 1000\$. Les parents doivent penser au futur dès maintenant car les frais scolaires iront toujours en augmentant », avance Max Laredo, directeur régionale du la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études.

### Épargner dès la naissance

Selon un sondage RBC-Ipsos-Reid, paru le 18 août dernier, 50% des étudiants québécois de niveau post-secondaire prévoient manquer d'argent d'ici la fin de l'année scolaire et 79% d'entre eux prévoient travailler à temps partiel pour subvenir à leurs besoins.

« La meilleure solution pour les parents afin de contrer ce problème est de contribuer à un régime enregistré d'épargnes-études. C'est exempt d'impôt et évite les choix déchirants plus tard, comme l'obligation de réhypothéquer la maison », croit-il.

Pour Jenny Monneuve, 23 ans, qui commencera cet automne une maîtrise en santé publique

à l'université de Londres, s'endetter est un choix qu'il faut faire lorsqu'on veut poursuivre des études supérieures.

« De façon générale, on peut recevoir de l'aide du gouvernement du Québec. Moi, ça me coûte cher parce que j'ai fait le choix d'aller étudier à l'étranger. Si j'étais restée au Québec, cela aurait été une autre histoire », explique celle-ci qui ne peut s'empêcher de comparer ses frais « raisonnables » au Québec à ceux de Londres qui lui coûteront 30 000\$ cette année.

Selon Statistiques Canada, le niveau moyen d'endettement envers le gouvernement des étudiants qui ont gradué en 2000 était de 12 600 \$ pour les diplômés collégiaux et de 19 500 \$ pour les bacheliers.

## LA PRESSE : Fondations des institutions d'enseignement : une manne dont tous veulent profiter - Mis à jour le samedi 22 août 2009 à 05h00



Photo: Robert Skinner, La Presse

Le collège Jean-Eudes (ci-dessus) a reçu 1,9 million en dons permettant de recevoir un reçu d'impôts en 2008.

Karim Benessaïeh, La Presse

Après le privé, les écoles publiques québécoises découvrent depuis quelques années les charmes des fondations. Mais si des géants comme le collège Jean-de-Brébeuf peuvent récolter les dons à coups de centaines de milliers de dollars - comme celui d'Hydro-Québec révélé cette semaine -, la majorité des écoles se contentent de dons modestes. Et qui servent parfois à financer des «projets» vitaux comme l'achat de meubles ou de dictionnaires, dénoncent certains observateurs.

Pratiquement inexistantes il y a 10 ans, les fondations mises sur pied par les institutions d'enseignement au Québec, des écoles primaires publiques aux universités, représentent aujourd'hui une mine d'or de dizaines de millions de dollars.

Selon une compilation faite par Statistique Canada à la demande de *La Presse*, les Québécois ont donné 60 millions à des organismes de bienfaisance travaillant en «éducation et recherche» en 2007. C'est dans cette catégorie que sont placées les centaines de fondations mises sur pied par les établissements d'enseignement pour solliciter les donateurs.

Plus de 200 écoles et 135 collèges ou cégeps se sont enregistrés officiellement en tant qu'organismes de bienfaisance à Revenu Canada. Ces statistiques ne comprennent pas les fondations qui n'ont pas gardé le mot «école» ou «collège» dans leur nom, comme la Fondation du patrimoine de Jean-de-Brébeuf. À la Fédération des cégeps, on confirme que 47 des 48 établissements ont mis sur pied leur fondation - mais on ignore combien elles rapportent. Même les commissions scolaires - 37 sur 72 - ont opté pour la mise sur pied d'une fondation pour obtenir leur part du gâteau.

Des 60 millions donnés en charité par les Québécois, presque la moitié, soit 26,1 millions, sont allés aux universités, selon les Statistiques de l'éducation de 2007 publiées par Québec. La tendance de ce côté est révélatrice: en 2001, les universités québécoises n'ont récolté que 13,4 millions grâce à leurs fondations, un bilan qui a doublé en moins de six ans.

Les données sont moins précises en ce qui concerne les écoles, même si tous les acteurs conviennent que les fondations sont de plus en plus présentes. «On ne les a pas colligées, dit Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Mais il reste qu'on sait que c'est un courant, c'est vraiment quelque chose qui a pris de l'ampleur ces dernières années.»

À la Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP), on ignore le nombre de fondations mises sur pied, mais une étude a permis d'en savoir plus sur la destination des fonds. «Bon an, mal an, les écoles privées membres de la Fédération versent cinq millions de dollars en bourses d'études aux élèves, pour permettre l'accès à l'école privée à des jeunes qui autrement ne pourraient pas la fréquenter», dit Auguste Servant, porte-parole de la FEEP.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a établi récemment que 36 de ses 166 écoles primaires et secondaires s'étaient dotées d'une fondation. «Il n'y a pas de progression depuis 2004, note Alain Perron, porte-parole de la CSDM. C'est quand même fastidieux, monter une fondation, et la commission scolaire s'est dotée d'une politique claire en matière de commandite.»

Il est «plausible», selon M. Perron, qu'en raison de ces règles plus restrictives, les donateurs montréalais choisissent davantage la Fondation de la CSDM que celle des écoles. Effectivement, en 2008, la Fondation de la CSDM a reçu 167 185\$ en dons déductibles d'impôts, qui ont été redistribués aux écoles. En 2004, elle n'avait reçu que 21 275\$.

### Une école sur trois

La Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDEE) est un des rares organismes à avoir dressé un portrait québécois de la situation, grâce à un sondage maison mené le printemps dernier auprès de ses membres. La FQDEE représente quelque 2400 directions d'établissement, essentiellement des écoles primaires et secondaires.

Le tiers des écoles se seraient dotées d'une fondation depuis 1997, année depuis laquelle la Loi sur l'instruction publique leur permet d'aller

chercher du financement privé, selon l'estimation sommaire de sa présidente, Chantal Longpré. En s'enregistrant à titre d'organismes de bienfaisance, les écoles peuvent remettre des reçus d'impôts à leurs donateurs, qui à leur tour peuvent récupérer auprès du fisc jusqu'à 50% de leur don.

La raison principale? Le sous-financement des écoles, tout simplement. «C'est triste à dire, mais les écoles n'arrivent pas à offrir tout ce qu'il faut aux élèves, affirme Mme Longpré. Il faut donc pallier un manque, et on est alors obligé de faire appel à une fondation. Ça veut alors dire que l'école n'a pas la marge de manœuvre nécessaire financièrement pour obtenir ce qu'il y a de mieux pour les élèves.»

L'initiative provient souvent de parents qui souhaitent s'engager et donner un coup de pouce à l'école de leurs enfants. Les commerçants locaux, des institutions et les directions d'école se greffent ensuite au conseil d'administration. «Au départ, les gens dans les écoles avaient des craintes par rapport aux fondations. On pensait que ça apporterait plus de travail. Finalement, ça roule tout seul. C'est géré par les parents, par la communauté. Tout ce dont on s'occupe, c'est d'offrir plus pour les élèves et ça, personne ne peut être contre ça!»

Ces fondations, au départ, servaient essentiellement à récolter des fonds pour des activités éducatives complémentaires. Le hic, ajoute la présidente de la FQDEE, c'est que leur rôle semble s'élargir. «Par les temps qui courent, il n'est pas rare de voir des établissements recourir aux fondations pour acheter, entre autres, du mobilier. On les utilise aussi pour l'aménagement de cours d'école, pour l'achat de dictionnaires. Selon moi, c'est inacceptable et inadmissible qu'on doive se tourner vers une fondation pour obtenir des outils qui sont essentiels à la réussite des élèves.»

Il y a un danger que les fondations se substituent aux responsabilités gouvernementales, estime Mme Longpré. «J'espère qu'il n'existe pas de fondations qui paient l'embauche de personnel ou de professionnels! Ce serait assez catastrophique.»

Même son de cloche du côté de la Fédération des commissions scolaires, où on note que les fondations vont souvent répondre aux exigences des parents. «Il y a une pression qui s'est manifestée sur notre système, dit Josée Bouchard. On a souvent parlé de la recrudescence des inscriptions au système privé. En fait, les demandes sont venues des parents, qui avaient

**MÉTRO : Étudiants sans le sou après les Fêtes – Jeudi 20 août 2009**

De nombreux étudiants prévoient travailler à temps partiel pendant leurs études pour couvrir leurs dépenses.

L'an dernier

L'année dernière, les étudiants dont le revenu était insuffisant ont dû faire d'importants compromis : 61 % d'entre eux ont déclaré avoir réduit leurs dépenses en nourriture, et 57 %, leurs dépenses en alcool; 23 % ne se sont pas procurés tous les livres dont ils avaient besoin pour leurs cours et 11 % ont payé leurs frais de scolarité en retard.

Les étudiants des niveaux collégial et universitaire sont de plus en plus préoccupés par la possibilité de manquer d'argent avant la fin de l'année scolaire, selon un sondage RBC-Ipsos Reid sur les finances des étudiants.

Selon ce sondage, 43 % des nouveaux étudiants de niveau collégial et universitaire et 35 % des

étudiants poursuivant leurs études estiment que les fonds dont ils disposent seront épuisés après le congé des Fêtes, et la moitié (50 %) de tous les étudiants de niveau postsecondaire s'attendent à manquer d'argent avant la fin de l'année scolaire.

Aussi, près de huit étudiants de niveau postsecondaire sur dix (79 %) prévoient travailler à temps partiel pendant leurs études. Près de la moitié de ceux-ci affirmant qu'ils doivent travailler pour couvrir leurs dépenses.

«Être contraint de travailler pour subvenir à ses besoins pendant l'année scolaire constitue un fardeau supplémentaire pour les étudiants, constate Kavita Joshi, directrice des services bancaires aux étudiants chez RBC. Au moins les trois quarts d'entre eux se disent préoccupés par l'incidence du travail sur leurs résultats scolaires, et les deux tiers croient que les soucis

financiers auront des effets négatifs sur leurs études.»

**Gestion plus difficile**

Par ailleurs, près de la moitié des étudiants (48 %) de niveau postsecondaire aiment être responsables de leurs finances, et 37 % d'entre eux trouvent que la gestion de leurs finances pendant qu'ils sont aux études est plus difficile qu'ils le prévoient.

Compte tenu du contexte économique actuel, les deux tiers des étudiants poursuivant leurs études prévoient également dépenser avec plus de prudence au cours de la prochaine année scolaire.

Ce sondage a été réalisé en ligne auprès de 1 200 étudiants canadiens, du 9 au 17 juin. La marge d'erreur est de 2,8 %, 19 fois sur 20.

**LE SOLEIL: Pas si fauchés, les étudiants – Vendredi 14 août 2009**

Jean-Frédéric Légaré

Fauchés, les étudiants? Si l'on en croit les résultats d'une récente étude d'Impact Recherche, le stéréotype ne correspond pas à la réalité. Les étudiants travaillent beaucoup, ont de l'argent et le dépensent allègrement.

Le sondage mené auprès de 1000 collégiens et universitaires canadiens au cours des mois de mai et juin derniers s'est intéressé à leur comportement de consommation dans la période précédant le retour en classe. Mais certaines données dépassent cette courte période et laissent entrevoir des habitudes générales bien loin de la frugalité de l'étudiant peu fortuné dépeint par le stéréotype.

«Les étudiants travaillent beaucoup parce qu'ils aiment dépenser», résume Luc-André Cormier, vice-président d'Impact Recherche, une unité de la boîte de communication Cossette. «On constate qu'ils ont des emplois pour [se payer] des choses personnelles, tandis que les bourses d'études et les parents comblent les besoins essentiels, comme le logement et les frais de scolarité.»

Lorsque interrogés, peu avant l'été, 90 % des étudiants prévoient avoir un emploi pendant

la saison estivale et 63 % s'attendaient à travailler durant l'année scolaire, dont 35 % à temps plein.

Côté dépenses, qui ne sont pas chiffrées, l'étude révèle que les étudiants sont plus enclins à déboursier pour faire des choses plutôt que pour s'en procurer. Par exemple, 72 % des sondés ont confié qu'ils iraient à la plage avant le retour en classe, 70 % sortiraient dans les bars et 29 % voyageraient à l'extérieur du pays. Fait notable, les Québécois se démarquent dans cette dernière catégorie, puisque 42 % d'entre eux ont répondu qu'ils traverseraient la frontière avant la reprise des cours.

Autre constat, les étudiants dépenseraient avant la rentrée des classes dans le but de se reconforter. «S'acheter des vêtements [la dépense la plus populaire : 78 %], se faire couper les cheveux [68 %] et s'acheter un nouveau sac d'école [41 %], même à l'université, c'est significatif. Ces achats sont pour se rassurer devant le changement qui s'en vient», analyse Luc-André Cormier.

Donnée importante pouvant expliquer en partie les dépenses libérales des étudiants canadiens, 40 % des sondés prévoient vivre chez leurs

parents cet automne. Les Québécois se distinguent ici aussi, car le chiffre est plus élevé dans leur cas : 47 %.

**FACEBOOK OU TÉLÉPHONE?**

L'étude, qui abordait également la question des moyens de communication utilisés par les étudiants postsecondaires, confirme l'importance du site de réseautage Facebook. «[Il] a supplanté le courriel comme outil pour communiquer. Au Canada anglais, il est presque aussi utilisé que le téléphone», explique M. Cormier. Au Québec, cependant, les étudiants restent un peu plus nombreux à préférer le téléphone (53 %) à Facebook (42 %).

«Nous avons aussi remarqué que les étudiants ont quatre mondes séparés [groupes d'amis] en moyenne sur Facebook, ajoute-t-il. Et ils cohabitent très bien. D'ici très peu de temps, [ces étudiants] seront sur le marché du travail, et cela laisse croire qu'ils auront une attitude différente vis-à-vis la séparation entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Il y aura sûrement une plus grande transparence entre les deux.»

**LA PRESSE : Forum : Concilier études et travail – Jeudi 13 août 2009****• Moins exigeant, par Julia Blais-Quintal, étudiante**

Je suis étudiante au collégial en sciences humaines et je ne suis pas du tout en accord avec les propos de Mme Lajoie. Je viens d'une école secondaire où j'ai reçu un enseignement très rigoureux. Lorsque je suis arrivée au cégep, j'ai constaté que le degré de difficulté et la charge de travail étaient franchement moindres. Le nombre d'heures qu'on est censé accorder aux travaux à la maison est largement surévalué. Les efforts à fournir pour obtenir des résultats équivalents sont également moindres au collégial qu'au secondaire. L'an dernier, j'ai eu le temps de travailler et de m'engager dans un des comités tout en conservant une vie sociale qui est indéniablement un élément majeur de la vie de cégépienne. Une autre des caractéristiques du collégial est la multitude de « trous » dans l'horaire. Bien utilisés, ces moments de temps libre entre les cours peuvent réduire grandement le nombre d'heures d'études à la maison. Je ne vois donc pas vraiment d'objection au fait de travailler durant le cégep, une période d'émancipation où la vie sociale devient de plus en plus coûteuse. en sciences humaines au collége André-Grasset

**• Question de maturité, par Marie-Pier Faucher**

J'étudie présentement pour passer mon examen de l'Ordre des comptables agréés. Depuis mon cégep, je n'ai jamais coulé un cours et j'ai toujours travaillé autour de 25 heures par semaine. Il est possible de travailler autant tout en étudiant suffisamment pour passer ces cours avec de bonnes notes. L'étudiant doit avoir une certaine maturité et de la motivation à l'école. Lui seul peut décider s'il est en mesure de faire autant d'heures. Il est certain qu'un étudiant qui va à reculons au cégep trouvera dans son emploi un moyen de s'éloigner de ses études. Par contre, ce n'est pas tout le monde. Beaucoup d'étudiants ne montrent pas assez de maturité à leur entrée au cégep. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent faire, alors pourquoi se démener? Dans l'article de Mme Lajoie, on parle de 15 à 17 heures par semaine pour faire les devoirs et les travaux. J'aimerais bien que vous me présentiez quelqu'un qui étudie autant (sauf en sciences).

**• Les études d'abord, Nicole Létourneau**

Je n'ai pas voulu que mes enfants travaillent plus de 12 heures par semaine pendant les périodes de classe. C'est important, le repos et les loisirs, pour bien réussir ses cours. Plusieurs

de leurs amis travaillaient parfois plus de 20 heures par semaine, souvent pour se payer du luxe. Nous avons payé leurs études au complet, alors ils n'avaient pas ce souci que plusieurs ont. Ils travaillaient beaucoup l'été pour ramasser des sous pour leur auto. Ils ont fait de longues études. Nous avons toujours dit que les études passaient avant le travail, car c'est à temps plein, les études. Le temps consacré aux études est important, mais travailler un peu, c'est possible.

**• La norme, par Julie Lanctôt**

Je suis allée au cégep Édouard-Montpetit de 1989 à 1991 et je travaillais en moyenne 25 heures par semaine, tout comme la plupart de mes amis. C'était la norme à cette époque, dans mon entourage du moins, de se trouver un petit boulot dès 16 ans et de travailler à temps partiel tout au long de ses études. Je n'ai jamais échoué à un cours ni même remis un travail en retard. De plus, je faisais partie de l'équipe de basketball collégial AA et j'avais des entraînements tous les lundis et mardis soirs. Si c'était possible à cette époque, pourquoi cela serait-il impossible aujourd'hui?

**• Pour joindre les deux bouts, par Pierre C. Tremblay,**

Ma fille de 24 ans est retournée aux études au cégep après avoir été sur le marché du travail. Elle demeure encore avec moi. Mais elle déménagera bientôt dans un appartement. En plus de ses études en cinémacommunication, elle devra travailler de 15 à 20 heures par semaine pour joindre les deux bouts, malgré mon aide finan-

cière. Comme elle veut aller à l'université, je lui ai dit d'attendre ce moment pour faire une demande de prêt-bourse. Il sera toujours temps de s'endetter. Je suis retraité et je ne peux assumer toutes ses dépenses. Son emploi ne lui laissera pas vraiment beaucoup de temps pour ses travaux. Quand j'étais aux études, je ne

travaillais que durant l'été. Nos jeunes d'aujourd'hui vivent dans une société de consommation, comme les adultes. Les droits de scolarité ont augmenté de même que les frais afférents. Comment se fait-il que même si mes parents étaient pauvres, j'ai pu faire des études universitaires et que mes enfants peinent?

**LA PRESSE: Un problème à résoudre : Un étudiant peut-il réussir ses cours au cégep tout en travaillant 25 heures par semaine?, par Roxanne Lajoie, Enseignante au collégial – Mercredi 12 août 2009**

L'auteure est enseignante au collégial et mère de famille. En cette veille de rentrée scolaire, alors que la réussite des élèves est un sujet préoccupant, voici une réflexion à faire, sous forme de résolution de problème.

Marc-Antoine, Mélissa, Guillaume et Ariane se préparent à entamer leur première année au cégep après un repos estival bien mérité pendant lequel ils ont tous travaillé à temps plein. Cela a permis à Marc-Antoine de gagner suffisamment d'argent pour acheter sa première voiture et à Mélissa de diminuer une partie de ses dettes de crédit. Guillaume a mis de côté une somme importante afin de s'offrir un voyage en Europe avant son entrée à l'université. Quant à Ariane, ses payes régulières ont servi à financer sa vie sociale très active.

Puisque l'année scolaire est sur le point de commencer, ils ont dû demander à leur patron de diminuer leurs heures de travail, ce que ces

derniers ont accepté, un peu à contrecœur. Ainsi, ils travailleront en moyenne 25 heures par semaine. Ils ont reçu leur horaire de cours qu'ils se sont empressés de modifier, moyennant des coûts de 20\$, afin de pouvoir l'arrimer à celui que leur a remis leur patron.

Marc-Antoine étudie en communication et cinéma. Il a sept cours à son horaire, soit 22 heures de cours par semaine, auxquelles s'ajouteront les 19 heures qu'il devra consacrer aux devoirs et à l'étude à la maison. Mélissa étudie en gestion de commerce, a sept cours à son horaire, soit 24 heures par semaine, et devra consacrer 16 heures aux devoirs et à l'étude à la maison. Guillaume, quant à lui, étudie en santé animale, il a huit cours à son horaire, soit 30 heures de cours par semaine, sans compter les 17 heures qu'il devra consacrer aux devoirs et à l'étude. Quant à Ariane, ses études en sciences humaines et mathématiques l'obligeront à passer au

minimum 23 heures par semaine au collège, car elle a sept cours à son horaire, et à trouver du temps pour consacrer 17 autres heures aux devoirs et à l'étude à la maison.

Étant donné qu'ils travailleront en moyenne 25 heures par semaine, à l'exception de Guillaume qui a paniqué en voyant sa charge de travail scolaire et demandé à son patron de limiter sa contribution à la bonne marche de l'entreprise à 20 heures par semaine:

- 1) Lequel de ces élèves aura le temps d'étudier, de faire tous ses devoirs et de dormir ?
- 2) Lequel n'abandonnera aucun cours? 3) Lequel réussira tous ses cours? Loin de moi l'idée de prétendre que le problème réside uniquement dans le peu de temps consacré par les élèves à leurs études, mais il ne faut pas non plus négliger cette raison quand nous nous interrogeons pour trouver des solutions au décrochage et autres fléaux scolaires.

**RAPPORT 2009 – INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN**

**LE SOLEIL : Le Canada conserve le 4e rang – Mercredi 06 octobre 2009**

La Presse Canadienne  
MONTREAL — Le Canada demeure cette année au quatrième rang mondial de [l'indice du développement humain publié hier par le Programme des Nations unies pour le développement \(PNUD\)](#). Il s'agit du même rang que celui obtenu l'an dernier.

L'indice du développement humain (IDH) repose sur des éléments comme l'espérance de vie à la naissance, le degré d'alphabétisation, le niveau de scolarisation et le produit intérieur brut (PIB) par habitant. L'ONU compare les données de 182 pays dans son classement annuel.

La Norvège jouit de la meilleure qualité de vie au monde, à l'opposé du Niger, où elle est la plus mauvaise, selon le classement publié hier à Bangkok.

Le Canada occupe le 11e rang — devant la Norvège mais derrière l'Espagne et Israël — en ce qui a trait à l'espérance de vie à la naissance; le septième rang, toujours devant la Norvège mais cette fois derrière Cuba, en ce qui concerne le niveau de scolarisation; et le 18e rang, devant l'Islande et derrière le Danemark, pour ce qui est du PIB par habitant.

Ces résultats illustrent une fois de plus l'étendue du fossé séparant les pays riches des pays pauvres. À titre d'exemple, un enfant du Niger peut espérer vivre à peine plus de 50 ans, alors qu'en Norvège, l'espérance de vie est de 80 ans. AMÉLIORATION GLOBALE

Le PNUD constate une amélioration globale de 15 % de l'IDH depuis la création de ce classement en 1980. Les pays ayant le plus progressé sur le long terme sont la Chine, l'Iran et le

Népal, mais l'agence onusienne relève aussi que cette tendance a davantage concerné l'éducation et la santé que le revenu par habitant.

Cinq pays ont gagné au moins trois places depuis le précédent classement : la Chine, la Colombie, la France, le Pérou et le Venezuela. Sept ont en revanche cédé au moins deux places : le Belize, l'Équateur, la Jamaïque, le Liban, le Luxembourg, Malte et Tonga.

Outre ce classement, le rapport intitulé *Lever les barrières : mobilité et développement humains de l'ONU* soulève aussi le défi migratoire. Selon l'organisation, pour améliorer la qualité de vie dans les pays pauvres, il importe de renforcer leurs capacités en matière de développement. Ainsi, la migration peut devenir un élément profitable.

**JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Indice de développement humain (IDH) : Le quatrième rang pour le Canada – Mardi 06 octobre 2009**

(Agence QMI) | Le Canada vient en quatrième place dans le plus récent classement de [l'indice de développement humain \(IDH\) du Programme des Nations unies pour le développement \(PNUD\)](#), qui mesure la qualité de vie moyenne de la population d'un pays.

L'IDH, qui va de 0 à 1, tient compte de trois dimensions du développement humain, soit la possibilité d'avoir une vie longue et en santé en se basant sur l'espérance de vie à la naissance, le niveau de scolarisation, évalué à partir du taux d'analphabétisme et le standard de vie, calculé à partir du Produit intérieur brut par personne.

Ainsi, 182 pays ont été classés selon que leur IDH est élevé — supérieur à 0,900 — ou faible

— inférieur à 0,500. Selon le classement, c'est la Norvège (0,971) qui jouit de la meilleure qualité de vie au monde. À l'opposé, le Niger (0,340) est le pays où elle est la plus mauvaise.

**Énorme fossé**

Les Nations Unies ont classé le Canada (0,966) au quatrième rang pour la qualité exceptionnellement élevée du niveau de vie du pays, mais aussi pour le système de santé, le niveau de scolarité, le logement, les installations culturelles et récréatives, le niveau de sécurité publique et les possibilités touristiques.

En décortiquant les données, le Canada occupe le 11e rang en ce qui a trait à l'espérance de vie à la naissance; le 7e rang, en ce qui touche le

niveau de scolarisation; et le 18e rang, pour ce qui est du PIB par habitant.

Ces résultats publiés par les Nations unies illustrent une fois de plus l'étendue du fossé séparant les pays riches des pays pauvres. Par exemple, un travailleur norvégien gagne en moyenne 85 \$ pour chaque dollar gagné par un Nigérien.

L'IDH permet également de constater la progression du niveau de vie. La Chine a ainsi connu la plus importante progression en passant du 99e au 92e rang, en raison d'un meilleur accès à l'éducation, de l'augmentation de l'espérance de vie et de la hausse des revenus des travailleurs.

**THE GAZETTE : Canada slips to fourth place on UN ranking of top countries: Norway tops index, U. S. ranks 13th – Tuesday, October 06, 2009**

Canada ranks among the top places to live in the world, according to the United Nations,



which issued [its quality of life index yesterday](#) - placing Canada fourth among 182 rated countries. Canada was bested by Norway, which took the top spot, followed by Australia and Iceland. Canada ranked third last year, and has placed first eight times. Officially called the human development index, it measures criteria such as life expectancy, literacy, school enrolment, gender parity and the economy to get a snapshot of a country's quality of life.

With a life expectancy of 80.6 years, Canada ranked 11th in the category led by Japan at 82.7 years. Canada ranked 18th in the per capita Gross Domestic Product category with \$38,812 U.S., well back of Liechtenstein and its \$85,382 U.S. per capita GDP. Afghanistan, where Canadian troops are fighting, ranked 181st in the world, making the list for the first time since 1996. Life expectancy in Afghanistan ranked 172nd at 43.6 years of age. Coming fifth on the list behind Canada was Ireland, followed by the Netherlands, Sweden, France, Switzerland and Japan.

The U.S. ranked 13th. Niger ranked last. Canada last placed first in 2000. The report's authors said the index looks beyond just the country's gross domestic product to a broader definition of well-being. "For that reason, it is important to examine changes in the human development index over time. The human development index trends tell an important story in that respect. Between 1980 and 2007, Canada's HDI rose by 0.31 per cent annually from 0.890 to 0.966 today. HDI scores in all regions have increased progressively over the years," the report said.

## LA LIBRE : Belgique : Société : Au 17e rang du bien-être mondial – Lundi 05 octobre 2009

(Belga)  
Mis en ligne le 05/10/2009  
La Belgique reste un des pays où le développement humain est le mieux garanti. La Belgique figure au 17e rang mondial de l'indicateur de développement humain qui sera publié, ce lundi, par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), conservant ainsi la même place que l'an dernier. Si la Belgique reste l'un des pays au monde où le développement humain est le mieux garanti (notamment en matière d'égalité des sexes), le PNUD s'inquiète toutefois de l'évolution sur le long terme. "Entre 2000 et 2007, la Belgique a connu, avec une hausse de + 0,13 % par an, la

plus faible progression des pays de l'OCDE en matière de développement humain, juste devant les Etats-Unis", souligne Marc Destanne de Bernis, conseiller du PNUD, à Bruxelles. Celui-ci rappelle qu'en 1980, la Belgique occupait encore le 12e rang mondial. Mis au point par les Nations unies, l'indicateur de développement humain (IDH) entend définir le bien-être global d'une population, en croisant diverses données comme son espérance de vie, son alphabétisation, son niveau de scolarisation, ou le PIB par habitant, notamment. Consacré, cette année, à la migration, le rapport du PNUD sur le développement humain souligne, pour la Belgique, les bénéfices liés aux flux

entrants. "Seule l'immigration permet aujourd'hui à la Belgique d'accroître sa population", rappelle ainsi M. Destanne de Bernis. Sur les 971 000 étrangers présents sur notre territoire, deux tiers sont d'ailleurs des Européens, 14 % étant originaires d'Afrique. Les étrangers vivant en Belgique sont en moyenne mieux formés que la population locale, 31 % ayant fait des études supérieures, contre 27 % seulement parmi la population locale. Seuls 2 % des migrants présents jouissent, par ailleurs, d'un statut de réfugié politique.

## LEMONDE.FR : Le PNUD veut "bousculer" les idées reçues – Lundi 05 octobre 2009, 16h00

"Bousculer les idées reçues sur la migration" : c'est l'ambition du [rapport 2009 du Programme des Nations unies pour le développement \(PNUD\), intitulé "Lever les barrières : mobilité et développement humains"](#). Présenté lundi 5 octobre, ce rapport affirme une conviction : "à condition d'améliorer un certain nombre de facteurs", la migration profite non seulement au migrant, mais aussi aux pays de départ et d'accueil.

### Vers une révision de l'indice de développement humain

C'est un palmarès attendu : le rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) contient le classement des pays selon l'indice de développement humain (IDH), qui intègre, en plus de la richesse nationale, les indicateurs de santé et d'éducation. En 2007, la valeur de l'IDH a reculé dans quatre pays - dont les Etats-Unis, passés du 12<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> rang - et a progressé dans 174, dont la Chine, qui bondit de sept places pour atteindre la 92<sup>e</sup>. Mais l'IDH 2007 n'intègre pas les effets de la crise mondiale, ce qui limite ses enseignements. Surtout, le PNUD annonce vouloir réformer en 2010 le concept même de cet indice créé en 1990, pour y intégrer "d'autres indicateurs, liés aux inégalités, aux libertés politiques ou à l'environnement". La richesse est aujourd'hui surreprésentée au sein du l'IDH : la France a ainsi progressé de la 11<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> place pour une seule raison : le PIB par habitant y a progressé de 5 %. Les migrations Sud-Nord sont minoritaires. Si, chaque année, "plus de 5 millions de personnes franchissent des frontières internationales pour aller vivre dans un pays développé, ils sont bien

davantage à migrer vers un pays en développement ou à se déplacer dans leur propre pays", rappelle le PNUD. Sur une population totale d'un milliard de migrants dans le monde, "740 millions de personnes sont des migrants internes, soit plus de trois fois le nombre de migrants internationaux". Et parmi ces migrants internationaux, près de la moitié se déplace dans leur région d'origine : "Moins de 30 % se déplacent d'un pays en développement vers un pays développé."

Ceux qui ont le plus à gagner sont ceux qui migrent le moins. Les pays les plus pauvres ne forment qu'une faible part des flux migratoires. Le taux d'émigration moyen des pays à faible indice de développement humain (IDH) est inférieur à 1 %, contre près de 5 % dans les pays à IDH élevé. Pourtant, dans un pays développé, un migrant issu d'un pays à faible IDH multiplie ses revenus par quinze, double le taux de scolarisation de ses enfants, divise leur mortalité infantile par seize. Plus surprenant, même la migration entre ou à l'intérieur de pays en développement permet aux plus pauvres d'améliorer leur sort. L'IDH des migrants internes en Guinée est ainsi supérieur de 23 % à celui des non-migrants. Dans les pays de départ, un élément du développement. Les transferts de fonds effectués par les travailleurs migrants vers des pays en développement ont atteint 308 milliards de dollars en 2008. C'est trois fois le montant de l'aide publique au développement. Au Sénégal, le volume des transferts est douze fois supérieur à la somme des investissements directs étrangers. Des transferts qui sont aussi, pour les pays pauvres, une précieuse source de devises. Sous l'effet de la crise, ils devraient néanmoins tomber à 293 milliards en 2009.

Mais ces transferts "ne sont pas directement dirigés vers les familles les plus pauvres ni les pays les plus pauvres", tempère le PNUD. En 2007, moins de 1 % des transferts a été envoyé dans les pays à plus faible IDH, où ils n'égalent que 15 % de l'aide publique au développement. Un bénéfice net pour les pays d'accueil. "Il n'existe aucune preuve d'impacts négatifs de l'immigration sur l'économie, le marché du travail ou le budget, alors que les bénéfices ne sont plus à démontrer dans des domaines comme la diversité sociale et la capacité d'innovation", affirme le rapport à l'heure où la crise renforce les fermetures de frontières et les mesures protectionnistes. Au contraire, d'après les études du PNUD, l'immigration accroît l'emploi et, à court terme, la croissance démographique résultant des migrations augmente le PIB réel par habitant. "Les migrants donnent généralement plus qu'ils ne reçoivent. L'impact sur les finances publiques reste faible", ajoute Papa Seck, statisticien au PNUD.

Des réformes pour "lever les barrières". Pour le PNUD, "la récession mondiale représente l'occasion de réformer les politiques en matière de migration" pour profiter au mieux de la reprise. Le PNUD propose des réformes visant à ouvrir les voies d'entrée à davantage de travailleurs, notamment peu qualifiés, et à faciliter leur mobilité en renforçant leurs droits et leur accès aux services publics. Et l'agence de rappeler que la démographie des pays développés, déclinants et vieillissants, les contraint à recourir à cette immigration : la population en âge de travailler va fondre de 23 % entre 2010 et 2050 en Europe.

Grégoire Allix

## THEGLOBEANDMAIL.COM: Canada ranks fourth in quality of life - Monday, Oct. 05, 2009 11:22AM EDT





NYT

*Boats at the harbor at Aker Brygge in Oslo, Norway in May 2009. The global financial crisis has brought low the economies of just about every country on earth. But not Norway. With a quirky contrariness as deeply etched in the national character as the thousands of fjords carved into its rugged landscape, Norway has thrived by going its own way.*

Bangkok — Associated Press

Norway enjoys the world's highest quality of life, while Niger suffers the lowest, a United Nations agency said today, as it released a ranking that highlights the wide disparities in well-being between rich and poor countries. Canada was listed fourth.

The annual [Human Development Index](#), unveiled in Bangkok by the UN Development Program, takes into account life expectancy, literacy, school enrolment and per capita gross domestic product in 182 countries.

"A child born in Niger can expect to live to just over 50 years, which is 30 years less than a child born in Norway. Furthermore, the differences in per capita income are huge for every dollar earned per person in Niger, US \$85 are earned in Norway," UNDP said.

Canada's life expectancy was among the highest with a child at birth expecting to live up to 80 years.

Norway was followed by Australia and Iceland on the overall list, which drew on statistics dating from 2007, before Iceland was hit hard by the global economic crisis. Afghanistan and Sierra Leone rounded out the bottom of the ranking. The United States was in 13th place.

Trends in the index since 1980 showed an average improvement of 15 per cent in countries' scores. The greatest long-term improvements have been shown by China, Iran and Nepal, but progress has been concentrated in education and health rather than income, said the agency. Afghanistan is new to the list this year — reliable statistics were not previously available — but

otherwise leaders and laggards are largely the same.

Five countries rose three or more places — China, Colombia, France, Peru and Venezuela — while seven countries dropped more than two places — Belize, Ecuador, Jamaica, Lebanon, Luxembourg, Malta and Tonga.

The index was released as part of the UNDP's annual Human Development Report, which this year highlighted migration. "Most migrants, internal and international, reap gains in the form of higher incomes, better access to education and health and improved prospects for their children," said the report. "These gains often directly benefit family members who stay behind as well as countries of origin indirectly."

It also suggested that as the populations age in developed countries, they could benefit from increased migration to boost their work forces.

Through analyzing data taken in 2007, Canada's migrants were found to account for nearly 20 per cent of the population. The UN agency did caution that encouraging migration should not substitute for "efforts by developing countries to achieve growth and improve human well-being."

*With files from the Canadian Press*

## CYBERPRESSE : Développement humain: le Canada 4e, la Norvège championne - Publié le 05 octobre 2009 à 09h06 | Mis à jour le 05 octobre 2009 à 09h14

Agence France-Presse, Paris

La Norvège arrive à nouveau en tête au [classement annuel de l'indice de développement humain \(IDH\)](#) que publie lundi le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur 182 pays membres de l'ONU.

Le pays scandinave devance l'Australie, l'Islande et le Canada dans ce classement établi selon des données de 2007, donc avant la crise économique et financière mondiale de 2008/2009. Selon le PNUD, la crise «devrait avoir des répercussions massives sur les résultats en matière de développement humain dans de nombreux pays». Certains États très bien classés jusque-là, comme l'Islande et l'Irlande, ont été parmi les plus touchés par la récession mondiale.

L'indice de développement humain tient compte de l'espérance de vie à la naissance, du taux d'alphabétisation de la population et du Produit intérieur brut (PIB) par habitant en termes de parité du pouvoir d'achat (PPA) calculé en dollars américains.

Ces trois dimensions sont ramenées à des valeurs comprises entre zéro et un.

Les pays considérés par le PNUD comme ayant un «développement humain très élevé» ont un IDH supérieur à 0,900.

Ceux a «développement humain faible» ont un IDH inférieur à 0,500. Dans cette catégorie, le Niger arrive en bas du classement tandis que l'Afghanistan est avant-dernier.

Parmi les dix premiers pays, il y a peu de changements par rapport au classement de 2006, sauf pour la France qui remonte de la 11e place à la 8e, derrière la Suède et devant la Suisse, tandis que le Luxembourg quitte le peloton de tête.

«La remontée de la France tient à l'augmentation de son PIB par habitant», selon Papa Seck, expert en statistiques au bureau du PNUD de New York.

Classée 92e, la Chine réalise la plus forte progression (+7 places). La Jamaïque (100e) enregistre la plus forte baisse (-8).

### Les 20 premiers États du classement :

1. Norvège
2. Australie
3. Islande
4. Canada
5. Irlande
6. Pays-Bas
7. Suède
8. France
9. Suisse

10. Japon
11. Luxembourg
12. Finlande
13. États-Unis
14. Autriche
15. Espagne
16. Danemark
17. Belgique
18. Italie
19. Liechtenstein
20. Nouvelle-Zélande

### Les 10 derniers États du classement:

172. Mozambique
173. Guinée Bissau
174. Burundi
175. Tchad
176. RD Congo
177. Burkina Faso
178. Mali
179. Centrafrique
180. Sierra Leone
181. Afghanistan
182. Niger

**GOUVERNANCE**

## 24 HEURES : Universités : Le projet de loi sur la gouvernance attaqué de toutes parts – Mardi 10 novembre 2009

## Le projet de loi sur la gouvernance attaqué de toutes parts

Le projet de loi sur la gouvernance visant notamment à contrôler les salaires des administrateurs universitaires est mal reçu par quelques organisations.

Le *Journal de Québec* révélait récemment que plusieurs hauts dirigeants d'universités québécoises ont reçu des « indemnités de départ » équivalant à au moins un an de salaire, l'an dernier, quelques mois seulement avant d'être réembauchés dans d'autres fonctions.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), la Table de

concertation étudiante du Québec (TaCEQ) et la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) ont dénoncé par voie de communiqué « l'incohérence et le manque de vision du gouvernement en ce qui a trait à la gestion des universités ».

Selon eux, le projet de loi n'est pas adéquat. « En donnant une majorité de sièges du conseil d'administration à des gens de l'externe, on renforce le contrôle des hauts dirigeants sur l'institution. Les expériences dans le privé comme dans le public sont catégoriques :

une majorité d'externes, c'est donner un chèque en blanc aux hauts dirigeants », a déclaré Christian Pépin, secrétaire à la coordination de l'ASSE.

Le projet de loi prévoit également la mise en place d'un comité des ressources humaines ayant notamment la responsabilité de fixer la rémunération des hauts dirigeants. Le groupe n'appuie pas non plus cette mesure. Les universités les plus conformes au projet de loi sont les plus généreuses envers leurs hauts dirigeants, soulignent les organisations. —AGENCES QMI

### LE DEVOIR : En bref – Manifestation - Édition du vendredi 02 octobre 2009

La Presse canadienne

Quelques centaines de personnes ont pris part à une manifestation au centre-ville de Montréal hier afin d'exprimer leur désaccord avec les

projets de loi 38 et 44, qui modifient les règles de gouvernance des universités et des cégeps.

Les groupes présents se sont insurgés contre les projets de loi qui, selon eux, cachent une « mar-

chandisation de l'éducation ». Les associations et syndicats, issus des milieux étudiants et de l'éducation, demandent le retrait des deux projets de loi.

### LE DEVOIR : Libre opinion - À qui appartient l'université ?, par Gaëtan Lafrance, Professeur et auteur - Édition du vendredi 02 octobre 2009

Le projet de loi no 38 sur la gouvernance des universités a suscité un refus pratiquement unanime de la part des porte-parole universitaires. Tous les discours vont dans le même sens: l'université est bien gérée et l'ingérence externe met en péril les fondations de l'institution. Est-ce dire qu'il faut donner carte blanche aux universités?

Les représentants universitaires ont de bonnes raisons d'émettre des réserves sur l'impact réel des changements annoncés par le gouvernement du Québec. J'y souscris également, mais au contraire de mes collègues, je considère comme nécessaire une intervention du gouvernement, et je ne suis pas à ce point alarmiste sur les dangers de l'ingérence externe. Dans ce dossier, le discours dérape et la réaction excessive dérange.

Le dernier plaidoyer en liste est celui de Mme Heather Munroe Blum, présidente du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec: «Promouvoir des lois et des règlements détaillés va à l'encontre des meilleures pratiques en matière de gouvernance... Plutôt que de promulguer une loi, le ministère de l'Éducation devrait conclure des ententes de partenariat avec chaque établissement.» Incidemment, à l'Université McGill, que dirige Mme Munroe Blum, on voudrait bien imposer ses propres droits de scolarité et règles de financement.

La montée aux barricades a démarré avec les dérapages de l'UQAM. Plusieurs discours enflammés ont même évoqué la disparition pure et simple de l'université sous la forme d'une institution de savoir et de sagesse qu'elle a incarnée au cours du dernier millénaire. Rien de moins. La Fédération québécoise des professeurs d'université n'entend pas à rire non plus: «La Table

des partenaires universitaires rejette la vision monolithique de la gouvernance. [...] Nous rejetons toute centralisation du pouvoir entre les mains d'une nouvelle élite gestionnaire, branchée sur le milieu d'affaires, imposant une marginalisation de la gestion collégiale sous des prétextes fallacieux.» Qu'est-il en train de se tramer pour détruire les fondations du savoir?

Pour avoir vécu les processus de décision -- et ses nombreux dédales -- dans le milieu universitaire, je peux déjà dire que le cyclone annoncé s'apparente plutôt à une tempête dans un verre d'eau. Tout au plus peut-on espérer que cette imputabilité redéfinie dans la loi 38 aura pour effet de freiner l'obsession du béton, la prolifération des centres satellites et la croissance des frais de gestion.

Dans les faits, l'université peut se rassurer: les craintes d'ingérence concernant ses orientations sont pratiquement nulles. D'abord, il faut bien réaliser que personne de l'externe n'a la compétence pour juger de la pertinence des centaines de programmes de formation. Dans un contexte où l'université se tourne de plus en plus vers la recherche et non l'enseignement, il faut bien voir également que les décisions reviennent à quatre entités aux objectifs bien différents:

- l'administration aux multiples niveaux de décision;
- les syndicats et associations de toutes sortes;
- le professeur-entrepreneur qui est le seul maître de son succès ou de son échec;
- le système flou des pairs qui accorde les précieux sous pour le fonctionnement de la recherche.

Loin de constituer une «pensée en bloc», la diversité d'objectifs constitue un excellent rempart contre l'appropriation du pouvoir par un

seul réseau d'influence. Mais est-ce dire que le statu quo est un incontournable? Non, car l'université n'appartient pas à ses dirigeants.

Pour le commun des mortels, la question est idiote. L'Université du Québec appartient au peuple parce qu'elle est publique. Les fonds qui font fonctionner l'université et la recherche proviennent pour l'essentiel des citoyens.

En 2006, l'université accaparait 60 % des dépenses de l'éducation, alors que les inscriptions ne représentaient que 15 % du total des effectifs scolaires. Comme pour les autres postes de dépenses, et à cause de l'importance des coûts, les représentants élus de la population ont donc le devoir d'examiner les pratiques de gestion de l'université avec le plus d'indépendance et de transparence possible. C'est la loi des monopoles publics.

Par exemple, Hydro-Québec doit faire accepter ses tarifs par la Régie de l'énergie, le gouvernement analyse son plan d'équipement dans des commissions parlementaires périodiques, les plans stratégiques périodiques font acte de loi. Conclure des ententes de partenariat avec chaque établissement mène au contraire aux dérives de type UQAM.

Il est tout à fait légitime pour le gouvernement du Québec d'avoir un meilleur contrôle des comptes et dépenses des universités. On peut même souhaiter que le gouvernement aille plus loin. Quarante ans après l'impact de la Révolution tranquille et la création de l'UQ, dans un contexte où la vocation de l'université se tourne vers la recherche, que le coût par étudiant formé va augmenter considérablement à cause du contexte démographique, pourquoi pas un débat public qui renseignerait un peu plus la population sur le profit de leur investissement?

### LA PRESSE : Manifestation contre les projets de loi sur la gouvernance – Vendredi 02 octobre 2009





Photo: François Roy, La Presse  
*Quelques centaines de personnes ont pris part à la manifestation au centre-ville de Montréal.*

Marie Allard, La Presse

Quelques centaines d'étudiants, professeurs et membres du personnel ont manifesté, cet après-midi à Montréal, contre les projets de loi sur la gouvernance des cégeps et universités. Ces projets de loi 38 et 44 tentent «d'occulter la véritable crise de l'éducation au Québec, c'est-à-dire la marchandisation de l'éducation», a dénoncé Christian Pépin, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante

(ASSÉ), soulevant les applaudissements de la foule.

«Il faut rappeler que la direction de l'UQAM manquait de financement, c'est pour ça qu'elle s'est tournée vers le privé», a-t-il dit. C'est à la suite du scandale financier de l'îlot Voyageur que la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a déposé ces projets de loi qui imposent un cadre de gouvernance strict à tous les établissements d'enseignement supérieur.

Coûteux, restreignant, accentuant la bureaucratie, donnant un trop grande place au privé: le cadre législatif proposé a fait l'unanimité contre lui lors des auditions qui ont pris fin aujourd'hui à Québec. Fait rare, 13 recteurs et principaux d'universités s'y sont présentés mardi, rappelant leur adhésion «aux principes reconnus de bonne gouvernance et de reddition de comptes», mais exigeant que leur application soit modulée selon les besoins de chacun.

**Contre une majorité de membres externes dans les c.a.**

La formation de conseils d'administration composés à 60% de membres dits «indépendants» irrite particulièrement les communautés des cégeps et universités. D'autant plus qu'aucune place n'est réservée aux étudiants sur ces mé-

mes c.a., a dénoncé la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), dans son mémoire sur les projets de loi.

**États généraux sur l'éducation demandés**

La manifestation a pris fin devant les bureaux montréalais de la ministre Courchesne. Camille Brisson, étudiante en arts plastiques de 19 ans, brandissait une pancarte disant: «Achetez un cégep, appelez au 1-800-Courchesne». Avec ces projets de loi, «le privé s'accapare les instances de gérance des cégeps et des universités et il mettra tout à son avantage», a dit l'étudiante à *La Presse*.

Des états généraux sur l'éducation ont été réclamés par la Fédération québécoise des professeurs d'universités (FQPPU), qui participait à la manifestation. «On pourrait avoir une idée exacte de l'état actuel des universités au Québec et prévoir ensuite un plan de développement qui soit cohérent», a expliqué Max Roy, président de la FQPPU.

Reste à savoir ce que fera Mme Courchesne devant la grogne. «Elle est mieux de nous avoir entendus, a dit Christian Pépin, de l'ASSÉ. La mobilisation ne s'arrête pas aujourd'hui.»

**MÉTRO : Manifestation – Vendredi 02 octobre 2009**

**Manifestation**  
 Quelques centaines d'étudiants et de professeurs sont pris part à une manifestation au centre-ville de Montréal, hier, afin d'exprimer leur désaccord envers les projets de loi 38 et 44, qui modifient les règles de gouvernance des universités et des cégeps. Les groupes présents s'insurgent contre les projets de loi, qui cachent une marchandisation de l'éducation et mettent en péril le principe de collégialité. PC

**24 HEURES : Les étudiants fulminent contre le gouvernement : Manifestation à Montréal contre les lois sur la gouvernance – Vendredi 02 octobre 2009**



Photo: Jean-François Cyr

Jean-François Cyr

Pancartes à bout de bras, des centaines d'étudiants et enseignants ont crié haut et fort sur la rue Ste-Catherine, à Montréal. Pancartes à bout de bras, des centaines d'étudiants et enseignants ont crié haut et fort sur la rue Ste-Catherine, à Montréal, leur profond désaccord envers le projet de loi 38 sur la

gouvernance des cégeps et des universités, présentés par la ministre de l'Éducation.

« Cessez de privatiser, vos politiques ont assez duré », scandaient jeudi les nombreuses personnes qui s'étaient d'abord réunies au parc Émilie-Gamelin, pour ensuite marcher vers l'est en direction de l'édifice du ministère de l'Éducation, situé sur la rue Fullum.

Situation assez rare dans le monde académique québécois, les 18 universités parlent d'une seule voix quant à cette proposition du projet de loi 38 qui veut notamment qu'une majorité du conseil d'administration soit composée de membres externes (60 %) ou d'indépendants.

« La ministre Courchesne n'a aucun document qui prouve que ce projet de loi est nécessaire. On veut nous faire croire que l'ajout d'externes dans les conseils d'administration des universités va assainir leur gouverne, alors que dans la saga de l'UQAM, bien des indépendants du privé étaient impliqués dans cette gestion catastrophique», affirme Christian Pépin, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

**Une dérive vers le privé ?**

« La gestion des institutions universitaires, même si elle doit s'améliorer, doit appartenir aux membres des communautés de l'enseignement. Sinon, c'est une dérive assurée vers l'instrumentalisation du savoir par le profit des entreprises », explique Max Roy, président de la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPU).

« Attaquons-nous plutôt aux problèmes du sous-financement, du recrutement du personnel ou encore aux conditions difficiles de recherche et de soutien aux étudiants. C'est pas un projet de loi 38 que ça prend, mais des états généraux sur le milieu de l'éducation », ajoute-t-il.

Rappelons que dans la foulée du scandale financier de l'UQAM, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, avait annoncé son intention de serrer la vis aux universités. Le projet de loi 38, déposé en juin, vise à définir la composition des conseils d'administration et à instaurer de nouveaux mécanismes de reddition de compte et de transparence au sein des administrations universitaires.

**RUEFRONTENAC.COM : Gouvernance – Étudiants et professeurs manifestent - Jeudi, 01 octobre 2009 17:02**





Photo Luc Laforce

Pour symboliser des « dirigeants inconnus élus en cachette », des manifestants portaient des masques.

Écrit par Gabrielle Duchaine

Les projets de loi sur la gouvernance des cégeps et des universités de la ministre Courchesne continuent de créer bien des remous. Un demi-millier d'étudiants et de professeurs se sont réunis jeudi devant les bureaux du ministère de l'Éducation de Montréal pour exiger rien de moins que leur retrait.

« Ces projets de loi donnent l'impression qu'en réglant le problème de la gouvernance, les écoles iront automatiquement bien. C'est faux, estime le président de la Fédération québécoise des professeurs d'université, Max Roy. C'est trop vaste et trop uniforme et ça va affecter la dimension académique des établissements, qui

ont des missions distinctes et des voies particulières. »

En juin dernier, dans la foulée du scandale financier qui a secoué l'UQAM, la ministre Michelle Courchesne a déposé deux projets de loi sur la gouvernance des universités (projet de loi 38) et des cégeps (projet de loi 44) dont l'objectif est « d'assurer une plus grande indépendance et une plus grande efficacité des conseils d'administration ». Si les projets de loi sont adoptés, les CA des universités devront être composés d'au moins 60 % de membres indépendants et d'au moins 25 % de membres de l'établissement. Au cégep, 11 des 17 membres du CA devront être indépendants.

Durant sa première année de mandat, chaque nouveau membre devrait avoir suivi une formation pour pouvoir exercer adéquatement ses fonctions. Trois comités, soit un comité de gouvernance et d'éthique, un comité de vérification et un comité des ressources humaines, seront mis sur pied dans toutes les écoles d'enseignement postsecondaire.

#### Opposition massive

Mais la communauté étudiante ne l'entend pas ainsi. Depuis le dépôt des projets de loi, les critiques fusent. Jeudi, ils étaient un peu plus de 500 devant les bureaux de la ministre, rue Fullum, à crier leur mécontentement. Les étudiants du Cégep Marie-Victorin avaient même voté pour la grève pour assister à la rencontre. Plusieurs avaient le visage couvert d'un masque pour symboliser « les dirigeants inconnus élus en cachette » qui pourraient siéger dans les CA.

« La saine gestion des institutions publiques d'enseignement se réalise par le respect des principes d'autonomie, de collégialité et de liberté académique. Rien ne justifie des mesures aussi systématiques [que ces projets de loi] », ont lancé les porte-parole des quelque dix associations (<http://quigereleducation.org/>) à la foule enthousiaste. Pas question pour eux que des membres des CA viennent d'autres secteurs que celui de l'éducation.

Ils ont demandé en bloc « le retrait des projets, une gestion des institutions d'enseignement supérieur relevant de la responsabilité des communautés collégiales et universitaires et un réinvestissement massif en éducation postsecondaire afin d'assurer la qualité et l'accessibilité de l'éducation au Québec ».

« C'est le manque de financement qui a engendré la situation à l'UQAM, qui a dû se tourner vers le privé pour trouver l'argent nécessaire à ses projets de construction comme l'îlot Voyageur », croit le porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale, Christian Pepin.

« Les dérives du système d'éducation viennent justement de l'extérieur, ajoute la Fédération québécoise des professeurs d'université en donnant l'exemple d'universités qui attribuent des primes à certains cadres.

Le regroupement promet d'autres manifestations si la ministre n'accède pas à ses demandes. Le déroulement de certaines rencontres de conseils d'administration pourrait également être perturbé.

## LE DEVOIR : Gouvernance des universités - Les étudiants critiquent et manifestent - Édition du jeudi 01 octobre 2009

Amélie Daoust-Boisvert

Alors qu'étudiants et professeurs manifesteront à Montréal, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) déposera aujourd'hui à l'Assemblée nationale un mémoire dénonçant en partie le projet de loi 38 de la ministre Courchesne sur la gouvernance des universités. La FEUQ désapprouve une composition à majorité externe des conseils d'administration universitaires. « Nous ne sommes pas contre une part d'administrateurs externes, mais il faut une majorité issue de la communauté universitaire pour préserver l'autonomie académique », estime son président, Jean Grégoire.

La FEUQ se fait plus conciliante que d'autres associations étudiantes qui manifesteront à Montréal demain, et ne participera pas à cette mobilisation. « Nous ne sommes pas contre le principe du projet de loi comme tel », explique M. Grégoire.

D'autres associations étudiantes, dont la CA-DEUL, ont adressé leurs questions à la ministre lors de la Commission de la culture et de l'éducation. Cette association étudiante de l'Université Laval qualifie « d'opaque, d'inefficace et d'inefficient » le projet de loi, qui selon elle « implante une uniformisation des pratiques de gestion

universitaire désormais reposant sur le modèle de l'entreprise privée ».

Selon Anne-Marie Provost de l'ASSE, les associations demandant le retrait pur et simple du projet de loi 38 représentent environ 120 000 étudiants.

Par ailleurs, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) a également visité l'Assemblée nationale hier, soutenant que « le projet de loi n'a aucune pertinence théorique et pratique parce que ses fondements sont erronés et que ses mesures sont inapplicables ». La FQPPU demande la tenue d'états généraux sur la question universitaire.

## MÉTRO : Ça se passe aujourd'hui : Manifs du milieu de l'éducation – Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009



## LE DEVOIR : Gouvernance: la CREPUQ ne veut pas se soumettre à une loi - Édition du mercredi 30 septembre 2009

Amélie Daoust-Boisvert

Comme la plupart des acteurs du secteur de l'éducation, la CREPUQ a demandé hier à la ministre Courchesne de retirer son projet de loi 38 sur la gouvernance des universités. Par contre, les recteurs et principaux appuient l'élément qui a suscité le plus de grogne sur les campus, l'imposition d'une majorité d'externes dans les conseils d'administration. Le projet de loi prévoit que le tiers des membres des conseils d'administration des universités

devront à l'avenir être recrutés hors des frontières des campus. Déposé en juin dernier, il répond au scandale financier de l'UQAM et vise à « moderniser la gouvernance » des universités.

Les audiences se poursuivaient hier devant la commission de la culture et de l'éducation, où 13 chefs d'université étaient présents sur les 18 membres de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). La CREPUQ a affirmé que plutôt que de promulguer une loi, le ministère de l'Éducation devrait,

pour assurer une « bonne gouvernance », conclure des ententes de partenariat avec chaque établissement. « Promouvoir des lois et des règlements détaillés va à l'encontre des meilleures pratiques en matière de gouvernance », croient les dirigeants universitaires, qui dénoncent le « moule unique » trop rigide dans leur mémoire.

« Tous nos membres sont d'accord: une loi, ce n'est pas une bonne idée », a dit au Devoir Heather Munroe-Blum à sa sortie de l'Assemblée

nationale. La présidente de la CREPUQ et principale de l'Université McGill affirme tout de même que ses membres entérinent certains aspects de la loi, dont celui voulant que la majorité -- mais peut-être pas 60 % -- des administrateurs provienne de l'externe. Même si elle dénonce elle aussi le projet de loi 38, la CREPUQ nage à contre-courant dans le milieu universitaire et se fait plus discrète que

les enseignants, les étudiants et le personnel non enseignant. En effet, les membres de la Table des partenaires universitaires (TPU), dont la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, ont aussi demandé la semaine dernière le retrait du projet de loi 38. Contrairement à la CREPUQ, ils disent fermement «non» à la présence majoritaire d'administrateurs externes dans les conseils d'administration. Les ensei-

gnants dénoncent le «modèle de l'entreprise privée» appliqué à l'université. Les membres de la TPU font circuler une pétition ainsi que des macarons sur lesquels on peut lire: «Non à la loi Courchesne». Les associations étudiantes manifesteront ce vendredi à Montréal pour exprimer leur désaccord avec une loi qui, selon eux, vise à les «exclure».

## LE SOLEIL : Projet de loi 38 : Les universités n'en veulent pas – Mercredi 30 septembre 2009

Daphnée Dion-Viens

Après les étudiants et les professeurs, c'est au tour des recteurs de s'opposer formellement au projet de loi sur la gouvernance des universités, refusant de se faire dicter leurs règles de fonctionnement par Québec.

En commission parlementaire hier, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) a refusé que le gouvernement Charest impose un seul et même modèle de gouvernance pour l'ensemble des universités québécoises, reniant ainsi les valeurs, les traditions et la culture propre à chaque établissement.

«Il ne devrait pas y avoir de projet de loi. Il devrait plutôt y avoir des ententes de partenariat entre le ministère de l'Éducation et chacune des universités», a affirmé au Soleil Daniel Zizian, président-directeur général de la CRÉPUQ.

Le projet de loi 38, qui définit un cadre de gouvernance strict pour toutes les universités québécoises, va beaucoup trop loin, selon la CRÉPUQ. «On est d'accord avec les principes de bonne gouvernance, mais on trouve que le projet de loi est beaucoup trop détaillé. Plusieurs des mesures mentionnées dans ce projet de loi

devraient faire l'objet de règlements internes, pas d'une législation», poursuit M. Zizian. Imposer des mécanismes détaillés de gouvernance universitaire va à l'encontre des pratiques exemplaires en la matière, soutient la CRÉPUQ.

SERRER LA VIS

Dans la foulée du scandale financier de l'UQAM, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, avait annoncé son intention de serrer la vis aux universités. Déposé en juin, le projet de loi 38 définit la composition des conseils d'administration et instaure de nouveaux mécanismes de reddition de compte et de transparence au sein des administrations universitaires.

Or depuis les événements survenus à l'UQAM, les mesures d'encadrement des universités se sont multipliées, fait valoir M. Zizian, ce qui a considérablement limité la marge de manoeuvre des établissements d'enseignement. «Tous les éléments de reddition de comptes sont déjà en place», affirme-t-il.

Dans le milieu universitaire, plusieurs acteurs s'opposent en particulier à un aspect du projet de loi 38 qui prévoit qu'une majorité du conseil d'administration soit composée de membres externes (60 %). Cette pratique menace la mission même des établissements

d'enseignement, affirment ses détracteurs. La CRÉPUQ y est toutefois favorable.

«Nous sommes d'accord pour que des gens d'expérience, provenant de tous les horizons, fassent bénéficier l'université de leur expertise», affirme M. Zizian. Certaines universités considèrent toutefois que la proportion minimale de 60 % est trop élevée et qu'elle ne devrait pas être établie par la loi.

La CRÉPUQ s'oppose aussi à ce que le président du conseil d'administration devienne le porteparole principal de l'université auprès du gouvernement, une responsabilité qui devrait incomber au recteur, comme c'est le cas actuellement.

Soulignons par ailleurs que pour une rare fois, les 18 universités québécoises ont parlé d'une seule voix dans ce dossier. Au cours des derniers mois, le recteur de l'Université Laval a décliné toute demande d'entrevue à ce sujet, nous référant à la position de la CRÉPUQ.

L'opposition au projet de loi 38 ne semble pas en voie de s'essouffler. Une manifestation est prévue le 1er octobre à Montréal. Initiée par des associations étudiantes, l'événement devrait aussi rassembler des professeurs et d'autres acteurs du milieu universitaire.

## LE DEVOIR : Opinion : Gouvernance des universités - Une loi qui va à l'encontre des meilleures pratiques, par Heather Munroe-Blum, Présidente du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), principale et vice-chancelière de l'Université McGill – Édition du mardi 29 septembre 2009

Le Québec peut être fier de s'être bâti un réseau universitaire performant de grande qualité, reconnu internationalement, dont les acteurs jouent un rôle majeur dans l'essor économique, social et culturel de notre société. Que ce soit par la réalisation de percées scientifiques décisives, l'orientation de la réflexion sur les enjeux de notre époque ou en contribuant au développement régional, nos universités constituent un véritable vivier des leaders de demain.

Il reste que les universités québécoises jouent désormais sur une scène internationale où la lutte pour attirer les meilleurs chercheurs et les meilleurs étudiants est féroce. Afin de maintenir une position avantageuse sur cet échiquier mondial du savoir, les établissements universitaires doivent pouvoir réagir avec souplesse et efficacité aux nouveaux besoins et aux nouvelles réalités. L'autonomie dont elles ont bénéficié jusqu'à présent leur a assuré une formidable réussite.

Le projet de loi n° 38 sur la gouvernance des universités, déposé en juin dernier par la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne, risque, s'il est adopté, de limiter la capacité d'agir dont les établissements disposent et ainsi nuire considérablement à leur performance et leur compétitivité. De toute évidence, le gouvernement semble croire qu'une meilleure reddition de comptes ne peut passer que par l'application d'un modèle de gestion contraignant et limitant l'autonomie des institutions.

**Gouvernance moderne**

Soulignons d'entrée de jeu que les universités québécoises adhèrent sans réserve aux principes reconnus de bonne gouvernance. Conseil d'administration efficace, diversifié, composé de membres compétents et en majorité indépendants, trois comités du conseil -- dont un comité de vérification --, reddition de comptes complète et transparente sont autant d'objectifs, parmi d'autres, que partagent les établissements universitaires québécois. Il est tout à fait justifié d'exiger transparence et imputabilité de la part de tributaires de fonds publics afin d'assurer une utilisation efficace et responsable des sommes qui leur sont accordées.

Le souhait de la ministre, tel qu'il a été énoncé dans le communiqué diffusé à la suite du dépôt du projet de loi, est celui de «moderniser» la gouvernance des universités en leur permettant «de conserver leurs spécificités et leurs valeurs tout en adoptant des principes de gouvernance reconnus à l'échelle internationale». Or, une étude des meilleures pratiques dans le monde en matière de gouvernance des universités révèle que nombre de juridictions tentent plutôt de faire évoluer leur système universitaire dans le sens de l'autonomie et de la décentralisation. On ne peut donc se surprendre -- et même s'inquiéter -- que le Québec amorce un virage dans le sens inverse.

En voulant imposer des normes rigides telles que celles contenues dans le projet de loi n° 38, le gouvernement du Québec semble se soucier davantage du mode de fonctionnement des universités que de leur performance. Cette façon

de faire est tout à fait contraire à ce que recommande la Banque mondiale, dans une série de documents portant sur l'éducation publiée en 2009 et qui révèle une nette tendance vers un modèle de gouvernance favorisant plutôt la responsabilisation.

**Flexibilité demandée**

Parmi les récentes études portant sur la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur, on remarque notamment des références aux modèles élaborés par le Royaume-Uni, l'Australie et le Danemark, cités en exemples comme leaders en la matière. Plutôt que de recourir à un cadre législatif, ces gouvernements ont choisi d'établir un ensemble de principes directeurs. Il revient ensuite aux établissements d'établir leurs priorités et leurs objectifs en se basant sur ces principes.

Le domaine de la gouvernance étant constamment en évolution, cette approche présente une flexibilité qu'une loi n'offre pas. L'approche du projet de loi n° 38 s'inscrit complètement à l'opposé de cette tendance, en détaillant jusqu'aux modalités de remplacement d'un administrateur ou encore, en exigeant un compte rendu de l'assiduité des administrateurs aux réunions du conseil, entre autres. Il est clair que des dispositions du projet de loi n° 38 seraient caduques bien avant qu'elles ne soient modifiées.

Outre l'imposition de règles strictes, le projet de loi n° 38 prévoit également une multiplication des données et rapports à fournir par les universités. Cette approche voulant qu'une meilleure

imputabilité passe par un alourdissement des formalités administratives ne peut que laisser perplexes. [...]

D'exiger que les universités fournissent le procès-verbal de chaque réunion du conseil d'administration, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, tel que le prévoit le projet de loi n° 38, voilà qui constitue de la microgestion dont on ne saurait voir la pertinence, si ce n'est que d'ajouter à la lourdeur administrative. Il serait plus opportun que le gouvernement cible l'information la plus pertinente afin de pouvoir l'analyser plus efficacement.

#### OCDE

Un récent rapport du Forum économique mondial faisant l'éloge du système universitaire

canadien, qui se trouve justement à être à l'échelle internationale l'un des systèmes qui offrent le plus d'autonomie à ses établissements universitaires. Pour sa part, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) insiste sur le fait que les institutions évoluant au sein d'une culture favorisant l'autonomie et la responsabilisation sont plus performantes à long terme que celles soumises à une microgestion.

Un cadre trop restrictif, en imposant un modèle unique de fonctionnement, vient nier les valeurs, les traditions et la culture propres à chaque institution. L'une des principales forces -- et richesses -- du réseau universitaire québécois réside dans sa diversité, qui permet à chaque

institution de miser sur ses forces de manière créative et innovante. Nous croyons que l'application des principes de bonne gouvernance ne sera efficace que si elle est modulée en fonction des particularités de chaque établissement.

Dans l'économie du savoir du XXI<sup>e</sup> siècle, les universités jouent un rôle primordial dans l'essor du Québec. Il revient au gouvernement du Québec de leur offrir les outils et les moyens pour leur permettre de continuer à se mesurer avantageusement aux meilleurs établissements universitaires du monde et de viser toujours plus haut. Le cadre législatif proposé par le gouvernement, loin de proposer une approche moderne et responsable, ne pourra que les affaiblir.

## LA TRIBUNE : Gouvernance : Les profs d'universités réclament des états généraux – Samedi 26 septembre 2009



La Tribune, René-Charles Quirion  
*Une coalition d'associations de professeurs des universités de Sherbrooke et Bishop's ont manifesté vendredi devant le bureau du député et premier ministre Jean Charest.*

René-Charles Quirion, La Tribune

(SHERBROOKE) Une coalition de cinq associations de professeurs des universités de Sher-

brooke et Bishop's ont manifesté vendredi leur opposition au projet de loi 38 sur la gouvernance universitaire.

Les professeurs universitaires du Québec demandent le retrait de ce projet de loi qui se trouve devant l'Assemblée nationale et réclament des états généraux sur l'avenir des universités au Québec.

«Il faudrait prendre le temps de réfléchir avant d'adopter des lois qui risquent de faire décrocher les professeurs universitaires. Il y a un mouvement général d'opposition des professeurs d'université au Québec à ce projet de loi qu'il faut retirer», explique le vice-président du syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke, Robert Tétreault.

Les professeurs universitaires déplorent ce projet de loi qui selon eux menace l'autonomie universitaire, la liberté académique et qui ignore le sous financement universitaire.

«Ce projet de loi propose notamment que les conseils d'administration des universités soit composé à 60 pour cent de personnes de l'extérieur. Nous n'avons rien contre leur expertise, mais c'est de l'interne que nous pouvons être davantage critique face à la direction», explique M. Tétreault.

Les professeurs universitaires s'opposent aussi à ce qu'ils croient être un retour au concept de la «réingénierie» pour le milieu universitaire.

«Nous sommes déjà assez occupés par notre travail de professeur que nous n'avons pas le temps d'alimenter une machine de fonctionnaire pour se justifier en fonction d'indicateurs et de cibles», explique Robert Tétreault.

Des représentants des associations syndicales des professeurs de l'Université Bishop's et de l'Université de Sherbrooke seront présents jeudi prochain à Québec en commission parlementaire.

## THE GAZETTE: Opinion: Quebec bill would micro-manage universities: Universities need to be flexible but new law would prevent that, by HEATHER MUNROE-BLUM, board chairperson of the Conference of Rectors and Principals of Quebec Universities and principal and vicechancellor of McGill University – Friday, September 25, 2009

The Quebec government's proposed restrictions on university governance risk substantially hindering the performance and competitiveness of the university system and of the province itself.

Quebec's universities compete on the international stage for the best researchers, scholars and students. And the competition is fierce. To compete, universities must have the nimbleness and flexibility to respond to changing needs.

Until now, universities' autonomy has ensured their remarkable success. But Bill 38 on university governance would limit autonomy in the mistaken belief that that's the only way to ensure greater accountability.

Quebec universities fully support the principles of good governance – it is perfectly reasonable to require transparency and accountability by recipients of public funds.

When Bill 38 was tabled in June, the minister said her aim was to “modernize” university governance by allowing universities to “maintain their specific character and their values while adopting internationally recognized principles of governance.”

Unfortunately, the bill does not such thing. Instead, it imposes a level of procedural control that unnecessarily restricts the expression of an institution's character. A study of best practices in university governance around the world shows that university systems are evolving more toward autonomy and decentralization. Quebec's

intention to head in the opposite direction is thus cause for astonishment, if not outright concern.

In attempting to impose the rigid procedures in Bill 38, the government seems to care more about university operating procedures than outcomes. This approach is utterly contrary to the World Bank recommendations in a series of documents on education in 2009, which reveal a distinct trend to an accountability-based model.

Recent studies on governance in institutions of higher education make particular reference to models developed in Britain, Australia and Denmark, cited as leaders in the field. Instead of a rigid legislative approach, these governments have chosen to establish a set of guiding principles. It is then up to the institutions to develop their priorities and objectives based on these principles.

This approach allows flexibility that legislation cannot offer. Bill 38 takes the completely opposite approach, delving into such details as the procedure for replacing a director and even requiring such details as a report on director attendance at board meetings.

In addition to its strict rules, Bill 38 calls for universities to provide more data and reports. The quest for accountability through increased administrative formalities is perplexing, to say the least. Legislation already provides for complete and detailed reporting. For example, excluding their endowment funds – and sometimes

even including them – universities may not contract any loan or sign any other financial agreement without the prior authorization of the ministers of education and finance, except under very specific circumstances.

Requiring universities to provide the minutes and related documents of every board meeting is nothing but micro-management.

A recent World Economic Forum report praises the Canadian university system, which happens to be one of the most autonomous. And the Organization for Economic Co-operation and Development stresses that institutions operating in a culture that promotes autonomy and accountability are more productive than those subjected to micro-management.

An excessively restrictive framework negates the values, traditions and culture unique to each institution, and undermines the competitiveness of individual universities. One of the main strengths and assets of the Quebec university system is its diversity, allowing each institution to use its resources creatively. The principles of good governance can be applied effectively only if the process is adapted to the nature of each institution.

Universities play a critical role in ensuring Quebec's growth in the knowledge economy of the 21st century. The government should be providing the means they need to remain competitive with the best universities in the world.

Sadly, the proposed legislation, which reflects anything but a modern and responsible approach, will undermine university management and governing bodies, and only make them weaker.

## LE DEVOIR : Cégeps : la CSQ s'élève contre des conseils dominés par des membres externes - Édition du lundi 14 septembre 2009

<p>La Presse canadienne, Devoir Le La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) s'insurgent contre le gouvernement du Québec qui chercherait à imposer une gestion d'entreprises privées aux cégeps. La CSQ et la FECQ s'opposent à ce qu'il y ait encore plus de membres externes dans la composition des conseils d'administration des cégeps, tel que cela est proposé dans le projet de loi 44 qui vise à établir «des principes de saine gouvernance» pour les établissements d'enseignement collégial. Le projet de loi prévoit notamment que 11 des 17 membres du conseil d'administration devront</p>	<p>être «indépendants». Cela ferait passer la proportion d'indépendants de 58 à 66 %. Selon le président de la CSQ, Réjean Parent, la présence de membres dits «externes» n'est pas un gage de neutralité ni d'indépendance, et pourrait même représenter un danger pour les cégeps parce qu'ils pourraient être plus sujets au contrôle et à la pression de la direction des établissements. Il craint en outre que les conseils d'administration ne deviennent un «club de petits amis», plus préoccupés par la politique que par la mission des cégeps. Réjean Parent croit qu'il devrait plutôt y avoir une majorité de membres internes parce qu'ils ont une meilleure connaissance des réalités du milieu collégial et des dossiers.</p>	<p>La CSQ et la FECQ concèdent qu'il peut y avoir des améliorations à la gouvernance, surtout en ce qui a trait à la transparence, par exemple en rendant publics les procès-verbaux des réunions des conseils d'administration. Le projet de loi 44 fait l'objet d'audiences publiques en commission parlementaire depuis le 1er septembre. Le projet de loi a déjà fait l'objet de critiques de la part de plusieurs autres groupes d'intérêts, dont la Fédération des cégeps qui y voit un abus de contrôle bureaucratique à la fois inutile et coûteux. Il a été présenté en même temps qu'un projet similaire, mais portant celui-là sur la gouvernance des universités.</p>
---	--	---

## LA PRESSE : La CSQ refuse qu'il y ait plus de membres externes dans les c.a. des cégeps - Lundi 14 septembre 2009

<p>La Presse Canadienne, Montréal La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) s'insurgent contre le gouvernement du Québec qui chercherait à imposer une gestion d'entreprises privées aux cégeps. La CSQ et la FECQ s'opposent à ce qu'il y ait encore plus de membres externes dans la composition des conseils d'administration des cégeps, tel que proposé dans le projet de loi 44 qui vise à établir «des principes de saine gouvernance» pour les établissements d'enseignement collégial. Le projet de loi prévoit notamment que 11 des 17 membres du conseil d'administration devront être «indépendants». Cela</p>	<p>ferait passer la proportion d'indépendants de 58 à 66 pour cent. Selon le président de la CSQ, Réjean Parent, la présence de membres dits «externes» n'est pas un gage de neutralité ni d'indépendance, et pourrait même représenter un danger pour les cégeps parce qu'ils pourraient être plus sujets au contrôle et à la pression de la direction des établissements. Il craint en outre que les conseils d'administration ne deviennent un «club de petits amis», plus préoccupés par la politique que par la mission des cégeps. Réjean Parent croit qu'il devrait plutôt y avoir une majorité de membres internes parce qu'ils</p>	<p>ont une meilleure connaissance des réalités du milieu collégial et des dossiers. La CSQ et la FECQ concèdent qu'il peut y avoir des améliorations à la gouvernance, surtout en ce qui a trait à la transparence, par exemple en rendant publics les procès-verbaux des réunions des conseils d'administration et en permettant aux citoyens de prendre la parole lors de ces rencontres. Le projet de loi 44 fait l'objet d'audiences publiques en commission parlementaire depuis le 1er septembre. La CSQ déposera ses recommandations mardi.</p>
---	---	--

## LE DEVOIR : D'autres opposants aux projets de loi sur la gouvernance - Édition du mardi 01 septembre 2009

<p>Devoir Le Les quatre collèges anglophones de la région de Montréal réclament de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, le retrait du projet de loi 44 sur la gouvernance des cégeps. Ils présenteront aujourd'hui, lors des audiences de la commission parlementaire sur l'éducation, un mémoire exigeant son abandon.</p>	<p>En imposant des normes qui accroîtront considérablement le contrôle bureaucratique de leurs opérations, le projet de loi minera, selon eux, leur capacité à réaliser leur mission éducative. Le projet de loi 44 propose un modèle de gouvernance pour les cégeps qui s'inspire largement des dispositions du projet de loi 38, destiné aux universités. La Fédération étudiante universitaire</p>	<p>du Québec (FEUQ) s'inquiète d'ailleurs des règles sur la gouvernance des universités québécoises comprises dans celui-ci. Son adoption se traduira par une perte d'autonomie des gestionnaires des universités, craint la FEUQ.</p>
---	---	--

## CYBERPRESSE : Nouvelles règles de gouvernance des universités: la FEUQ inquiète - Lundi 31 août 2009

<p>La Presse Canadienne, Montréal La Fédération étudiante universitaire du Québec s'inquiète des possibles règles à venir sur la gouvernance des universités québécoises qui pourraient se traduire par une perte d'autonomie des gestionnaires des établissements universitaires. A l'aube d'une nouvelle session universitaire, la FEUQ dénonce cette diminution d'autonomie. En effet, les nouveaux conseils d'administration</p>	<p>pourraient être composés de 60 pour cent de membres provenant de l'extérieur. L'organisme de défense des étudiants craint que les membres provenant de l'extérieur ne profitent de leur position pour imposer leur point de vue, afin de répondre d'abord et avant tout à leurs propres problèmes de formation universitaire. Sans être fermé à l'idée d'une ouverture sur l'extérieur, la FEUQ propose plutôt de s'assurer</p>	<p>que les conseils soient composés à 51 pour cent de gens provenant du milieu universitaire. Parmi les autres points qui préoccupent la fédération, notons la fin du programme des Bourses du millénaire, un enjeu de 80 millions \$ pour les étudiants du Québec, les droits de scolarité et l'aide financière aux étudiants, des sujets qui reviennent bon an mal an dans l'actualité universitaire.</p>
--	--	---

## LE DEVOIR : Projets de loi sur la gouvernance - Les cégeps refusent de faire les frais du scandale de l'UQAM - Édition du samedi 29 et du dimanche 30 août 2009

<p>Lisa-Marie Gervais Première à être entendue aux consultations publiques des projets de loi 38 et 44 sur la gouvernance des collèges et des universités le 1er septembre prochain, la Fédération des cégeps aura avec elle une longue liste de modifications à apporter et de récriminations. Premier point: les 15 millions que coûterait annuellement, selon ses calculs, la mise en œuvre du</p>	<p>projet de loi. «Il y a véritablement un risque de bureaucratisme et on a tellement d'énergie à consacrer à la réalisation de notre mission éducative. [...] On arrive mal à comprendre qu'on soit obligés de diverter 15 millions de cette mission pour investir dans un support bureaucratique qui existe déjà», a dit Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps.</p>	<p>Si elle était très favorable au fait d'étendre aux collèges les projets de loi de la ministre pour améliorer la gouvernance, la Fédération a quelque peu déchanté lorsqu'elle a vu la première mouture, morte au feuilleton au moment du déclenchement des élections à l'automne 2008, ainsi que la seconde, rendue publique en juin dernier. Son président dénonce le «copier-coller» qui a été fait du projet de loi 38 sur la</p>
---	---	---

gouvernance des universités dans l'élaboration du projet de loi 44.

«L'esprit de ces lois, c'est le scandale de l'UQAM qui a coûté 400 millions. Le gouvernement s'est dit que ça n'arriverait plus et maintenant on est tous considérés comme des méchants potentiels. Mais dans le cas des cégeps, il n'y a jamais eu de scandales ni d'enquêtes royales ou de commissions de ceci et cela», a-t-il fait remarquer.

Il rappelle que contrairement aux universités, les cégeps n'ont pas autant de liberté en matière de finances. «On est tellement encadrés et

normés, on fait l'équilibre budgétaire, car la loi nous y oblige, on ne peut pas emprunter et nos budgets d'immobilisation sont déterminés par Québec», a précisé M. Boucher.

Modifications majeures

Afin qu'on respecte les différences et les spécificités des collèges entre eux, la Fédération souhaite que la ministre respecte le pouvoir d'un collège à vocation régionale (comme en Abitibi-Témiscamisque) de décider de son propre modèle de gestion et qu'elle n'ait le pouvoir de nommer que quatre membres indépendants sur 12 d'un conseil d'administration de cégep, où

devra être maintenu le siège du directeur des études, qui porte l'ensemble de la vie académique. Gaëtan Boucher exige également que soient supprimés tous les doublons qui existent en matière de reddition de comptes des collèges.

En tout, une cinquantaine d'organismes du milieu de l'éducation ont présenté des mémoires et certains d'entre eux seront convoqués pour être entendus publiquement devant la commission dès mardi prochain.

## LE SOLEIL : Projet de loi 44 sur la gouvernance des cégeps : «C'est de la démesure»- Samedi 29 août 2009

Daphnée Dion-Viens

*Un remède de cheval pour un mal imaginaire. Voilà ce que représente pour la Fédération des cégeps le projet de loi 44 sur la gouvernance des collèges. En plus d'empêtrer les établissements dans une bureaucratie inutile, sa mise en oeuvre coûterait 15 millions \$. Un «non-sens», selon son président, Gaëtan Boucher.*

Les consultations sur les projets de loi 38 et 44, qui apportent d'importantes modifications à la gouvernance des collèges et des universités, s'amorceront la semaine prochaine à l'Assemblée nationale. Décriés depuis longtemps dans le milieu universitaire, voilà maintenant que ces deux projets de loi suscitent une levée de boucliers dans les rangs des cégeps.

Le projet de loi 44 est un «copier-coller» du projet de loi sur la gouvernance des universités, remède concocté par le ministère de l'Éducation à la suite des scandales financiers de l'UQAM.

Mais le réseau collégial, déjà ultra-réglementé, n'a pas besoin de telles mesures, a affirmé M. Boucher en entrevue éditoriale au Soleil. Avec 11 lois, 13 règlements, 95 annexes budgétaires et 56 procédures, «on est presque obligé de demander la permission au ministère pour acheter une toilette», illustre-t-il. Et voilà que Québec veut en rajouter.

«C'est de la démesure», laisse-t-il tomber, rappelant que les cégeps n'ont pas le droit de faire de déficits. Le projet de loi déposé en juin prévoit davantage de mécanismes de reddition de compte. Chaque collège, par exemple, doit se doter d'un vérificateur interne et se conformer à une série d'obligations liées à l'élaboration du plan stratégique. La composition des conseils d'administration est modifiée pour faire place à une plus grande participation des membres externes, nommés par la ministre de l'Éducation.

La mise en oeuvre de ces mesures additionnelles est évaluée à 15 millions \$, une somme qui correspond à l'embauche de 200 professionnels dans le réseau collégial, selon la Fédération. Puisque la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial suit déjà de près ce qui se passe dans les cégeps, ce projet de loi représente «un dédoublement coûteux et inefficace», dénonce M. Boucher, en plus d'introduire «une lourdeur administrative et bureaucratique» dont les collèges n'ont pas besoin.

La Fédération des cégeps n'est pas la seule à réclamer des changements importants à ce projet de loi. Dans les rangs des étudiants et des syndicats, le mécontentement gronde aussi. La Fédération étudiante collégiale a notamment fait savoir, en juin, que le texte comportait plusieurs lacunes auxquelles les étudiants s'opposent.

## THE GAZETTE : Editorial : CEGEPS made to pay for the sins of others – Saturday, August 29, 2009

With the notable exception of the Université du Québec à Montréal, there is no evidence that the province's colleges and universities have been out spending like drunken sailors and now need to be brought under control.



AI SLIN@THEGAZETTE.CANWEST.COM

But the UQAM scandal – in which the government had to bail out the school to the tune of \$400 million after its grandiose expansion schemes stumbled – has evidently terrified the provincial government.

To prevent a similar spending scandal from occurring, Education Minister Michèle Courchesne has introduced a governance bill that is as wide-ranging and restrictive as it is unnecessary.

She is insisting on each school's having an internal auditing service. If each of the province's 48 CEGEPS were to have its own internal auditing service, it would cost the network an additional \$9 million a year, protested Gaëtan Boucher, head of the federation of CEGEPS. "The CEGEP at Baie Comeau has 600 students," he said. "There is no need to have an internal auditing service at Baie Comeau."

Courchesne's law also inexplicably removes academic deans from CEGEP and university boards. Boucher said he was told it was because Quebec City wants a single person at the head of each institution.

But should this law be passed, it would mean that the top college or university administrator responsible for academic life would be absent from the boards of directors. This should be unthinkable. The whole point of higher-

education is academics. The person whose job it is to manage academic programs and student success of course should be present at the highest decision-making body.

Courchesne also wants the government to appoint eight of the 11 external appointees to college boards. The federation argues it should be the other way around: CEGEPS should appoint eight outside members and the government only three. Colleges have a better sense of the communities they serve, Boucher pointed out, and they know who they need on their boards to represent the community.

The real purpose of Courchesne's legislation is ensure that her government is never again embarrassed as it was by the UQAM scandal. But Quebec's auditor-general warned the Charest government in time to head off the scandal that the university was "on the edge of bankruptcy."

Quebec didn't pay attention and now it wants all the schools to pay for the sins of one. This is not fair. This law needs to go back to the drawing board, or better yet, be ditched altogether.

## LE SOLEIL : Les cégeps rejettent la bureaucratie imposée par Québec – Vendredi 28 août 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil (Québec) Un remède de cheval pour un mal imaginaire. Voilà ce que représente pour la Fédération des cégeps le projet de loi 44 sur la gouvernance des collèges. En plus d'empêtrer les établissements dans une bureaucratie inutile, sa mise en oeuvre coûterait 15 millions \$. Un «non-sens», selon son président, Gaëtan Boucher.

Les consultations sur les projets de loi 38 et 44, qui apportent d'importantes modifications à la

gouvernance des collèges et des universités, s'amorceront la semaine prochaine à l'Assemblée nationale. Décriés depuis longtemps dans le milieu universitaire, voilà maintenant que ces deux projets de loi suscitent une levée de boucliers dans les rangs des cégeps.

Le projet de loi 44 est un «copier-coller» du projet de loi sur la gouvernance des universités, remède concocté par le ministère de l'Éducation à la suite des scandales financiers de l'UQAM. Mais le réseau collégial, déjà ultra-réglementé,

n'a pas besoin de telles mesures, a affirmé M. Boucher en entrevue éditoriale au Soleil. Avec 11 lois, 13 règlements, 95 annexes budgétaires et 56 procédures, «on est presque obligé de demander la permission au ministère pour acheter une toilette», illustre-t-il. Et voilà que Québec veut en rajouter.





Le Soleil, Jocelyn Bernier

Le réseau collégial, déjà ultra-réglémenté, n'a pas besoin de telles mesures, a affirmé Gaëtan Boucher en entrevue éditoriale au Soleil. Avec

11 lois, 13 règlements, 95 annexes budgétaires et 56 procédures, «on est presque obligé de demander la permission au ministère pour acheter une toilette», illustre-t-il.

«C'est de la démesure», laisse-t-il tomber, rappelant que les cégeps n'ont pas le droit de faire de déficits. Le projet de loi déposé en juin prévoit davantage de mécanismes de reddition de compte. Chaque collège, par exemple, doit se doter d'un vérificateur interne et se conformer à une série d'obligations liées à l'élaboration du plan stratégique. La composition des conseils d'administration est modifiée pour faire place à une plus grande participation des membres externes, nommés par la ministre de l'Éducation.

La mise en oeuvre de ces mesures additionnelles est évaluée à 15 millions \$, une somme qui

correspond à l'embauche de 200 professionnels dans le réseau collégial, selon la Fédération. Puisque la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial suit déjà de près ce qui se passe dans les cégeps, ce projet de loi représente «un dédoublement coûteux et inefficace», dénonce M. Boucher, en plus d'introduire «une lourdeur administrative et bureaucratique» dont les collèges n'ont pas besoin.

La Fédération des cégeps n'est pas la seule à réclamer des changements importants à ce projet de loi. Dans les rangs des étudiants et des syndicats, le mécontentement gronde aussi. La Fédération étudiante collégiale a notamment fait savoir, en juin, que le texte comportait plusieurs lacunes auxquelles les étudiants s'opposent.

## LA TRIBUNE : Opinion : Universités: des propos erronés et méprisants, par Robert Tétrault, 1er vice-président du Syndicat des professeurs et professeurs, Université de Sherbrooke – Jeudi 27 août 2009

(Sherbrooke) En page éditoriale samedi dernier, Jean-Guy Dubuc ridiculise les représentants étudiants qui s'opposent au projet de loi 38 sur la gouvernance des universités. M. Dubuc laisse entendre que les étudiants occupent un nombre important de sièges des conseils d'administration des universités.

À l'Université de Sherbrooke, c'est à peine 10% et à l'en croire, c'est déjà trop. M. Dubuc affirme par ailleurs que les personnes compétentes pour administrer adéquatement l'université se trouvent à l'extérieur de l'institution, ce qui est méprisant.

M. Dubuc reprend sans nuance le discours de divers groupes d'intérêts qui veulent s'approprier l'université et l'asservir mais il oublie que l'université n'est pas une entreprise commerciale qui doit enrichir à court terme ses actionnaires. L'université se consacre à l'acquisition et au progrès des connaissances dans un cadre qui

permet la libre recherche scientifique et la libre circulation des idées. La mission de l'université s'inscrit dans le long terme. L'université québécoise est une institution publique au service de l'ensemble de la société. À ce titre, elle bénéficie du soutien de l'ensemble des contribuables.

Les universités doivent rendre des comptes et doivent administrer les fonds qui leur sont confiés avec rigueur et transparence. Personne ne le conteste. Ceci dit, la mission de l'université est complexe.

Gestion participative

Elle appelle un modèle de gestion participative et non hiérarchique où les porteurs de la mission ont un rôle décisif dans la gouverne de leur institution. L'autonomie et la collégialité sont des valeurs essentielles dans la gestion des universités. Quoiqu'en pense M. Dubuc, les questions académiques sont certainement affectées par les décisions du conseil d'administration, que ce soit

dans le choix des dirigeants ou dans l'attribution des ressources. Considérer que les questions académiques ne dépendent aucunement des choix budgétaires démontre une méconnaissance totale du milieu universitaire.

Comme le souligne M. Dubuc, les universités éprouvent de sérieuses difficultés en raison d'un problème récurrent de sous-financement. Le projet de loi sur la gouvernance n'y apporte aucune solution. Il fait plutôt diversion.

On s'inquiète du devenir des universités? On met en doute leur capacité à se gouverner et à s'adapter aux besoins de la société? Fort bien.

Qu'on en discute, sérieusement et ouvertement, sans réduire le débat à un simple calcul de sièges aux conseils d'administration.

En ce sens, le SPPUS demande que se tiennent des États généraux de l'université pour un débat inclusif, ouvert et démocratique.

## HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ

## CYBERPRESSE : Universités: les frais de scolarité moins élevés au Québec - Mis à jour le 20 octobre 2009 à 13h24

La Presse Canadienne, Ottawa  
Les étudiants canadiens inscrits à temps plein dans un programme de premier cycle en 2009-2010 ont fait face à la même augmentation des frais de scolarité que l'année universitaire précédente, soit 3,6 pour cent, selon les données publiées mardi par Statistique Canada.

Ces étudiants ont payé en moyenne 4917 \$ en frais de scolarité en 2009-2010, comparativement à 4747 \$ en 2008-2009. Toutes les provinces ont connu une augmentation des frais de scolarité cet automne, à l'exception de trois. Les frais sont demeurés inchangés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, alors qu'ils ont diminué en Nouvelle-Écosse, de 3,1 pour cent.

En Ontario, l'augmentation a été de 5,0 pour cent. Les étudiants de premier cycle de l'Ontario ont payé les frais les plus élevés au Canada, soit 5951 \$.

Le Québec est demeuré la province ayant les frais de scolarité les moins élevés pour les étudiants du premier cycle, ayant enregistré une

moyenne de 2272 \$. L'augmentation d'une année à l'autre au Québec a été de 4,2 pour cent.

Comme cela a été le cas en 2008-2009, les étudiants inscrits au premier cycle en dentisterie ont payé les frais de scolarité les plus élevés, soit une moyenne de 13 988 \$ à l'échelle du pays, ce qui représente près de trois fois la moyenne de l'ensemble des autres disciplines du premier cycle. Ils ont été suivis des étudiants inscrits en médecine, qui ont payé en moyenne 10 216 \$.

Pour ce qui est des programmes de deuxième et de troisième cycle, les hausses de frais de scolarité ont été supérieures à celles des étudiants de premier cycle. En moyenne, pour l'ensemble du pays, ils ont payé 6008 \$ pour l'année scolaire en cours, soit 4,7 pour cent de plus qu'en 2008-2009.

Au Québec, la hausse a été de 4,4 pour cent pour une moyenne de 2316 \$. En Ontario, la hausse a été de 4,7 pour cent, comme la moyenne nationale, pour des frais moyens de

8642 \$. Au Nouveau-Brunswick, les frais des deuxième et troisième cycles sont restés inchangés à 5070 \$.

Aux deuxième et troisième cycles, les programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) pour cadre (30 653 \$) et de MBA régulier (20 564 \$) ont été les plus coûteux. Cependant, parmi tous les programmes de deuxième et de troisième cycles, les programmes de MBA pour cadres sont ceux qui ont enregistré la plus faible augmentation de 2008-2009 à 2009-2010, soit 2,5 pour cent.

Par ailleurs, l'augmentation moyenne des frais de scolarité pour les étudiants étrangers de premier cycle a été de 7,1 pour cent à l'échelle nationale, ces derniers ayant dû acquitter des frais moyens de 15 674 \$.

Les étudiants étrangers des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein ayant subi les plus fortes augmentations sont ceux de l'Île-du-Prince-Édouard (+9,0 pour cent), suivis de ceux du Québec (+8,2 pour cent).

## LE DEVOIR : En bref - Hausse des droits de scolarité - Édition du mercredi 21 octobre 2009

Devoir Le

Les étudiants paient en moyenne 3,6 % de plus pour fréquenter l'université au premier cycle cette année, selon les données publiées hier par Statistique Canada.

Au Québec, les universitaires ont reçu une facture de 92 \$ de plus en moyenne, pour les droits de scolarité seulement. Une augmentation de 4,2 %. Les frais afférents, eux, connaissent une hausse de 6,8 % à l'échelle du Canada. Le

Québec demeure la province qui impose les droits de scolarité les moins élevés pour les étudiants du premier cycle, avec une moyenne de 2272 \$. Les Canadiens ont payé en moyenne 4917 \$ en droits de scolarité en 2009-10. Les

## LE QUOTIDIEN (STATISTIQUES CANADA) : Frais de scolarité universitaires 2009-2010 – Mardi 20 octobre 2009

Les étudiants canadiens inscrits à temps plein dans un programme de premier cycle en 2009-2010 ont fait face à la même augmentation des frais de scolarité (+3,6 %) que l'année universitaire précédente.

Les étudiants de premier cycle ont payé en moyenne 4 917 \$ en frais de scolarité en 2009-2010, comparativement à 4 747 \$ en 2008-2009.

À titre de comparaison, l'inflation, telle que mesurée par l'Indice des prix à la consommation (IPC), a connu une baisse 0,8 % entre août 2008 et août 2009. L'IPC a augmenté de 3,5 % au cours de la même période de 12 mois l'année précédente.

Toutes les provinces ont connu une augmentation des frais de scolarité cet automne, à l'exception de trois. Les frais sont demeurés inchangés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, alors qu'ils ont diminué en Nouvelle-Écosse (-3,1 %) pour une deuxième année consécutive.

Deux provinces ont mis fin à leur gel des frais de scolarité par des hausses, soit le Manitoba (+4,3 %) et la Saskatchewan (+3,4 %). Ailleurs, les frais ont connu une hausse, variant entre 2,0 % en Colombie-Britannique et 5,0 % en Ontario. L'augmentation affichée en Ontario correspond au plafond imposé par le gouvernement de cette province.

En moyenne, les étudiants de premier cycle de l'Ontario ont également payé les frais les plus élevés au Canada, soit 5 951 \$. Les étudiants de la Nouvelle-Écosse ont suivi, ayant déboursé en moyenne 5 696 \$ en frais de scolarité.

Le Québec est demeuré la province ayant les frais de scolarité les moins élevés pour les étudiants du premier cycle, ayant enregistré une moyenne de 2 272 \$. Terre-Neuve-et-Labrador a suivi, ayant affiché des frais de 2 619 \$.

**Les frais de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles augmentent plus rapidement que ceux des étudiants du premier cycle**

À l'échelle nationale, les étudiants inscrits dans un programme de deuxième ou de troisième cycle ont subi des hausses de frais de scolarité supérieures à celles des étudiants de premier cycle.

### Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent communiqué ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à plein temps dans les universités et collèges du Canada qui confèrent des grades. Cette enquête a été menée entre mai et juillet 2009 et a porté sur l'année universitaire 2009-2010.

Les moyennes provinciales sont calculées en pondérant les frais de scolarité par le nombre d'étudiants inscrits. Lorsque le nombre d'étudiants inscrits dans un programme donné n'est pas connu, ce programme est exclu du calcul de la moyenne. Les mêmes nombres d'étudiants sont utilisés pour la pondération des deux années 2008-2009 et 2009-2010 permettant ainsi de ne considérer que les changements observés dans les frais de scolarité.

Pour le Québec, depuis 10 ans, et la Nouvelle-Écosse, depuis 2007-2008, les calculs des moyennes pondérées tiennent compte de la différence entre les frais de

scolarité exigés pour les étudiants de la province et ceux exigés pour les étudiants de l'extérieur de la province.

Il faut noter que les frais de scolarité sont en général assujettis aux politiques provinciales réglementant leurs augmentations.

Toute comparaison dans le temps à long terme doit être effectuée avec précaution étant donné que la répartition du nombre d'inscriptions dans les différents programmes d'études peut varier d'une période à l'autre.

Les données du présent communiqué ne tiennent pas compte ni de l'aide financière ni des crédits d'impôts accordés aux étudiants. Les frais de scolarité et les frais supplémentaires obligatoires présentés ici ne représentent qu'une partie des dépenses totales qu'exige une formation universitaire.

En moyenne, ils ont payé 4,7 % de plus qu'en 2008-2009. Par comparaison, l'augmentation enregistrée chez les étudiants de premier cycle a été de 3,6 %. Les étudiants des deuxième et troisième cycles ont payé une moyenne de 6 008 \$ en frais de scolarité pour l'année universitaire en cours.

Les frais des étudiants des deuxième et troisième cycles ont augmenté dans huit provinces. Ces hausses ont varié entre 3,4 % en Saskatchewan et 5,9 % en Colombie-Britannique. En revanche, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, les frais exigés des étudiants des deuxième et troisième cycles sont demeurés les mêmes que ceux exigés en 2008-2009.

**Les étudiants canadiens des programmes de premier cycle en dentisterie paient les frais moyens de scolarité les plus élevés au Canada**

Comme cela a été le cas en 2008-2009, les étudiants inscrits au premier cycle en dentisterie ont payé les frais de scolarité les plus élevés, soit une moyenne de 13 988 \$, ce qui représente près de trois fois la moyenne de l'ensemble des autres disciplines du premier cycle. Ils ont été suivis des étudiants inscrits en médecine (10 216 \$).

Les étudiants du premier cycle inscrits en médecine vétérinaire ont subi la plus forte augmentation (+15,6 %) et ont dû payer 5 110 \$ pour l'année universitaire en cours. Les étudiants du programme d'architecture et de services connexes ont suivi, ayant connu une hausse de 6,5 %. Les hausses observées dans les autres disciplines ont varié entre 1,9 % en commerce, en gestion et en administration publique et 5,9 % en droit.

Aux deuxième et troisième cycles, les programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) pour cadre (30 653 \$) et de MBA régulier (20 564 \$) ont été les plus coûteux. Cependant, parmi tous les programmes de deuxième et de troisième cycles, les programmes de MBA pour cadres sont ceux qui ont enregistré la plus faible augmentation de 2008-2009 à 2009-2010, soit 2,5 %.

Les augmentations les plus élevées se sont produites en agriculture, en ressources naturelles et en conservation (+15,7 %) ainsi qu'en médecine vétérinaire (+10,9 %).

**Les étudiants étrangers paient davantage**

À l'échelle nationale, l'augmentation moyenne des frais de scolarité pour les étudiants étran-

gers de premier cycle a été de 7,1 %, ces derniers ayant dû acquitter des frais moyens de 15 674 \$.

Les frais de scolarité des étudiants étrangers du premier cycle ont augmenté pour l'ensemble des programmes, à l'exception de ceux de Terre-Neuve-et-Labrador. Les augmentations de frais pour les 9 autres provinces ont varié entre 0,4 % en Nouvelle-Écosse et 18,9 % en Alberta. Dans l'ensemble, 4 des 10 provinces visées par l'enquête ont connu des hausses de plus de 12 % par rapport à 2008-2009.

En ce qui concerne les étudiants étrangers inscrits à temps plein dans un programme de deuxième ou de troisième cycles, ils ont fait face à une augmentation moyenne de 5,1 % en 2009-2010 comparativement à l'année précédente.

Alors que les frais se sont accrues dans la plupart des provinces, une faible baisse (-1,0 %) a été enregistrée pour les étudiants étrangers du Manitoba. Les frais sont demeurés stables pour les étudiants étrangers de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick.

Les étudiants étrangers des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein ayant subi les plus fortes augmentations sont ceux de l'Île-du-Prince-Édouard (+9,0 %), suivis de ceux du Québec (+8,2 %).

**Les frais supplémentaires obligatoires sont à la hausse**

Le groupe de services compris dans les frais supplémentaires obligatoires varie d'un établissement à l'autre et peut changer au fil du temps. Il comprend généralement les frais pour les activités sportives, les services de santé offerts aux étudiants, les associations étudiantes ainsi que les autres frais s'appliquant aux étudiants canadiens inscrits à temps plein.

À l'échelle nationale, les frais supplémentaires obligatoires ont augmenté de 6,8 % par rapport à l'année précédente. En moyenne, les étudiants canadiens inscrits au premier cycle ont payé 749 \$ de frais supplémentaires obligatoires en 2009-2010, en hausse comparativement à 701 \$ un an plus tôt.

En 2009-2010, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants inscrits au premier cycle ont varié entre 474 \$ au Nouveau-Brunswick et 935 \$ en Alberta. Pour les étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles, les frais obligatoires ont varié respectivement entre 536 \$ et 987 \$ pour ces mêmes provinces.

L'Alberta, qui a enregistré une hausse de 222 \$ (+31,1 %), a affiché l'augmentation la plus marquée des frais supplémentaires obligatoires pour les étudiants inscrits au premier cycle, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré la plus forte hausse pour les étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles (+8,9 %).

Les frais supplémentaires obligatoires ne sont généralement pas touchés par les politiques de réglementation des frais. De plus, ces frais sont normalement établis, en partie, par les ministères provinciaux, les établissements et les organisations étudiantes.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3123.

Pour obtenir plus de renseignements, pour commander des données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 ([educationstats@statcan.gc.ca](mailto:educationstats@statcan.gc.ca)), Division du

**Tableau 1 Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par province**

Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par province			
	2008-2009	2009-2010	2008-2009 à 2009-2010
	dollars courants		variation en %
<b>Canada</b>	<b>4 747</b>	<b>4 917</b>	<b>3,6</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	2 619	2 619	0,0
Île-du-Prince-Édouard	4 530	4 710	4,0
Nouvelle-Écosse	5 877	5 696	-3,1
Nouveau-Brunswick	5 479	5 479	0,0
Québec	2 180	2 272	4,2
Ontario	5 667	5 951	5,0
Manitoba	3 238	3 377	4,3
Saskatchewan	5 064	5 238	3,4
Alberta	5 308	5 520	4,0
Colombie-Britannique	4 746	4 840	2,0

**Tableau 2 Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein, par province**

Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein, par province			
	2008-2009	2009-2010	2008-2009 à 2009-2010
	dollars courants		variation en %
<b>Canada</b>	<b>5 737</b>	<b>6 008</b>	<b>4,7</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	2 443	2 443	0,0
Île-du-Prince-Édouard	2 665	2 786	4,5
Nouvelle-Écosse	7 734	8 068	4,3
Nouveau-Brunswick	5 070	5 070	0,0
Québec	2 219	2 316	4,4
Ontario	8 256	8 642	4,7
Manitoba	3 805	3 976	4,5
Saskatchewan	2 762	2 855	3,4
Alberta	4 948	5 150	4,1
Colombie-Britannique	7 241	7 668	5,9

**Tableau 3 Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par discipline**

Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par discipline			
	2008-2009	2009-2010	2008-2009 à 2009-2010
	dollars courants		variation en %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	4 366	4 516	3,4
Architecture et services connexes	4 503	4 794	6,5
Sciences humaines	4 364	4 501	3,1
Commerce, gestion et administration publique	4 978	5 073	1,9
Éducation	3 652	3 783	3,6
Génie	5 319	5 583	5,0
Droit	8 030	8 502	5,9

Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par discipline			
	2008-2009	2009-2010	2008-2009 à 2009-2010
	dollars courants		variation en %
Médecine	9 821	10 216	4,0
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	4 377	4 539	3,7
Sciences physiques et de la vie, et technologies	4 679	4 847	3,6
Mathématiques, information et sciences de l'information	4 987	5 220	4,7
Sciences sociales et de comportements	4 251	4 399	3,5
Santé autre, parc, récréation et conditionnement physique	4 539	4 692	3,4
Dentisterie	13 290	13 988	5,3
Sciences infirmières	4 422	4 558	3,1
Pharmacie	8 366	8 792	5,1
Médecine vétérinaire	4 422	5 110	15,6

**Tableau 4 Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein, par discipline**

Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein, par discipline			
	2008-2009	2009-2010	2008-2009 à 2009-2010
	dollars courants		variation en %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	3 921	4 535	15,7
Architecture et services connexes	4 293	4 440	3,4
Sciences humaines	3 767	3 909	3,8
Commerce, gestion et administration publique	5 760	5 996	4,1
Programme régulier de maîtrise en administration des affaires	19 376	20 564	6,1
Programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres	29 893	30 653	2,5
Éducation	4 697	4 979	6,0
Génie	4 593	4 786	4,2
Droit	3 773	3 902	3,4
Médecine	..	..	..
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	4 255	4 404	3,5
Sciences physiques et de la vie, et technologies	4 437	4 635	4,5
Mathématiques, information et sciences de l'information	4 277	4 424	3,4
Sciences sociales et de comportements	3 990	4 146	3,9
Santé autre, parc, récréation et conditionnement physique	5 092	5 456	7,1
Dentisterie	3 171	3 289	3,7
Sciences infirmières	4 892	5 089	4,0
Pharmacie	6 195	6 384	3,1
Médecine vétérinaire	3 338	3 703	10,9

## 24 HEURES : Frais de scolarité : Les étudiants reçoivent un «coup de poignard» - Mardi 06 octobre 2009

<p>Ginette Claude/Agence QMI L'adoption par le conseil général du Parti libéral du Québec d'une résolution visant l'imposition de frais de scolarité au collégial fait grincer des dents les associations étudiantes de la Montérégie qui craignent qu'une telle mesure vienne réduire l'accessibilité aux études postsecondaires.</p>	<p>«La création des cégeps avait notamment pour but d'assurer l'accessibilité financière aux études supérieures, et c'est pourquoi, depuis plus de 40 ans, les cégeps sont gratuits, avise Léo Bureau Blouin, porte-parole du Regroupement des étudiants du cégep de Saint-Hyacinthe. Marie-Ève Bujold, de l'Association générale des étudiants du collège Édouard-Montpetit (AGE-CEM), est sous le choc. «Les prêts et bourses ne</p>	<p>prennent toujours pas compte des réels besoins actuels des étudiants, et on parle d'imposer des frais de scolarité au cégep. C'est complètement irresponsable de la part du gouvernement!» Les quatre associations de la Montérégie estiment donc que la décision des libéraux est «un véritable coup de poignard pour leurs membres et que le premier ministre Jean Charest ferait mieux de s'expliquer au plus vite».</p>
--	--	--

## THE GAZETTE : Proposal to charge CEGEP tuition riles students: LIBERAL MINISTER FLOATS IDEA: Fees shouldn't be introduced as 'quick fix for deficit,' critics say - Tuesday, September 29, 2009

<p>PEGGY CURRAN GAZETTE UNIVERSITIES REPORTER The ruling Liberal Party's proposals to impose even minimal tuition fees at Quebec's CEGEPs are "unacceptable," "scandalous" and counter-productive, student groups warn. Introducing "modest" tuition fees at public colleges was one of several ideas floated in a pre-budget package by Finance Minister Raymond Bachand at the party's meeting Saturday in Drummondville. Xavier Lefebvre Boucher, president of the Fédération étudiante collégiale du Québec, called on Education Minister Michelle Courchesne and Premier Jean Charest to clarify the government's position, in light of recent claims the province needs to fill 210,000 skilled jobs by 2012. "If the Liberal Party thinks it can revive the economy without young people, it is cutting off its nose to spite its face," Boucher said. "Students won't accept this."</p>	<p>Jean Grégoire, president of the Fédération étudiante universitaire du Québec, said the proposal would reduce access to higher education for Quebecers from lower-income households and increase students' risk of going into debt. "A post-secondary diploma is not a hunting permit," Grégoire said. "It demonstrates Quebec's capacity to perform in a world where the knowledge economy is increasingly important." Christopher Monette, executive secretary of the Dawson Student Union, said students at the Montreal college "don't want the government to introduce tuition fees as a quick fix for the deficit." The Fédération étudiante universitaire, which represents more than 125,000 university students in 16 member associations, also expressed concern the government may be eyeing hikes in university tuitions.</p>	<p>The student group says it already sees chinks in the once-impregnable wall of accessibility and low tuition, with universities charging differential fees for specializations and such professional programs as medicine, engineering and music. Two weeks ago, McGill University announced plans to raise fees for its master's of business administration degree program to \$29,500 next fall from \$3,259, with the new rate applying to all students. "The clear consequence of this Liberal measure would be to reduce access to education," said Christian Pépin, spokesman for the Association pour une solidarité syndicale étudiante, whose 40,000 members belong to student groups at CEGEPs and universities. Pépin's group called the idea "scandalous" and "unacceptable," and argued it's the latest example of the government's move to a user-pay system.</p>
---	---	---

## THE GAZETTE: Opinion : Liberals float trial balloons on increasing fees: It would be simpler to raise income taxes, but Liberals won't do that, by Don MacPherson - Tuesday, September 29, 2009

<p>New fees for public services equivalent to a proportion of the cost of providing them. "Contributions" to a new "fund"- "tax" is such an ugly word - dedicated to long-term financing of health care. New tolls on autoroutes between cities, and on roads on Montreal Island, in Laval and on Montreal's South and North Shores. New "modest" tuition fees for the CEGEPs. Increases in the taxes on alcoholic beverages, and a new tax on chips, candy, soft drinks and energy drinks such as Red Bull. And increases in monthly residential electricity bills that "for most Quebecers" would be limited to "a few extra dollars." These are the trial balloons for ways for the government to take more money out of your pocket that the Charest government has launched in recent days. They're floating in your direction. Some of them might get shot down, to your relief. Any that get through the flak will land on you over the next four years, starting with the annual provincial budget due next March. And while Premier Jean Charest says that "everyone will have to put his shoulder to the wheel" to restore the appearance of a balanced budget, you might have to push harder than some other people.</p>	<p>While there might be tolls on roads in metropolitan Montreal, the Liberal general council rejected a proposal for similar tolls in Quebec City, Sherbrooke, Gatineau and Trois Rivières. And the resolution adopted by the council that contains the proposed revenue increases says there should be a "mechanism" to soften the impact of service fees on the most disadvantaged people. So better-off people would have to pay more. It would be simpler, more transparent, more efficient and less costly for the government to increase the personal income tax, which is already set up to tax higher earners at higher rates. But that would require the Liberals to admit that they had made a mistake by making income-tax cuts that the province couldn't afford. So the Liberals hope that voters will accept service fees more readily than income-tax increases, and won't count them as an addition to our tax burdens. Liberals argue that if Quebecers paid the Canadian average in fees, they'd pay an extra \$5 billion a year, ignoring the fact that we are already paying among the highest taxes in North America. And Economic Development Minister Clément Gignac, for one, argues that low service fees benefit the "rich" who could afford to pay more -</p>	<p>and who, he claims, waste more electricity than poor people because they're less conscientious about turning off the lights. Getting you used to the idea of paying more for the same services, and maybe even less of the latter, is why the Liberal leadership had the party spend four consecutive days last week and over the weekend talking about it. It looks like a tough sell. Outside the Liberal council meeting in Drummondville on the weekend, there was another protest by motorcyclists against increases in registration fees that have already been announced. At future Liberal meetings, the motorcyclists might have plenty of company. And another thing: Bernard Landry recalls that he often told avowed federalist-hater Pierre Falardeau, who died Friday: "Pierre, I think just about the same thing as you about just about everything, but I don't say it the same way." So, then, what words would the former Parti Québécois premier choose to insult French-speaking Quebecers who vote No to sovereignty, as Falardeau did in his Elvis Gratton films? Or to celebrate the death of former Liberal leader Claude Ryan, or to declare that the victims of the Sept. 11, 2001, terrorist attacks, who included children in day-care centres in the World Trade Centre, deserved to die?</p>
---	--	---

## LE DEVOIR : 1<sup>ère</sup> page : Tarifs: Charest modère ses troupes - Édition du lundi 28 septembre 2009

Robert Dutrisac



Drummondville -- Réunis en conseil général en fin de semaine, les militants libéraux ont laissé libre cours à leur engouement pour l'imposition de tarifs -- péage sur les autoroutes, hausse substantielle des tarifs d'électricité, nouveaux droits de scolarité pour le cégep --, mais le premier ministre Jean Charest ne partage pas leur fixation.



Photo: Jacques Nadeau

«On ne peut pas aborder la question des finances publiques en parlant juste des tarifs. Ce n'est pas vrai», a déclaré Jean Charest dans une conférence de presse tenue au terme du conseil général du Parti libéral du Québec. «Il y a l'autre colonne, il y a les dépenses du gouvernement.» Dans son discours de clôture, Jean Charest a mis l'accent sur l'importance pour l'État de contrôler ses dépenses et sur le rôle du développement économique pour sortir le Québec de sa situation déficitaire. «Nous devons tous mettre l'épaulé à la roue. Le gouvernement devra, quant à lui, se serrer la ceinture. Nous allons resserrer nos dépenses. Nous allons le faire en protégeant les services publics», a-t-il livré devant quelque 500 militants.

«Ça veut dire que lorsque nous cherchons des moyens de résorber ce déficit, il faut éviter les approches idéologiques», a-t-il souligné.

Sans écarter le fait que des hausses de tarifs puissent contribuer à équilibrer le budget de l'État, Jean Charest a refusé de prendre position sur l'une ou l'autre des propositions contenues dans la résolution-cadre adoptée, hier, par les militants. Tout au plus a-t-il signalé à l'égard de l'imposition de nouveaux droits de scolarité au cégep -- une proposition adoptée samedi à l'issue d'un vote serré -- que «nous préserverons le principe d'accessibilité qui est, pour nous, très important».

Les propositions du conseil général alimenteront le débat sur les finances publiques, notamment les consultations prébudgétaires que tiendra à la

fin de l'année le ministre des Finances, Raymond Bachand, a mentionné M. Charest.

Tandis que les négociations dans le secteur public doivent s'amorcer prochainement, le premier ministre a évité d'évoquer les sacrifices auxquels les employés de l'État devraient consentir afin d'apporter leur contribution au redressement des finances publiques. Il a préféré parler de l'«esprit de partenariat» qui anime le gouvernement à l'égard de la fonction publique. «On n'est pas opposés l'un à l'autre. On fait face à la même réalité.»

Il faut d'ailleurs cesser de voir les services publics comme une simple dépense. «Il faut savoir tirer de nos politiques sociales des avantages économiques», a fait valoir Jean Charest. Il a cité l'exemple du système de santé au Québec, un avantage par rapport aux États-Unis, mais aussi celui des politiques familiales qui permettent aux femmes de participer au marché du travail davantage qu'ailleurs.

Hier, les militants libéraux ont adopté une proposition pour instaurer des péages sur les autoroutes interurbaines et sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal pour entrer et sortir de l'île de Montréal. Les libéraux ont cependant rejeté l'idée d'implanter pareil péage à Québec, Sherbrooke, Gatineau et Trois-Rivières.

Font aussi partie de la résolution-cadre telle qu'elle a été adoptée hier l'introduction d'une redevance sur l'eau et de droits miniers minimaux. Soucieux de la santé de leurs compatriotes, les militants libéraux recommandent de hausser les taxes sur l'alcool et d'en imposer une nouvelle sur les boissons gazeuses ou énergisantes, les croustilles et les friandises.

Par «équité générationnelle», les libéraux se sont prononcés en faveur de la création d'une caisse santé pour pallier les coûts futurs du système de santé. Dans une brève allocution, le président de la Commission-Jeunesse, Julien Gagnon, a insisté sur le respect de cette autre «valeur libérale». Il a réclamé une réforme des finances publiques. «Ce qu'on demande finalement, ce n'est pas seulement l'équilibre budgétaire, mais c'est un surplus budgétaire» pour faire face aux défis à venir. Revenant d'une mission auprès des jeunes socialistes en France, Julien Gagnon s'est dit «impressionné de constater les ressemblances entre les conclusions des jeunes socialistes, d'une part, et les conclusions des jeunes libéraux».

#### Hausse des tarifs d'électricité

Samedi, les militants libéraux ont donné leur aval à une hausse substantielle des tarifs d'électricité. Ils ont recommandé au gouvernement Charest «d'ajuster progressivement les tarifs d'électricité afin qu'ils reflètent les coûts marginaux de production».

Exiger que les tarifs d'Hydro-Québec traduisent les coûts des nouvelles centrales, comme le projet de La Romaine qui a reçu le feu vert de Québec, ou encore l'énergie éolienne, signifierait de multiplier par deux la note d'électricité assumée par les ménages québécois, selon un expert consulté par Le Devoir.

Dans leurs délibérations, ils ont fait valoir que les Québécois seraient ainsi encouragés à diminuer leur consommation d'électricité grâce à des mesures d'économie d'énergie. Leur proposition prévoit le développement d'un grand projet d'efficacité énergétique qui ferait appel à des compteurs électroniques. Les tarifs varieraient «selon le moment de la journée et l'intensité de la demande», précise la proposition.

Même les plus démunis économeraient. Les militants ont rejeté une proposition qui aurait haussé le seuil de consommation d'électricité à bas tarif, ce qui aurait limité les hausses imposées aux ménages à revenu modeste qui sont locataires.

À Montréal, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, a accusé le chef libéral de renier, en laissant planer des hausses généralisées des tarifs dans les services publics, ce qu'il avait répété en campagne électorale.

#### Manque de courage

Pauline Marois clame qu'encore une fois, Jean Charest «a dit une chose et a fait son contraire». Elle a soutenu que Jean Charest a «rebatu les oreilles» de tous les électeurs sur le fait que son gouvernement n'augmenterait pas les taxes et tarifs.

De plus, la leader péquiste estime que le premier ministre manque de courage, en demandant aux militants libéraux d'«aller au front» et de proposer eux-mêmes les mesures qui devraient être adoptées par le gouvernement pour réduire le déficit. Pauline Marois se demande pourquoi le premier ministre n'a pas révélé sa stratégie pour atteindre l'équilibre budgétaire durant l'étude du projet de loi 40 sur les finances publiques et le déficit. Selon elle, en agissant de la sorte, il a fait preuve de mépris envers les membres de l'Assemblée nationale.

## LA PRESSE : Conseil général du Parti libéral du Québec : Charest refroidit ses militants : Québec doit « se serrer la ceinture » avant de hausser les tarifs, dit le premier ministre – Lundi 28 septembre 2009

Denis Lessard, La Presse

(Drummondville) Le premier ministre Charest a administré dimanche une douche froide à ses militants qui proposaient une longue liste de tarifications nouvelles pour équilibrer les finances de l'État.

Majorer les tarifs n'est pas une panacée aux problèmes du gouvernement. Dans les prochaines années, l'État devra surtout «se serrer la ceinture», a insisté hier M. Charest.

«Le gouvernement n'a jamais affirmé qu'il allait adopter ce que les membres proposaient», a résumé M. Charest en point de presse, à l'issue du conseil général de son parti. «Je suis chef du PLQ, mais je suis le premier ministre de tous les Québécois» a-t-il expliqué, se défendant bien d'ainsi «désavouer» ses militants, qui ont, en fin de semaine, «contribué au débat».

Les résolutions adoptées par le PLQ doivent «être examinées dans un contexte plus large»,

qui déborde les seules augmentations de tarifs. Il faut le «tableau d'ensemble» qu'est susceptible d'apporter au gouvernement la «consultation prébudgétaire élargie» qui est en préparation.

Pendant deux jours, les 400 délégués avaient pourtant studieusement discuté, amendé et adopté une série de propositions ouvrant la voie à de nouveaux tarifs, ce qui suppose des décisions impopulaires de la part du gouvernement. Le PLQ est désormais en faveur de la généralisation des péages sur toutes les routes de la province, de la hausse des tarifs de l'électricité domestique et même de l'imposition de droits de scolarité au collégial.

Dans son allocution de clôture, M. Charest n'a pas même évoqué les propositions de son parti sur les tarifs. Il a souligné que, dans l'évaluation des moyens de réduire le déficit, il faut se garder «d'avoir une approche idéologique».

Pour réduire le déficit - on prévoit un total de 11,6 milliards en quatre ans -, le gouvernement compte «se serrer la ceinture», a promis M. Charest, qui dit «garder les yeux sur la colonne des dépenses». «Nous allons resserrer nos dépenses en protégeant les services. Les nouvelles initiatives gouvernementales seront forcément limitées» a-t-il lancé devant les militants.

Comme prévu, les dépenses de programmes augmenteront de 4,5% cette année par rapport à l'année dernière, une décision qui visait à atténuer l'impact du ralentissement économique. L'an prochain, ramener à 3,2% la croissance des dépenses est un défi colossal, a insisté M. Charest. Au surplus, la veille, l'économiste Luc Godbout était venu dire aux militants libéraux qu'il vaudrait bien mieux viser 2,8%.

M. Charest s'est engagé à ne pas hausser les impôts. «Dans un monde idéal», l'impôt reste le

moyen le plus progressif d'augmenter les revenus de l'État, «mais on est dans le Canada, à côté des États-Unis», de souligner M. Charest. Une hausse inconsidérée des impôts risque de susciter des départs.

#### Des échanges vigoureux

Les débats du conseil général ont donné le feu vert au gouvernement pour faire adopter une «loi-cadre sur la tarification», qui permettra d'arrimer les tarifs à un pourcentage du coût réel des services. Dans le même esprit, le conseil national a approuvé rapidement le principe «d'ajuster progressivement des tarifs d'électricité afin qu'ils reflètent les coûts de production».

Si bien des propositions ont passé comme une lettre à la poste, les délégués ont mis du temps à approuver une résolution controversée proposant la mise en place d'un «système de péages sur les infrastructures autoroutières interurbaines». Pour plusieurs, cette mesure risque de mettre un frein au développement régional.

«Cette nouvelle taxe pour les entreprises en région est contraire à nos engagements», a lancé Alain Maheux, de Beauce-Nord. Dans bien des régions, il n'y a pas d'autre solution que l'automobile; les transports en commun sont insuffisants, souvent même inexistant, a fait valoir un délégué de Vaudreuil-Soulanges.

Mais pour les jeunes du PLQ, cosignataires de la résolution, le principe de l'utilisateur-payeur va dans le sens de l'équité. «J'utilise les transports en commun et je subventionne par mes impôts des routes qui ne me servent pas», a expliqué Julien Gagnon, le président de l'aile jeunesse du PLQ.

#### Redevance sur l'eau

Les délégués ont aussi demandé au gouvernement d'instaurer «le plus rapidement possible» une redevance sur l'eau embouteillée, une idée qu'approuve la ministre de l'Environnement, Line Beauchamp.

On veut aussi que Québec établisse un seuil pour les droits miniers que devront lui verser les

exploitations dont les profits dépassent 500 000\$.

On a également voté pour que le gouvernement Charest hausse ses droits sur les boissons alcoolisées et adopte une nouvelle taxe d'accise sur les aliments qui nuisent à la santé, comme les croustilles, les confiseries et les boissons gazeuses.

Samedi, le conseil général avait adopté, de justesse, une proposition qui prévoit la mise en place de droits de scolarité «modestes» au collégial. Une proposition de laquelle Jean Charest a clairement pris ses distances.

Sans dire qu'il s'oppose à ces droits, il a souligné que le gouvernement «ne voudrait rien faire qui réduise l'accessibilité des études postsecondaires». La résolution a été adoptée par une dizaine de voix seulement, ce qui montre, selon lui, «qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse à cette question».

## LA PRESSE : Levée de boucliers contre les droits de scolarité au collégial – Lundi 28 septembre 2009

ARIANE LACOURSÈRE

Les associations étudiantes de tout le Québec ont tour à tour dénoncé, hier, l'intention du Parti libéral du Québec (PLQ) d'imposer des droits de scolarité aux élèves des cégeps. Selon plusieurs, mettre ainsi fin à la gratuité freinerait dangereusement l'accessibilité des études alors que le Québec a justement de plus en plus besoin de main-d'œuvre spécialisée.

Réunis en conseil général ce week-end à Drummondville, quelques centaines de militants libéraux ont voté en faveur d'une résolution visant l'imposition de droits de scolarité au collégial.

« C'est une aberration. Le PLQ ne comprend pas ce qui se passe dans sa société. On a besoin de plus de techniciens spécialisés et de plus de monde dans les universités. Il fait comme si

l'éducation postsecondaire était un luxe. Mais ça fait au contraire partie de la réponse aux besoins de main-d'œuvre spécialisée du Québec », dit la vice-présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), Micheline Thibodeau.

L'a Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) juge que la décision du PLQ est « inacceptable ». « Ce serait un recul économique et social historique. Présentement, 70 % des étudiants des cégeps travaillent en moyenne 17,5 heures par semaine. Ça leur demande parfois d'allonger leurs études d'un trimestre ou deux. Leur parcours scolaire serait encore plus long si des droits de scolarité leur étaient imposés », commente le président de la FECQ, Xavier Lefebvre-Boucher.

Le porte-parole de la Centra le des syndicats du Québec (CSQ), Mario Beauchemin, a fait remarquer que « toutes les études à quelques exceptions près montrent que les droits de scolarité sont des freins à l'accès » aux études postsecondaires. « Le Québec aura bientôt besoin de combler des milliers d'emplois, dont plusieurs techniques. Pourquoi changer les règles du jeu ? » demande M. Beauchemin.

À l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), on prône la gratuité scolaire jusqu'à l'université. « Les libéraux justifient leur décision en disant qu'il y a une crise économique. Oui, il y a une crise, mais ce n'est pas à la classe moyenne de payer la note. On va nuire à l'accès aux études », croit la secrétaire aux communications de l'ASSE, Anne-Marie Provost.

## LE DEVOIR - LE SOLEIL : Tollé dans le milieu de l'éducation – Lundi 28 septembre 2009

La Presse Canadienne

MONTREAL — Les acteurs du milieu de l'éducation ont dénoncé, hier, la décision des militants au congrès du Parti libéral du Québec d'appuyer l'instauration de droits de scolarité au collégial, affirmant notamment que cela aurait pour effet de vider les salles de classe collégiales.

La décision inquiète la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui s'est dite extrêmement étonnée de voir ce débat qu'elle croyait clos être ramené sur le tapis.

La FECQ déplore également que cette motion ait été adoptée sans réelle réflexion et considère que cela constituerait une «erreur historique». Selon le président de la Fédération, Xavier Lefebvre-Boucher, le réseau collégial gratuit a fait ses preuves depuis son instauration il y a 40 ans.

« Le taux d'accessibilité au niveau collégial est actuellement égal pour le premier et le dernier quintile de revenu. Si on défait cet équilibre-là, cela veut dire qu'on va miser davantage sur le portefeuille des gens plutôt que sur l'intelligence et les cerveaux qu'on peut utiliser pour bâtir la société du savoir », a-t-il argué hier.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante se scandalise de cette intention. Selon l'ASSE, cette mesure aurait comme conséquence directe de nuire à l'accessibilité aux études.

Le porte-parole de l'Association, Christian Pépin, affirme que le gouvernement libéral poursuit sa logique «d'utilisateur-payeur», néfaste pour les étudiants, en leur faisant payer la note des dérivés du système économique mis de l'avant par ce même gouvernement.

Une logique que dénonce également la vice-présidente de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), Micheline Thibodeau, qui rappelle au passage que les étudiants payent déjà la note de frais afférents à leur éducation collégiale. «On dirait que le Parti libéral manque d'idées en ce moment et tout ce qu'il trouve, c'est augmenter les frais», a soutenu Mme Thibodeau.

« Cela va à contre-sens de tout le mouvement que l'on essaie de créer en ce moment pour que les jeunes fréquentent le plus possible les institutions collégiales », a ajouté Mme Thibodeau, qui estime que du moment que l'on ouvre la porte à l'imposition de frais, aussi modestes soient-ils, ceux-ci tendront à augmenter au fil des années.

Le président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep affiliés à la CSQ (FECCSQ), Mario Beauchemin, souligne quant à lui que les arguments en faveur de l'imposition de frais ne tiennent pas la route, notamment celui selon lequel les étudiants pourront facilement rembourser la facture puisqu'ils obtiendront de meilleurs emplois après leur formation. « C'est beau avoir des diplômés qui seront capables de rembourser leurs frais de scolarité mais il faut d'abord qu'ils s'inscrivent », a-t-il répliqué.

Selon lui, l'imposition de frais de scolarité aura une incidence sur la baisse d'inscriptions au collégial qui se traduira par une diminution de main-d'œuvre diplômée «alors que l'on prévoit un manque de 700 000 travailleurs au Québec». À l'occasion du congrès libéral à Drummondville, des militants de la FECQ ont remis samedi à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, des témoignages d'étudiants qui seraient gravement affectés par une telle mesure.

Tous les intervenants du milieu de l'éducation ont promis une mobilisation massive dans le cas où la proposition devait faire son chemin jusqu'à l'Assemblée nationale et se transformer en projet de loi.

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Gouvernement : taxes et tarifs : encore plus dans nos poches ? – À court d'argent, Québec et Montréal commencent à reluquer le portefeuille des contribuables et ne parlent pas de couper dans la taille de l'État – Lundi 28 septembre 2009



# Encore dans nos poches ?

■ À court d'argent, Québec et Montréal commencent à relancer le portefeuille des contribuables et ne parlent pas de couper dans la taille de l'État

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Le retour des péages pour financer le transport en commun ?



Une taxe additionnelle sur l'alcool ?



Une taxe spéciale sur les aliments peu nutritifs ?



Une hausse des tarifs d'électricité ?



Des frais de scolarité pour les étudiants du cégep ?



Coincés financièrement, les politiciens du Québec n'ont pas caché ce week-end qu'ils avaient l'œil sur le portefeuille des contribuables. Au lieu de couper dans les dépenses publiques, les élus veulent encore fouiller dans les poches de ceux qui sont les plus taxés en Amérique du Nord.

LE JOURNAL DE MONTRÉAL  
Agence QMI, Presse Canadienne, TVA

Alors que Gérard Tremblay veut rétablir les péages autour de Montréal pour financer le transport en commun, les libéraux de Jean Charest réunis à Drummondville ont aussi parlé de la possibilité de rétablir les autoroutes payantes et de plusieurs autres types de tarifs.

Le premier ministre Charest a en fait obtenu de son parti un cheque en blanc pour imposer aux contribuables des hausses généralisées de taxes et de tarifs.

Qu'il s'agisse de l'imposition de péages, d'une taxe additionnelle sur l'alcool et les aliments ju-

gés peu nutritifs (comme les croustilles et les boissons gazeuses), des tarifs d'électricité ou de frais de scolarité aux étudiants de cégeps, les militants libéraux n'ont pas manqué d'imagination pour redonner une marge de manoeuvre au gouvernement.

Jean Charest a toutefois réagi avec prudence à ce programme, hier, refusant à la fois d'entériner ou de se dissocier des vœux de son parti.

Réunis en conseil général, à Drummondville, quelques centaines de militants libéraux avaient proposé au gouvernement de piger abondamment dans la poche des Québécois pour renflouer les coffres de l'État au cours des prochaines années.

### Besoin d'argent à Montréal

En vue de financer une partie de ses engagements électoraux en matière de transport en commun, le maire sortant de Montréal mise quant à lui sur l'implantation de péages électroniques dans la grande région métropolitaine.

Gérard Tremblay cherche une façon de financer quelques-uns de ses engagements électoraux,

comme le prolongement du métro vers Anjou, la mise en place d'une navette ferroviaire entre le centre-ville et l'aéroport Montréal-Trudeau, l'implantation du tramway et l'atteinte de 800 kilomètres de pistes cyclables d'ici 2013.

Les automobilistes de Laval, de Longueuil et des municipalités des couronnes Nord et Sud contribueraient ainsi au financement du transport en commun montréalais. D'après M. Tremblay, ces péages électroniques, qui ne seraient pas implantés à l'entrée du centre-ville de la métropole, pourraient rapporter « de 350 à 400 millions \$ ».

■ Québec veut retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014. D'ici là, on prévoit devoir composer avec un déficit accumulé de 11,6 milliards \$.

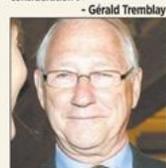
Les gouvernements devraient-ils couper dans leurs dépenses au lieu de chercher de nouvelles sources de revenus ?

ÉCRIVEZ-NOUS : opinions@dm.canoe.ca

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Gouvernement : taxes et tarifs : encore plus dans nos poches ? – « Ce qu'ils ont dit » – Lundi 28 septembre 2009

### « Ce qu'ils ont dit... »

« Avec le Plan de transport pour les premières années, on parle de 5 milliards \$. Comment pouvez-vous financer ces 5 milliards \$ ? Le péage est assurément une source de revenus qu'on doit prendre très sérieusement en considération. »



- Gérard Tremblay

« Le lien entre les boissons sucrées et l'épidémie d'obésité est de mieux en mieux établi, tant par l'Organisation mondiale de la Santé que par des dizaines d'autres organismes indépendants. Il est temps que le gouvernement lance un message clair, comme l'imposition d'une taxe d'accise, pour signifier que la consommation de boissons sucrées ne va pas dans le sens de l'amélioration de la santé publique. »

- Suzie Pelelier, directrice de la Coalition Poids

« Alors que les besoins de diplômés détenant un DEC sont grandissants, imposer de droits de scolarité enverrait un bien curieux message, à savoir que l'éducation est un luxe et non un droit fondamental. En matière d'éducation, le principe de l'étudiant-payeur n'a pas sa place. »

- Micheline Thibodeau, vice-présidente de la Fédération nationale des enseignants du Québec



« On n'est pas dans le domaine des absolus. Il faut faire attention. On ne peut pas aborder la question en parlant juste de tarifs. Ce n'est pas vrai. C'est pas juste d'aller jouer dans les tarifs. »

- Jean Charest

« Quelque 210 000 emplois nécessitant au moins un diplôme d'études collégiales seront créés d'ici 2012 et que ces 210 000 personnes, ce sera nous. Si le Parti libéral pense qu'il peut faire la reprise économique sans les jeunes, il se met le doigt dans l'œil. »

- Xavier Lefebvre-Boucher, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec

## THE GAZETTE: Premier downplays delegates' proposals – Monday, September 28, 2009

KEVIN DOUGHERTY GAZETTE QUEBEC BUREAU  
PEGGY CURRAN OF THE GAZETTE CONTRIBUTED TO THIS REPORT

DRUMMONDVILLE – Delegates to a weekend meeting of the Quebec Liberal Party gave Quebecers a scare by adopting proposals for higher electricity charges, new tuition fees for CEGEPs, highway tolls, more taxes on alcohol and junk food and a Caisse Santé, to raise new taxes for health care.

But when their deliberations ended, Premier Jean Charest downplayed the measures, calling them his party's contribution to a debate he wants with all Quebecers about their public finances.

"All that will be part of the pre-budget debate," he told reporters, explaining that the final answer will be in his government's 2010-2011 budget next March.

And he wants Quebec's other political parties to contribute to that debate.

The Liberal proposal to introduce "modest" tuition fees for CEGEPs, until now tuition free, got a chilly reception from student groups and parents.

Student groups warned the proposal is unacceptable and counter-productive.

Jean Grégoire, president of the Fédération étudiante universitaire du Québec, said the proposal would reduce access to higher education for Quebecers from lower-income households and increase the risk of students going into debt.

"A post-secondary diploma is not a hunting permit," he said. "It demonstrates Quebec's capacity to perform in a world where the knowledge economy is increasingly important."

"We will have a reasoned discussion with students, we will hear them out, as we always do," Charest said.

"And we will preserve the principle of accessibility."

Julien Gagnon, president of the Liberal youth wing, which co-sponsored the tuition resolution, said the new fees "can't be on the backs of the poorest."

"I have to have other information," Gagnon said. "We will not compromise on accessibility."

Marc Tanguay, elected on the weekend as the new president of the Quebec Liberals, said he stands behind the resolutions adopted.

"Certainly," Tanguay said. "I will be the spokesman and it is important to continue the debate because there is no simple solution."

In his closing speech, Charest told delegates all Quebecers have to put their shoulders to the

wheel and said, for his part, he would focus on controlling government spending. Contracts with Quebec's public-sector employees are up for renegotiation and Charest noted their salaries account for about for 60 per cent of government spending. "No one can escape," he said, adding that he wants to negotiate in a spirit of partnership, not confrontation.

He also defended Quebec's social programs, calling them among the most generous in North America, and saying they confer "economic advantages" on the province. The premier said that Quebec spends less on health care than the United States. Programs like \$7 daycare and parental leave allow women to work, making Quebec more productive. But while he seemed to be distancing himself from the positions of his party, Charest said he

was not disavowing the proposals to boost government revenues. "As premier of Quebec, I am going to look at the whole spectrum," he said, calling the party proposals "part of the equation," along with controls on spending, the rate of economic growth and looking at where Quebec wants to be in the next 10 to 20 years.

## MÉTRO : Frais de scolarité au collégial: le milieu de l'éducation s'oppose fortement – Lundi 28 septembre 2009

PAR ANNIE MATHIEU, La Presse Canadienne  
MONTREAL - Les acteurs du milieu de l'éducation ont dénoncé, dimanche, la décision des militants au congrès du Parti libéral du Québec d'appuyer l'instauration de frais de scolarité au collégial, affirmant notamment que cela aurait pour effet de désertifier les salles de classes collégiales. La décision inquiète la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui s'est dite extrêmement étonnée de voir ce débat qu'elle croyait clos être ramené sur le tapis. La FECQ déplore également que cette motion ait été adoptée sans réelle réflexion et considère que cela constituerait une "erreur historique". Selon le président de la fédération, Xavier Lefebvre-Boucher, le réseau collégial gratuit a fait ses preuves depuis son instauration il y a 40 ans. "Le taux d'accessibilité au niveau collégial est actuellement égal pour le premier et le dernier quintile de revenu, si on défait cet équilibre là, cela veut dire qu'on va miser davantage sur le portefeuille des gens plutôt que sur l'intelligence et les cerveaux qu'on peut utiliser pour bâtir la société du savoir", a-t-il argué dimanche. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante se scandalise de cette intention. Selon

l'ASSE, cette mesure aurait comme conséquence directe de nuire à l'accessibilité aux études. Le porte-parole de l'Association, Christian Pépin, affirme le gouvernement libéral poursuit sa logique "d'utilisateur-payeur" néfaste pour les étudiants, en leur faisant payer la note des dérivés du système économique mis de l'avant par ce même gouvernement. Une logique que dénonce également la vice-présidente de la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), Micheline Thibodeau, qui rappelle au passage que les étudiants payent déjà la note de frais afférents à leur éducation collégiale. "On dirait que le parti libéral manque d'idées en ce moment et tout ce qu'il trouve c'est augmenter les frais", a soutenu Mme Thibodeau. "Cela va à contre-sens de tout le mouvement que l'on essaie de créer en ce moment pour que les jeunes fréquentent le plus possible les institutions collégiales", a ajouté Mme Thibodeau, qui estime que du moment que l'on ouvre la porte à l'imposition de frais, aussi modestes soient-ils, ceux-ci tendront à augmenter au fil des années. Le président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep affiliés à la CSQ (FEC-

CSQ), Mario Beauchemin, souligne quant à lui que les arguments en faveur de l'imposition de frais ne tiennent pas la route, notamment celui selon lequel les étudiants pourront facilement rembourser la facture puisqu'ils obtiendront de meilleurs emplois après leur formation. "C'est beau avoir des diplômés qui seront capables de rembourser leurs frais de scolarité mais il faut d'abord qu'ils s'inscrivent", a-t-il répliqué. Selon lui, l'imposition de frais de scolarité aura une incidence sur la baisse d'inscriptions au collégial qui se traduira par une diminution de main-d'oeuvre diplômée "alors que l'on prévoit un manque de 700 000 travailleurs au Québec". Dans le cadre du congrès libéral à Drummondville, des militants de la FECQ ont remis samedi à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, des témoignages d'étudiants qui seraient gravement affectés par une telle mesure. Tous les intervenants du milieu de l'éducation ont promis une mobilisation massive dans le cas où la proposition devait faire son chemin jusqu'à l'Assemblée nationale et se transformer en projet de loi.

## 24 HEURES : Les syndicats s'opposent au recrutement militaire dans les écoles – Lundi 28 septembre 2009

Sarah-Maude Lefebvre  
Les syndicats et associations étudiantes dénoncent vivement les pratiques de recrutement de l'Armée canadienne qui compterait sur les étudiants québécois du secondaire, des cégeps et des universités pour augmenter ses effectifs de 20%. C'est ce qu'a soutenu en conférence de presse, dimanche, la Coalition contre le recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec. « Pour ce faire, les recruteurs de la réserve tiennent des kiosques dans les écoles. C'est très préoccupant de constater que l'armée recrute, au sein de nos établissements, des jeunes qui

n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité », ont déclaré en point de presse dimanche les représentants de la Coalition. Ainsi, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) se sont unis pour envoyer une lettre à ce sujet au ministère de l'Éducation. **Convaincre par le portefeuille**  
La Coalition soutient par ailleurs que l'Armée canadienne profite de l'augmentation des frais de scolarité pour attirer les étudiants plus démunis, l'institution pouvant financer jusqu'à

100% des frais de scolarité des soldats des forces régulières. « L'éducation doit être accessible à tous, et personne ne devrait avoir à s'enrôler dans l'armée pour pouvoir étudier. Nous revendiquons du financement pour l'éducation, pas pour les guerres d'occupation! », affirme Alex Desrochers, secrétaire aux relations internes de l'ASSÉ. La campagne *Faites l'école, pas la guerre!* entend mener une campagne d'opposition au recrutement mené par l'Armée canadienne tout au long de la prochaine année scolaire.

## LE SOLEIL : Hausse de la tarification dans les services publics : Le premier verrou saute – Dimanche 27 septembre 2009



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL  
**Raymond Bachand a insisté sur le fait que les Québécois n'ont pas le choix de se demander de quelle façon financer les services publics.**

Jean-Marc Salvét  
DRUMMONDVILLE — Le gouvernement Charest avancera plus résolument avec son projet d'indexer et de généraliser la tarification des services publics maintenant qu'il a l'appui de ses militants en poche. Le premier verrou vient de sauter. Dire que les prochaines années s'annoncent malaisées pour les finances publiques s'avère un euphémisme. Tout aurait été plus compliqué si l'idée même d'une tarification accrue des services publics avait été battue au conseil général du Parti libéral du Québec, qui se déroule en fin de semaine à Drummondville. «Les militants libéraux, c'est la base à partir de laquelle le gouvernement va vraiment pouvoir

bouger», a confié un proche des ministres «économiques». Avant le vote des délégués, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a insisté pour dire que les Québécois n'ont pas le choix de se demander de quelle façon financer les services publics. Pour retrouver l'équilibre budgétaire, il faudra aussi créer plus de richesse et accroître la productivité, a-t-il dit. L'économiste Luc Godbout, de l'Université de Sherbrooke, a été très clair : «Dire que les prochaines années s'annoncent malaisées pour les finances publiques s'avère malheureusement un euphémisme.» Lui aussi a prévenu qu'il faudra agir tant du côté des revenus que du contrôle des dépenses.

Tout sera une question de dosage, a confié le député Alain Paquet. Il faisait écho à l'autre message beaucoup entendu hier, celui visant à faire comprendre aux Québécois qu'il ne s'agit pas de virer la maison commune à l'envers.  
**AVIS PARTAGÉ**  
 Il faudra tenir compte de la capacité de payer des citoyens, ont poursuivi les ministres Nathalie Normandeau et Claude Béchard.

C'est avec un souci semblable en tête que des délégués ont fait ajouter une résolution exigeant que Québec trouve le moyen «d'atténuer» l'effet des modifications tarifaires à venir chez certaines familles.  
 Par ailleurs, c'est par une très faible majorité (126 à 117) que l'assemblée a voté en faveur de l'instauration «de modestes frais de scolarité au

niveau collégial». Probablement trop faible pour que le gouvernement s'y risque, en fait.  
 L'étude des résolutions se poursuivra aujourd'hui sous le regard attentif du nouveau président du PLQ, Marc Tanguay. Il a été élu alors que plusieurs dizaines de motocyclistes protestaient contre la hausse de leurs primes d'assurance. Un bon exemple de tarification ciblée, a glissé Raymond Bachand.

**RUEFRONTENAC.COM : Hausses de tarifs : Charest met le holà - Dimanche, 27 septembre 2009 21:11**



Les résolutions adoptées par le PLQ devront « être examinées dans un contexte plus large », a précisé le premier ministre lors d'un point de presse. Photo d'archives

Écrit par Gabrielle Duchaine  
 Les délégués libéraux ont été déboutés par leur chef au terme de leur Conseil général où ils ont adopté une panoplie de mesures visant à faire payer toutes sortes de tarifs aux Québécois.  
 Le premier ministre Jean Charest a mis le holà aux ardeurs des 400 délégués en précisant que son gouvernement ne s'était pas engagé à adopter les résolutions proposés au cours du week-end.  
 Parmi celles-ci, l'imposition d'une surtaxe sur l'alcool, les boissons énergisantes, les croustilles, les boissons gazeuses et les confiseries qui avait pourtant été accueillie très positivement par la Coalition québécoise sur la problématique du poids, plus tôt dans la journée.  
 « Le lien entre les boissons sucrées et l'épidémie d'obésité est de mieux en mieux établi, tant par l'Organisation mondiale de la santé que par des dizaines d'autres organisations indépendantes. Il est temps que le gouvernement lance un

message clair, comme l'imposition d'une taxe d'accise, pour signifier que la consommation de boissons sucrées ne va pas dans le sens de l'amélioration de la santé publique », a déclaré la directrice de la Coalition, Suzie Pellerin, dans la foulée du congrès libéral.  
 Des tarifs d'électricité et des droits de scolarité aux étudiants de cégeps ont aussi été envisagés par les délégués. La possibilité de faire payer l'accès au cégep a toutefois suscité de [vives réactions](#) de la part de la communauté étudiante.  
 Les étudiants n'auront toutefois pas à s'inquiéter outre mesure parce que les résolutions adoptées par le PLQ devront « être examinées dans un contexte plus large », a précisé le premier ministre lors d'un point de presse. Il n'a même pas évoqué les propositions sur les tarifs adoptés par ses militants.

**RUEFRONTENAC.COM : Droits de scolarité au cégep : vives réactions étudiantes - Dimanche, 27 septembre 2009 15:13**

Écrit par Gabrielle Duchaine  
 Les étudiants sont en colère au lendemain d'une décision du Parti libéral du Québec de les faire payer pour aller au cégep.  
 Réunis en [congrès](#) à Drummondville, les 400 délégués du Parti libéral ont voté samedi en faveur de l'imposition de droits de scolarité « modestes » à ce niveau.  
 Dès dimanche, les réactions étaient nombreuses dans la communauté étudiante. Des représentants de la [Fédération étudiante collégiale du Québec](#) (FECQ) sont, par exemple, allés distribuer des tracts à Drummondville dans l'espoir de convaincre les libéraux de revenir sur leur décision.

Ils ont également remis des témoignages d'étudiants qui seraient affectés par une telle mesure à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. « Arrivés où on en est, on (lui) demande de clarifier la position de son gouvernement sur le sujet », explique le président de la FECQ, Xavier Lefebvre Boucher.  
 En après-midi, les représentants étudiants de quatre cégeps de la Montérégie tiennent une conférence de presse pour dénoncer la proposition libérale.  
 L'[Association pour une solidarité syndicale étudiante](#) a pour sa part émis un communiqué de presse virulent.

« Cette mesure des libéraux va avoir comme conséquence directe de nuire à l'accessibilité aux études », selon le porte-parole Christian Pépin, qui cite une étude selon laquelle le récent dégel des droits de scolarité au niveau universitaire empêcherait 6 000 étudiants de poursuivre leurs études.  
 « Encore une fois, le gouvernement libéral poursuit une logique d'utilisateur-payeur néfaste pour les étudiants, leur faisant payer la note des dérivés du système économique mis de l'avant par ce même gouvernement.

**THE GAZETTE : First page : Hydro hike, CEGEP tuition fees on the table: Measures aim to balance budget by 2013-'14 - Sunday, September 27, 2009**

DRUMMONDVILLE - Delegates to a weekend meeting of the ruling Quebec Liberal Party approved a proposal to raise electricity rates gradually to market levels and another to introduce "modest" tuition fees for CEGEPs.  
 Quebec now boasts hydro rates among the lowest in North America, at 6.8 cents a kilowatt-hour, compared with 11.17 cents in Toronto and 21.27 cents in New York.  
 And CEGEPs, unique to the province, are tuition-free. Several delegates objected that CEGEPs should continue to be free, suggesting the "modest" start could soon lead to more substantial fees.  
 The measures were part of a package of proposals backed by Finance Minister Raymond Bachand that will define the position of the government in a debate Premier Jean Charest has proposed on balancing Quebec's budget by 2013-2014.  
 Other resolutions, calling for an increase in the excise tax on alcohol and a new excise tax on junk food, will be considered today.

Delegates will also vote on reintroducing tolls on Quebec highways and creating a new Caisse-Santé fund to pay for health care.  
 While the resolutions did not spell out timetables and the amounts Quebecers can expect to pay, Université de Sherbrooke economist Luc Godbout, speaking at the Liberal meeting, projected that a 10-percent hike in hydro rates would net the government an extra \$1.1 billion a year and estimated the Caisse-Santé would cost Quebec taxpayers \$600 million more a year.  
 "It is doable," Godbout said, calling on the government as well to set a 2.8-per-cent cap on its spending increases.  
 Quebec foresees a \$3.9-billion deficit this fiscal year, rising to a \$10.2-billion shortfall in 2013-2014, when Charest has promised a return to balanced budgets.  
 Godbout noted that spending in Quebec has been rising on average by 4.7 per cent in recent years, and said the 3.2-percent spending cap, proposed by former finance minister Monique Jérôme-Forget in her March budget, is too low.

He said a 2.8-per-cent limit would give the government \$950 million more a year, but it would mean service cuts.  
 Bachand told about 500 delegates and observers to the weekend meeting they had to come to grips with higher user fees.  
 "I think we have to have the courage to hold the debate," Bachand said.  
 However, hiking hydro fees will disproportionately hurt the poorest segment of the population, said Richard Dagenais, an analyst and economist with the Quebec City-based Association coopérative d'économie familiale.  
 He explained that people with low incomes pay more out of their incomes for electricity because they are the most reliant on electricity for home heating.  
 "The poorest people pay about 10 per cent of their incomes toward electricity, while the richer part of the population pays only about one per cent," Dagenais said. "Taking money from the little guy will mean asking those who were hurt worst to pay twice for the economic crisis."



As for the proposal to hike CEGEP fees, the Canadian Federation of Students says that's a move that will actually hurt the economy. "At a time when both Quebec and Canada are talking about competing in a knowledge-based economy, measures such as increasing tuition fees are counterproductive toward that goal," said Katherine Giroux-Bougard, the national chairperson for the federation. Giroux-Bougard added that the CEGEP system does a good job of making post-secondary education accessible to practically anyone who

qualifies. "But this proposal adds financial barriers at a time when post-secondary education is basically required for the work force." Delegates also approved a resolution calling for an end to subsidies for Montreal's International Financial Centre, created to encourage financial services companies to establish in Montreal. But they balked at cutting aid to CRIQ, the Centre de recherche industrielle du Québec, arguing that CRIQ research and development benefits small Quebec businesses that lack the resources to do major R&D themselves.

A proposal to outsource the management of government pensions and other services was also defeated. Outside the convention centre, motorcycle owners demonstrated against plans by the Société de l'assurance automobile du Québec to boost their insurance premiums. Delegates to the meeting also chose Marc Tanguay as party president over Karine Joizil. The position was vacated after Jean D'Amour was elected to the National Assembly in a June by-election.

## CYBERPRESSE : Le PLQ vote en faveur de droits de scolarité «modestes» au collégial – Samedi 26 septembre 2009

Denis Lessard, La Presse (Drummondville) Divisés, les 400 délégués du Parti libéral du Québec réunis toute la fin de semaine en conseil général, à Drummondville, ont voté samedi en faveur de l'imposition de droits de scolarité «modestes» pour les élèves du collégial. Cette proposition faisait partie d'une longue liste de suggestions de hausses de tarifs, notamment ceux de l'électricité, dont les militants doivent poursuivre l'étude dimanche matin. La proposition d'instaurer des droits de scolarité au cégep, mise de l'avant par la commission politique et la commission jeunesse du PLQ, n'est pas passée comme une lettre à la poste. Des militants comme Jean François Trudel, de la circonscription d'Anjou, sont venus au micro pour dire que «le citron avait été assez pressé» du côté des étudiants, qui doivent faire face à des hausses régulières de droits à l'université. Un libéral de Notre-Dame-de-Grâce a signalé que les droits «modestes» pourraient rapidement devenir «modérés», puis augmenter année après année. En revanche, pour Robert Diotte, membre de la commission politique, les études collégiales sont une porte ouverte vers de meilleurs salaires; il serait donc normal que les étudiants soient appelés à contribuer. La proposition, adoptée par une majorité d'une dizaine de voix seulement, a placé des députés

dans les deux camps. Maryse Gaudreau, députée de Hull, était par exemple favorable, tandis que Jean D'Amours, nouvel élu dans Rivière-du-Loup, s'y opposait. **Tarifs d'électricité** D'autres propositions en faveur d'une hausse des tarifs d'électricité ont aussi été adoptées. On propose une grille tarifaire qui tiendrait compte du moment de la consommation, mais on reconnaît que la proposition «ajoutera, en théorie, environ quelques dollars de plus par mois» à la facture d'électricité résidentielle. Bien des résolutions visant à rétablir l'équilibre des finances publiques n'ont pas soulevé d'enthousiasme. La plupart furent adoptées sans même que l'on en débattre aux micros. En revanche, les délégués ont repoussé d'autres propositions de la commission juridique. Ainsi, on ne veut pas confier au privé l'administration des régimes de retraite des fonctionnaires. On a adopté une mesure pour éliminer le Centre financier international, «le rêve de Bernard Landry qui voulait avoir un petit Wall Street à Montréal», a résumé un militant. Toutefois, une recommandation similaire cherchant à faire disparaître le Centre de recherche industrielle (CRIQ) a été repoussée par les délégués. **Commission scolaires** Tout en étant favorables à l'idée de réduire les dépenses des commissions scolaires, les mili-

tants s'opposent à ce qu'on en réduise le nombre. Dimanche les délégués se prononceront sur d'autres idées susceptibles de soulever des débats intenses. On préconise la mise en place de nombreux postes de péage, dans la région de Montréal, mais aussi sur la plupart des autoroutes pour financer l'entretien du réseau routier. **Nouveau président** Le conseil général a aussi eu à choisir un nouveau président pour le Parti libéral. Jean D'Amour, qui occupait cette fonction, a été élu en juin dernier député de Rivière-du-Loup. Marc Tanguay, un militant de la Rive-Sud qui avait été candidat dans Chambly, en 2007, l'a emporté sur Karine Joizil, militante de Montréal. Mme Joizil avait contribué à convaincre le gouvernement Charest de financer la procréation assistée au début de 2009. Vendredi soir, le premier ministre Charest avait mis la table pour la discussion sur les tarifs gouvernementaux et l'équilibre budgétaire, estimant que la majoration de ces tarifs n'était pas une panacée. Selon lui, au-delà d'un exercice comptable, les choix quant aux tarifs doivent avoir un impact sur les habitudes de vie, les attitudes des Québécois.

## 24 HEURES.COM : Parti libéral du Québec : Feu vert au gouvernement pour des hausses de tarifs – Samedi 26 septembre 2009

Jocelyne Richer Les militants libéraux ont donné le feu vert à leur chef, Jean Charest, samedi, pour qu'il hausse les tarifs d'électricité et décrète des frais de scolarité aux étudiants de cégeps. Réunis en conseil général à Drummondville, quelques centaines de membres du Parti libéral du Québec (PLQ) ont cependant reporté à dimanche les votes sur d'autres hausses, telles que les péages sur les autoroutes, les redevances à imposer aux embouteilleurs, de même qu'une hausse de taxe sur l'alcool. Mais le principe voulant que les Québécois ne payent pas assez pour les services gouvernementaux qu'ils reçoivent a fait son chemin chez les libéraux, qui ne mettront vraisemblablement aucun bâton dans les roues du gouvernement, qui, lui, est bien décidé à augmenter ses revenus. Aux prises avec un déficit accumulé de 11,6 milliards \$ d'ici 2013-2014, le gouvernement Charest cherche le moyen de renouer avec l'équilibre budgétaire. Quant à eux, les ministres du gouvernement Charest semblent divisés quant à l'ampleur des hausses de taxes et tarifs qu'ils peuvent raisonnablement imposer aux contribuables québécois, sans devoir payer un prix politique trop élevé. Dans le camp des colombes, on trouve ceux qui considèrent qu'il importe surtout de tenir compte

de la capacité de payer des Québécois, alors que dans celui des faucons figurent ceux qui estiment le temps venu de faire passer la population à la caisse, vu l'état désastreux des finances publiques. Samedi matin, la vice-première ministre, Nathalie Normandeau, a convenu que pour préserver les services à la population, les contribuables devraient consentir un effort additionnel. «Réalisme et lucidité» seront les principes sur lesquels s'appuiera le gouvernement, a-t-elle dit, pour fixer l'importance de la ponction fiscale à effectuer pour augmenter les revenus. Le ministre du Développement économique, Clément Gignac, a fait valoir quant à lui que les Québécois avaient un sérieux rattrapage à faire de ce côté. Per capita, «en moyenne, c'est 650 \$ par année que les Québécois payent de moins» en tarifs gouvernementaux que les citoyens des autres provinces, a-t-il dit. Cela signifie un manque à gagner de plusieurs milliards \$ par année dans les coffres de l'État québécois, a déploré le nouveau ministre, qui veut surtout éviter d'accroître la dette. Il faut donc, à ses yeux, accélérer le retour à l'équilibre budgétaire par des tarifs élevés, pour ne pas hypothéquer les générations futures. En même temps, on se montre conscient, au gouvernement, que l'alourdissement du fardeau

fiscal risque de miner la popularité du gouvernement. On cherchera donc à faire avaler la pilule à la population, sans la faire grimacer. «Il faut mettre les citoyens dans le coup», a résumé Mme Normandeau, qui tient à voir les contribuables «adhérer» aux futurs choix gouvernementaux. De son côté, le ministre de l'Agriculture, Claude Béchard, s'est dit soucieux de respecter la capacité de payer des contribuables. Il a aussi soutenu que le gouvernement devait éviter que des hausses massives de taxes et tarifs fassent perdre aux Québécois les gains fiscaux enregistrés ces dernières années. «Il ne faut pas arriver avec un débat sur la tarification qui va venir enlever aux Québécois tout ce qu'on leur a donné depuis 2003», sur le plan fiscal, en termes de baisses d'impôts ou de crédits d'impôts de toutes sortes, a-t-il dit. De son côté, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a indiqué qu'aucune décision n'était encore prise. Par ailleurs, à la suite du départ de Jean D'Amour, devenu député de Rivière-du-Loup, les militants libéraux se sont donné un nouveau président, Marc Tanguay, qui a défait sa rivale Karine Joizil.



## LA PRESSE : Conseil général du Parti libéral en fin de semaine : péages, droits de scolarité dans les cégeps et factures d'Hydro plus salées au menu – Vendredi 25 septembre 2009

Denis Lessard, La Presse (Québec) Des tarifs nouveaux, des droits de scolarité même pour le collégial, une facture d'électricité plus salée et surtout... des péages partout. Les militants libéraux se sont mis au goût du jour et, en période d'austérité budgétaire, proposeront en fin de semaine une longue liste de mesures impopulaires. Même les croustilles et les boissons gazeuses devraient être frappées de taxes supplémentaires, proposent les libéraux, une mesure qui vise plus à changer les habitudes qu'à financer le gouvernement. C'est le plan de match qu'auront à adopter en fin de semaine les militants libéraux réunis à Drummondville en conseil général. Diffusée en fin de journée hier, la résolution principale soumise au vote propose une «loi-cadre sur la tarification» dans le but de hausser l'ensemble des tarifs prélevés par le gouvernement - des recettes de 21 milliards par année proviennent de cette source si on tient compte des factures d'électricité. Cette loi-cadre devrait, selon la commission politique du PLQ, établir les tarifs «en fonction d'un pourcentage déterminé des coûts réels pour chaque service». Les sommes perçues devront servir à financer les services visés, précise-t-on aussi. Une proposition soulèvera bien des débats: on recommande que «soit envisagée la possibilité d'instaurer de modestes frais de scolarité au niveau collégial», des frais qui devront tenir compte du coût des services. En contrepartie, on préconise des balises, des «limites» aux frais

accessoires exigés par les réseaux de la santé et de l'éducation. Le texte tient aussi pour acquis que «beaucoup de tarifs existent et la plupart seront indexés», une orientation identique à celle des documents ministériels sur la nouvelle politique tarifaire, révélée par La Presse cette semaine, et qui contenait, coïncidence, un projet de loi sur une hausse générale de la tarification. Le PLQ propose un retour des péages. Et pas seulement pour les autoroutes 25 et 30. Selon les libéraux, il faudrait «instaurer des péages sur les infrastructures autoroutières interurbaines, dont les revenus seront exclusivement affectés au maintien des infrastructures autoroutières tarifées». Montréal aura plus que sa part de postes de péage. Sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, on propose un système de péage distinct dont les revenus seront utilisés pour améliorer la fluidité du réseau autoroutier, améliorer le réseau secondaire et favoriser les transports en commun. Cette idée se trouvait déjà dans le rapport de Claude Montmarquette remis au début de 2008. L'administration Tremblay l'avait reprise dans son plan de transport quelques mois plus tard. Sur cette lancée, Québec, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières devraient aussi subir la même médecine. Seule consolation: les nouveaux usagers des transports en commun devraient bénéficier d'une première carte mensuelle au tarif symbolique de 1\$. Source gigantesque de revenus, une augmentation du tarif de l'électricité est à prévoir. «Les tarifs actuels ne reflètent pas les coûts de pro-

duction plus onéreux des nouvelles installations», prévient le PLQ. Le prix moyen d'un kilowattheure est de 6,8 cents à Montréal, mais de 11,7 cents à Toronto et de 21,27 cents à New York. Le document libéral ne parle plus du «bloc de production patrimonial», dont les tarifs dépendent du gouvernement et non de la Régie de l'énergie. Les libéraux proposent plutôt «d'ajuster progressivement les tarifs d'électricité afin qu'ils reflètent les coûts de production, et qu'ils varient selon le moment de la journée et l'intensité de la demande». En contrepartie, on suggère d'augmenter le seuil auquel la consommation résidentielle est tarifée à un prix inférieur, pour protéger les personnes à faible revenu. L'an dernier, le gouvernement Charest avait essuyé les critiques acerbes du vérificateur parce qu'il n'exigeait pas les redevances prévues auprès des minières. Les droits «théoriques» sont de 12% des profits. En réalité, depuis 2002, Québec n'a obtenu que 1,5% des profits. Le document préconise un pourcentage plancher pour ces droits miniers et la mise en place «le plus rapidement possible d'une redevance sur l'eau». Lors de la mise en place du Fonds des générations, on avait prévu que les capteurs d'eau contribueraient comme Hydro-Québec, mais on n'a jamais tarifé leurs activités finalement. Et s'ils se lassent de parler de tarification, les militants libéraux pourront traverser d'autres terrains minés. La résolution propose une série de resserrlements sur les pouvoirs et les dépenses des commissions scolaires.

### TRANSPORT EN COMMUN ET ÉTUDIANTS

## LE SOLEIL : De la parole aux actes – Lundi 19 octobre 2009

Éric Moreault, Le Soleil (Québec) Il est dans la nature des étudiants universitaires d'emmerder la société. À cet âge-là, on est libre-penseur et convaincu d'avoir raison. Les jeunes agissent selon leurs convictions. Il ne faut donc pas se surprendre que les étudiants de l'Université Laval aient appuyé le principe d'un laissez-passer universel de transports en commun à un peu plus de 75 %. Mais cette fronde est aussi une façon de dire aux institutions qu'en matière d'environnement, elles vont devoir passer de la parole aux actes. Les trois quarts des étudiants se disent prêts à débours 60 \$ par session pour avoir un accès illimité aux services des réseaux de transports de Québec et de Lévis. Le taux de participation de 30 % est le plus haut jamais enregistré pour un référendum à Laval. Les résultats ont semblé prendre tout le monde de court. À part le «bravo, les jeunes» de circonstance, on a patiné pas mal. Car le financement étudiant ne couvre que le tiers des coûts. Le recteur Denis Brière a souligné cet engagement dans des actions concrètes. Mais Laval n'est pas prête, elle, à ouvrir ses goussets. Ben non, elle «fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider à trouver le nombre de partenaires suffisant pour réduire au maximum, voire idéalement à zéro, le coût du transport en commun». Régis Labeaume n'a pas voulu commenter. En entrevue éditoriale au *Soleil*, il s'est contenté de dire qu'il attendait une proposition de l'Université. Pratique. Et caractéristique de M. Labeaume

en matière d'environnement : beaucoup de principes, mais peu d'action. Remarquez que si le candidat à la mairie met autant d'énergie dans ce dossier qu'à vouloir un nouveau colisée, Québec sera bientôt la reine des transports en commun en Amérique du Nord. Vrai qu'un tramway, ça fait moins rêver... Pour ce qui est du gouvernement Charest, qui joue souvent la carte du développement durable, il sera mal venu d'écarter ce projet, même en période d'austérité budgétaire. La capitale a droit à sa juste part en transports en commun, surtout quand on compare avec les centaines de millions de dollars investis dans le prolongement du métro. Et le RTC là-dedans? Il doit assumer la facture de 11,2 millions \$, par année, pour l'ajout d'autobus, de personnel, etc. Et cette somme va augmenter au fil du temps. Sa volonté dépend donc du financement que lui accordent la région (48,8 % de son budget annuel) et le gouvernement provincial (13,3 %). Fait notable, Québec disposera, à compter de l'an prochain, d'argent «neuf» pour les transports en commun qui provient du Fonds vert (la taxe sur les hydrocarbures). Il ne faut pas voir le laissez-passer universel comme une dépense, mais bien comme un investissement. Son instauration permettrait de décongestionner le plateau de Sainte-Foy, qui étouffe déjà; d'améliorer la qualité de l'air; de réduire les émissions de gaz à effet de serre et, surtout, de démontrer le sérieux des gouvernements en la matière.

Le Québec n'a guère le choix : les transports représentent 40 % des émissions de GES de la province. Ces émissions ont augmenté de 21,7 % depuis 1990. La cerise sur le *sundae* : le projet pourrait, en fait, obliger tout le monde à concocter un réel arrimage des sociétés de transports en commun de Québec et de Lévis. Rendre l'autobus (le tramway?) attrayant permettrait certainement de régler en partie l'épineux problème de la congestion des ponts. Pour paraphraser Ray Kinsella, «if you build it, they will come». OK, il s'agit d'un personnage de film, mais les résultats de fréquentation du RTC des deniers années démontrent que ça roule. Cela dit, les étudiants devront aussi agir en conséquence si le projet voit le jour : lâcher le *char* un peu et prendre l'autobus. Mais rien n'est moins sûr. Le professeur Pierre Gosselin soulignait, il y a deux semaines, que les Québécois sont pour les changements de comportement en matière de lutte aux changements climatiques... à condition que ça ne touche pas leurs habitudes de vie! Et les jeunes ne sont pas différents, dit-il. «On aurait tort de croire qu'ils sont gagnés à la cause. Il suffit de constater leur empressement à acheter une voiture dès qu'ils ont passé leur permis de conduire pour s'en convaincre.» Ou de constater à quel point les stationnements de l'Université sont pleins. Y'en aura pas de facile...

## LE SOLEIL : Feu vert de la part des étudiants : Le financement du laissez-passer universel accepté à 75% par les participants au référendum – Samedi 10 octobre 2009

Daphnée Dions-Viens

Des étudiants de l'Université Laval en rêvent depuis des années, mais cette fois, ils passent de la parole aux actes. Lors d'un référendum tenu cette semaine, 75 % des participants ont accepté de financer un laissez-passer qui leur donnera un accès gratuit et illimité au transport en commun. Mais rien n'est encore gagné.

Au total, 9140 étudiants ont participé à ce scrutin, ce qui correspond à «un taux de participation record» de plus de 30% selon la CADEUL, l'association des étudiants de premier cycle. La majorité des participants — 6867 étudiants — acceptent de déboursier 60\$ de plus par session pour monter gratuitement à bord des autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société de transport de Lévis.

«C'est une réponse forte, ça nous encourage à aller de l'avant», a affirmé Barbara Poirier, présidente de la CADEUL. Mais le travail ne fait que commencer, ajoute Sylvain Mercier, président de l'Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures. Même si les étudiants acceptent de faire leur part, il reste encore plusieurs millions à trouver avant que le tout devienne réalité.

Le projet est évalué à 11,2 millions \$, selon une étude réalisée par le RTC. La cotisation étudiante permettrait d'amasser 3,8 millions \$. Reste à convaincre la Ville de Québec, l'Université Laval et des ministères d'investir dans ce projet.

### BRIÈRE RÉTICENT

Mais le recteur, Denis Brière, se montre réticent. «Notre mission première est l'enseignement et

la recherche. L'équilibre budgétaire est difficile à atteindre, et je ne peux me permettre d'aller en déficit pour financer ce projet», affirme-t-il. M. Brière estime qu'une réduction substantielle du prix du laissez-passer (de 60 % ou 70 %) pourrait être une solution moins coûteuse à envisager.

De son côté, le maire Régis Labeaume a refusé de commenter les résultats du référendum hier, préférant prendre un peu plus de temps pour analyser le projet. Le Renouveau municipal de Québec a réitéré son appui au projet. «Le feu vert des étudiants est une excellente nouvelle», a affirmé le conseiller Jérôme Vaillancourt. «À partir de maintenant, tous les acteurs doivent travailler ensemble pour atteindre cet objectif, en 2011.»

## LE SOLEIL : Le quorum est atteint pour le référendum à l'UL – Vendredi 09 octobre 2009

Daphnée Dion-Viens

Le référendum sur le laissez-passer universel à l'Université Laval s'est terminé hier en fin de journée. Selon un premier décompte effectué en soirée, le nombre minimum de votes a été atteint pour que le scrutin soit valide.

### AU MOINS 10 %

Le référendum qui se déroulait depuis lundi sur le campus a pris fin hier, à 18h30. Pour que l'exercice soit pris en compte, les associations

étudiantes à l'origine du projet (la CADEUL et l'ALIES) devaient convaincre au moins 10 % des étudiants de se prononcer, un taux de participation qui a été atteint. Même si la majorité des votes étaient dépouillés au moment de mettre sous presse, il a été impossible d'en connaître les résultats. Une conférence de presse est prévue ce midi. Les étudiants ont été appelés à se prononcer sur la possibilité de déboursier 60 \$ de plus par session pour monter

gratuitement à bord des autobus du Réseau de transport de la Capitale et de la Société de transport de Lévis.

Si le projet voit le jour, tous les étudiants de Laval inscrits à au moins un crédit auront droit à cet accès gratuit et illimité, de septembre à avril. Ceux qui se rendent à l'université en autobus, à pied ou en auto devront aussi payer la note, à l'exception des étudiants hors campus ou en formation continue.

## LE SOLEIL : Les cégépiens veulent aussi la gratuité – Mercredi 07 octobre 2009

Le Soleil

L'Association des étudiants du Cégep de Sainte-Foy voudrait que les cégépiens profitent, eux aussi, d'un laissez-passer universel, qui donne un accès gratuit et illimité aux autobus du Réseau de transport de la Capitale et de la Société de transport de Lévis. Des représentants en ont

discuté, hier, lors d'une visite du maire, Régis Labeaume. Ce dernier s'est dit ouvert à la suggestion, mais préfère attendre le résultat du référendum tenu auprès des étudiants de l'Université Laval. «Je sais que si on le fait avec l'Université Laval, les collèves vont venir nous voir. Je ne suis pas fou. J'ai tout compris ça. Il y

a une question d'équité là-dedans. Qu'est-ce que je fais avec les démunis et les femmes monoparentales de Saint-Sauveur? Je ne suis pas seulement le maire des étudiants, mais de tout le monde», précise-t-il.

## LE SOLEIL : Référendum pour le laissez-passer universel : Les étudiants peu au courant – Mardi 06 octobre 2009



— PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE  
**«Si un étudiant fait 12 allers-retours en autobus, en quatre mois, son 60 \$ devient rentable», expose Barbara Poirier, la présidente de la CADEUL, aux étudiants récalcitrants.** Josianne Desloges

Hier, sur le campus, le sujet était loin d'être au cœur des discussions. Plusieurs étudiants n'étaient même pas au courant qu'ils devaient se prononcer par référendum sur le projet de laissez-passer universel (LPU) d'autobus, qui pourrait leur coûter jusqu'à 60 \$ par session s'il voit le jour, en 2011.

Tous les étudiants de Laval inscrits à au moins un crédit auraient ainsi un accès illimité aux autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

«J'ai vu les courriels, mais je ne les ai pas lus. On en reçoit des dizaines par jour dans notre boîte ulaval», explique Simon, un étudiant en actuariat. Il partage le coût de l'essence et de sa vignette de stationnement avec trois de ses amis, qui ont le même horaire que lui. «Je trouve ça plus rentable de faire du covoiturage... Mes cours sont tous le soir, alors si je termine à 21h, avec l'horaire des bus, je suis chez moi à 23h.» Son calcul est simple : pour l'année, il lui en coûtera 364 \$ pour la vignette et environ 500 \$ d'essence. Divisé en quatre, cela fait 216 \$ qui, pour lui, valent largement les 120 \$ et les pertes de temps que lui coûterait le LPU.

Pourtant, partout, des affiches, des tracts, et une immense banderole au-dessus de l'entrée du pavillon Desjardins-Pollack pour rappeler aux étudiants que le vote les concernent tous. En effet, si au moins 10 % des étudiants se prononcent et que la majorité est pour le Oui, les associations étudiantes iront de l'avant.

### ENGAGEMENT FERME RECHERCHÉ

La CADEUL, qui représente les 28 000 étudiants au premier cycle, et l'ALIES, les 9000 aux cycles supérieurs, ont intérêt à obtenir un Oui fort. Ils ont l'appui du RMQ et du Défi Vert, mais le maire Labeaume a répété la semaine dernière qu'il fallait «un engagement clair et ferme des étudiants» pour même songer à débloquer les 3,8 millions \$ qui devront être alloués par la Ville et le RTC.

Une contribution équivalente à celle des étudiants. La balance serait financée par

l'Université et différents programmes gouvernementaux. Le coût total de 11,2 millions \$ comprend les 5,5 millions que les étudiants dépensent actuellement pour obtenir leur laissez-passer et 5,7 millions qui seront nécessaires pour obtenir 33 nouveaux autobus et ajuster le réseau de transport (selon des documents fournis par la CADEUL).

Plusieurs sont toutefois perplexes sur les retombées du projet, et rechignent à déboursier 60 \$ par session pour un service : «Je paie déjà ma voiture tous les mois, quoi qu'il adienne, alors je n'irai pas prendre l'autobus», nous dit Julie, dans un stationnement du campus. «J'ai déjà voté Non, même si je sais que ça donnera rien. Ça m'écoeure un peu de savoir que je vais payer pour un service que je n'utiliserai pas», ajoute-t-elle.

«Si un étudiant fait 12 allers-retours en autobus, en quatre mois, son 60 \$ devient rentable», expose Barbara Poirier, la présidente de la CADEUL, aux étudiants récalcitrants. «Les résidents, même s'ils n'utiliseront pas l'autobus pour venir à Laval, vont pouvoir sortir plus et mieux connaître la ville», plaide-t-elle. Et les verts de verts, qui utilisent le vélo ou qui marchent pour se rendre sur le campus? «Ils prennent l'autobus s'il pleut ou s'il neige», allègue Mme Poirier.

Le référendum est en cours depuis dimanche à minuit et se tiendra jusqu'à jeudi. Les résultats devraient être connus vendredi midi.

## LA PRESSE : Louise Harel promet 200 000\$ aux étudiants de l'UdeM – Vendredi 02 octobre 2009

<p>TRISTAN PÉLOQUIN La chef de Vision Montréal, Louise Harel, s'engage à verser 200 000 \$ dans un projet visant à fournir à 18 000 étudiants de l'Université de Montréal une carte de transport mensuelle au rabais. Un engagement qui irrite le président de la STM, Michel Labrecque. Les 200 000 \$, étalés sur deux ans, doivent couvrir les frais d'administration liés à l'émission d'un titre mensuel spécial pour les 18 000 étudiants de l'UdeM qui habitent dans l'île de Montréal. Ceux-ci, en payant leur carte mensuelle à même leurs droits de scolarité, jouiraient d'un rabais d'environ 2 \$ par mois consenti par la STM. Déjà en vigueur à Vancouver, la formule, appelée</p>	<p>UPASS, pourrait coûter quelque 5 millions, selon des projections faites par la STM. Au cours de la dernière année, les modalités du programme ont fait l'objet de discussions tripartites entre la direction de l'Université de Montréal, la Fédération des associations étudiantes de l'UdeM (FAECUM) et la STM, dont la présidence est assurée par Michel Labrecque, un membre du cabinet du maire Tremblay. Les trois parties se sont entendues sur l'essentiel du projet, mais la STM, qui souhaite exporter le modèle dans les trois autres universités montréalaises et dans les cégeps, a refusé de payer les 200 000 \$ de frais d'implantation.</p>	<p>Sollicitée par la FAECUM, qui s'est adressée aux trois partis, Vision Montréal est pour l'instant la seule formation qui s'est engagée à payer ces 200 000\$, qui doivent couvrir les frais d'acquisition d'équipement ainsi que les salaires des employés qui émettront les cartes UPASS. Surpris « C'est un peu étonnant de voir que Mme Harel s'accapare ainsi le projet, a commenté Michel Labrecque, président de la STM et candidat aux côtés de Gérald Tremblay. Ça fait plus d'un an que nous négocions ce programme, et là, Mme Harel arrive avec sa promesse. C'est comme si on était dans une course de 1000 mètres et qu'elle prenait le relais alors qu'il ne reste que 50 mètres à franchir. »</p>
---	---	---

## MÉTRO : Harel veut des transports à tarif réduit pour tous les étudiants – Vendredi 02 octobre 2009

<p>MATHIAS MARCHAL Louise Harel, candidate à la mairie pour Vision Montréal, étudiera la possibilité d'élargir les tarifs réduits du transport en commun à tous les étudiants. Actuellement, seuls les étudiants de moins de 25 ans bénéficient de telles réductions.</p>	<p>En attendant, c'est le projet-pilote de l'université de Montréal (UdeM) qui est visé. « Notre engagement de 200 000 \$ viendra compléter le montage financier du projet de la FAECUM (Fédération des associations étudiantes du campus</p>	<p>de l'Université de Montréal), évalué à 5,3 M\$ », a déclaré Mme Harel. S'il va de l'avant, ce projet permettrait notamment aux étudiants de l'UdeM de plus de 25 ans de profiter de réductions tarifaires de l'ordre de 40 \$ par mois.</p>
---	---	--

## 24 HEURES : Une CAM à moitié prix pour les universitaires? – Vendredi 02 octobre 2009

<p>Jean-Marc Gilbert Si Vision Montréal est élu aux élections municipales du 1er novembre, le parti s'engage à fournir les 200 000 \$ manquants pour aller de l'avant avec un projet pour couper de moitié la facture de transport en commun des étudiants de l'Université de Montréal (UdeM). Une demande de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), propose, appuyée de 80 % de ses 33 000 membres, de mener un projet pilote qui permettrait aux étudiants de ne payer que 34 \$ par mois pour avoir accès au transport en commun, plutôt que 67 \$.</p>	<p>La facture totale du projet s'élève à 5,3 M \$ pour deux ans. La FAECUM déboursera la plus large part de la facture en absorbant 5 millions \$. Les 18 000 étudiants qui prendraient part à ce projet pilote, c'est à dire ceux qui habitent sur l'île de Montréal, déboursent donc 278 \$ chacun. L'administration de l'Université de Montréal donnerait pour sa part 140 000 \$ et Vision Montréal fournirait les 200 000 \$ manquants. La Société de transport de Montréal a pour sa part déjà donné son aval au projet. Il ne manque que les 200 000 \$ promis par Vision Montréal pour aller de l'avant. « Nous sommes heureux de voir que Vision Montréal appuie notre projet et nous demandons</p>	<p>à tous les autres partis politiques de faire de même », demande Nicolas Descroix, secrétaire général à la FAECUM, en interpellant Union Montréal et Projet Montréal <b>Étendre le service</b> « Si le projet-pilote donne un bon résultat, nous espérons étendre le service à l'ensemble des 33 000 étudiants de l'UdeM et par la suite, si possible, à toutes les universités de Montréal », ajoute M. Descroix. Mme Harel tenait à s'associer à un tel projet. « Des initiatives comme celle de la FAECUM méritent d'être soulignées, mais encore plus d'être encouragées », souligne la chef de Vision Montréal.</p>
---	--	--

## LE SOLEIL : Le laissez-passer universel dans la mire de la CADEUL – Lundi 31 août 2009

<p>La CADEUL en rêve depuis longtemps, mais jure que, cette fois-ci, les astres sont bien alignés. En cette année d'élections municipales, l'association des étudiants de l'Université Laval veut ressusciter le projet de laissez-passer universel, mort au feuilleton en 2007. Le rêve : offrir à tous les étudiants de Laval un « laissez-passer universel » qui permettrait de monter gratuitement à bord des autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC). Ou à tout le moins, d'y avoir accès à peu de frais. Le modèle : l'Université de Sherbrooke, où l'accès est totalement gratuit (voir l'autre texte). Pour donner un second souffle à ce projet, la CADEUL — qui représente les étudiants de premier cycle — a demandé au RTC de refaire ses calculs afin de déterminer le plus précisément possible les coûts d'une telle mesure. Les chiffres seront connus au cours des prochaines semaines. Les étudiants veulent aussi examiner d'autres sources de financement. Leur regard se tourne vers la Ville de Québec, alors que les élections municipales arrivent à grands pas.</p>	<p>« Cette fois-ci pourrait être la bonne », affirme la présidente de la CADEUL, Barbara Poirier. Le scénario envisagé est toujours de financer en partie ce laissez-passer par une cotisation de 50 \$ par session que tous les étudiants devraient acquitter lors du paiement de leurs droits de scolarité. Même si les stationnements de l'Université Laval sont souvent pleins à craquer, Mme Poirier se dit confiante de rallier une majorité d'étudiants à ce projet. « Ce serait une grosse économie pour les étudiants, et le laissez-passer pourrait être utilisé en tout temps, pas seulement pour aller à l'université », plaide-t-elle. LE NERF DE LA GUERRE Quoi qu'il en soit, l'argent restera le nerf de la guerre. C'est d'ailleurs pour cette raison que le projet n'a jamais vu le jour, même si on en discute depuis plusieurs années dans les couloirs de l'Université. Le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, a déjà indiqué qu'il était favorable au projet, sans toutefois s'être engagé à y participer financière-</p>	<p>ment. L'administration appuie les étudiants dans leurs démarches, a indiqué cette semaine le porte-parole Martin Guay. La participation financière de l'Université se fera « dans le cadre de notre capacité budgétaire », a-t-il toutefois précisé. En 2007, le RTC avait chiffré à 7 millions \$ le coût d'un tel projet, incluant les pertes de revenus et la hausse des coûts d'exploitation causée par un achalandage plus élevé. « On a toujours été ouverts, mais ça prend des partenaires financiers », a rappelé le porte-parole Carole Brousseau. De son côté, le maire Régis Labeaume préfère ne pas commenter le dossier tant qu'il n'a pas rencontré les étudiants, a indiqué son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. Pour l'instant, les étudiants de l'Université Laval bénéficient d'une réduction de 12,5 % sur le prix de leur laissez-passer trimestriel. Quelque 3350 étudiants l'ont acheté, selon le RTC. Une bien mince proportion pour une université qui compte environ 40 000 étudiants.</p>
--	--	--

## LE SOLEIL : Laissez-passer universel: référendum à Laval en octobre – Jeudi 24 septembre 2009

<p>Pierre Pelchat, Le Soleil (Québec) Les associations d'étudiants de l'Université Laval tiendront un référendum les 5, 6, 7 et 8 octobre sur le laissez-passer universel</p>	<p>donnant un accès gratuit et illimité aux autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société de transport de Lévis.</p>	<p>En disant oui au projet, tous les étudiants, qu'ils utilisent ou non les transports en commun, devront toutefois déboursier 60 \$ de plus lors du paiement des droits de scolarité pour les ses-</p>
---	---	---

sions d'automne et d'hiver. Pour l'heure, les étudiants universitaires bénéficient d'un rabais de 12,5% sur le tarif étudiant du laissez-passer trimestriel.

«Au-delà des économies substantielles réalisées par les étudiants qui utilisent déjà le transport en commun, l'implantation du laissez-passer universel permettrait de réduire la congestion automobile, d'améliorer la qualité de l'air et de libérer des espaces de stationnement pour permettre le développement du campus», a fait valoir, mercredi, le président de l'Association des étudiants inscrits aux études supérieures, Sylvain Mercier.

Le projet de laissez-passer universel s'inspire de celui mis en place à l'Université de Sherbrooke en 2004. À cet endroit, la perte de revenus pour la société de transport en raison de la gratuité a été compensée par de nouveaux revenus provenant de la hausse des tarifs de stationnement et par une contribution à même le budget de l'université.

De plus, à Sherbrooke, la mise en place du laissez-passer universel a généré des économies à l'université en lui évitant d'investir de fortes sommes dans l'aménagement de nouveaux stationnements et dans la construction de résidences d'étudiants.



Photothèque Le Soleil, Steve Deschênes  
Dans l'éventualité où le projet obtient un appui majoritaire, le RTC ne sera pas en mesure de le mettre en place rapidement. «Un tel projet

implique l'achat de nouveaux autobus», a indiqué le porte-parole du RTC, Claude Lévesque. Actuellement, les autobus qui assurent le service aux heures de pointe à l'université sont passablement bondés.

#### Pas pour tout de suite

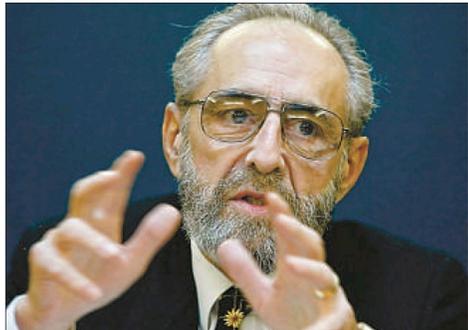
Par ailleurs, dans l'éventualité où le projet obtiendrait un appui majoritaire, le RTC ne sera pas en mesure de le mettre en place rapidement. «Un tel projet implique l'achat de nouveaux autobus», a indiqué le porte-parole du RTC, Claude Lévesque. Pour l'heure, les autobus qui assurent le service aux heures de pointe à l'université sont passablement bondés.

Cet automne, 3543 étudiants de l'Université Laval ont acheté le laissez-passer trimestriel du RTC, comparativement à 3323 l'an dernier et à 2150 à l'automne 2007. Le laissez-passer trimestriel donnant droit à un rabais est également offert aux étudiants des cégeps de Sainte-Foy, Garneau ainsi que Limoilou.

## UNIVERSITÉS

### THE GAZETTE: UQAM : Building peace on campus, by Peggy Curran – Thursday, November 12, 2009

DAVE SI DAWAY GAZETTE FILE PHOTO



**Claude Corbo, rector of Université du Québec à Montréal: "In the case of UQAM, no news is sometimes very good news."**

All Claude Corbo wants for Christmas is peace, time and no more distractions.

Just short of two years into his mandate to rescue Université du Québec à Montréal from fiscal hellfire and damnation, the rector is happy to report the crisis is over.

Well, mostly. Now UQAM just needs to recruit 145 new professors, attract 700 more graduate students, unearth classrooms and office space, balance the books by 2015 and stave off another crippling walkout like the ones that have a way of hijacking the winter session.

"Of course, good news is no news, but in the case of UQAM, no news is sometimes very good news," Corbo said when he sat down with The Gazette's editorial board yesterday. He explained how far the university had come since

that near-death experience in 2006, when former rector Roch Denis was shown the door in the wake of disastrous real estate ventures, which have cost Quebec taxpayers half a billion dollars.

Technically, UQAM is still on the hook for the Îlot Voyageur project, but that matter is now being thrashed out by lawyers representing the university, developers and the government. Instead, Corbo, who enlisted for a second stint in the rector's office in January 2008, focuses on the daunting task of rebuilding the university's reputation in the minds of students, faculty and the general public.

"Of course, the difficulties we have had, starting in the fall of 2006 until the spring of this year surely had an impact, a negative impact," said Corbo, citing enrolment declines in science and business programs. At a time when many universities are enjoying a bump in enrolment, Corbo said UQAM's numbers are "flat compared to last year, which is not a catastrophe, because we had budgeted for a conservative figure."

Corbo took a lot of flak when the school sought a court injunction last spring to restrict labour unrest on campus and called police whenever protests got out of hand. "If we had not asked for the police, we would have sent a message that anyone in the university can do anything, anytime whatsoever. So there's a breaking point. I have no pleasure in seeing police on the campus. But in some cases, it's either police on the campus or the destruction of the university as an institution."

Since then, the school has signed collective agreements with faculty, non-teaching staff and teaching assistants.

"We need peace, we need time, and we need no distractions," Corbo said. The university is also trying to rebuild bridges with student associations, damaged after years of debilitating strikes. "Students understand that some issues cannot be solved by UQAM itself. Tuition fees or the availability of daycare centres for students – these are not issues we can resolve."

There are also ebbs and flows in student activism from year to year and Corbo is hoping UQAM has entered "the quiet part of the cycle. But if the discussion begins again on tuition fees, then some universities might be agitated." Soon after taking over in 2008, Corbo's team slashed the budget by 10 per cent, boosted student fees and eliminated 30 specialized programs. But "there is a point where you can no longer cut, because there is no more fat," Corbo said.

In the aftermath of the UQAM fiasco, the Quebec government has introduced controversial legislation that would put tighter controls on all universities.

Corbo argues UQAM's missteps resulted from failures by the university administration, yes, but also by overseers at the Université du Québec network and the Education Department, a view also voiced by auditor general Renaud Lachance. "The red lights were flashing, and people at the Department of Education seemed not to have seen it. This is not my statement – this is the statement of the auditor general."

### LE DEVOIR : L'UQAM conçoit un nouveau plan immobilier - Édition du vendredi 06 novembre 2009

Amélie Daoust-Boisvert

Émergeant à peine du pire scandale immobilier de son histoire, l'UQAM conçoit déjà un plan pour loger, d'ici 2014, 145 professeurs supplémentaires et 700 étudiants de plus aux 2e et 3e cycles. Des étudiants sur qui l'université compte pour financer le retour à l'équilibre budgétaire. Mais la popularité de l'établissement, elle, décroît.

«Est-ce qu'on va devenir le phare de la nation québécoise? Non», a tranché le recteur Claude

Corbo, de passage au Devoir hier. Loin des idées de grandeur qui ont mené au fiasco de l'Îlot voyageur, son objectif, assure-t-il, est «modeste».

Le plan immobilier arborera-t-il les couleurs «modestes» du recteur? N'en dévoilant pas plus, Claude Corbo soutient que «la croissance s'en vient, et il faudra l'absorber». Il compte sur une certaine émancipation «par l'intérieur». Mais les 145 professeurs promis au syndicat dans la convention collective réglée «dans la douleur»

après sept semaines de grève au printemps, «ça prend de la place», souligne-t-il.

Et pour équilibrer le budget déficitaire, le plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2014 table sur une augmentation projetée de 10 % de la fréquentation aux 2e et 3e cycles. Des universitaires qui rapportent davantage au prorata que les bacheliers. «Les objectifs étudiants ont été traduits en langage financier et inclus dans le plan de retour à l'équilibre budgétaire. Les

choses se tiennent», soutient celui qui a aussi dirigé l'UQAM de 1986 à 1996. Mais entre l'objectif que le recteur qualifie de «raisonnable» et la réalité, il y a loin de la coupe aux lèvres. Cet automne, comme le disait le même Claude Corbo dans son discours de la rentrée, l'UQAM a enregistré «une baisse appréciable des nouveaux inscrits». Concrètement, ajoutait-il alors, 2 % de nouveaux inscrits de moins au premier cycle, et de 6 à 7 % aux 2e et 3e cycles. Au même moment, au Québec, la fréquentation de la maîtrise et du doctorat a bondi de près de 9,5 % de 2008 à 2009. «Cet automne, on n'a pas eu de croissance», concède le recteur. Mais «pour redresser l'UQAM, on veut passer plus par le développement que par les coupures». Bien sûr, «ce n'est pas garanti qu'on va atteindre l'objectif.» N'en demeure pas moins que pour Claude Corbo, «couper pour couper, ça décompose l'université.» La demande étudiante existe, assure-t-il. «On a dû refuser 300 étudiants aux études supérieures cet automne», dit-il, surtout en psychologie, en travail social et en administration, faute de professeurs pour les encadrer.

«Le recrutement a été flageolant. Heureusement, les étudiants ne lisent pas tous Le Devoir. Quand tous ces conflits sortent, ça ne peut pas aider, analyse le recteur. C'est sûr que les gens se disent que ce n'est pas le moment d'aller à l'UQAM.» L'UQAM a créé un groupe de travail sur le recrutement. Si les étudiants obtiennent des bourses et le soutien financier et universitaire, ils viendront à l'UQAM, gage Claude Corbo. «Les étudiants se fient à leurs amis, aux professeurs de cégep, à la réputation des programmes et à la proximité pour choisir une université.» Il se réjouit du succès du vidéoclip tourné par des étudiants en communications, qui a illuminé les écrans de la planète YouTube. Claude Corbo est en poste depuis, précise-t-il, 22 mois en fin de semaine. «Le bateau UQAM a changé de trajectoire depuis. La ministre de l'Éducation a fait des efforts importants. La communauté universitaire a gardé foi en l'établissement. On a liquidé les séquelles de la crise et on sait où on s'en va.» **L'avenir de la TELUQ encore sur la table** Un autre groupe de travail planche sur la solution qui démêlera, dit Claude Corbo, «par quel bout on va réaliser l'intégration de la TELUQ à

l'UQAM». En décembre 2008, la relation entre les deux institutions s'était envenimée lorsque la TELUQ avait rejeté en bloc le rapport d'un premier groupe de travail qui proposait de fondre complètement la TELUQ avec l'UQAM, un moyen pour cette dernière de récupérer des sommes importantes. Même si l'UQAM augmente la fréquentation de ses cours à distance, le recteur ne croit pas que cela diminuera ses besoins d'espace et de développement immobilier. «C'est une clientèle qui est souvent en région ou dans l'impossibilité de fréquenter le campus», dit-il. «Nous ne sommes pas en avance [dans la formation à distance], poursuit-il, il y a du travail à faire en comparaison de l'Université Laval». Depuis l'entente survenue entre l'UQAM et la TELUQ en 2005, l'offre de cours à distance stagne. Un statu quo que Claude Corbo veut briser. «On ne peut pas rester éternellement dans cette situation», dit celui qui compare les deux universités à «des jumeaux siamois liés par le sommet du crâne: on ne peut pas ne pas regarder dans la même direction.»

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : La ministre n'a pas de pouvoir – Vendredi 06 novembre 2009

MICHEL HÉBERT

Confrontée à de nouveaux abus, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, à court de répliques, a finalement avoué qu'elle était incapable de serrer la vis aux gourmands bureaucrates des universités du Québec. Seul un amendement législatif lui permettrait d'intervenir sur des « politiques de rémunération élaborées à huis clos », a-t-elle dit, hier. Malgré le fait qu'ils aient les yeux sur des budgets déficitaires, les patrons des universités québécoises sont étonnamment généreux envers eux-mêmes, une situation qui a soulevé l'ire de l'opposition à l'Assemblée nationale. Outre des hausses salariales faramineuses et des primes au rendement données sans retenue, le Journal a dévoilé encore hier qu'un cadre de l'Université Concordia, après avoir occupé son poste durant trois ans seulement, s'est offert un

« congé administratif » de 14 mois qui lui a permis d'empocher 364 430 \$. Un prof, après avoir démissionné moyennant une prime de 139 037 \$, est rentré par la porte arrière pour reprendre sa place sur la liste de paye. Une gestionnaire a aussi obtenu une prime de 142 427 \$ pour avoir démissionné. Selon la porte-parole du PQ en matière d'éducation, Marie Malavoy, cette situation est intolérable, surtout que les universités sont devant un déficit de 460 millions. « Qu'attend la ministre pour intervenir ? » a-t-elle demandé. Visiblement désemparée, la ministre Courchesne s'est rabattue sur son projet de loi sur la gouvernance, redemandant au PQ de l'appuyer. « Nous aurions droit à plus de transparence, nous aurions droit à des politiques de rémunération qui ne seraient plus élaborées à huis clos et on serait en droit de savoir exactement ce qui se

« passe dans les universités québécoises », a plaidé la ministre, suppliante. Or, selon elle, tant que la loi sur la gouvernance ne sera pas adoptée, le gouvernement ne pourra pas empêcher que les dirigeants et les cadres des universités québécoises se servent abusivement dans l'assiette au beurre. La ministre Courchesne n'ignore pas que, près d'elle, un parfum de favoritisme a aussi plané récemment. Son propre adjoint parlementaire, le député de Charlesbourg, l'ex-recteur Michel Pigeon, empochait plus de 3 440 \$ par semaine lorsqu'il faisait du porte-à-porte durant la campagne électorale de 2008. Profitant d'une seconde année de « recyclage », M. Pigeon recevait alors de l'université un salaire annuel de 173 902,40 \$. « J'ai beaucoup lu, beaucoup réfléchi », nous a-t-il dit à propos de ce congé.

**Au moins 159 708,56 \$ de dépenses en 21 mois**  
Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 30 septembre 2009, la rectrice de l'Université McGill s'est fait rembourser les montants suivants:

Frais de déplacement: **132 879,07 \$**  
Frais d'hébergement: **24 905,09 \$**  
Autres frais (repas, divertissement, etc.) qui sont pas inclus précédemment): **1 924,40 \$**

**Une rémunération Incomparable**  
En plus de recevoir un salaire de base de 538 772 \$, Heather Munroe-Blum a reçu, au cours de l'année 2008-2009 une somme de... **229 507 \$ pour « d'autres éléments »**

Sa rémunération totale a donc été de: **587 480 \$**  
(L'année précédente, ces deux montants avaient totalisé 513 781 \$.)

Ces « autres éléments » peuvent inclure divers arriérages et primes.

En 2006, ce congé comprenait un dédommagement de 48 000 \$ par an pour des « relations publiques » à sa maison de Westmount, 16 000 \$ par an pour sa voiture et 3 000 \$ par an pour un conseiller financier.

**Le déficit de McGill en hausse constante**

2004	2005	2006	2007	2008
-19,6 M\$	-24,4 M\$	-41,4 M\$	-58 M\$	-60,1 M\$

**CE QUE DISAIT LA RECTRICE IL Y A QUELQUES MOIS:**  
« Je demande votre soutien, [alors que l'Université McGill traverse] une période d'incertitude économique sans précédent. Nous savons que ces moments requièrent de la discipline, de la prudence et des choix difficiles. »

— Message de Heather Munroe-Blum à la communauté universitaire de McGill, le 9 février 2009

**Mieux payée que Harper et Charest réunis**  
En tenant compte de son salaire et de ses avantages, totalisant 587 480 \$, la rectrice de l'Université McGill a reçu l'an dernier une rémunération supérieure à...

<b>Thierry Vanol</b> Pr.-V.G. d'Hydro-Québec 552 310 \$ (en 2008)	<b>Michael Sabia</b> Pr.-V.G. de la Caisse de dépôt 490 000 \$	<b>Stephen Harper</b> premier ministre du Canada 315 462 \$	<b>Richard Deschênes</b> ancien général de la Sûreté du Québec 189 334 \$	<b>Jean Charest</b> ancien ministre du Québec 175 045 \$
---	--	---	---	--

**LE PALMARÈS DES SALAIRES** > Combien gagnent les grands patrons de nos universités ?

<b>Université McGill</b> Heather Munroe-Blum, rectrice Salaire de base: 538 772 \$ Nombre d'étudiants: 34 000	<b>Université Concordia</b> Judith Woodworth, rectrice Salaire de base: 350 000 \$ Nombre d'étudiants: 44 000	<b>Université de Montréal</b> Luc Vinet, recteur Salaire de base: 339 000 \$ Nombre d'étudiants: 54 000	<b>Université de Sherbrooke</b> Bruno-Marie Béchard, recteur sortant Salaire de base: 276 327 \$ Nombre d'étudiants: 30 000	<b>Université Laval</b> Denis Bégin, recteur Salaire de base: 270 000 \$ Nombre d'étudiants: 44 000	<b>HEC Montréal</b> Michel Patry, directeur Salaire de base: 240 289 \$ Nombre d'étudiants: 12 000	<b>École polytechnique de Montréal</b> Christophe Goy, directeur général Salaire de base: 195 000 \$ Nombre d'étudiants: 6 000	<b>Université de Québec, siège social</b> Pierre Morneau, président sortant Salaire de base: 186 100 \$ Nombre d'étudiants: 186 100
<b>Université de Québec à Montréal</b> Claude Corbo, recteur Salaire de base: 166 875 \$ Nombre d'étudiants: 49 000	<b>Université de Québec à Trois-Rivières</b> Ghislaine Bourque, rectrice Salaire de base: 170 915 \$ Nombre d'étudiants: 11 000	<b>Université de Québec à Chicoutimi</b> Michel Bélley, recteur Salaire de base: 170 915 \$ Nombre d'étudiants: 6 500	<b>Institut national de la recherche scientifique (INRS)</b> Pierre Lapointe, a.g. sortant Salaire de base: 167 562 \$ Nombre d'étudiants: 5 600	<b>Université de Québec en Outaouais</b> Michel Ringaud, recteur Salaire de base: 164 416 \$ Nombre d'étudiants: 5 500	<b>Université de Québec en Gatineau</b> Jean Vaillancourt, recteur Salaire de base: 164 416 \$ Nombre d'étudiants: 2 800	<b>Université de Québec de Saguenay</b> Johanne Jean, rectrice Salaire de base: 151 925 \$ Nombre d'étudiants: 2 800	<b>École nationale d'administration publique</b> Marcel Prud'homme, directeur général Salaire de base: 151 925 \$ Nombre d'étudiants: 1 900

© DONNÉES POUR L'ANNÉE 2007-2008. \*MONTAINE THREE ET UN REPORTAGE DU JOURNAL LE DEVOIR. AVEC LA COLLABORATION DE CHRISTIAN ROBERT

## JOURNAL DE MONTREAL EN LOCK-OUT : Faites ce que je dis, pas ce que je fais : La rectrice de McGill voit sa rémunération exploser, alors qu'elle demande à ses collègues de se serrer la ceinture – Vendredi 06 novembre 2009

SÉBASTIEN MÉNARD

Alors qu'elle demande à ses collègues de se serrer la ceinture, la rectrice de l'Université

McGill, Heather Munroe-Blum, a vu son salaire et ses « avantages » bondir de 14 %, l'an der-



nier, pour atteindre la rondelette somme de 587 000 \$. C'est trois fois le salaire du premier ministre du Québec, Jean Charest. Son compte de dépenses est tout aussi étourdissant, a appris le Journal, grâce à la Loi sur l'accès à l'information. Entre janvier 2008 et septembre 2009, la rectrice de McGill s'est fait rembourser 160 000 \$ en frais de toutes sortes, dont 132 000 \$ uniquement pour se déplacer. Des « avantages » très payants Ces révélations surviennent quelques mois seulement après que Heather Munroe-Blum eut invité les cadres de l'institution anglophone à accepter une baisse de salaire de 3 % afin d'affronter la crise économique mondiale. « McGill fait face à d'importants défis économiques », avait-elle prévenu, en février dernier. Les documents obtenus par le Journal confirment que le salaire de base de la rectrice a effectivement subi une réduction de 3 %, en 2008-2009, pour atteindre 358 000 \$. Cela demeure néanmoins la rémunération la plus généreuse à être versée parmi les patrons

d'université de la province, dont le réseau est très largement subventionné par les contribuables. Mais les « avantages particuliers » consentis à Mme Munroe-Blum, qui incluent des primes reliées à sa résidence et à sa voiture, ont littéralement explosé. Ils sont passés de 144 000 \$, en 2008, à pas moins de 229 000 \$, un an plus tard. C'est le chef exécutif aux affaires publiques de McGill, Vaughan Dowie, qui a finalement répondu aux questions du Journal, hier, après plusieurs jours d'attente. Selon M. Dowie, la hausse importante des avantages payés à Heather Munroe-Blum s'explique entre autres par une erreur de calcul survenue au cours des années précédentes. « Le contrat de travail de Mme MunroeBlum prévoit le versement de certains avantages.[...] Une révision des calculs a démontré qu'elle n'avait pas été payée correctement pendant quelques années. En conséquence, un versement rétroactif mais non récurrent a été fait au cours de l'année 20082009 », indique M. Dowie.

Manque de transparence Quant aux importants frais de déplacement remboursés à la rectrice de McGill depuis le début de l'année 2008, ils sont attribuables au « rayonnement » international de l'institution, plaide Vaughan Dowie. « Depuis le début de l'année 2008, la rectrice s'est rendue notamment en Asie, au Moyen-Orient, en Europe, ainsi qu'à travers les États-Unis et le Canada », explique le porte-parole de McGill. À partir des documents fournis par l'institution, il est cependant impossible de connaître la raison exacte des voyages qui ont été effectués, ni les destinations précises qui ont été visitées. L'Université a choisi de ne pas dévoiler cette information. « McGill a rendu publique l'information qu'elle est tenue de rendre publique en vertu de la loi », estime Vaughan Dowie. Avec la collaboration de Serge Laplante, notre chercheur à l'Assemblée nationale.

## THE GAZETTE: McGill holds on to top spot: And Concordia still last in its category – Friday, November 06, 2009

For the fifth year in a row, McGill University has taken first place in its class in Maclean's magazine's annual Canadian university rankings. Most other Quebec universities included in the controversial annual comparison of post-secondary institutions fared poorly, particularly Concordia University, which ranked last overall in its class. Maclean's 19th annual University Rankings issue hits newsstands this week, and despite some claims that post-secondary institutions cannot be evaluated like sports teams, the issue is popular among prospective students and their parents. "It is consistently one of the bestselling, if not the best-selling issue of the year," said Joe Chidley, editor of Maclean's University Rankings issue. The magazine changed its methodology substantially a few years ago, after several universities refused to submit data for the rankings. "Maclean's used to rely very heavily on surveys that the universities filled out themselves,"

Chidley said. "In 2005-06, a number of universities decided not to participate because it was labour intensive and some did not approve of the methodology." Now, the magazine ranks the schools on such factors as student/ faculty ratios, awards per full-time faculty member, and percentage of budget spent on student services. It uses data from third-party sources such as Statistics Canada, the Canadian Institutes of Health Research and the National Sciences and Engineering Research Council of Canada. Several important Canadian institutions still are not included in the rankings, including the Université du Québec à Montréal, which stopped participating years ago. McGill placed first in the "Medical Doctoral" category, which includes schools that offer undergraduate programs, a broad range of Ph D programs and research, as well as medical schools. University of Toronto and Queen's took second place, while Université Laval, Université de

Montréal and Université de Sherbrooke brought up the rear in this category. Concordia came dead last (11th) in the "Comprehensive" schools category, which includes those with a significant amount of research activity and a wide range of programs at the undergraduate and graduate levels, including professional degrees. Simon Fraser University and the University of Victoria, both in British Columbia, took first and second place in this category. And East Coast schools dominated in the "Primarily Undergraduate" category, for schools largely focused on undergraduate education, with few graduate programs. Mount Allison placed first in this category for the third year in a row, and Acadia moved to second place from third place last year. Also in this category, Bishops University in Lennoxville made the biggest jump in rankings, to 11th place from 17th last year. For more information on Maclean's rankings, go to

## Maclean's controversial-but-popular university rankings praise McGill, pan Concordia

Number in brackets indicates last year's ranking; asterisk denotes a tie; Quebec schools listed in bold.

### Primarily Undergraduate ranking

This category focused on undergraduate education, with relatively few graduate programs.

1.	Mount Allison	(1)
2.	Acadia	(3)
3.	UNBC	(2)
*4.	St. Francis Xavier	(4)
*4.	Wilfrid Laurier	(5)
6.	Lethbridge	(7*)
7.	Trent	(6)
*8.	UPEI	(7*)
*8.	Winnipeg	(9)
<b>11.</b>	<b>Bishop's</b>	<b>(17*)</b>
12.	UOIT	(n.a.)
13.	Brandon	(11*)
*14.	Brock	(14)
*14.	Lakehead	(11*)
*14.	St. Thomas	(19)
17.	Ryerson	(13)
18.	Laurentian	(17*)
*19.	Moncton	(15*)
*19.	Mount Saint Vincent	(15*)
*21.	Cape Breton	(21)
*21.	Nipissing	(20)



Roundly praised: McGill's McIntyre Medical Sciences Building.

### Medical Doctoral ranking

Those in this category have a broad range of Ph D programs and research, as well as medical schools.

<b>1.</b>	<b>McGill</b>	<b>(1)</b>
2.	Toronto	(2*)
3.	Queen's	(2*)
4.	UBC	(4)

5.	Alberta	(5)
6.	McMaster	(6)
*7.	Calgary	(7)
*7.	Dalhousie	(8)
*9.	Ottawa	(10*)
<b>12.</b>	<b>Laval</b>	<b>(12)</b>
<b>*13.</b>	<b>Montréal</b>	<b>(13)</b>
<b>*13.</b>	<b>Sherbrooke</b>	<b>(14)</b>
15.	Manitoba	(15)

### Comprehensive ranking

Those in this category have a significant amount of research activity and a wide range of programs at the undergraduate and graduate levels, including professional degrees.

1.	Simon Fraser	(1*)
2.	Victoria	(1*)
3.	Waterloo	(3)
4.	Guelph	(4)
5.	Memorial	(5*)
6.	New Brunswick	(5*)
7.	Carleton	(7)
8.	Windsor	(8)
*9.	Regina	(9*)
*9.	York	(9*)
<b>11.</b>	<b>Concordia</b>	<b>(11)</b>

## LE SOLEIL : L'anglais pour séduire davantage d'étudiants – Jeudi 05 novembre 2009

Daphnée Dion-Viens

Pour attirer davantage d'étudiants, la plus vieille université francophone en Amérique du Nord veut offrir davantage de cours en anglais, et même en espagnol.

C'est un sujet un peu sensible, mais [...] je ne pense pas qu'on se diminue comme université de langue française

C'est un des objectifs du recteur Denis Brière. «Je pense que dans certaines disciplines, autant à distance qu'en classe, on doit offrir nos cours en anglais et même en espagnol. On doit augmenter l'offre de cours, non pas juste en anglais, mais aussi dans d'autres langues», a-t-il indiqué au cours d'une entrevue avec Le Soleil.

L'Université Laval offre déjà, depuis l'automne 2007, des cours en anglais au baccalauréat en administration des affaires. Tous les cours obligatoires — qui représentent la moitié de la formation — sont désormais offerts dans la langue de Shakespeare.

Et les étudiants se bousculent pour s'y inscrire. En 2007-2008, le nombre d'inscriptions s'élevait à 434 étudiants, alors qu'il a grimpé à 579 cet automne pour une session seulement. Environ 15 % des étudiants en première année (sur 500) suivent au moins un cours en anglais. Le recteur

Brière voudrait maintenant étendre cette offre de cours bilingues à d'autres programmes.

«C'est un sujet un peu sensible, reconnaît-il, mais en tant qu'université, je ne pense pas qu'on se diminue comme université de langue française. Au contraire, on doit s'ouvrir là-dessus. Il y a des étudiants qui ne viennent pas à l'Université Laval parce que ce n'est que français. Ils aimeraient être exposés à d'autres langues que le français. Je ne dis pas qu'il faut le faire dans tous les cours qu'on offre, ce serait impossible. Mais on doit cibler.»

Après le succès remporté en sciences de l'administration, c'est au tour de la faculté des sciences et génie de jongler avec l'idée, envisageant la possibilité de donner des cours bilingues en ligne. Plus que jamais, les entreprises sont à la recherche de diplômés bilingues, une réalité qui est aussi très présente à Québec, souligne M. Brière.

### FRANÇAIS TOUJOURS OFFERT

Mais ce n'est pas demain la veille que l'Université Laval offrira des cours uniquement en anglais, précise-t-il. La version française du cours est toujours offerte. «Si on attire des étudiants francophiles, pas complètement bilingues, ils peuvent prendre quelques cours en français et quelques cours en anglais. C'est une

intégration plus facile», ajoute le recteur. À la faculté des sciences de l'administration, le nombre d'étudiants étrangers a d'ailleurs doublé au cours des dernières années.

Du côté du syndicat des professeurs de l'Université Laval, on s'accommode assez bien de ces cours bilingues. «Ce sont quelques cours qui ne posent pas de problème. On n'a jamais eu de plainte de nos membres à ce sujet» affirme son président, Yves Lacouture.

### «DANGEREUX GLISSEMENT»

L'organisme de défense de la langue française Impératif français y voit toutefois un dangereux glissement. «Nos établissements postsecondaires ont une responsabilité sociale importante. Ils doivent s'assurer que leurs diplômés contribuent à la francisation et au respect de la langue française dans les milieux de travail, plutôt que de devenir des dynamos de l'anglicisation», affirme son président, Jean-Paul Perreault.

En septembre, l'École des sciences de la gestion de l'UQAM avait défrayé la manchette parce qu'elle offre désormais six cours entièrement en anglais. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, ne s'était pas offusquée de cette offre de cours bilingues qui ne constitue pas une menace à l'enseignement du français, avait-elle affirmé.

## LE SOLEIL : Université Laval : Nouveau bac en criminologie – Jeudi 05 novembre 2009

Daphnée Dion-Viens

L'Université Laval veut offrir, dès septembre 2010, un nouveau baccalauréat en criminologie, qui a reçu mardi le feu vert du conseil universitaire. Pour l'instant, au Québec, seule l'Université de Montréal (UdM) offre des programmes complets en criminologie. Pour une

population d'environ 7,5 millions d'habitants, il s'agit d'un ratio qui est considérablement inférieur à celui des autres provinces canadiennes, fait valoir l'Université Laval.

De plus, seulement 15 % des demandes d'admission sont acceptées à l'UdM. Laval y voit un «potentiel significatif» pour son nouveau

programme, qui accueillera au maximum 50 étudiants. La création de ce baccalauréat doit toutefois obtenir le feu vert de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et du ministère de l'Éducation.

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Congés sabbatiques à vos frais – Jeudi 05 novembre 2009

Les généreuses indemnités de départ versées aux patrons des universités servent souvent à leur offrir des congés sabbatiques aux frais des contribuables.

«Ça fait partie des congés sabbatiques que les gens obtiennent après un certain temps», a

confié au Journal Truong VoVan, qui est revenu à l'emploi de l'Université Concordia comme professeur, cette année, après avoir reçu une indemnité de départ d'environ 140 000 \$, en 2008-2009.

À peine 5 % des employeurs offrent des congés sabbatiques payés, selon une étude réalisée en 2006 par la Society for Human Resource Management.

Généralement, les employés qui souhaitent prendre une année sabbatique doivent plutôt

mettre leur argent de côté longtemps d'avance, afin de subvenir à leurs besoins au moment désiré.

M. Vo-Van défend néanmoins les congés sabbatiques dont bénéficient les administrateurs des

universités. « Ces congés aident les personnes à travailler dans leur domaine, dit-il. Si [on commence à les] remettre en question, il faudra le faire dans toutes les universités, car ça existe partout », prévient-il. ✓ Les cadres supérieurs

du réseau de l'Université du Québec ne peuvent obtenir plus d'une indemnité de départ au cours de leur carrière.

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Gros lot pour des fonctionnaires : Des cas étonnants – Jeudi 05 novembre 2009

**DES CAS ÉTONNANTS**

**MARTIN SINGER**, ancien directeur de l'Université Concordia. Indemnité de départ totale: **363 430 \$**. Salaire au moment du départ: 245 596 \$ par année.

**TRUONG VO-VAN**, ancien vice-recteur de l'Université Concordia. Prime de départ reçue: **139 037 \$**. Salaire au moment du départ: 154 699 \$.

**PIERRE LAPOINTE**, ancien directeur général de l'INRS. Prime de départ reçue: **167 562 \$**. Salaire au moment du départ: 167 562 \$ par année.

**HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE**, ancienne vice-rectrice de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Prime de départ reçue: **142 427 \$**. Salaire au moment du départ: 142 427 \$ par année.

**DENIS MARCEAU**, ancien recteur adjoint de l'Université de Sherbrooke. Prime de départ reçue: **217 441 \$**. Salaire au moment du départ: 221 562 \$ par année.

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Gros lot pour des fonctionnaires : De généreuses indemnités pour des patrons d'université qui ne font bien souvent que changer de poste – Jeudi 05 novembre 2009

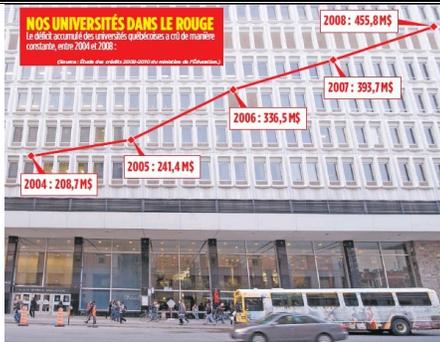


PHOTO JOCELYN MALETTE

✓ Le campus du centre-ville de l'Université Concordia. L'institution anglophone a remis des primes de départ pour le moins étonnantes à au moins deux cadres supérieurs.

Les universités de la province ont beau crouler sous les déficits, cela ne les empêche pas de verser de très généreuses primes de départ à leurs cadres supérieurs... même quand ceux-ci continuent à travailler pour elles par la suite. Des données obtenues par le Journal grâce à la Loi sur l'accès à l'information révèlent que plusieurs hauts dirigeants d'universités québécoises ont reçu des « indemnités de départ » équivalant à au moins un an de salaire, l'an der nier, quelques mois seulement avant d'être réembauchés dans d'autres fonctions.

C'est le professeur Martin Singer, de l'Université Concordia, qui a le plus bénéficié de ce système de primes pour le moins étonnant. Après avoir

occupé le poste de vice-recteur exécutif durant tout juste trois ans, entre 2004 et 2007, il a ensuite bénéficié d'un « congé administratif » de 14 mois, une période au cours de laquelle il a empoché la bagatelle de 363 430 \$. Et ce n'est pas tout. Le contrat de M. Singer était à ce point généreux qu'il lui garantissait son plein salaire de cadre supérieur durant cinq ans, même s'il avait quitté « hâtivement » ses fonctions. Ce professeur d'histoire, qui a été nommé doyen à l'Université York de Toronto le 1er juillet dernier, a donc pu gagner 184 137 \$, durant les neuf derniers mois de l'année 2008-2009, alors qu'il enseignait seulement deux cours par session. Réembauché 11 mois plus tard

Le cas de Martin Singer est loin d'être unique dans le réseau des universités québécoises, qui affichait pourtant un déficit accumulé de 455 M\$, en 2008.

La vice-rectrice à l'administration de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), Hélène Grand-Maître, a obtenu une « indemnité de départ » de 142 427 \$, l'an dernier, après avoir volontairement « rompu son lien d'emploi » avec l'institution.

Les hauts fonctionnaires oeuvrant dans le réseau de l'Université du Québec ont tous droit à une telle prime après quatre ans de service, a-t-on expliqué au Journal.

Mais le « départ » de Hélène Grand-Maître n'a pas été très long : moins d'un an après avoir reçu son « indemnité », elle a été nommée vice-présidente de l'Université du Québec, en août dernier. C'est cet organisme qui chapeaute les

universités régionales, dont fait partie son ancien employeur, l'UQO.

À l'Université Concordia, le professeur Truong Vo-Van a eu droit à une indemnité de départ de 139 037 \$, en 2008-2009, après avoir quitté ses fonctions de vice-recteur associé. Or, il est de retour au sein du corps professoral cette année, indique le secrétaire général de l'institution, Bram Freedman.

Un cadeau de retraite ? D'autres cas soulèvent par ailleurs des doutes quant à la nécessité de verser de telles primes à ces hauts fonctionnaires.

Le 28 novembre 2008, l'ancien directeur général de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Pierre Lapointe, a quitté son poste, ce qui a lui a permis d'empocher une prime de 167 562 \$.

Mais trois jours plus tard, il était nommé à la tête de FPInnovations, une société de recherche du secteur forestier, qui lui aurait offert un « pont d'or » pour l'attirer, selon un article paru à ce moment-là dans un hebdomadaire lavallois.

D'autres indemnités de départ ont été consenties à des hauts fonctionnaires des universités l'an dernier, soit parce qu'une telle mesure était prévue à leur contrat ou qu'ils avaient tout simplement décidé de prendre leur retraite.

L'ancien recteur adjoint de l'Université de Sherbrooke, Denis Marceau, est du nombre. Il a eu droit à un chèque de 217 441 \$, il y a quelques mois, en partant à la retraite.

Avec la collaboration de Serge Laplante, notre chercheur à l'Assemblée nationale.

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : « Révoltant » et « absurde » - Jeudi 05 novembre 2009

La Ligue des contribuables du Québec trouve « absolument révoltant » le versement de ces primes de départ à des hauts fonctionnaires des universités.

La porte-parole de l'organisme, Claire Joly, avait du mal à contenir sa colère lorsqu'elle a été informée des révélations du Journal.

« Ces gens-là profitent du système pour s'en mettre plein les poches, dénonce-t-elle. C'est carrément honteux d'accepter ce genre de primes-là, surtout quand ils ont le culot de venir nous dire ensuite que le système d'éducation supérieur est sous-financé. » Pourquoi de telles primes ?

Claire Joly souligne que ce genre de pratique est « malheureusement assez répandu dans le secteur public. »

« C'est une pratique de rémunération absurde, qui n'existe absolument pas dans le secteur privé. Si on démissionne ou on prend sa retraite, on n'a pas le droit à une prime de départ. »

## LE SOLEIL : La Télé-université en crise – Mercredi 28 octobre 2009

Daphnée Dion-Viens

La Télé-université nage en pleine crise existentielle. Devant l'échec d'un mariage non consommé avec l'UQAM, plusieurs s'entendent sur un point : pour lui redonner un second souffle, la TÉLUQ a besoin de gagner davantage d'autonomie. Entre les murs de l'établissement, certains réclament le divorce.

C'était jour de consultation hier sur l'avenir de la TÉLUQ. Forcée d'admettre que le rattachement avec l'UQAM en 2005 n'a pas donné les résultats espérés, la direction a mis en branle cette opération, où toutes les options sont sur la table.

À tour de rôle, les employés, les cadres, les professeurs et les tuteurs étaient invités à se prononcer sur le sort de leur établissement, arrivé à la croisée des chemins. Puisque l'union TÉLUQUQAM bat de l'aile, faut-il tenter de raviver la flamme ou plutôt mettre fin à cette relation platonique?

Pour l'Association du personnel administratif, le divorce avec l'UQAM est la meilleure solution. Ce groupe «est d'avis que la Téléuniversité doit recouvrer sa liberté. Elle doit pouvoir reprendre

en main son propre développement et décider de son avenir par le biais de ses propres instances», peut-on lire dans le document rédigé pour cette consultation.

Un point de vue partagé par le Syndicat des employés de la TÉLUQ et par l'Association des cadres, qui se sont aussi prononcés en faveur d'une université à distance plus autonome. Cependant, les cadres estiment qu'il faut faire plus que simplement revenir en arrière. La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, doit en profiter pour «mieux camper le rôle de la formation à distance et de la Télé-université», peut-on lire dans le mémoire présenté hier.

Dans les rangs des professeurs, les opinions sont plus partagées. À la suite d'un sondage auquel ont participé 70 % des professeurs, leur syndicat conclut que la majorité ne veut pas du statu quo. Près de la moitié des professeurs souhaitait que la Télé-université se détache de l'UQAM et le tiers sont en faveur d'une nouvelle association, avec ou sans l'université montréalaise. Le syndicat entend donc collaborer au développement d'une «université à part entiè-

re», «autonome» et «innovante», tout en proposant la tenue d'États généraux sur la formation à distance au Québec, afin de moderniser le modèle de la TÉLUQ.

De son côté, le syndicat des tuteurs estime que l'avenir de son établissement passe par un solide partenariat, que ce soit «avec l'UQAM, avec l'ensemble du réseau de l'Université du Québec ou même avec toute autre grande université».

Au total, 13 groupes ou personnes ont déposé un mémoire à l'occasion de cette journée de consultation. Le conseil de gestion de la TÉLUQ devra ensuite prendre position. «S'il y a un point qui fait presque l'unanimité chez nous, c'est que la Télé-université doit conserver son autonomie administrative, lance son directeur général, Raymond Duchesne. Est-ce qu'il faut sortir de l'UQAM pour retrouver cette autonomie ? La question est posée.»

Du côté de l'UQAM, le comité sur l'avenir de la TÉLUQ, présidé par Michel Gervais, doit remettre son rapport au conseil d'administration à la mi-novembre.

## LE SOLEIL : Les universités s'attaquent au plagiat – Dimanche 26 octobre 2009



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

**Il y a toujours eu du plagiat, mais avec Internet, le phénomène prend de l'ampleur.**  
Daphnée Dion-Viens

Achat de travaux en ligne. Copier-coller de sites Web. Recyclage d'anciens travaux. Le plagiat a toujours existé, mais grâce au cyberspace, les tricheurs peuvent compter sur un nouvel allié. Entre les murs des universités, le malaise s'est installé.

«On a une grande responsabilité qui est menacée. Le malaise extrême, c'est de risquer d'octroyer des diplômes à des gens qui n'ont pas les compétences que l'on est supposé attester», affirme Dominique Chaussé, du bureau d'appui pédagogique de l'École Polytechnique de Montréal, qui travaille à l'organisation du colloque qui se déroulera le 29 octobre, à Trois-Rivières. Puisque toutes les universités doivent composer avec le même casse-tête, la Conférence des recteurs et des principaux des universités québécoises (CREPUQ) a décidé de passer à l'action. «Il y a toujours eu du plagiat, mais avec Internet, le phénomène prend de l'ampleur, ajoute Mme Chaussé. Unaniment, on a décidé de prendre les choses en main et d'établir des actions concertées.»

Au cours des dernières années, le nombre de cas de plagiat a considérablement augmenté dans les universités québécoises. À l'Université

Laval, les incidents ont quadruplé, passant de 11 en 2000 à 39 l'an dernier. Le scénario est semblable à l'Université du Québec en Outaouais. À l'UQAM, les cas de plagiat ont grimpé de 57 à 152 au cours de la même période. Sans compter tous ceux qui ont triché, mais qui ne se sont pas fait pincer...

Selon une étude publiée en 2006 dans le Canadian Journal for Higher Education, un étudiant sur deux avoue avoir déjà plagiat pour un travail écrit. Une autre enquête menée par le Center for Academic Integrity, qui regroupe 300 collèges et universités du Canada et des États-Unis, établit cette proportion à... 80 %.

Suffit de se promener dans les corridors de l'Université Laval pour croiser des étudiants qui admettent avoir déjà copié. «Oui, ça m'est déjà arrivé», lance un étudiant de 20 ans, sourire en coin. «J'étais en retard, je n'avais pas beaucoup de temps... Je me suis un peu inspiré de ce que j'ai trouvé sur Internet, disons.»

Mais le plagiat en préoccupe aussi plusieurs, irrités de voir que le copier-coller n'est pas systématiquement repéré. «C'est vraiment fâchant pour ceux qui font leurs travaux correctement», lance Annie, 21 ans.

D'autres affirment ne pas être toujours bien informés sur la question. «Ben, ça dépend de ce qu'on veut dire par copier», ont lancé des étudiants interrogés par Le Soleil. Plusieurs ont aussi indiqué qu'ils ne maîtrisent pas totalement l'art de citer leurs sources, même s'ils sont à l'université.

C'est d'ailleurs une des raisons qui revient souvent pour expliquer la recrudescence du plagiat parmi les étudiants. «Il y en a qui ne savent tout simplement pas qu'ils copient!» lance Nicole Perreault, de la Fédération des cégeps, qui s'intéresse depuis quelques années au plagiat dans le réseau postsecondaire.

L'éducation doit commencer dès le primaire, dit-elle. «Les enfants ne sont pas sensibilisés à ça. Très tôt, à l'école, on demande aux enfants de faire un travail à partir d'Internet. Mais on ne leur explique pas comment citer leurs sources... Parce que c'est sur Internet, les élèves pensent que c'est à tout le monde.»

C'est pourquoi, en plus de serrer la vis aux étudiants, des universités misent d'abord sur la

prévention et la sensibilisation. À l'Université Laval, une campagne intitulée «Copier-coller, c'est plagier» a été mise en branle. Les plans de cours doivent dorénavant inclure une section mentionnant les sanctions auxquelles s'expose un étudiant qui plagie. «C'est maintenant plus difficile de prétendre qu'on n'était pas au courant», affirme Nicolas Gagnon, directeur du Bureau des services pédagogiques.

À l'Université Concordia, dès janvier, tous les étudiants devront se soumettre à un questionnaire en ligne sur l'intégrité académique. Les étudiants ne pourront s'inscrire à leurs cours tant qu'ils n'auront pas réalisé ce test. Des universités ont aussi revu leurs procédures et règlements disciplinaires. À l'UQAM, les cas de plagiat ne reposent plus sur les épaules des professeurs. Dès qu'un enseignant soupçonne un élève de tricherie, il l'adresse à sa faculté, qui prend le cas en charge. «Les professeurs doivent remplir un formulaire, ce qui nous permet de répertorier les cas. Si un élève se fait prendre pour la deuxième fois, on le sait tout de suite», explique Diane Demers, responsable du comité d'intégrité académique.

À l'Université Laval, le règlement disciplinaire a été modifié. Depuis le 1er mai, il est dorénavant plus facile de prouver qu'un étudiant a triché puisque le règlement a été simplifié. Un groupe de travail sur le plagiat chargé d'élaborer un plan d'action a aussi été créé.

Louise Arseneault, consultante en évaluation à l'Université Laval, encourage aussi les professeurs à modifier leurs méthodes d'évaluation pour ne pas inciter les étudiants à tricher. Changer l'ordre des questions d'examen, diversifier les travaux exigés et surtout, ne pas tenter de piéger leurs étudiants. «Si le contenu d'un examen est clair, les étudiants pourront mieux s'y préparer plutôt que de chercher des moyens de tricher», dit-elle.

Il est bien tentant de tricher lorsque les travaux sont les mêmes d'année en année, soulignent d'ailleurs les étudiants rencontrés. «On dirait qu'il y a des profs qui font exprès, lance Catherine, une étudiante de 21 ans. Si les profs ne s'en préoccupent pas, ça n'aidera pas les étudiants à ne pas tricher. Il y en a qui se disent : "Si tout le monde triche, pourquoi pas moi?"»

## LE SOLEIL : Laval emboîte le pas – Dimanche 26 octobre 2009

Daphnée Dion-Viens

Les logiciels antiplagiat séduisent de plus en plus les universités québécoises. À Québec, l'Université Laval y a recours depuis quelques mois.

À la faculté des sciences de l'administration, des professeurs soumettent désormais les travaux de leurs étudiants à un logiciel qui détecte le plagiat. Depuis janvier, une dizaine de professeurs participent à ce projet-pilote. «On a décidé de l'essayer depuis qu'une version française existe. Le plagiat, pour certains profs, c'est devenu une obsession», lance le vicedoyen, André Gascon.

Le logiciel Turnitin permet de déterminer si l'étudiant a eu recours à des extraits provenant d'Internet. Si c'est le cas, le logiciel indique le pourcentage de contenu plagié dans le travail écrit. Le professeur doit ensuite vérifier si l'étudiant a correctement identifié les sources utilisées ou non.

«Ce type de logiciel est assez formidable, affirme Raymond Poisson, professeur au département de management. Avec cet outil, les preu-

ves deviennent accablantes.» Avant, un professeur pouvait soupçonner un étudiant de plagiat, mais encore fallait-il le prouver. «Depuis qu'on utilise le logiciel, il y a beaucoup plus d'étudiants qui viennent me poser des questions sur comment citer les sources. Je n'avais jamais vu ça auparavant», ajoute-t-il.

Le recours à ce logiciel est assez bien accepté, selon Florence Cauchy, vice-présidente de l'association des étudiants en sciences de l'administration. «Les étudiants sont majoritairement en accord avec cette mesure, affirme-t-elle. C'est assez efficace, je crois que ça va en décourager plusieurs.»

Avant d'étendre l'utilisation de ce logiciel à toute l'université, l'administration doit s'assurer qu'elle ne s'expose pas à d'éventuelles poursuites concernant le respect des droits d'auteurs puisque le logiciel garde une copie de tous les travaux dans sa banque de données. Ce qui, éventuellement, permettra de détecter plus facilement ceux qui refilent des travaux d'anciens étudiants.

Dans le Bas-Saint-Laurent, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a aussi opté pour un logiciel espion depuis le début septembre. «On a décidé d'agir lorsqu'on a trouvé des travaux sur la région en vente dans Internet. Ça a été l'élément déclencheur», raconte Élisabeth Haghebaert, coordonnatrice du Centre d'aide à la réussite de l'UQAR.

Et visiblement, le logiciel impressionne. «Certains de mes étudiants sont encore sous le choc!» lance Michel Fortier, professeur en gestion, qui a épinglé quelques étudiants depuis qu'il utilise le logiciel Compilatio.

Mais cet enthousiasme n'est pas partagé dans toutes les universités. À l'Université de Montréal, l'administration a décidé de miser plutôt sur la prévention. «On a testé les logiciels, mais on n'a pas retenu cette option pour l'instant, explique Sophie Langlois, porte-parole de l'UdM. Les logiciels ne sont pas parfaits, ils ne détectent pas les idées qui ont été copiées mais reformulées. Il n'y a pas de solution magique.»

## LE SOLEIL : Les cégeps n'y échappent pas – Dimanche 26 octobre 2009

Daphnée Dion-Viens

Il n'y a pas que les universités qui durcissent le ton envers les tricheurs. Les cégeps aussi emboîtent le pas.

Au Collège F.-X.-Garneau, la mobilisation pour contrer le plagiat a commencé en janvier 2008. Les professeurs ont été sensibilisés à ce «fléau» et la direction des études tient maintenant un registre des cas qui sont rapportés. Résultat : le nombre d'élèves qui se sont fait pincer est passé d'une quinzaine en 2004 à... 110 l'an dernier!

«Il faut tous s'y mettre», affirme Isabelle Fortier, directrice adjointe des études. «Avec des actions concertées, les étudiants risquent moins de passer dans les mailles du filet.» Une campagne de sensibilisation a aussi été menée auprès des étudiants. «Avant de sanctionner, on veut faire de l'éducation. Il y a beaucoup de naïveté parmi les étudiants, qui font beaucoup de copier-coller», ajoute Mme Fortier.

De son côté, le Cégep Champlain St. Lawrence a décidé, il y a un an, d'avoir recours au logiciel

Turnitin pour décourager les tricheurs. Tous les étudiants sans exception doivent s'y soumettre. «Juste de savoir qu'ils doivent maintenant se plier au logiciel, ça réglé presque 100 % du problème», indique Dominique Routhier, directrice du cheminement pédagogique. Un seul cas de plagiat a été répertorié depuis le début de la session, comparativement à une trentaine habituellement chaque année.

## RUEFRONTENAC.COM : Les demandes des chargés de cours de l'UdeM rejetées - Mardi, 20 octobre 2009 14:35

Écrit par Jean-Philippe Pineault

Les 2433 chargés de cours de l'Université de Montréal, dont la convention collective est échue depuis deux mois, fulminent. L'administration de l'établissement universitaire a rejeté «du revers de la main» la totalité de leurs revendications, déplorent-ils. «Il y a une absence totale d'ouverture et à discuter. C'est non à toutes nos

demandes. Ils ne veulent pas parler», affirme Francis Lagacé, président du Syndicat des chargés et chargés de cours de l'Université de Montréal.

Au nombre de leurs revendications, les chargés de cours réclament la diminution des groupes-cours, un rattrapage salarial de 7,7%, des aug-

mentations de salaire de 12% afin de réduire l'écart qui les séparent des professeurs.

Les parties se rencontrent de nouveau le 27 octobre. Le syndicat souhaite que l'attitude de l'université change d'ici là. «Ça regarde mal en ce moment. On n'a peur que ça finisse par passer à la table de négociation. Ça nous inquiète», indique M. Lagacé.

## LE SOLEIL : Hausse des inscriptions dans les universités – Vendredi 09 octobre 2009

MONTRÉAL — Les universités québécoises affichent presque toutes une hausse marquée des inscriptions des étudiants à l'automne 2009.

Selon la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), l'ensemble des universités affiche une hausse de 3,8 % du nombre d'étudiants au trimestre de l'automne 2009, soit 268 167 étudiants.

Au cours des trois dernières années, les universités avaient plutôt affiché des hausses annuelles de moins de 1 %.

De ces 268 167 étudiants, 181 316 se sont inscrits à plein temps et 86 851 à temps partiel.

La CREPUQ attribue ce phénomène à la conjoncture économique, notamment, puisqu'il est connu qu'en période de récession, les gens qui

perdent leur emploi cherchent à rehausser leur formation.

Elle cite deux autres facteurs : le recrutement d'étudiants étrangers et l'implantation de nouveaux programmes.

## MÉTRO – 24HEURES.COM : Éducation : Hausse marquée des inscriptions dans les universités québécoises – Vendredi 09 octobre 2009

Les universités québécoises affichent presque toutes une hausse marquée des inscriptions des étudiants à l'automne 2009.

Selon la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), l'ensemble des universités affiche une hausse de 3,8 pour cent du nombre d'étudiants au trimestre de l'automne 2009, soit 268 167 étudiants inscrits.

Au cours des trois dernières années, les universités avaient plutôt affiché des hausses annuelles de moins de 1 pour cent.

«On croit beaucoup que la conjoncture économique a fait en sorte que plusieurs personnes ont

subi des pertes d'emploi. Et certaines personnes craignaient de ne pas être en mesure de s'en retrouver, des emplois. Donc ça a un facteur d'influence pour les universités», a avancé comme explication France Myette, présidente du sous-comité des registraires de la CREPUQ.

«Quand on parle d'inscriptions, à ce temps-ci, ce ne sont pas juste les nouveaux étudiants, c'est tant ceux qui sont en première, deuxième, troisième que quatrième années. Et des fois, quand le marché de l'emploi est favorable, ils ne persisteront pas dans leurs études, ils vont quitter. Alors que là, ils sont tentés de persévérer et de terminer leur programme», a-t-elle ajouté.

De ces 268 167 étudiants, 181 316 se sont inscrits à plein temps et 86 851 à temps partiel.

Mme Myette cite deux autres facteurs qui ont fait croître la clientèle universitaire: le recrutement d'étudiants étrangers et l'implantation de nouveaux programmes.

Là encore, elle explique que comme les universités se font dire depuis des années qu'elles subiront une baisse de clientèle, à cause du déclin démographique au Québec, elles s'y sont préparées, notamment en participant à des foires internationales et à des salons. Et c'est ainsi que



le recrutement d'étudiants étrangers a été facilité. Les écoles reliées au génie, comme Polytechnique et l'École de technologie supérieure, ont connu des hausses particulièrement élevées, soit respectivement de 10,8 et 10 pour cent. Mme Myette rappelle que les gouvernements ont beaucoup investi dans les projets d'infrastructures, ces dernières années, faisant croître la demande pour le génie civil, notamment.

#### Femmes

La présence des femmes continue de croître, celles-ci représentant la majorité des étudiants inscrits aux premier et deuxième cycles, mais pas encore au troisième cycle. Elles représentent ainsi 58,7 pour cent des inscriptions au premier cycle, 55,5 pour cent au deuxième cycle, mais 48,1 pour cent au troisième cycle. Globalement, les femmes représentent 57,6 pour cent des effectifs totaux.

Parmi les autres grandes universités québécoises, l'Université Laval a vu ses inscriptions augmenter de 1,8 pour cent, l'Université de Montréal (incluant Polytechnique et les Hautes études commerciales) de 4,8 pour cent et l'Université de Sherbrooke de 9,2 pour cent. L'Université du Québec à Montréal, elle, a connu une légère baisse du nombre d'inscriptions, soit de 0,7 pour cent.

## RUEFRONTENAC.COM : UQAM — Une symptomatique baisse des inscriptions - Mise à jour le Jeudi, 08 octobre 2009 16:34



Photo d'archives

L'UQAM est la seule université du Québec à avoir vu le nombre d'étudiants inscrits baisser au cours de la dernière année.

Écrit par Jean-Philippe Pineault

Sévèrement éclaboussée par des scandales financiers, l'UQAM est la seule université du Québec à avoir vu le nombre d'étudiants inscrits fondre au cours de la dernière année, révèle des données de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Entre 2008 et 2009, le nombre d'inscriptions à temps plein et à temps partiel de l'établissement universitaire du centre-ville de Montréal est passé de 38 494 à 38 239, soit une chute de 0,7 %. La baisse a atteint 2,6 % au deuxième cycle et 0,5 % au premier cycle. Seules les études doctorales ont gagné en popularité avec une augmentation de 1,4 %.

« C'est un gros problème parce que dans le plan de relance de l'UQAM, on compte sur une aug-

mentation des inscriptions pour obtenir un plus grand budget », a expliqué en entrevue avec RueFrontenac.com Charlotte Guay-Dussault, représentante étudiante au conseil d'administration de l'UQAM.

Alors que l'UQAM encaissait une perte d'étudiants, d'autres universités de la province faisaient quant à elles des gains importants. C'est le cas de Polytechnique et de l'École de Technologie Supérieure qui ont respectivement vu leur population bondir de 10,8 % et 10 %. Même les autres établissements universitaires généralistes de la province ont profité d'une hausse d'inscriptions. À l'université de Montréal par exemple, l'augmentation a atteint 4,8 %

#### INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS DE MONTRÉAL (variation entre 2008 et 2009)

Concordia	+ 4,6%
McGill	+ 2,6%
Montréal	+ 4,8%
HEC	+ 2,1%
Polytechnique	+ 10,8%
UQAM	- 0,7%
ETS	+ 10%

tandis qu'elle a dépassé les 6 % à Bishop's. De mauvaises estimations et des dépassements de coûts importants dans la construction de deux projets, le Complexe des sciences et l'Îlot voyageur, ont poussé l'UQAM dans un gouffre financier historique dont la teneur a été dévoilée en 2007. Pour retrouver la santé financière, l'établissement a concocté un plan de relance qui prévoit notamment l'augmentation des revenus par une hausse des inscriptions.

**Vague d'inscriptions record des cinq dernières années**

Dans son ensemble, le réseau universitaire de la province a profité d'une hausse assez marquée du nombre de ses étudiants. Pour le trimestre d'automne 2009, 268 167 étudiants se sont inscrits dans les établissements universitaires de la province.

Après des années de hausses annuelles modestes de moins de 1 %, le nombre total des inscriptions a fait un bond de 3,8 % cette année. « La dernière augmentation de cette envergure remonte à 2003 avec 4,2 % », a indiqué Chantal Pouliot de la CREPUQ. Selon l'organisme, la popularité des universités en 2009 s'explique notamment par la conjoncture économique difficile, qui a soulevé un intérêt pour les études chez les travailleurs ayant perdu leur emploi.

L'implantation de nouveaux programmes et le recrutement d'étudiants étrangers peuvent également expliquer cette hausse d'inscriptions.

#### Où sont les hommes?

Les hommes sont de moins en moins présents dans les classes des universités du Québec, selon les données publiées par la CREPUQ. Ceux-ci se sont fait coiffer par leurs camarades féminines qui sont de plus en plus nombreuses. Pour le trimestre d'automne actuellement en cours, les femmes comptent pour 57,6 % de l'ensemble de la population étudiante, soit 56 % des effectifs à temps plein et 60,8 % de ceux inscrits à temps partiel. C'est au premier cycle qu'elles sont les plus présentes avec 58,7 % des inscriptions. En 1996, les femmes comptaient pour 57,1 % des effectifs totaux.

## LE SOLEIL : TÉLUQ : L'association étudiante en crise – Mercredi 07 octobre 2009

Daphnée Dion-Viens

Nageant en pleine crise, l'association étudiante de la TÉLUQ sera exclue de la consultation sur l'avenir de leur université à distance, qui envisage sérieusement le divorce avec l'UQAM.

Le 27 octobre, la TÉLUQ organise une journée de consultation à laquelle est conviée toute la communauté universitaire. Quatre ans après le mariage avec l'UQAM, cette alliance est ouvertement remise en question, n'ayant pas donné les résultats espérés. Or malgré une résolution entérinée lors de leur dernière assemblée générale, les étudiants ne pourront participer à cette consultation.

L'association étudiante de la TÉLUQ (AÉTÉLUQ) vit une véritable crise depuis la tenue d'une assemblée générale pour le moins mouvementée, le 12 septembre. L'ancien exécutif — qui a été destitué en bloc — accuse les nouveaux dirigeants d'avoir orchestré un « putsch » en toute « illégalité », par de multiples entorses aux procédures. Ces derniers affirment haut et fort avoir été élus dans les règles de l'art.

Le litige s'est vite transformé en saga juridique. Après s'être échangé des mises en demeure par avocats interposés, les deux camps se sont retrouvés vendredi devant la Cour supérieure. L'affaire n'étant pas jugée urgente, des mois

pourraient s'écouler avant qu'une décision ne soit rendue dans ce dossier.

Au cours de la même assemblée générale, les étudiants ont entériné une proposition du nouvel exécutif en faveur d'une défusion entre la TÉLUQ et l'UQAM, si l'UQAM ne remplit pas les exigences promises lors de la fusion de 2005. En cas de défusion, l'AÉTÉLUQ militera pour la création d'un nouveau partenariat moins contraignant entre la TÉLUQ et une autre institution universitaire. Or l'ancien exécutif dénonce cette prise de position, affirmant que la majorité des étudiants se sont prononcés contre la défusion avec l'UQAM lors d'un sondage réalisé cet été.

De son côté, la direction de la TÉLUQ tient à rester neutre dans ce litige. Son porte-parole, Denis Gilbert, a indiqué hier que la position de l'association étudiante sur la défusion avec l'UQAM « ne sera pas prise en compte tant et aussi longtemps que la légitimité du nouvel exécutif ne sera pas établie » par une décision juridique. Par conséquent, les étudiants ne pourront faire valoir leur point de vue lors de la consultation du 27 octobre.

#### BRAS DE FER

Pendant ce temps, le bras de fer entre les deux clans se poursuit. L'ancien exécutif, représenté par l'ex-coordonnatrice de l'AÉTÉLUQ Geneviève

Breault, accuse l'autre équipe d'avoir rempli la salle d'une majorité de sympathisants de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui ont rapidement pris le contrôle de l'assemblée. Sur les 63 personnes qui ont participé à la rencontre, 32 n'étaient pas inscrites comme étudiant de la TÉLUQ en date du 24 août, affirme-t-elle. L'une des premières décisions du nouvel exécutif, entérinée par l'assemblée générale, a été d'organiser un référendum portant entre autres sur l'affiliation à une fédération nationale.

Pour Mme Breault, cette « démonstration de force » a un objectif : permettre à la FEUQ de rallier de nouveaux membres. À 2,50 \$ par étudiant par session, l'affiliation des 14 000 étudiants de l'AÉTÉLUQ représenterait des dizaines de milliers de dollars supplémentaires dans les coffres de la fédération étudiante, qui a perdu 60 000 membres depuis 2004. « Quand on aligne les pièces du casse-tête, on n'a pas à chercher bien loin », affirme-t-elle.

L'autre camp se défend bien d'avoir magouillé dans l'intérêt de la FEUQ. « Il y avait beaucoup de grogne envers l'exécutif en place, on a pris les moyens nécessaires pour les destituer dans les règles de l'art », affirme Philippe Brisson, qui fait partie du nouvel exécutif élu lors de cette

assemblée générale. Selon M. Brisson, qui est un ancien vice-président de la FEUQ, les membres de l'ancien exécutif s'octroyaient des rémunérations beaucoup trop élevées et voulaient modifier les règlements de l'association pour avoir davantage de contrôle. «C'est bien beau

de crier au complot, mais si les gens votent plus d'un bord que de l'autre, ça s'appelle la démocratie.»

De son côté, la FEUQ a préféré ne pas commenter le dossier, affirmant justement qu'elle n'avait rien à voir là-dedans. Cette saga s'étend main-

tenant en dehors des murs de la TÉLUQ puisque plus d'une quinzaine d'associations étudiantes ont pris position en faveur de l'ancien exécutif.

[La vidéo de l'assemblée générale du 12 septembre est disponible en ligne](#)

## LA PRESSE : Sécurité sur les campus universitaires : L'UQAM se protège à fort prix – Lundi 05 octobre 2009

Ariane Lacoursière, La Presse

Les différentes universités du Québec dépensent chaque année des millions de dollars pour assurer la sécurité sur leur campus. Alors que l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dépense en moyenne 3,4 millions par année en sécurité, l'Université McGill en dépense 2,2 millions, révèlent des données obtenues par *La Presse* grâce à la loi sur l'accès à l'information.

Les tâches confiées aux agents de sécurité dans les universités sont sensiblement les mêmes. Elles consistent à surveiller les installations contre le vol et le vandalisme et à assurer la sécurité du personnel et des étudiants.

Mais chaque campus a ses particularités. À l'UQAM, les agents doivent composer chaque jour avec la présence de toxicomanes et de sans-abri dans les pavillons. Le directeur de la prévention et de la sécurité à l'UQAM, Alain Gingras, explique que son institution doit être protégée «24 heures sur 24, sept jours sur sept».

Il ajoute «qu'étant donné la situation» de son université, la valeur des contrats donnés à des firmes de sécurité est parfois plus élevée. «On a aussi 120 agents qui travaillent pour nous. Je crois que nous avons l'un des plus gros contrats de sécurité de toutes les universités», dit M. Gingras.

Un exemple illustre bien les exigences du campus de l'UQAM, selon M. Gingras. Il explique que pour éviter de paralyser le centre-ville en évacuant l'université chaque fois qu'une alarme est déclenchée, l'UQAM a adopté un système de double signal.

Quand une alarme sonne dans un pavillon, trois agents de sécurité s'y rendent pour inspecter les lieux. Ces derniers prennent ensuite la décision d'évacuer ou non l'édifice. «Étant donné la communauté environnante, les sonnettes

d'alarme pourraient être tirées chaque jour et ça causerait des problèmes au centre-ville. On doit donc adopter ce système qui demande d'avoir plus d'agents», explique M. Gingras.

Le 11 décembre 2008, une fausse alarme au tireur fou avait causé un immense branle-bas de combat à l'UQAM. Mais selon M. Gingras, si l'établissement a pu réagir rapidement à l'incident, c'est parce que plusieurs agents de sécurité y travaillent.

Plusieurs raisons entraînent des variations dans les coûts de sécurité des universités. «C'est sûr qu'il doit y avoir moins de vols à Rimouski qu'en plein centre-ville de Montréal!» illustre le porte-parole de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Mario Bélanger.

Et même à Montréal, les réalités sont différentes. Située sur les flancs du mont Royal, à l'écart des foules hétéroclites du centre-ville, l'Université de Montréal dépense tout de même en moyenne 3 millions de dollars par année en sécurité. «On a un campus très étendu. Trois stations de métro nous desservent. On a une quarantaine d'édifices à surveiller. On a un centre sportif très fréquenté. On a une salle de spectacle. On a aussi un campus à Saint-Hyacinthe dont il faut s'occuper», énumère la porte-parole de l'Université de Montréal, Sophie Langlois.

L'établissement reçoit aussi fréquemment la visite de personnalités publiques. Durant ces événements, la sécurité doit être renforcée. «On a eu une foule monstre quand Ségolène Royal est venue ici. Même chose pour Ingrid Betancourt», commente Mme Langlois. Par ailleurs, l'Université de Montréal est la seule au Québec où les agents de sécurité sont assermentés et ont le pouvoir d'arrêter et d'enquêter sur leur campus.

L'Université McGill doit elle aussi assurer la sécurité de 160 édifices situés sur deux campus différents (centre-ville et Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue). Mais avec des dépenses de sécurité d'environ 2,3 millions par année, l'Université McGill se tire mieux d'affaire que ses vis-à-vis francophones. «Ici, tous nos contrats de sécurité sont confiés à des firmes externes», affirme le directeur adjoint des services de sécurité à McGill, Pierre Barbarie, qui ajoute toutefois que puisque chaque campus est très différent, il est impossible de les comparer.

### Coût annuel moyen des dépenses de sécurité

Université du Québec à Rimouski:	303 398 \$
Université du Québec à Chicoutimi:	319 292 \$
Université du Québec à Trois-Rivières:	455 490 \$
Université Concordia*:	1 287 319 \$
Université de Sherbrooke**:	1 680 442 \$
Université Laval***:	1 906 846 \$
Université McGill:	2 257 609 \$
Université de Montréal:	3 000 000 \$
Université du Québec à Montréal:	3 379 511 \$

\* Les données fournies par l'Université Concordia sont partielles. Il s'agit des sommes dépensées chaque année en contrats de sécurité avec des firmes externes. L'Université Concordia a demandé à *La Presse* de procéder à une autre demande d'accès à l'information pour obtenir le coût des agents à l'interne.

\*\* Les dépenses de l'Université de Sherbrooke ne tiennent pas compte des remboursements faits par certains groupes. Par exemple, la sécurité assurée durant les matchs de football du Vert et Or est ensuite remboursée à l'université par l'équipe sportive à la fin de l'année.

\*\*\* L'Université Laval n'a pas voulu commenter ses dépenses.

## LE DEVOIR : Course au rectorat à l'Université de Montréal - Le branché, le sociologue et l'avocat : Entretien avec les trois candidats qui souhaitent prendre la direction de l'université en ces temps troubles - Édition du vendredi 02 octobre 2009

Amélie Daoust-Boisvert

Tourmente autour de la gouvernance, des déficits, de la fréquentation et du financement de la recherche dans les universités québécoises. Que le sociologue, l'ingénieur ou l'avocat soit choisi, le prochain recteur de l'Université de Montréal devra faire preuve de vision et d'imagination. Le Devoir a discuté avec les trois candidats en tête. La course au rectorat à l'Université de Montréal se précise. À l'issue du scrutin indicatif tenu à l'assemblée universitaire le 21 septembre, trois aspirants se détachent du peloton, soit le sociologue Marc Renaud, l'avocat Jacques Frémont et l'ingénieur Richard J. Marceau. Un changement de garde qui survient dans un contexte difficile, alors que l'institution cumule un déficit de plus de 150 millions, dont 15 millions pour l'année courante.

Professeur de sociologie de la santé, Marc Renaud a dirigé le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) de 1997 à 2005, après quoi il a fait un séjour en France avant de revenir à l'enseignement. Il avait songé au rectorat lors de la dernière course, mais ses obligations au CRSH l'avaient emporté. Il souhaite s'atta-

quer d'abord au «sérieux problème» du déficit. L'idée de rapatrier l'école de santé publique sur le campus lui tient à cœur, tout comme la création d'une école de politiques publiques. «Il faut arrêter de s'engueuler sur les emplacements et aller de l'avant avec des projets internationaux, dit-il. Ma priorité, c'est d'avoir le sentiment qu'on avance.»

Doyen de la faculté de droit, vice-recteur aux affaires internationales puis académiques et actuellement provost, Jacques Frémont a certainement une fine connaissance de l'Université de Montréal. Il avait également retiré son nom de la course la dernière fois, mais cette fois-ci, il se sent prêt. «Régler le déficit, c'est un préalable, un passage obligé», dit-il, mais une des priorités absolues, c'est la construction d'un pavillon des sciences sur le site de la gare de triage. «Si on ne construit pas, c'est un désastre pour les sciences.»

Richard J. Marceau observe la situation depuis l'Ontario, un avantage selon l'ingénieur formé entre autres à la Polytechnique. Pour le provost de la toute neuve University of Ontario Institute of Technology, l'apprentissage à distance et

grâce aux technologies pourrait régler non seulement des problèmes d'espace et de budget, mais convenir à la nouvelle génération, les «étudiants du millénaire». «Il faut s'éloigner des briques et du béton, mettre les humains au cœur de nos priorités et devenir l'université de tous les Montréalais, francophones et anglophones.»

### Positions divergentes

À en croire les candidats, les hausses de salaire rétroactives pour 2007-08 accordées au recteur et aux hauts membres de la direction ne se seraient pas matérialisées sous leur tutelle. «Le chef doit être le premier à se sacrifier» en temps de crise économique, soutient Marc Renaud, préoccupé par les révélations récentes du Devoir. Ces hausses totalisent plus de 2,5 millions, selon le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal. «C'est à éviter à tout prix en pleine récession. L'université n'est pas indépendante des gens qui perdent leur emploi», renchérit Richard Marceau. Jacques Frémont, lui, soutient que d'un point de vue interne comme le sien, les hausses étaient incontournables pour

maintenir la compétitivité de l'université, même si le «timing» n'était pas idéal. Les opinions des candidats sur projet de loi 38 sur la gouvernance des universités, qui impose entre autres une majorité de membres externes siégeant aux conseils d'administration, sont partagées. «Je ne comprends pas ce que [la ministre] Courchesne cherche à faire. Le tiers de membres externes sur les CA suffit», croit Marc

Renaud. Richard Marceau, lui, comprend l'insatisfaction du gouvernement envers les universités. «C'est comme ça partout dans le monde. Le gouvernement souhaite que les universités changent de cap et éliminent les déficits. Il n'y a pas de problème de gouvernance à l'Université de Montréal, mais il faut s'en prémunir», dit-il. Sans statuer sur le pourcentage idéal, M. Frémont croit au «pluralisme des voix».

Le scrutin à l'assemblée universitaire étant indicatif seulement, le comité de consultation tiendra également compte des opinions émises lors des audiences, qui s'étaleront jusqu'au 10 novembre prochain. Onze personnes avaient manifesté leur intérêt pour le poste de recteur, et une personne s'est retirée de la course. Le recteur actuel, Luc Vinet, restera en poste jusqu'au 31 mai 2010.

## LA TRIBUNE : Inscriptions: revirement de situation à Bishop's – Lundi 28 septembre 2009

CLAUDE PLANTE, La Tribune (SHERBROOKE) Le campus de l'Université Bishop's connaît une rentrée occupée car le nombre d'inscriptions à temps plein est en hausse de sept pour cent par rapport à l'automne 2008. On compte au total 1854 inscriptions, comparativement à 1740 l'année dernière. C'est 736 étudiants de plus. Ces chiffres freinent donc la diminution du nombre de nouveaux inscrits observée depuis trois ans.

Durant le printemps et l'été, on voyait se dessiner une augmentation des inscriptions en première année. De plus, le nombre d'étudiants de première année dépasse de dix pour cent celui de 2008. On observe une augmentation plus marquée pour le groupe d'étudiants en provenance du Québec, de l'Ontario et de l'extérieur du pays. La direction de l'institution anglophone croit que ce revirement de situation est attribuable aux efforts consentis au cours des 18 derniers mois.

L'ensemble des personnels a participé à cet effort, indique un communiqué. Par exemple, les professeurs se sont tournés vers les cégepiens et les élèves du secondaire, et le personnel non enseignant a profité de toutes les occasions de faire la promotion de l'Université. Plusieurs étudiants ont participé à l'opération *Bishop's Goes Home* en discutant avec les futurs étudiants au téléphone, par courriel et sur Facebook.

## LA TRIBUNE : Justin Trudeau courtise les étudiants de l'UdeS – Vendredi 25 septembre 2009

Isabelle Pion, La Tribune (SHERBROOKE) «Ce qu'on sait, c'est que nous les Québécois nous devons faire partie des solutions que le Canada peut créer et affirmer.» Jeudi, à quelques pas de la salle où se trouvaient un peu plus tôt des députés du Parti québécois, le député libéral fédéral de Papineau, Justin Trudeau, est aussi allé échanger avec les étudiants de l'UdeS. Il s'agissait de la dernière rencontre dans le cadre d'une tournée provinciale qui l'a amené dans une dizaine de cégeps et d'universités.

*Jeudi, le député libéral fédéral de Papineau, Justin Trudeau, a échangé avec des étudiants de l'UdeS.*

Le fils de l'ancien premier ministre du Canada, Pierre-Elliott Trudeau, a notamment été questionné sur les pouvoirs qu'accorderait le Parti libéral du Canada aux provinces, advenant qu'il forme le gouvernement. «Le PLC donnerait-il plus de pouvoirs aux provinces?» ont demandé des étudiants.

«Est-ce que ça veut dire que ce serait mieux géré au Québec que ça le serait d'Ottawa? Ce n'est pas automatique», a-t-il fait valoir. «Ne nous trompons pas: une façon de valoriser quelqu'un, c'est d'aller le chercher, de l'impliquer à bâtir quelque chose...» mentionne-t-il en traçant le parallèle avec le Québec. Justin Trudeau estime qu'il faut plutôt se demander ce que le Québec, lui, peut donner au Canada. La rencontre a débuté sur une note un peu cacophonique, puisqu'une jeune femme s'est mise à crier en disant que le député souhaitait la «fin», qu'il voulait nous «noyer dans le multiculturalisme canadien». Le professeur qui recevait M. Trudeau a invité la jeune femme à quitter la salle.

La question du cynisme politique est donc vite arrivée. «Il va falloir qu'on change en tant que société. Pour faire ces changements et les réaliser, vous les jeunes, vous êtes essentiels. Les jeunes, vous avez automatiquement la capacité de penser à long terme. Vous n'avez pas peur de penser à un monde complètement différent dans 50 ans», a-t-il fait valoir.

Interrogé sur une possible coalition avec le NPD, Justin Trudeau a indiqué que le PLC était prêt à considérer bien des choses, mais qu'il n'a pas besoin de s'unir au NPD parce que le caucus libéral reflète certaines opinions les plus «raisonnables» du parti de Jack Layton. «Il est temps qu'on ramène un parti qui a des voix québécoises très fortes», souligne-t-il en disant que voter pour le Bloc signifie permettre à Stephen Harper d'être premier ministre. En prévision du 150e anniversaire du Canada, Justin Trudeau indique que le PLC souhaite faire du Canada l'un des pays les plus éduqués, le plus en santé de la planète et le plus ouvert sur le monde, notamment.



Imacom, Jessica Garneau

## LA TRIBUNE : Des députés péquistes discutent avec les étudiants – Jeudi 24 septembre 2009

Isabelle Pion, La Tribune



Imacom, Jessica Garneau

*Les députés péquistes des circonscriptions de Terrebonne, L'Assomption et Johnson, Mathieu Traversy, Scott McKay et Étienne-Alexis Boucher, ont eu des échanges avec des étudiants de l'UdeS dans le cadre d'une tournée des institutions postsecondaires. Cette tournée s'est aussi arrêtée au Cégep de Sherbrooke récemment*

(SHERBROOKE) «Plus les Québécois vont avoir de libertés, de contrôle sur la société, plus ils vont avoir le goût d'en avoir davantage et d'accéder à la pleine souveraineté.»

C'est l'un des messages qu'a livré, jeudi, le député péquiste de L'Assomption, Scott McKay, aux étudiants de l'Université de Sherbrooke. M. McKay, de même que les députés de Johnson et de Terrebonne, Étienne-Alexis Boucher et Mathieu Traversy, ont rencontré les étudiants, dans le cadre d'une tournée des établissements postsecondaires du Québec.

L'objectif est d'entendre les jeunes sur différentes questions en prévision du congrès d'orientation du Parti québécois prévu en 2011. Les parlementaires en profitent aussi pour rencontrer différents groupes, comme les syndicats ou des membres de la direction.

«Le but est vraiment de les entendre, de savoir quelles sont leurs préoccupations, quelle est leur idée sur la gouvernance, le financement des études postsecondaires...» illustre le député péquiste Étienne-Alexis Boucher. L'indépendance

énergétique, la souveraineté et l'éducation ont été les grands thèmes de la rencontre.

Ce dernier s'est dit conscient que les jeunes pensaient d'abord à l'environnement ou à la paix dans le monde avant de penser à la souveraineté du Québec. «Est-ce qu'un Québec souverain aurait signé Kyoto? La réponse est oui. Est-ce qu'un Québec souverain aurait débarqué en Afghanistan? Probablement que non», a-t-il illustré.

Un des étudiants a questionné les invités sur le projet de société des grands partis.

«Je regarde le discours, peu importe que ce soit du Parti libéral, du PQ... Si on compare l'Amérique du Nord à l'Europe, on a un gros retard, même au niveau des valeurs», a-t-il fait valoir. Qu'est-ce que le PQ a à proposer?

«Comme projet de société, l'indépendance énergétique en est un. Ça a un impact sur la vie de tous les jours», a répondu M. Boucher, tout en mentionnant l'importance de la souveraineté alimentaire.

## MÉTRO : Agenda étudiant, édition 2009-2010 – Mardi 22 septembre 2009

D'autres préoccupations étudiantes

• Les cégeps en région

La formule de financement est basée sur le nombre d'étudiants inscrits, explique Ariane Brisson, vice-présidente de la FECQ. Moins d'étudiants inscrits égale moins de financement, donc moins d'attraits. Résultat : les étudiants fuient. «On ne veut pas vider nos régions», résume Mme Brisson.

- **Stages rémunérés, S.V.P.**

Les étudiants de quatrième année en sciences de l'éducation effectuent un stage à plein temps de plusieurs semaines sans rémunération. «Une majorité d'étudiants doivent quitter leur emploi pour ce faire», déplore Jean Grégoire, président de la FEUQ.

- **Comment paient-ils leurs études?**

La FEUQ amorcera sous peu une étude sur les sources et les modes de financement des étudiants du premier cycle universitaire. Cette base de données répondra à plusieurs questions.

- **Participation aux élections**

Le faible taux de participation des jeunes aux élections préoccupe la FECQ. Les occasions de les encourager à voter ne man-

quent pas, par les temps qui courent. «On va commencer par les élections municipales», dit Ariane Brisson. Certaines associations prévoient prendre position pendant la campagne.

**NATHALIE VILLENEUVE**

En 2009-2010, la question des droits de scolarité reste toujours d'actualité. Le dégel sera maintenu jusqu'en 2012, mais les étudiants veulent savoir ce qui les attend après.

Qui dit rentrée dit réactivation des dossiers politiques pour la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Sur quels fronts retrouverons-nous les étudiants en 2009-2010?

Le retour de vacances a été abrupt pour les deux fédérations, qui font entendre leur voix aux consultations publiques de deux projets de loi portant sur la gouvernance dans les institutions collégiales et universitaires.

Le projet de loi 44, pour les établissements collégiaux, ainsi que le projet de loi 38, pour les institutions universitaires, suscitent des réactions semblables chez les étudiants concernés.

La proposition gouvernementale de fixer à au moins 60 % la proportion des «membres indépendants» au conseil d'administration des éta-

blissements d'enseignement est rejetée autant par la FEUQ que la FECQ.

«Les personnes les mieux placées pour administrer les universités efficacement et de manière indépendante sont celles qui y consacrent une partie significative de leur vie : étudiants, employés, professeurs et chargés de cours», peut-on lire dans le mémoire que la FEUQ présentera devant la Commission de l'éducation à la fin du mois.

Le nouveau Programme canadien de bourses aux étudiants, qui prendra le relais de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, figure également au haut de la liste des priorités des deux fédérations.

La dissolution de la Fondation, prévue pour 2010, laissera un manque à gagner de 80 M\$ par an pour les étudiants québécois. Une somme qu'il faut absolument rapatrier au moyen du nouveau programme fédéral, s'entendent pour dire les porte-parole étudiants.

Enfin, la question des frais de scolarité reste toujours d'actualité. Le «dégel» sera maintenu jusqu'en 2012, rappelle Jean Grégoire, président de la FEUQ. «On effectue une veille active. Notre prévision est qu'il y aura un débat important à tenir d'ici 2012.»

## LA PRESSE : Universités: plus de femmes que d'hommes décrochent leur diplôme – Samedi 18 septembre 2009

Louise Leduc, La Presse

Pour la première fois au Québec, les femmes (51,6%) sont plus nombreuses que les hommes à être diplômées universitaires. Et, si la tendance se maintient, on n'a rien vu encore: chez les 25 à 34 ans, pas moins de 58,4% des titulaires d'un diplôme universitaire sont des femmes.

C'est entre autres ce qui ressort d'un document sur les diplômés universitaires rendu public hier par l'Institut de la statistique du Québec.

En un coup d'oeil - mais en plusieurs chiffres! -, toutes les tendances sont là. Ainsi, l'étude démontre bien que même si la lutte contre le décrochage est sur toutes les lèvres, les Québécois sont de plus en plus nombreux à se rendre quand même jusqu'à l'université.

«Au Québec, en 2006, on dénombre 880 670 personnes de 25 à 64 ans titulaires d'un grade

universitaire, cette population s'étant accrue de 23,6% depuis 2001», peut-on lire dans le document.

Fait à noter, à eux seuls, les immigrants récents (arrivés entre 2001 et 2006) comptent pour 38,1% de l'augmentation des titulaires d'un diplôme universitaire de 2001 à 2006. Les immigrants les plus scolarisés sont ceux qui sont nés en Afrique.

Les maîtrises et les doctorats gagnent-ils en popularité au Québec? Au cours de la décennie 1996-2006, apprend-on, ce sont les titulaires d'une maîtrise dont le nombre s'est le plus accru - une augmentation de 58,6% au Québec, ce qui est cependant moindre que la hausse de 68% dans l'ensemble du Canada et de 72,5% en Ontario.

**Un choix différencié**

Comme le signale l'enquête de l'Institut de la statistique, le domaine d'études choisi demeure fortement différencié selon le sexe. Chez les hommes universitaires, en 2006, les deux domaines d'études les plus populaires sont ceux qui se rapportent à la gestion et au génie.

Chez les femmes, l'éducation demeure le domaine d'études le plus choisi (22%).

Cependant, cela pourrait vite changer. Ainsi, par rapport à leurs aînés, les titulaires d'un grade universitaire de 25 à 34 ans ont tendance à délaisser le domaine de l'éducation et, dans une moindre mesure, celui des sciences humaines. Plus encore, dit l'étude, «cette désaffection est plus importante chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes». C'est, entre autres, parce que les jeunes femmes sont plus attirées que leurs aînées par l'administration et le droit.

## LE SOLEIL : L'UQAR prépare sa 40e rentrée universitaire – Lundi 31 août 2009

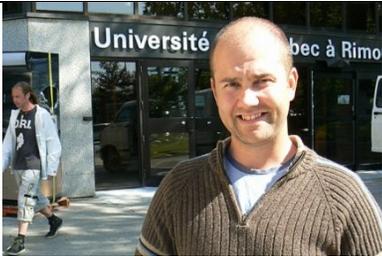


Photo collaboration spéciale, Carl Thériault  
Sacha Genest Dufault fait partie de la dizaine de professeurs à rejoindre les rangs de l'UQAR cet automne.

**Carl Thériault, collaboration spéciale,** Le Soleil

(Rimouski) La rentrée à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) sera non seulement la première pour des centaines d'étudiants mais aussi pour une dizaine de professeurs, dont Sacha Genest Dufault, professeur en travail social.

«C'est plein de défis. C'est très stimulant d'arriver dans le nouveau département en travail social qui n'a que deux ans d'existence», dit le jeune professeur de 29 ans. «C'est aussi un

projet de famille. On a presque magasiné l'endroit où on pourrait aller. On est venu repérer la ville et on a beaucoup apprécié la qualité de vie, la proximité avec le fleuve et le plein air... On s'est trouvé un endroit près du fleuve et je suis à 15 minutes en vélo de mon travail.»

La création de quatre nouvelles chaires de recherche, la remise de trois doctorats honorifiques ainsi que la tenue de plusieurs colloques marqueront les 40 ans de l'UQAR, dont le cauchemar de l'incendie du mois de mai touche à sa fin.

L'inscription anticipe une très légère augmentation de sa clientèle lors de l'inscription des étudiants aujourd'hui, au campus de Rimouski, notamment aux études supérieures. L'an dernier, l'UQAR accueillait 5500 étudiants sur son territoire, dont 70 % de femmes. Près de 300 étudiants proviennent d'une trentaine de pays étrangers.

À l'UQAR, au campus de Lévis, la journée d'accueil pour le trimestre d'automne aura lieu demain. Les cours commenceront le mercredi 2 septembre sur les deux campus.

À celui de Lévis, l'UQAR, en collaboration avec l'Université Laval, propose cet automne un

programme de baccalauréat en administration au Centre universitaire des Appalaches à Saint-Georges de Beauce. Le programme de MBA pour cadres offre, en partenariat avec l'UQAM, un nouveau profil en comptabilité de management. L'UQAR a aussi refondu son programme de maîtrise en éducation.

**Doctorats honorifiques**

L'Université du Québec, sous l'égide de l'UQAR, remettra trois doctorats honorifiques à l'homme d'affaires Maurice Tanguay, au journaliste Bernard Derome (à Rimouski) le 31 octobre et à l'infirmière Élisabeth Carrier (à Lévis) le 21 novembre.

Deux écrivains de renom seront de passage à l'UQAR : Nancy Huston et Louis Hamelin.

L'UQAR présente pour l'année 2009-2010 un budget équilibré de plus de 75 millions \$.

Tout revient peu à peu à la normale à l'UQAR à la suite de l'incendie du 14 mai, même si les ailes C, D et E en ont subi les contrecoups. Seule l'aile D sera encore fermée pour les prochains mois, mais les services ont été relocalisés, dont les bureaux du recteur et des vice-recteurs, dans d'autres lieux

## LA TRIBUNE : Jour de rentrée à l'Université – Lundi 31 août 2009



MARIANNE DANDURAND, La Tribune (SHERBROOKE) C'est jour de rentrée à l'Université de Sherbrooke, alors que quelque 17 000 étudiants commencent leur session automnale sur les campus principal et de la santé. Ceux-ci, dont de nombreux nouveaux venus, ont reconquis le secteur de la colline universitaire depuis déjà une bonne semaine. De nombreux hurluberlus ont été aperçus dans les rues de l'arrondissement du Mont-Bellevue et au centre-ville, arborant d'éclectiques costumes dans le cadre de leur initiations. Le sérieux reprend toutefois ce lundi, et le Service de police de Sherbrooke se réjouit de n'avoir relevé aucune plainte au cours de la dernière semaine au sujet de ces activités parfois bruyantes. Les étudiants, de plus en plus nombreux, devront toutefois se prévaloir du service de trans-

port en commun en plus grand nombre: en effet, quelque 150 espaces de stationnement ont disparu au cours de l'été pour faire place à un nouvel oasis de verdure en plein coeur du campus.



Imacom, Frédéric Côté  
*Quelque 17 000 étudiants ont commencé leur session automnale lundi sur les campus principal et de la santé.*

L'endroit a d'ailleurs déjà été adopté par les étudiants à qui il a été rendu accessible vers la fin de la session estivale. Afin de bien accueillir les étudiants à leur retour en classe, les deux traditionnelles Journées de la rentrée sont au programme mercredi et jeudi, au centre culturel. Bon an mal an, près de 9000 étudiants s'y présentent pour remplir les dernières formalités administratives et visiter les 75 stands qui offrent de l'information sur les services, les activités et les organismes de l'Université et de la région. Enfin, le groupe québécois Loco Locas souhaitera bon retour aux étudiants sherbrookoïses le mercredi 9 septembre, dans le cadre du spectacle de la rentrée.

## THE GAZETTE: First page: Lesson No. 1 is H1N1 Hand sanitizer will be everywhere – Monday, August 24, 2009

BRENDA BRANSWELL GAZETTE EDUCATION REPORTER  
 Welcome back to school, everyone. Oh, and feel free to use the new hand sanitizer dispensers on your way to class. As Quebec students head back to CEGEP today, many can expect hygiene 101 to be on the agenda. Ditto for elementary and high school students who return to class this week and next. Even though the H1N1 flu virus has mainly resulted in relatively mild illness to date, the possibility of a second wave of infections has kept swine flu on radar screens at CEGEPs, universities and school boards.



DAVE SIDAWAY THE GAZETTE  
**Dawson College bought 100 new hand sanitizer dispensers and distributed them throughout the campus this summer.**  
 After all, schools and daycares are "known settings" for increased influenza transmission, as the Public Health Agency of Canada pointed out last week. "Everybody has to be mindful that this is one of the issues we're dealing with this year," said Marcus Tabachnick, chairperson of the Lester B. Pearson School Board. Dawson College bought 100 new hand sanitizer dispensers. "Everywhere you walk in the college you will see a little grey dispenser," said spokesperson Donna Varrica. Follow: H1N1 Business as usual, 'tweake slightly' Vanier College is reconfiguring its nurse's area so it can be more self-contained. The CEGEP in

St. Laurent is also reminding people on its website about the importance of hand-washing, "respiratory etiquette" and what to do if they have flu symptoms. "Our basic approach at this point is prevention," said John McMahon, Vanier's academic dean. "The key thing I think is not to panic but also to be prepared." Quebec's public health department has recommended that schools maintain the same prevention measures, which focus on hygiene, that they've had in place since last spring. The Public Health Agency of Canada weighed in last week with swine flu advice for schools, daycares, and post-secondary institutions to help them prepare for back to school. The most important factors in controlling the spread of H1N1 in schools, it said, are quickly identifying students and staff who exhibit influenza-like-illness symptoms and excluding or isolating them from the setting. Hygiene measures such as frequent hand cleaning is the other key one. The agency advised that "high-touch surfaces" in schools be cleaned at least twice daily. Frequently touched surfaces include doorknobs, hand rails, faucet handles, and computer keyboards. The agency also recommended schools monitor hand cleaning supplies. "There should be soap and water and towels in every bathroom in every school in abundance," said Ruth Rosenfield, head of the Montreal Teachers Association, whose members work at the English Montreal School Board. "Will that be the case? I don't know," said Rosenfield, describing the presence of soap in school washrooms as a "hit and miss" situation. At the Commission scolaire de Montréal, schools were sent a directive in May to have high-touch areas like doorknobs and banisters cleaned every day, said spokesperson Alain Perron. Caretakers were asked to be more vigilant about replacing paper towels and soap in bathrooms – an approach that will continue this fall, he said.

The Quebec government asked school boards, CEGEPs and universities to create an action plan to manage the fallout from an eventual pandemic. And it released a guide in 2007 for them to use for planning essential services in such a scenario. The Pearson board's plan states that monitoring the number of students and staff who are absent with influenza-like-illness is essential in all stages of a pandemic flu outbreak. Tracking absenteeism is a bit more difficult at the CEGEP level, said Vanier's McMahon. But if a student misses class linked to H1N1, "we will have a mechanism by which they can inform the college of that fact," he said. "One of our main objectives is the continuance of service so right now most of our (pandemic) planning is geared toward that," McMahon said. Some institutions are well-prepared and others aren't, contends Daniel Dancause, senior consultant with Prudent Groupe Conseil, an emergency measures consulting company that provided training to most Quebec CEGEPs for preparing pandemic plans. The Fédération des commissions scolaires du Québec says it is confident that school boards will do their pandemic planning work. "I have difficulty thinking that they're prepared," said Réjean Parent, head of the Centrale des syndicats du Québec, which represents nearly 100,000 members in the education sector. "If they're prepared, it's well hidden." Parent would like to see an inventory done of staff who are at greater risk, such as pregnant women, who could be quickly notified if there was a possible or actual presence of the H1N1 virus at a school. And those people would be told to stay away, he said. Tabachnick calls it business as usual at schools but "tweaked slightly" to the current reality. "Obviously we have to be very vigilant," he said. "That's the key word for the start up of school." "And if we notice any change in pattern then to react appropriately with the health authority's assistance."

## LE SOLEIL/LA PRESSE AFFAIRES: Universités : plus d'argent pour les directions / Les directions d'universités prennent du volume – Samedi 15 août 2009

Stéphane Paquet  
 Le budget des universités québécoises augmente. Celui de ceux qui les dirigent augmente encore plus vite. En 2007-2008, les frais de direction et de gérance des universités québécoises représentaient 13,3 % de leur budget total. Sept ans plus tôt, au tournant du millénaire, cette proportion était

plutôt de 10,5 %, selon des données fournies par la Conférence des recteurs et présidents d'universités du Québec. Cette différence de 1,8 % en sept ans se traduit, en dollars sonnants et trébuchants, en une somme de 127 millions, compte tenu que le budget des universités a lui aussi augmenté. Il

est passé de 1,43 milliard \$ en 2000-2001 à 2,09 milliards en 2007-2008. Le professeur Michel Umbricco a copublié une étude sur le sujet l'an dernier, pour le compte de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université, pour laquelle il préside

le comité sur le financement des universités. Il n'hésite pas à parler de «dérive administrative». «La masse salariale du personnel de direction et de gérance des universités a augmenté de 83,2 % entre 1997 et 2004, tandis que celle des professeur-e-s a connu une augmentation de 34,6 % sur la même période», peut-on lire dans l'étude qu'il cosigne. Le problème, explique-t-il au téléphone, c'est que le nombre d'étudiants a augmenté plus

rapidement, particulièrement aux deuxième et troisième cycles, là où ils demandent plus d'encadrement de la part de leurs maîtres. «C'est seulement cette année qu'on retrouve le même nombre de profs qu'en 1994-1995», déplore-t-il. Pendant ce temps, la part du budget consacré aux chargés de cours — qui coûtent moins cher que les professeurs et ne font pas de recherches universitaires — augmente. «Quand un étudiant

fait un bac et qu'il rencontre 30 chargés de cours, je commence à me poser des questions sur ce qu'est une université», dit-il. Autre effet de cette augmentation des budgets administratifs, selon lui les professeurs ont moins de liberté, sont plus contrôlés. «Ça devient de plus en plus difficile d'avoir de l'initiative.»



## LA PRESSE : Chronique : La réussite bidon, par Rima Elkouri – Jeudi 12 novembre 2009

Les résultats des cégépiens à l'épreuve uniforme de français au collégial sont inquiétants. Mais ce qui l'est davantage, c'est le taux de réussite gonflé artificiellement, masquant de graves lacunes.

Ces lacunes sont évidentes lorsque l'on épeluche les résultats détaillés de l'épreuve de français 2008-2009 du Ministère. Comment expliquer que 83% des élèves aient officiellement réussi leur examen de français, alors que près de 29% d'entre eux ont échoué à la portion «orthographe» de l'examen (et ce, même s'ils ont droit à leur dictionnaire et à leur grammaire)? Comment expliquer le décalage ahurissant entre la très bonne performance des élèves quand il s'agit de critères autres que la langue (compréhension, qualité de l'argumentation...) et leurs piètres résultats dès qu'on touche au code linguistique? Comment autant d'élèves peuvent-ils avoir d'excellents arguments exprimés dans une langue truffée d'erreurs? Et comment se fait-il encore que le taux d'échec à cette épreuve uniforme ne soit que de 17% alors qu'il était de plus de 40% dans les années 80, lorsque l'examen était imposé par les universités?

Comment? Grâce à une bonne dose d'aveuglement volontaire. Plutôt que d'affronter la réalité, on la maquille. On assouplit les critères. On nie le problème, qui ne fait que s'amplifier avec le temps. Et on couronne le tout de diplômes au rabais. C'est la consécration de la culture de la réussite bidon.

Pour avoir travaillé comme correctrice d'examens de français au ministère de l'Éducation

pendant mes études, je sais que ce laxisme reflète les dérives d'une culture bien implantée dans le système. Le correcteur a intérêt à être peu sévère, sinon il sera lui-même corrigé. Et comme il ne peut faire semblant que les fautes d'orthographe ou de syntaxe n'existent pas, on lui suggère d'être plus généreux dans l'évaluation du fond. Ainsi, si le taux de réussite est si élevé lorsque l'on évalue la qualité de l'argumentation, c'est tout simplement parce que les exigences sont très faibles. Navrant, mais vrai.

Il y a deux ans, quand un document de travail soumis au ministère de l'Éducation avait suggéré d'adopter une approche «holistique» et de cesser de compter le nombre de fautes à l'épreuve de français du collégial, la ministre Michelle Courchesne avait vivement réagi en disant que ça n'avait aucun sens. Cela dit, même sans approche holistique, bien des observateurs du milieu de l'éducation n'hésitent pas à critiquer les résultats bidon de cette épreuve.

Qu'en pensez-vous, Mme Courchesne? La réussite bidon érigée en système, non merci, me dit-elle. «C'est une de mes préoccupations. Je ne veux pas de ça!»

La ministre Courchesne dit travailler à la préparation d'un plan d'action qui permettra d'améliorer la maîtrise de la langue française au collégial. Elle veut entre autres mettre à jour le contenu des cours obligatoires de français. Elle souhaite que la qualité de la langue soit sanctionnée dans tous les cours où elle est pertinente (et non seulement dans les cours de français). Et dès l'automne 2010, il y aura de nou-

velles exigences en matière de français écrit, promet-elle.

Il faut donc redresser la barre le plus vite possible. Le problème n'est pas propre au niveau collégial. Il se transmet du primaire au secondaire, puis au cégep et à l'université où des professeurs, un peu découragés, accueillent des étudiants qui ont passé 13 ans sur les bancs d'école sans apprendre à écrire. Ça, la ministre le sait très bien. Elle trouve inacceptable qu'à la fin de ses études au cégep, un élève puisse réussir son examen tout en commettant jusqu'à 30 fautes. Elle admet que les critères d'évaluation ne sont pas assez sévères. «Il n'est pas exclu de revoir l'examen», dit-elle. Du même souffle, elle ajoute, avec une bonne dose de lucidité: «Mais je ne peux pas juste faire couler les étudiants et les perdre.» Il faut aussi s'assurer d'avoir les ressources pour les soutenir. S'assurer d'avoir un seuil de réussite socialement acceptable.

On comprendra que même si la ministre ne veut pas se contenter de réussite bidon, le problème est si profond qu'elle est un peu coincée. Hausser les exigences peut être un pari risqué si cela pousse des jeunes à abandonner leurs études. Tolérer le faible niveau d'exigences actuel est un pari tout aussi risqué permettant d'envoyer à l'université des diplômés qui ne savent pas écrire. Entre les deux, la marge de manœuvre est mince. Redresser la barre ne suffit pas. Il faudra aussi se faire funambule.

## LA PRESSE : 1ère page : Examens de français au cégep : à l'école des cancre – Jeudi 12 novembre 2009

**17,2%** Taux d'échec des cégépiens francophones à l'épreuve uniforme de français de 2008-2009. C'est le plus fort taux en 10 ans.

CRITÈRES D'ÉVALUATION	% DE RÉUSSITE	
	Francophones	Anglophones
<b>Compréhension et qualité de l'argumentation</b>	<b>95,5%</b>	<b>96,9%</b>
Respect du sujet de rédaction	98,9%	
Qualité de l'argumentation	86,4%	
Intégration de connaissances littéraires	59%	
<b>Structure du texte</b>	<b>99,3%</b>	<b>96,9%</b>
Introduction et conclusion	96,9%	
Développement	99,4%	
<b>Maîtrise de la langue</b>	<b>85%</b>	<b>95,4%</b>
Vocabulaire	99,9%	
Syntaxe et ponctuation	82,7%	
Orthographe	71,3%	
<b>TOTAL</b>	<b>82,8%</b>	<b>91,6%</b>

\* Pour l'épreuve uniforme d'anglais, les résultats n'étaient pas disponibles. Ici, pour l'ensemble des critères d'évaluation.

Source : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Ariane Lacoursière, La Presse

Les cégépiens francophones ont obtenu l'un des plus forts taux d'échec en 10 ans à l'épreuve uniforme de français de 2008-2009. Ils ont été 17,2% à échouer à l'examen, nécessaire pour obtenir leur diplôme d'études collégiales.

Pour certains observateurs, ces résultats ne sont que la pointe de l'iceberg, car les exigences de ce test sont si faibles que plusieurs cancre peuvent tout de même le réussir.

L'épreuve uniforme de français est une dissertation critique de 900 mots que l'élève doit rédiger en quatre heures et demie en «appuyant sa réflexion sur des textes littéraires». Cette année, les cégépiens ont pu utiliser entre autres des extraits du poème *Le voyage* de Charles Baudelaire, du roman *La vie devant soi* de Romain Gary ou de la nouvelle *Le lit*, de Guy de Maupassant.

Selon les données du ministère de l'Éducation (MELS), 82,8% des collégiens ont réussi l'épreuve cette année. La directrice des communications de la Fédération des cégeps, Caroline Tessier, estime que cette performance est «excellente».

«Ce n'est pas si mal, mais on souhaiterait que ce soit plus», a pour sa part déclaré Jean Trudelle, président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

(FNEEQ). Depuis 10 ans, seule la cohorte de 2005-2006 avait obtenu un pire résultat (81,1%).

Quarante et un pour cent des cégépiens francophones ne réussissent pas «l'intégration de connaissances littéraires» à ce texte. De plus, 28% d'entre eux ont une maîtrise «insuffisante», «très faible» ou «nulle» de l'orthographe et 17% échouent à la portion «syntaxe et ponctuation».

Mais comme l'explique le ministère de l'Éducation, les élèves peuvent échouer à une portion du test et tout de même réussir l'épreuve. Ceux qui commettent plus de 30 fautes échouent automatiquement.

**900**

L'épreuve uniforme de français est une dissertation critique de 900 mots que l'élève doit rédiger en quatre heures et demie.

**30**

Les élèves qui commettent 30 fautes échouent automatiquement à l'épreuve.

**Trop facile**



Selon des intervenants interrogés par *La Presse*, les jeunes francophones du Québec maîtrisent encore moins bien leur langue que ce que laissent paraître leurs résultats à l'épreuve uniforme.

«Dans cet examen, la section "langue" est corrigée de façon à faire réussir des élèves qui ne devraient pas réussir.», dit Suzanne G. Chartrand, professeure à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Mme Chartrand juge ridicule que les cégépiens puissent faire jusqu'à 30 fautes dans un texte de 900 mots et tout de même réussir. «Les examens sont des passoires ! commente-t-elle. On a peur que le taux d'échec soit trop grand. Donc on garde les exigences basses, et ce, tout le long du parcours scolaire. Socialement, c'est inadmissible. Actuellement, les étudiants arrivent avec de graves lacunes à l'université.»

La présidente de l'Alliance de professeurs de Montréal, Nathalie Morel, déplore elle aussi qu'on fasse passer des élèves qui commettent plusieurs fautes. Selon elle, «il faut que le système d'éducation revienne à l'enseignement des connaissances». «Au lieu de se concentrer sur le contenant, il faut revenir au contenu», affirme-t-elle.

La pauvreté de la langue chez les collégiens choque aussi M. Trudelle. «Au cégep, on est

censé donner des cours de littérature, explique-t-il. Mais beaucoup d'élèves ne maîtrisent pas la langue ! On doit faire de la syntaxe, de l'orthographe... Les centres d'aide au français n'ont jamais été aussi populaires dans les cégeps.»

Selon M. Trudelle, le gouvernement «a une approche comptable du taux de réussite». «Aujourd'hui, on veut que l'enseignement supérieur soit accessible à tous. Mais certains étudiants ne sont tout simplement pas préparés», croit-il.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, reconnaît que les critères d'évaluation de l'épreuve uniforme de français ne sont pas assez sévères. «Ça n'a pas de sens. C'est inacceptable», dit-elle.

Mme Courchesne envisage de hausser les exigences du test. «Mais si tout le monde coule, on les perd, précise-t-elle. Je veux m'assurer qu'il y ait tout ce qu'il faut pour soutenir les étudiants. Je ne peux pas juste augmenter les exigences.»

La ministre annonce aussi que, dès l'automne 2010, «il y aura de nouvelles exigences à l'écrit» dans les cégeps. «On est là-dedans. On va déboucher sur un plan d'action sur l'amélioration de la langue française dans les cégeps», dit-elle.

#### Meilleurs à l'oral

Enseignant de français au cégep de Valleyfield depuis 37 ans, Jacques Lecavalier croit que si les élèves commettent plus de fautes de français

qu'avant, c'est qu'ils ont un «plus grand souci de l'expression».

«Ils sont nettement meilleurs à l'oral, assure-t-il. Ils produisent donc des écrits plus risqués, car ils veulent faire passer leur message. Quand j'étais jeune, il valait mieux ne pas écrire quelque chose plutôt que de l'écrire mal. Aujourd'hui, les jeunes veulent dire le fond de leur pensée, même si ce n'est pas parfaitement écrit. Mais ça, ce n'est pas valorisé.»

Chantale Gamache offre des cours d'appoint aux étudiants de l'Université de Montréal depuis près de 30 ans. Elle hésite à critiquer l'épreuve uniforme de français au collégial. «Ce que je vois, c'est une évolution de la clientèle. Aujourd'hui, beaucoup d'étudiants viennent de l'extérieur du Québec. Leur langue est modifiée par leurs origines, dit-elle. Ça influe peut-être sur les résultats.»

Responsable du soutien pédagogique pour l'épreuve de français au cégep du Vieux-Montréal, Micheline Greffe refuse carrément d'attaquer l'examen. «De toute façon, dans la population en général, les gens n'écrivent pas sans faute. Même des journalistes font des erreurs! Au moins, l'épreuve a permis de baliser l'enseignement du français au collégial», dit-elle.

- Avec la collaboration de Rima Elkouri

## LA PRESSE : Aux examens d'anglais : les anglophones réussissent mieux – Jeudi 12 novembre 2009

Ariane Lacoursiere, La Presse

Alors que les cégépiens francophones peinent à réussir l'épreuve uniforme de français, les collégiens anglophones n'ont été que 8,4% à échouer à une épreuve équivalente en anglais en 2008-2009.

«Je ne sais pas quelle est la raison qui explique que les Anglais ont de meilleurs résultats. Mais la langue n'est pas le seul domaine où ils ont de meilleures notes...» dit le président de la Fédé-

ration nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), Jean Trudelle.

Les élèves anglophones obtiennent de meilleurs résultats dans toutes les sections de l'épreuve, sauf dans la «structure du texte» où leur taux d'échec (3,1%) est plus élevé que chez leurs collègues francophones (0,8%).

Mais pour Suzanne Chartrand, professeure à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, il est normal que les élèves francophones réussissent la partie structure de texte. «Ils

pratiquent la recette des tonnes de fois», dit-elle.

Pour la directrice des communications de la Fédération des cégeps, Caroline Tessier, les anglophones réussissent mieux année après année parce que les évaluations ne sont pas tout à fait comparables.

«Les textes à analyser en français sont un peu plus difficiles. Et la tâche demandée est aussi un peu plus complexe en français», avance-t-elle.

## RUEFRONTENAC.COM : Les cégépiens enregistrent des résultats désastreux à l'épreuve obligatoire de français - Mardi, 10 novembre 2009 18:21

Écrit par Jean-Philippe Pineault



Photo courtoisie

Jean Trudelle, président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec.

Les finissants de cégep en arrachent en français. Plus d'un étudiant sur quatre a coulé la portion orthographique de l'épreuve obligatoire en français l'an dernier, révèle un rapport troublant du ministère de l'Éducation obtenu par Rue Frontenac.

Publié en catimini sur son site web cette semaine, le document du MELS fait état de taux d'échecs effarants des cégépiens dans plusieurs portions de l'examen, dont la réussite est nécessaire à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) et pour être admis à l'université.

Pas moins de 28% des étudiants qui ont passé l'épreuve en 2008-2009 ont échoué au volet orthographe d'usage et orthographe grammati-

cale, tandis que 17% ont coulé la portion syntaxe et ponctuation de l'examen. Ceux-ci ont obtenu une note de «D», «E» ou «F», soit l'équivalent d' «insuffisant», de «très faible» ou de «nul».

Les étudiants profitent de plusieurs occasions par année pour se présenter à l'épreuve uniforme langue et littérature. Les plus récents résultats en date d'août dernier font état de taux d'échecs encore plus ahurissants.

Près de 40% des étudiants ont échoué à la portion orthographique de l'examen et plus de 25% ont coulé le volet syntaxe et ponctuation. Quant à la partie intégration et connaissances littéraires, la proportion d'élèves ayant échoué atteint 37%.

#### Lacunes pour la vie

Lors de l'examen, l'étudiant doit «rédiger une dissertation critique à partir de textes littéraires sur lesquels il appuie sa réflexion», explique le ministère de l'Éducation.

L'élève dispose de quatre heures trente minutes pour prendre connaissance des textes littéraires qui lui sont proposés et pour rédiger un texte de 900 mots. Il a droit à trois ouvrages de référence, soit le dictionnaire, un ouvrage de grammaire et un manuel de conjugaison.

«Ces résultats ne m'étonnent pas. Les centres d'aide en français ont poussé comme des champignons dans les collèges», affirme Jean Trudelle, président de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec.

Nathalie Morel, présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, craint pour sa part que les lacunes graves que ces jeunes traînent en français soient sources d'embûches sur le marché du travail.

«On n'arrête pas de le dire: il faut recentrer l'école sur les connaissances. On parle beaucoup trop de compétences et de qualification. Il faut resserrer les savoirs sur l'essentiel», dit-elle.

#### Casse-tête pour les profs de cégep

Cette situation donne du fil à retordre aux enseignants de cégep qui doivent tenter de combler les lacunes en français de leurs étudiants tout en essayant de leur transmettre de la nouvelle matière.

«C'est comme si on faisait deux choses en même temps. C'est évident que pour les étudiants qui n'ont pas une maîtrise minimale de la langue, ça devient compliqué», souligne Jean Trudelle.

Le ministère de l'Éducation n'a pas rappelé RueFrontenac.com.

VOLETS	% ÉCHEC
Respect du sujet de rédaction:	1,1%
Qualité de l'argumentation:	23,5%
Intégration et connaissances littéraires:	41,2%
Introduction et conclusion:	3,1%
Développement:	0,6%
Vocabulaire:	0,1%
Syntaxe et ponctuation:	17,3%
Orthographe d'usage et orthographe grammaticale:	28,7%

## LE DEVOIR : Un nouveau diplôme collégial accessible sans tous les prérequis - Édition du vendredi 06 novembre 2009

Amélie Daoust-Boisvert

Après la main tendue aux quasi-diplômés du secondaire, Québec ouvrira une première porte aux quasi-diplômés du collégial. Une mesure permettant aux techniciens de commencer une spécialité sans terminer leur diplôme d'études collégiales (DEC) a obtenu hier l'aval du Conseil supérieur de l'éducation.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a demandé en septembre au Conseil d'examiner l'admission d'étudiants à qui font défaut cinq crédits de leur DEC à des diplômes de spécialisation d'études techniques (DSET). Qu'est-ce que le DSET? Aucun cégep n'en offre.

«C'est un nouveau programme collégial», dit la présidente du Conseil supérieur de l'éducation, Nicole Boutin. Ces courtes formations d'une ou

deux sessions permettraient, par exemple, à un audioprothésiste d'apprendre à dessiner ces prothèses par ordinateur. Pour l'instant, le concept n'existe que sur papier, mais les exigences d'admission seront assouplies dès la première cohorte.

Question de cohérence, explique la Fédération des cégeps. Si des étudiants peuvent accéder au collégial sous condition sans leur DES, la même règle doit s'appliquer entre le DEC et le DSET. Ces programmes, précise la porte-parole Caroline Tessier, sont attendus avec impatience dans le milieu collégial et les milieux de travail.

À l'instar des élèves du secondaire qui doivent terminer le cours manquant de leur DES pendant leur première session collégiale, les étudiants au DSET devraient réussir leur cours

collégial manquant pendant leur première session.

Cette condition, qu'environ 55 % des cégépiens concernés peinent à rencontrer, ne devrait pas poser autant problèmes aux techniciens, croit Mme Boutin, car «ils ont déjà montré qu'ils ont la capacité de faire des cours collégiaux». Le Conseil précise tout de même dans son avis que les étudiants «risquent de devoir faire face à de sérieuses difficultés, voire à une impossibilité de [terminer le cours manquant] dans le délai prévu», charge de travail importante oblige. Solution préconisée par le Conseil: activités de mise à niveau, accompagnement et suivi par les collèges.

## LE DEVOIR : Éditorial : Réussite au collégial - La main tendue, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du vendredi 06 novembre 2009

La moitié des élèves du secondaire qui ont profité de l'accès facilité au collège ont quitté les bancs du cégep une session après y avoir mis les pieds. On a tendu une main rassurante aux potentiels décrocheurs pour ensuite les laisser platement tomber, négligeant un encadrement nécessaire.

C'était écrit dans le ciel: comme le révélait hier Le Devoir, plus de la moitié des étudiants admis au cégep en 2008 sans diplôme d'études secondaires (DES) ont échoué ou abandonné une session après leur entrée. Incapable de déployer des structures d'encadrement essentielles, Québec a donné la «chance au coureur» pour le laisser ensuite s'essouffler sans aide.

Le tour d'horizon du Devoir démontre que quelque 55 % de ces élèves sans diplôme admis au cégep sous réserve de compléter leur cours secondaire en même temps qu'une première session collégiale se sont découragés. Des données non officielles, diront certains, soupçonneux. Eh bien, il ne pouvait pas en être autrement! Plus d'un an après l'entrée en vigueur de ces nouvelles règles d'admission, aucun portrait autorisé n'existe encore. Il s'agit là, hélas, d'un «mauvais pli» dont le réseau de l'éducation n'arrive pas à se défaire: l'incapacité à veiller à

la bonne mise en oeuvre de réformes pourtant défendues avec l'énergie du désespoir.

Bien sûr, les tenants de l'accessibilité élargie au collège pourront soupirer d'aise. En effet, cette entrée conditionnelle au cégep dévoile une forme de réussite, sous l'angle du verre rempli d'espoir et non de vide: 45 % de ces étudiants sous surveillance, à qui on a demandé de combiner la fin du secondaire et le début de l'expérience collégiale, ont réussi le pari. Autant de décrocheurs potentiels qui n'auraient peut-être jamais mis le nez au cégep.

Mais la victoire n'est pas grandiose. À côté de ces rescapés -- pour combien de temps? --, il y a une majorité de perdants, qui se sentent doublement décrocheurs. L'expérience relatée par certains cégeps le démontre clairement: le fait de suivre en parallèle une formation au secondaire et au collégial a constitué un obstacle insurmontable pour plusieurs, incapables de fréquenter deux lieux, de combiner deux horaires, deux régimes d'études. Évidemment!

Dans un avis -- favorable -- à cette réforme, le Conseil supérieur de l'éducation avait pourtant insisté sur l'importance de bien doser la charge de travail de l'étudiant et de surveiller la question du lieu d'étude. À Alma, où commission

scolaire et cégep sont dans le même bâtiment, cette admission conditionnelle a constitué un succès, plus qu'ailleurs. Le directeur d'études le souligne toutefois avec justesse: cette «opportunité en or» peut se transformer en «échec» si l'encadrement n'est pas au rendez-vous.

Ces réformes à courte vue, imaginées pour contrer le décrochage scolaire, ne sont pas colorées de la bienveillance qu'elles affichent en façade. Une fois lancés dans l'arène collégiale, les étudiants n'ont pas l'encadrement de luxe que leur condition précaire appelle. Les cégeps, qui composent déjà avec une clientèle en difficulté sans cesse croissante, n'ont pas les moyens suffisants pour chaperonner ces candidats de la dernière chance.

Tout cela sent, des lieues à la ronde, la maladie des statistiques. L'obsession de la quantité au détriment de la qualité. Les décrocheurs sont moins nombreux au secondaire, les admis au collège augmentent, alléluia! Derrière cette magie des nombres se trouve un double échec: celui de centaines d'élèves à qui on a fait miroiter une possible réussite; et celui d'un système obsédé par les cibles.

## LA PRESSE : Chronique : Kasindi Kissasu, le bon p'tit gars, par Ronald King - Vendredi 06 novembre 2009



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

*Kasindi Kissagu est porteur de ballon chez les Spartiates du Vieux-Montréal. Sa famille a émigré au Québec alors qu'il avait 3 ans.*

La famille de Kasindi Kissagu a émigré du Congo dans ce Québec qui s'endort dans son confort, quand il avait 3 ans et, pour rendre les choses plus corsées, elle s'est établie à Chicoutimi où des cousins l'attendaient. La famille, ce sont les parents, cinq garçons et quatre filles.

Kasindi a découvert le football à l'école Odyssee-Lafontaine au Saguenay. Puis, la famille est déménagée à Montréal et Kasindi a porté le ballon pour l'école Dalpé-Viau de Lachine, où les Kissasu habitent toujours.

Quand on le croise, on se dit que si ce garçon ne fait pas de sport, il devrait. À 5'9 et 190 livres, Kasindi, à 18 ans, a les épaules deux fois plus larges que la taille. L'athlète, quoi.

Et on découvre un jeune homme tout à fait charmant, souriant, vif d'esprit, chaleureux et pas timide. Il a tout de suite plu à l'entraîneur-chef, Jacques Dussault, d'autant plus que le porteur de ballon des Spartiates du Vieux-Montréal a beaucoup de talent. La relation entre les deux hommes leur a permis de régler un redoutable problème: l'examen de français qu'il faut passer pour avoir le droit d'étudier et de jouer.

Dussault raconte: « Il a échoué au test deux fois. Il n'est pas le seul; la plupart des jeunes ont des problèmes en français.

«Il aurait pu décrocher à ce moment-là, d'autres l'auraient fait; mais on l'a encouragé à recommencer. On lui a trouvé un tuteur, on l'a encadré.

«C'est un bon garçon qui ne rate jamais un entraînement, qui est très poli et apprécié de tout le monde, poursuit Dussault. Je me disais qu'on ne pouvait pas renvoyer un jeune comme lui dans la rue, sans instruction. Qu'est-ce qu'il aurait fait?

«Il est entré dans mon bureau en pleurant et ça m'a fendu le cœur. Je l'ai même pris dans mes bras.

«Ça n'a pas été facile pour le troisième test. Les bureaucrates l'ont fait promener d'un bout à l'autre de la ville en métro pour chercher des papiers et des livres d'exercices. Il y allait souvent pour rien, mais il ne lâchait pas.»

Kasindi raconte: «J'ai eu des doutes, j'ai pensé tout abandonner. Mais avec l'aide de Jacques Dussault et (du directeur général) Michel Arsenault, avec les encouragements de mes parents, j'ai persévéré.

«Quand j'ai passé le test, j'étais très nerveux. Et quand j'ai obtenu le résultat voulu, j'étais tellement content que je ne peux pas le décrire.

«Je ne pensais qu'à cet examen. L'entraîneur de football me parlait et je ne pensais qu'au cours de français.

«Ma mère pleurait quand elle a vu ma note, mon père m'a pris dans ses bras. Ils étaient fiers. Je n'ai pas abandonné et il faut dire que je voulais absolument jouer au football.»

Kasindi a raté les six premiers matchs de la saison à cause de cet examen de français qu'il tardait à digérer. Il étudie maintenant en sciences humaines et rêve d'être un jour entrepreneur en construction.

Demain, à l'Université Concordia (13h), Kasindi et les Spartiates du Vieux-Montréal disputeront leur premier match des séries éliminatoires contre le collège Vanier. En saison régulière, les deux équipes ont partagé leurs deux affrontements avec une victoire chacune.

Kasindi: «L'an prochain, mon petit frère (17 ans) jouera pour le collège Montmorency. Il est porteur de ballon, comme moi, et il est bon. Les deux frères vont s'affronter, ça va être fantastique.»

Un bon p'tit gars...

(...)

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Risque d'échec sans un DES – vendredi 06 novembre 2009

PC | Plus de 50 % des étudiants admis au cégep l'an dernier sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES) ont échoué ou abandonné.

Des données compilées par Le Devoir indiquent que seulement 45 % des élèves sans DES inscrits au cégep à l'automne ont poursuivi leurs études à l'hiver 2009.

Leurs résultats sont nettement sous la moyenne, alors qu'à la première session, entre 80 et 85 % des cégépiens réussissent leurs cours.

### Quasi diplômés

Selon le directeur du Service régional d'admission du Montréal métropolitain, Gaétan Faucher, cette situation ouvre la porte du cégep à des étudiants, mais ne favorise pas la réussite. Il estime que, sans accompagnement, les admis « quasi diplômés » se perdent en cours de route.

Les collèges acceptent ces étudiants à la condition qu'ils obtiennent, avant la session suivante, les six unités manquantes pour l'obtention de leur DES, ce qui peut être un cours de mathématiques de quatrième secondaire ou un cours

de français de cinquième secondaire, par exemple.

### Impuissants

Le président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'enseignement du Québec, Bernard Bérubé, a déclaré au quotidien que les enseignants se sentent souvent impuissants à aider ces étudiants, pour qui seul un accompagnement serré, un à un, semble réussir.

## LE DEVOIR : Le cégep sans diplôme du secondaire - 55 % des étudiants échouent ou abandonnent - Édition du jeudi 05 novembre 2009

Amélie Daoust-Boisvert

Plus de la moitié des étudiants qui ont été admis au cégep l'an dernier sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES) ont échoué ou abandonné. C'était la première cohorte à profiter des exigences d'admission réduites.

Selon les données compilées par Le Devoir, environ 45 % des jeunes sans DES inscrits au cégep à l'automne 2008 ont poursuivi leurs études à l'hiver 2009. Ces taux varient de 20 à 86 %, selon les cégeps. Certains étudiants n'ont pas terminé le cours secondaire manquant tel que requis, l'ont échoué ou ont échoué la majorité de leurs cours collégiaux.

Leurs résultats sont nettement en deçà de la moyenne: à la première session, de 80 à 85 % des cégépiens réussissent.

Ni le ministère de l'Éducation, ni les services régionaux d'admission, ni la Fédération des cégeps n'ont pu dresser au Devoir un bilan de la réussite de la cohorte admise au cégep à l'automne 2008 avec six unités manquantes à leur DES.

La moitié de 30 cégeps concernés pour cette session ont fourni leurs résultats au Devoir, soit

plus de 400 des 800 élèves touchés. Un taux de réussite vraiment «très faible», constatent les collèges. «La tendance est pas mal la même dans tous les cégeps», observe la présidente de l'Association des registraires du Québec, Julie Allard. Jean Trudelle, de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, déplore que le suivi des résultats scolaires de ces élèves, demandé à deux reprises au ministère, puis devant le Conseil supérieur de l'éducation, n'ait jamais été fait.

«On ouvre la porte, mais favorise-t-on la réussite? Les cégeps n'ont pas vraiment eu le temps...», analyse le directeur du SRAM, Gaétan Faucher. Lâchés dans la jungle collégiale sans accompagnement, la plupart des nouveaux admis «quasi diplômés» se perdent en cours de route.

Les collèges acceptent ces étudiants à la condition qu'ils obtiennent, avant la session suivante, les six unités manquantes pour l'obtention de leur DES. Un cours de mathématiques de quatrième secondaire ou un cours de français de cinquième secondaire, par exemple.

Prenez le cas type d'une étudiante admise en arts plastiques. Pendant qu'elle suit ses cinq cours au cégep, elle est aussi inscrite à la formation des adultes, responsabilité de la commission scolaire, pour terminer le cours de français du secondaire. Dépassée par la charge de travail et la gestion de sa nouvelle vie dans deux écoles, elle abandonne. Des histoires semblables, les directeurs d'études des différents collèges en ont des dizaines à raconter. Vont-ils revenir vers le cégep?

### Encadrement insuffisant

Les professionnels et les professeurs se sentent souvent impuissants à aider ces étudiants, pour qui seul un accompagnement serré, un à un, semble réussir. «On a ouvert largement la porte en se disant: "Un certain nombre vont réussir". Je trouve ça cruel», dit carrément le président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'enseignement du Québec, Bernard Bérubé. «On les accepte, mais on ne réunit pas les conditions de leur réussite. Ils coulent au secondaire, ils coulent au cégep: en doublant l'échec, j'ai peur qu'on ferme à tout jamais ces jeunes aux études collégiales. On pourrait les

décourager à jamais.» À tout le moins, affirment les différents cégeps, quelques étudiants qui n'auraient pas pu entrer au collégial avant 2008 ont réussi. «Ne serait-ce que pour cinq ou six élèves de plus qui décrochent leur diplôme chez nous, ça vaut la peine», estime Richard Pigeon. «On ne savait pas à quoi s'attendre», dit ce directeur d'études du cégep de Saint-Jean. Dans ce collège de la Rive-Sud, les aides pédagogiques ont rencontré les 26 inscrits un à un en 2008. «Certains ne savaient même pas qu'ils devaient terminer leur secondaire avant janvier, a constaté avec surprise M. Pigeon. Il faut absolument les rencontrer!»

Cet automne, cette situation touche chez eux trois fois plus d'étudiants. Devant le taux d'échec inquiétant, ce collège jongle avec la possibilité d'alléger l'horaire de chacun d'entre eux et même de leur attirer un «coach» pédagogique personnalisé.

Partout, on souligne la difficulté de concilier un horaire de la formation des adultes avec un calendrier de collégien. Comme au cégep Marie-Victorin à Montréal, un des rares de la métropole à avoir ouvert la porte dès 2008: la mesure n'était obligatoire qu'en 2009. «Imaginez, dit le

directeur d'études Raymond-Robert Tremblay, avoir sept cours au collégial et trois avant-midi aux adultes: c'est épouvantable!» «Avec des étudiants déjà fragiles, c'est un pari difficile à tenir, explique son vis-à-vis de Sept-Îles, Jacques Delagrave. Beaucoup ont pris du retard; l'autoapprentissage pour terminer leur secondaire à la commission scolaire, c'est difficile pour eux. Ils ont besoin de plus d'encadrement au cégep aussi.»

À Alma, le cégep a attendu 2009 pour accepter ces élèves à risque. Un tuteur observe de près leur évolution: ils sont réunis dans un même groupe. Pour son directeur d'études, Jean Paradis, «cés étudiants-là, ce n'est pas un problème, c'est une solution. Pour eux, c'est une opportunité en or, mais il faut les accompagner, sinon... c'est l'échec». Le cours manquant du secondaire a été carrément intégré à leur horaire. Voilà une des recettes qui semble avoir assuré le succès du cégep de l'Abitibi, qui affiche un taux de réussite «record» de sa cohorte de 80 élèves, soit 57 %. «Je ne m'attendais même pas à ce qu'il en reste autant, dit cet autre directeur d'études, Sylvain Blais. Nous sommes conscients d'être un cas particulier de succès dans le ré-

seau. Mais ici, la commission scolaire, elle est dans le même bâtiment que le cégep...»

Lors de l'annonce de cette nouvelle mouture du règlement sur le régime des études collégiales en janvier 2008, le milieu, des étudiants aux professeurs, a salué l'ouverture vers les études supérieures. Mais tous ont averti que sans une supervision serrée, on dirigeait ces jeunes droit vers le mur de l'échec. Le choc fut brutal.

Cet automne, la mesure ministérielle est devenue obligatoire. Dans certains collèges, cette clientèle a doublé cette année. Parfois, de mesures nouvelles d'accompagnement tentent de pallier les écueils de l'expérience 2008. Parfois, non. Des centaines d'étudiants de plus sont concernés cette année.

La Fédération étudiante du collégial (FEC) et les syndicats des professeurs dressent le même portrait. «Tout le monde avait sonné l'alarme, de résumer Xavier Lefebvre-Boucher, président de la FEC. Mais que ce soit en région où à Montréal, il manque carrément de ressources et de professionnels pour accompagner les étudiants à qui on est censé faciliter l'accès aux études supérieures.»

## CYBERPRESSE/LE SOLEIL : Cégeps en région: le ministère au chevet des petites cohortes – jeudi 29 octobre 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

(Québec) Des cégeps en région peinent à assurer la survie de programmes qui attirent seulement une poignée d'étudiants. Pour tenter de remédier à la situation, le ministère de l'Éducation accepte de créer un comité pour trouver des solutions.

Voilà maintenant deux ans que la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ) réclame des changements dans le financement au collégial, déterminé en grande partie par le nombre d'étudiants. Malgré une aide budgétaire spécifique pour les programmes qui comptent 45 étudiants et moins, certains ne sont plus viables financièrement. Mais les cégeps en région veu-

lent à tout prix éviter de les fermer, pour attirer un maximum de jeunes entre leurs murs.

«Ça crée toutes sortes de distorsions, explique Jean Trudel, président de la FNEEQ. «On comprend la formation générale et ça crée une dynamique bien malsaine.»

Récemment, le ministère de l'Éducation a accepté de créer un comité auquel participera la Fédération des cégeps et les enseignants afin d'examiner des pistes de solution. «Nous reconnaissons la problématique des petites cohortes», s'est contenté d'affirmer Pierre Noël, porte-parole du ministère.

### Les syndicats contents

Un premier pas qui réjouit les syndicats. «C'est une excellente nouvelle», affirme M. Trudel.

De son côté, la Fédération des cégeps participera volontiers à cette initiative. «On est d'accord avec la création de ce comité», a indiqué Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération. «L'important pour nous, c'est de maintenir l'offre de services sur l'ensemble du territoire.»

En 2008-2009, 7 millions \$ ont été octroyés par le ministère de l'Éducation pour financer les petites cohortes. Selon les chiffres de la Fédération, 110 programmes comptent moins de 45 étudiants sur trois ans, soit 17 % de l'ensemble des programmes au collégial.

Au Cégep de la Gaspésie et des Îles, par exemple, la moitié des 24 programmes de formation techniques comptent moins de 45 étudiants répartis sur trois ans.

## THE GAZETTE: Opinion: It's public schools that are unfair, not private ones, by Louis-Antoine Mullie is president of the executive council of the Association Générale des Étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf – Monday, October 26, 2009

In recent weeks there have been increasing calls for an end to government funding of private schools. While a rational debate seems more than necessary, I remain surprised by the systematic one-sidedness of these interventions in favour of the public system.

How do the critics justify their demands? First, they blame academic selection for consigning less gifted students to the public system. Second, they criticize the economic penalty imposed by private schools on taxpayers: Everyone pays for it, but only a few may profit from it.

But neither of these arguments can justify the de-financing of private schools if we consider the actual condition of the public system.

Although academic selection seems unjust, it's a prerequisite for a functional classroom. Indeed, the only way to create a healthy learning climate is to see that all students in a class begin with the same academic qualities.

Consider what happens without selection. Less gifted students have to compete with stronger ones, forcing an unfair comparison, which puts a burden on those who need the most help. Furthermore, in such a classroom, the learning rhythm will usually be average. Such a system neglects the most and the least gifted.

In a homogeneous class, any inequalities that develop are legitimized by the extra personal

effort put in by certain students to attain better results. This permits a merit based system that favours healthy competition. Private schools have chosen to create such classes, maintaining equal opportunity at the classroom level.

The public system has advocated so-called "equal opportunity" for everyone, thus compromising the functionality of its classes. However praiseworthy the idea of tying everyone to a universal system, it is indeed an unrealistic one. Which is why the transfer of funding from the private schools to the public schools would amount to filling cracks with paint.

As for the tuition fees charged by private schools, they might indeed be perceived as inequitable when even those who don't attend them still fund 60 per cent of their budget. But we could also argue that parents who send their children to private schools – a third of Montreal's parents – fully subsidize inefficient public schools. What's more, defunding the private sector would only widen the gap between the two systems. An increase in tuition fees would penalize those same students whose parents already tighten their belts to pay for private schools.

Finally, a complete abolition of government funding to private schools isn't a viable solution. The flow of students to the public system cre-

ated by such a radical cut would actually cost the government more than keeping the current system. Furthermore, this would permit the emergence of private schools with extremely high fees (as in Ontario). We thus arrive at the very same result we are seeking to prevent: a true social and economic elitism.

At the recent preview of the documentary film *Les Enfants du palmarès*, I asked director Marie-Josée Cardinal: If more funding is allocated to the public system, what educational method must we favour – a more classically oriented one or a more progressive one?

She said: "Quand nous aurons les fonds, nous aurons le luxe de nous poser ces questions." ("Give us the money, and we'll find the solutions.")

Here is the narrow-minded attitude we Quebecers have manifested throughout this debate. Everyone reckons that public schools have the merit of promoting true equal opportunity. Which is why it is crucial that we, collectively, find a way of making it an excellent educational system. Nevertheless, we also have private schools of the highest quality and of the lowest cost in comparison with other provinces. Why rob a well functioning system of its funding? Why always subject us to a false choice between



subsidizing the private sector and making our public schools function?

We need an objective and representative social debate, and should ask our politicians to find true solutions for our crumbling public system:

not just cry out for more money without any concrete solutions.

## LE DEVOIR : Opinion : La faute au privé?, par Louis-Antoine Mullie, Étudiant au cégep Jean-de-Brébeuf - Édition du mardi 20 octobre 2009

Dans les dernières semaines, une nuée de flèches dénonciatrices ont été lancées à l'endroit du système d'éducation privé au Québec. Au nom de l'égalité des chances et de la justice sociale, nombre de groupes et individus ont demandé la diminution -- ou carrément l'abolition -- des subventions au privé. Alors qu'un débat de société raisonnable serait plus que nécessaire, je n'ai pu qu'être étonné par la partialité généralisée de ces interventions publiques, qui ont vite fait des écoles privées de véritables démons.

Que reproche-t-on au privé? D'abord, la sélection scolaire qu'il opère, reléguant ainsi la majorité des étudiants moins performants vers le système public. Puis, la sélection économique qu'il impose: tous la subventionnent, or tous ne peuvent la fréquenter. Pourtant, ni l'un ni l'autre de ces arguments ne peut justifier un déclin du privé si l'on tient compte de la forme actuelle du système public.

Il faut voir que la sélection scolaire, dans son apparente injustice, est le sine qua non d'une classe fonctionnelle. En effet, la seule manière d'établir un climat d'apprentissage sain est de voir à ce que tous les élèves d'une même classe partent avec les mêmes capacités.

Considérons le cas des classes hétérogènes qui sont créées en l'absence de sélection. On l'a vu au public: les moins habiles se voient dans l'obligation d'entrer en concurrence avec des plus doués, forçant une comparaison inéquitable qui devient pour plusieurs un lourd fardeau. La réforme a tout fait pour abolir cette compétition dans les classes, dérochant à plusieurs un moteur privilégié du dépassement de soi.

### Classe homogène

Deuxièmement, dans une classe où coexistent des élèves au potentiel scolaire différent, le

rythme d'apprentissage aura tendance à suivre celui de la moyenne. Un tel système néglige tant les plus doués que les moins habiles: tous risquent déplorablement la perte d'intérêt.

Au contraire, dans une classe homogène, si des inégalités se développent, elles sont fonction de l'effort personnel investi. Cela permet l'existence d'un système au mérite qui favorise une saine compétition. L'école privée a choisi de créer de telles classes, maintenant une égalité des chances au niveau de ses étudiants, tout en sacrifiant l'égalité d'opportunité à l'échelle de tous les candidats.

À l'inverse, le public prône une égalité d'admission pour l'ensemble des jeunes, mais compromet le fonctionnement de ses salles de classe. C'est une louable idée que de vouloir arrimer tous les étudiants à un seul système qui fonctionne universellement en tous et pour tous, mais une idée qui se heurte cruellement à la pratique. Voilà pourquoi le transfert des subventions du privé au public ne ferait que boucher des lézardes avec de la peinture.

### Financement

Quant aux droits de scolarité exigés par le privé, ils peuvent être perçus comme inéquitables si l'on voit que même ceux qui ne la fréquentent pas doivent la subventionner à 60 %. Or, avec le même argument, nous pourrions plaider que les parents qui envoient leurs enfants au privé -- environ le tiers sur l'île de Montréal -- doivent subventionner à 100 % les finances d'un système public qui a de sérieux problèmes.

Qui plus est, définancer le privé ne ferait qu'accroître la sélection économique qui a déjà lieu et créerait une plus grande ségrégation entre les deux systèmes. Soyons conscients que l'augmentation des droits de scolarité pénaliserait ces

mêmes jeunes dont les parents se serrent la ceinture pour leur payer le privé!

Finalement, une abolition totale n'est pas non plus viable. Rappelons qu'une étude de la Fédération des établissements d'enseignement privé a démontré que la fuite vers le public que causerait l'abolition des subventions au privé coûterait plus cher au gouvernement que de maintenir le système actuel.

### Un autre modèle

À la première du documentaire Les Enfants du palmarès, j'ai demandé quel modèle pédagogique serait à préconiser si le public recevait plus de fonds -- plus classique ou plus progressif? La réalisatrice m'a répondu: «Quand nous aurons les fonds, nous aurons le luxe de nous poser ces questions.» Donnez-nous l'argent, et nous trouverons des solutions: voilà l'attitude bornée qui emprisonne le débat sur l'éducation au Québec.

Tous reconnaissent que le système d'éducation public a le mérite de préconiser l'égalité complète des chances. C'est pourquoi il est crucial que nous arrivions collectivement à en faire un excellent système d'éducation. Néanmoins, nous avons également, au Québec, des établissements privés de grande qualité et de coût modique en comparaison avec les autres provinces. Pourquoi retirer des fonds à un système qui fonctionne incontestablement bien? Pourquoi toujours nous assujettir au faux choix entre subventionner le privé et faire fonctionner le public? Pourquoi tant de partisanerie dans les médias?

Engageons un véritable débat de société où tous soient effectivement représentés, et demandons à nos élus de mettre leurs priorités au bon endroit en vue de trouver de vraies solutions pour le système public.

## RUEFRONTENAC.COM : Pot-de-vins au cégep - La FECQ y voit une menace pour la qualité des diplômes - Mercredi, 14 octobre 2009 16:58

Écrit par Mariou Séguin

Les tentatives de corruption au cégep révélées par RueFrontenac.com cette semaine choquent la Fédération étudiante collégiale du Québec, qui y voit une menace pour la qualité des diplômes. « La plupart des gens mettent beaucoup d'efforts pour réussir leurs cours et obtenir leur diplôme d'études collégiales (DEC). Si on achète les compétences, ça cause un problème au niveau de la qualité et de la valeur du diplôme », dit le président de la fédération, Xavier Lefebvre Boucher.

[RueFrontenac.com révélait lundi](#) que des étudiants prêts à tout pour réussir allaient jusqu'à offrir des pots-de-vin en argent à des professeurs pour avoir de meilleures notes. Les professeurs interrogés en ont vu de toutes les couleurs d'un 5 \$ collé derrière une copie d'examen à une

enveloppe remplie de billets laissée dans un casier avec une liste d'étudiants à faire passer.

Une nouvelle qui a abasourdi la [Fédération étudiante collégiale du Québec](#) (FECQ). « Ça semble assez marginal, mais c'est un problème qui doit être puni lorsqu'il se produit. C'est une menace qu'on prend au sérieux », dit Xavier Lefebvre Boucher.

### Cas par cas

Que font les autorités scolaires lorsqu'un cas de corruption est détecté? « Chaque établissement a ses règles et procédures internes », explique Caroline Tessier, directrice des communications de la [Fédération des cégeps](#).

Sans que le terme pots-de-vin figure directement dans les politiques des établissements collégiaux, on retrouve généralement une sec-

tion concernant la fraude qui englobe une panoplie de situations problématiques.

Les sanctions disciplinaires peuvent prendre plusieurs formes, allant jusqu'à l'expulsion du collègue.

Mais pour être punis, les élèves doivent d'abord se faire prendre. Les enseignants interrogés par RueFrontenac.com ont indiqué qu'il était souvent difficile de dénoncer les étudiants malhonnêtes, faute de preuves.

Le phénomène des pots-de-vin étant très délicat, même dans le milieu scolaire, et faute de mécanismes de contrôle, il n'existe pas de statistiques sur le sujet.

Pour les gens du milieu scolaire interrogés par RueFrontenac.com, il s'agit cependant de cas d'exception plutôt que de la règle.

## RUEFRONTENAC.COM : Cégep - Des étudiants prêts à payer pour passer - Dimanche, 11 octobre 2009 20:24



Photo illustration Martin Bouffard  
*Des étudiants de Cégep sans scrupule sont prêts à payer leur prof pour obtenir la note de passage.*

Écrit par Marilou Séguin

Prêts à tout pour réussir au Cégep, des étudiants vont jusqu'à offrir des pots-de-vin en argent à des professeurs pour avoir de meilleures notes, a appris Rue Frontenac.

D'un 5 \$ collé derrière une copie d'examen à une enveloppe remplie de billets laissée dans un casier avec une liste d'étudiants à faire passer, les enseignants interrogés en ont vu de toutes les couleurs.

Jean-Philippe Rioux, professeur de littérature au Cégep Ahuntsic, a été stupéfait l'hiver dernier lorsqu'un de ses étudiants est passé, d'examen en examen, d'une offre de 500 à 800, et finalement 1 000 \$ pour réussir son cours.

« C'était proposé à la blague, pourrait-on arguer, mais l'insistance était bien là. Il m'a même dit qu'il ne pouvait pas aller plus haut que 1 000 \$ pour le moment, et qu'il fallait alors être « raisonnable », raconte l'enseignant, qui a refusé net l'offre de l'élève.

« D'une part, ça relève d'un problème profond de la part de ces étudiants qui pensent que l'argent peut tout leur procurer, une véritable monnaie d'échange universelle. D'autre part, c'est insultant. C'est me jeter au visage que la matière vue et le travail demandé sont si peu importants que l'on peut s'en dispenser si l'on en a les moyens », ajoute-t-il.

**Des cas isolés**

Blague ou offre sérieuse? Les offres des étudiants laissent parfois les professeurs pantois.

« La pire chose qui me soit arrivée, c'est que les étudiants d'un groupe de technique qui se connaissent tous m'ont offert, en blague je crois, 5 \$ chacun pour une réponse d'examen final. C'est quand même près de 175 \$ pour une réponse à un examen qui vaut 15 % de la session », déplore une enseignante d'un cégep montréalais qui préfère taire son nom.

Des tentatives de « soudoiment » se produisent aussi occasionnellement lors de l'Épreuve uniforme de français (EUF), dont la réussite est obligatoire pour obtenir le diplôme d'études collégiales (DEC).

Des professeurs ayant déjà participé à la correction de l'épreuve ont révélé à RueFrontenac.com sous le couvert de l'anonymat que des billets d'argent étaient parfois collés à l'endos des copies avec un petit mot suppliant le correcteur de donner la note de passage.

Le phénomène des pots-de-vin étant très délicat, même dans le milieu scolaire, et faute de mécanismes de contrôle, il n'existe pas de statistique sur le sujet.

Au cours des cinq dernières années, soit lors de la tenue des 15 dernières épreuves uniformes de français, le ministère de l'Éducation a recensé 25 cas d'échec à l'EUF dus à la fraude. Les statistiques n'étant pas ventilées selon le type de fraude, il n'est pas possible de savoir si certains de ces échecs sont liés à des tentatives de pot-de-vin.

#### **L'éducation, une nouvelle marchandise**

Relevant de l'exception plutôt que de la règle selon les gens du milieu, l'existence des pots-de-vin ne surprend toutefois pas.

« Considérant que les étudiants sont de plus en plus des consommateurs de services éducatifs, ça ne m'étonne pas qu'ils essaient d'acheter leur note », dit Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignantes et enseignants de Cégep (FEC-CSQ).

« Les professeurs disent qu'il est de plus en plus difficile de motiver et d'impliquer les élèves. Les étudiants semblent penser que leur réussite repose sur les épaules des professeurs », ajou-

te-t-il, se référant à l'étude Enseigner au collégial... Portrait de la profession (2008).

Même son de cloche du côté de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). Selon son président Jean Trudelle, les professeurs peuvent être confrontés au phénomène une fois ou deux dans leur carrière, alors qu'ils auront côtoyé des centaines, voire des milliers d'étudiants.

Étudier l'ampleur du phénomène serait extrêmement complexe méthodologiquement selon Gilles Raïche, professeur au département d'éducation et pédagogie de l'UQAM et notamment spécialisé dans la détection des fraudes aux évaluations.

« Nous sommes dans un monde où l'on considère l'éducation comme un bien marchandable. Plusieurs veulent avoir un diplôme sans avoir à travailler », dit l'enseignant, que le phénomène n'étonne pas. Selon lui, les cégeps devraient inclure des mécanismes pour les cas de fraudes à même les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages des établissements.

#### **Les avocats s'en mêlent**

Pour les enseignants interrogés par RueFrontenac.com, le phénomène des pots-de-vin s'inscrit dans la tendance qu'ont les étudiants à contester davantage leurs résultats, allant même parfois jusqu'à embaucher un avocat.

« Des parents qui débarquent avec des avocats pour contester des notes, il y en a de plus en plus », dit le président de la FEC, Mario Beauchemin.

« Je n'avais jamais vu ça de ma vie et récemment j'ai dû faire la preuve que deux étudiants avaient triché », dit avec stupeur Serge Provencher, professeur de français au Cégep de Saint-Jérôme.

L'enseignant, qui compte plus de 30 ans de carrière, a dû faire cette démonstration parce que les élèves en question voulaient poursuivre l'établissement parce qu'elles avaient obtenu de mauvaises notes. « Nous sommes dans une société de l'impunité. Ce n'est jamais de leur faute », déplore-t-il.

## **LE DEVOIR : 1ère page : Les cégeps débordent - Le manque de place force des établissements à fermer la porte sur des classes déjà pleines - Édition du vendredi 09 octobre 2009**

Amélie Daoust-Boisvert

«Le cégep refuse votre demande d'admission pour la session d'automne»: davantage d'étudiants ont reçu cette nouvelle cette année. De 13 500 en 2007, ils sont 17 500 exclus en 2009. À Montréal surtout, le manque de place force les cégeps à fermer la porte sur des classes déjà pleines.

À Montréal, les cégeps avaient très peu de marge de manœuvre pour affronter l'abondant courrier du mois de mars, période d'admission. Plusieurs collèges ont atteint leur pleine capacité. Sur l'île seulement, 2 000 demandes supplémentaires ont atterri sur les bureaux des registraires, qui en ont accepté 300 de moins qu'en 2008.

Certains programmes très populaires, comme les sciences infirmières, ont fermé leurs portes dès le premier tour dans la plupart des établissements. Combien d'étudiants ont été refusés par manque de place, et combien à cause d'un dossier scolaire trop faible? Ni la Fédération des cégeps ni le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) n'ont de réponse à fournir, bien qu'ils constatent le phénomène.

Laval connaît le même problème. Au cégep Montmorency, certains cours sont offerts dans des locaux préfabriqués. Même avec l'agrandissement prévu pour l'an prochain, le collège

n'admettra pas davantage d'étudiants: la nouvelle aile servira à éliminer ces locaux temporaires et à agrandir les espaces communs comme la cafétéria, explique le responsable des communications de l'établissement, François Cauchy. «Il y a peut-être de la place ailleurs [au Québec], mais les Lavallois ne vont quand même pas aller au cégep à Chicoutimi», dit-il.

Les établissements membres du SRAM, qui regroupe 33 des 48 cégeps publics du Québec, ont réussi à faire un peu de place dans les classes après avoir reçu cette année 4,6 % de demandes de plus. Ils ont admis 1 % d'étudiants de plus qu'avant.

Dans toute la province, près de 3 500 étudiants de plus ont présenté une demande d'admission dans un des 48 cégeps publics pour l'automne 2009. Incapables de répondre à la demande, ils ont affiché le même nombre d'offres d'admission que l'an passé, soit autour de 80 000 pour 97 000 intéressés.

Malgré tout, tempère Geneviève Lapointe du SRAM, «94 % des étudiants qui sont passés à travers les trois tours d'admission ont fini par être admis. En 2008, ils étaient 96 %».

C'est le ministère de l'Éducation qui décide du nombre d'étudiants que chaque cégep peut accueillir.

Si l'offre au collégial n'est pas élargie pour réagir à cette demande, c'est qu'elle est temporaire, répondent les cégeps. «Plus d'étudiants ont prolongé leur séjour au collégial avec la crise économique», constate Caroline Tessier, directrice des communications à la Fédération des cégeps. «Il y a une hausse même dans certaines régions ressources. Mais à partir de 2010, nous allons perdre 25 000 étudiants sur 10 ans si nous n'augmentons pas le taux de passage entre le secondaire et le collégial, qui est de 58 %», précise-t-elle. Une vision partagée par la plupart des établissements contactés par Le Devoir. La Fédération des enseignants et enseignants de cégep-CSQ estime que le réseau comptera 2 000 professeurs en surplus dans les années à venir.

#### **Hausse généralisée au postsecondaire**

Pendant qu'on se bouscule aux portes des cégeps, les inscriptions à l'université ont bondi de 3,8 % en 2009. Les augmentations étaient de moins de 1 % par année depuis trois ans, selon la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), qui rendait ces chiffres publics hier.

Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène. D'abord, confinement tous les intervenants du collégial avec lesquels Le Devoir s'est entretenu, la courbe démographique atteint cette année son paroxysme en ce qui concerne les jeunes en

âge de fréquenter les cégeps. Ensuite, la crise économique les a soit ramenés sur les bancs d'école, soit elle les y a gardés plus longtemps, et ce, tant au collégial qu'à l'université. Les universités attribuent également leur succès au recrutement à l'étranger et à la création de nouveaux programmes. La hausse des demandes est particulièrement forte dans les cégeps anglophones, qui ne peuvent accepter davantage d'étudiants. Environ 13 000 personnes les fréquentent. Aussi, si leur

nombre d'inscrits est stable, Dawson, John Abbott et Vanier ont reçu de 8 à 12 % plus de demandes pour cet automne. Le collège Dawson a refusé pas moins de 4500 demandes. Toutefois, précise l'établissement, la proportion de francophones, d'allophones et d'anglophones qui souhaitent y étudier est la même que par les années passées. Certains cégeps en région peinent à attirer assez d'élèves pour conserver leurs programmes. C'est pourquoi Mario Beauchemin, le président de la

Fédération des enseignantes et enseignants de cégep-CSQ, doute que le réseau collégial ait atteint sa limite. Pour lui, hausser les limites d'admission des établissements de Montréal et de ses banlieues n'est pas une solution: «Il faut trouver des solutions en région pour y garder les jeunes», dit-il, plutôt que des les attirer vers Montréal et Québec.

## LE SOLEIL : Justin Trudeau prône aux étudiants l'ouverture et l'implication – Mercredi 23 septembre 2009



Le Soleil, Patrice Laroche

*Selon Justin Trudeau, il faudrait d'abord se mettre d'accord sur le sens des mots quand vient le temps de parler de la nation québécoise.* Guy Benjamin, Le Soleil (Québec) Se refermer sur nous-mêmes, se séparer, s'isoler, bâtir des murs n'est pas la meilleure solution pour protéger l'identité québécoise, a fait valoir mardi matin Justin Trudeau devant une vingtaine d'étudiants du Cégep de Sainte-Foy. Le député libéral de Papineau amorçait une tournée dans les cégeps et les universités pour inciter les jeunes à s'impliquer davantage dans la société. Parmi la poignée d'étudiants, quelques-uns affichaient clairement leur position en portant un t-shirt du réseau de résistance du Québec.

La première question sur la nation québécoise allait donner le ton à l'échange. «Je n'ai aucune difficulté à reconnaître que la nation québécoise existe», de répondre le député. «L'identité culturelle et sociologique québécoise, j'en suis fier», d'ajouter Justin Trudeau. Selon le député, il faudrait d'abord se mettre d'accord sur le sens des mots quand vient le temps de parler de la nation québécoise. Il faut éviter que la position sur l'existence ou non de la nation québécoise devienne une façon de trancher entre un Québec souverain ou un Québec à l'intérieur du Canada.



Le Soleil, Patrice Laroche

*Parmi la poignée d'étudiants, quelques-uns affichaient clairement leur position en portant un t-shirt du Réseau de résistance du Québec.* Trudeau a incité son auditoire à ne pas se cacher derrière des mots. «Vous voulez parler d'un pays indépendant pour le Québec, parlons de ça.

Cachons-nous pas derrière de beaux mots patriotiques qui veulent dire des choses différentes pour différentes personnes.»

En fait, de dire le député, on est d'accord sur le but ultime de protéger l'identité québécoise, mais pas sur la façon d'y arriver.

«Moi, j'ai une solution, c'est écrit sur mon chandail», de lancer l'un des étudiants portant un t-shirt du réseau de résistance, sur lequel on peut lire «Québec libre». «Libre de quoi?», de lui lancer le député. «Ça veut dire que t'es enchaîné, que t'es pas libre maintenant», d'ajouter Trudeau.

Le député libéral, dont le père a été premier ministre du Canada, n'est évidemment pas d'accord pour dire que le Québec est sous-représenté à Ottawa, alors que dans 35 des 40 dernières années, le premier ministre du pays était un Québécois.

Trudeau a eu à s'expliquer sur une publicité du parti conservateur dans laquelle il discrédite son chef. Il avait fait ses déclarations en 2006 alors que les libéraux s'apprêtaient à se choisir un nouveau chef. Il avait dit que Michael Ignatieff «a peut-être l'intelligence, mais pas la sagesse nécessaire pour diriger les libéraux».

«Ce que j'ai dit il y a trois ans, je ne le pense plus, je ne le connaissais pas vraiment à ce moment-là», de se défendre le député, avant de se lancer dans une tirade pour vanter son chef, «qui apporte beaucoup à la politique».

## LA TRIBUNE : Départ du DG du Cégep: une résiliation d'un commun accord – Mardi 22 septembre 2009

Marianne Dandurand, La Tribune (SHERBROOKE) Sylvain Saint-Cyr n'a pas été congédié de son poste, pas plus qu'il n'a offert sa démission. Le contrat qui faisait de lui le directeur général du Cégep de Sherbrooke a simplement été «résilié d'un commun accord» entre lui et le conseil d'administration de l'établissement d'enseignement, informe Luc Demers, président du CA du Cégep. «Je ne veux pas être laconique, mais les raisons (du départ de M. Saint-Cyr) sont confidentielles. C'est la même chose peu importe que ce soit un employé ou un cadre», a indiqué M. Demers à La Tribune.

«Il y a eu des discussions et ça a été convenu qu'il cesse d'occuper son poste», a-t-il ajouté au cours d'un entretien téléphonique, insistant sur le fait qu'il y avait eu un accord entre les deux parties, menant au départ de M. Saint-Cyr. Celui-ci occupait son poste depuis 2007, moment où il a succédé à Micheline Roy. M. Demers s'est aussi dit étonné des propos de la présidente du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS), Diane Lafrance, rapportés lundi dans La Tribune. Celle-ci soutenait que le personnel sentait M. Saint-Cyr moins présent et moins impliqué depuis quelque temps. «C'était les premiers échos que j'avais à cet effet. Je n'ai pas eu de discussions à ce sujet

avec le syndicat», a laissé savoir le président, tout en rappelant qu'il n'était en poste que depuis juin dernier.

Marie-France Bélanger, en tant que directrice des études, «est en quelque sorte la numéro deux» de l'institution, a expliqué M. Demers. Ainsi, les statuts du Cégep prévoient que ce soit cette personne qui prenne le relai en cas de départ du directeur général.

«C'est la personne la mieux placée pour le faire.»

Mme Bélanger cumulera les fonctions de directrice générale et de directrice des études jusqu'à l'embauche par le conseil d'administration d'un nouveau directeur général.

## LA TRIBUNE : Le DG du Cégep a quitté ses fonctions – Lundi 21 septembre 2009



Archives La Tribune, Jessica Garneau  
Sylvain Saint-Cyr

Marie-Christine Bouchard, La Tribune (Sherbrooke) Le directeur général du Cégep de Sherbrooke, Sylvain Saint-Cyr, a quitté ses fonctions la semaine dernière. Un communiqué interne émis par le président du conseil d'administration ne donne aucune explication sur les raisons du départ de M. Saint-Cyr. Celui-ci est remplacé par intérim par Marie-France Bélanger, qui était jusque-là directrice des études. Un courriel envoyé aux membres du personnel du cégep, jeudi dernier, expliquait qu'à «la suite

de discussions entre M. Saint-Cyr et M. Demers (NDLR: Luc Demers, président du conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke), il a été convenu entre les parties que M. Saint-Cyr cesse d'occuper la fonction de directeur général du cégep à compter de maintenant. Il est remplacé par intérim par Marie-France Bélanger, qui occupera le poste de directrice générale par intérim.»

Le courriel était signé de Luc Demers, président du conseil d'administration du Cégep.

#### Site internet mis à jour

Sur le site internet de l'institution scolaire, le nom de Sylvain Saint-Cyr a déjà été remplacé par celui de Marie-France Bélanger, dont le titre est «directeur général par intérim». Mme Bélanger est aussi toujours inscrite sous le poste de «directrice des études».

Du côté du syndicat, la réaction en a été une de surprise à la suite de cette annonce. «Oui, on avait constaté qu'il y avait des choses à changer. Mais de là à ce que, du jour au lendemain, il n'exerce plus ses fonctions, non, on ne l'avait pas vu venir. On a été surpris», soutient Diane Lafrance, présidente du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS).

«Ces derniers mois, on l'a rencontré (NDLR: Sylvain Saint-Cyr) à quelques reprises au sujet d'autres dirigeants pour le questionner sur certaines méthodes. Puis, à la fin, il nous disait d'aller voir directement les personnes concernées. On le sentait moins présent, moins impliqué au cégep. Par contre, il était encore là au déjeuner de la rentrée, il est venu nous souhaiter une bonne année scolaire», ajoute Mme Lafrance.

Cette dernière déplore que le communiqué interne envoyé par le conseil d'administration ait été aussi «court et laconique» et qu'il n'explique pas les raisons de ce départ soudain. «Je le dis en mon nom personnel, mais je constate que ce communiqué ouvre la porte à toutes sortes d'interprétations et je ne trouve pas ça correct. J'espère qu'on finira par savoir ce qui s'est passé vraiment», précise-t-elle.

La Tribune a tenté sans succès de joindre plusieurs membres du conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke, ainsi que la direction des communications.

## LE QUOTIDIEN : Lettre : La cote R, un outil équitable pour les cégépiens?, par Denis Laflamme – Mardi 14 septembre 2009

La cote R, la cote de rendement collégial, correspond à une mesure commune d'évaluation du dossier scolaire des étudiants du niveau collégial. Son importance est grande, car c'est l'outil utilisé par les universités québécoises pour sélectionner les cégépiens qui veulent entrer dans des programmes universitaires contingentés comme la médecine, le droit, la pharmacie, la communication, etc.

Est-ce un outil juste et équitable pour tous? Est-ce possible de comparer des résultats provenant de cégeps différents ou même les étudiants d'un même cégep qui ont des professeurs et des évaluations différentes pour un même cours?

C'est le ministère de l'Éducation qui a la responsabilité de faire ce calcul à partir des données fournies par les cégeps. La réglementation à respecter est bien énoncée sur le site de la conférence des recteurs (CRÉPUQ). Réglementation établie par des gens provenant des cégeps, des universités et du ministère de l'Éducation. Au premier coup d'oeil, tout ce processus semble solide, fiable et bien validé. Quand on commence à vérifier un peu plus et à poser des questions, c'est un peu différent. Voici quelques faiblesses:

1) Le ministère de l'Éducation ne vérifie pas les données transmises par les cégeps et fait un calcul à l'aveugle. Ceci est confirmé par Chantal Bélanger, directrice du système Socrate, l'outil informatique utilisé par le Ministère pour calculer la cote R. C'est aussi confirmé dans une lettre du 12 février 2009 par la sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur qui préside l'instance décisionnelle en matière de la cote R au Québec. Mme Bélanger confirme de plus que si les données fournies ne sont pas valides, le calcul ne le sera pas. Alors si le ministère de l'Éducation ne

vérifie pas, qui vérifie? La conférence des recteurs des universités du Québec?

2) La CRÉPUQ ne vérifie pas non plus. Ceci est confirmé encore une fois par Mme Bélanger, mais aussi par Danielle Fleury, présidente du Comité de gestion des bulletins des études collégiales dans une lettre du 13 mars 2009 et lors d'une entrevue radio avec Paul Arcand. Et Mme Fleury, dans sa lettre, ajoute que les cégeps ne sont pas formellement tenus de se conformer aux règlements. Donc, on a une réglementation pour s'assurer d'un processus valide, mais non seulement on ne vérifie pas, mais pire, il n'y aurait pas d'obligation à respecter le processus, selon Mme Fleury. Alors, est-ce que le Ministère peut émettre des cotes R invalides?

3) Il semblerait que oui, selon des courriels obtenus par des directions aux études de cégeps. Des cégeps confirment ne pas toujours respecter la définition du groupe à l'évaluation, qui est un peu la pierre angulaire pour obtenir une cote R valide, juste et équitable pour les étudiants. Si la définition du groupe à l'évaluation n'est pas respectée, le calcul de la cote R perd beaucoup de crédibilité. De plus, il y a une règle qui dit que si une note de 100% à un cours donné ne donne pas une cote R minimale de 35, le ministère de l'Éducation doit utiliser une autre formule qui va corriger cette disparité. Est-elle appliquée? Non, et ceci est confirmé encore une fois par la directrice du système Socrate qui calcule la cote R pour le Ministère.

4) La disparité des clientèles entre les collèges a-t-elle un impact? La cote R, c'est l'ancienne cote Z multipliée par un indice de force du groupe (IFG). Donc, un étudiant qui veut avoir une bonne cote R doit s'assurer d'avoir de bons résultats scolaires, mais il devrait aussi vérifier

si les autres étudiants de son groupe ont eu de bons résultats en secondaire IV et V. Car sa cote R s'en verra affecter. Comme exemple, au cégep@distance, il a été démontré que l'IFG peut affecter négativement jusqu'à 25% ou même plus la cote R d'un cours. Donc, un bon étudiant peut avoir une note de 88 avec un écart à la moyenne de presque 20 points et se retrouver avec une cote R de 26 au lieu de 35 si les autres étudiants dans son groupe sont faibles. C'est toute la différence, car plusieurs programmes contingentés vont demander des cotes R de plus de 34. Comment un étudiant peut-il prévoir ou connaître les qualités académiques des autres étudiants de son futur cours?

5) La sélection de leurs étudiants arrivant du secondaire par certains cégeps ou collèges peut influencer grandement et positivement la cote R que l'étudiant obtiendra, et plus particulièrement les plus forts. Donc, un bon étudiant n'a probablement pas les mêmes chances dans tous les collèges ou cégeps du Québec. Est-ce que ceci favoriserait les étudiants de certains collèges qui ont compris les subtilités du calcul de la cote R? Ces faits sont connus par Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation du Québec, Hélène David, sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur, et la directrice de Socrate.

Personnellement, je crois que la ministre de l'Éducation et ses hauts fonctionnaires manquent de rigueur et de transparence face aux étudiants qui rêvent et qui travaillent fort pour être acceptés dans la carrière de leur choix.

Ne serait-il pas approprié de mettre en place au Québec une évaluation qui serait juste pour tous, quels que soient le professeur ou le cégep?

**L'auteur, qui réside à Acton Vale, a contesté sans succès la cote R accordée à son enfant jusqu'en Cour supérieure.**

## LA PRESSE : Importante chute du nombre de cégépiens en vue – Samedi 29 août 2009

MARIE ALLARD

Plus de 169 000 étudiants sont inscrits cet automne dans les cégeps du Québec, une hausse de 3,2% par rapport à l'an dernier. Autour de Montréal, l'augmentation est particulièrement marquée à Laval (+ 7,2%) et en Montérégie (+ 5%).

Mais des jours sombres guettent les collèges, avec une chute prévue de 31 000 élèves d'ici 2021. « C'est énorme », a dit Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps, en rencontre éditoriale à La Presse.

Il faut dire que le taux de passage au collégial des diplômés du secondaire stagne à 60% depuis 10 ans. « Il y a certainement quelque chose

à faire », a reconnu M. Boucher. Le décrochage demeure aussi élevé dans les cégeps, avec 28% des étudiants du secteur postuniversitaire et 38% de ceux de la formation technique qui ont quitté le cégep sans diplôme en 2005-2006.

« Il faut que nos taux de diplomation augmentent, a dit le président. Particulièrement en formation technique, parce qu'il y a une pression



du marché du travail. » Attirer davantage d'étudiants étrangers et d'adultes en formation continue sont deux autres pistes de solution envisagées par les cégeps pour peupler leurs salles de classe.  
Contre l'abolition des cégeps  
Dès la semaine prochaine à l'Assemblée nationale, la Fédération des cégeps va aussi demander

des modifications majeures au projet de loi 44 sur la gouvernance. Sa mise en oeuvre coûterait 15 millions par an « et accentuerait la bureaucratie », a dénoncé M. Boucher. Déjà, il est interdit aux collèges de faire des déficits « et il faut quasiment demander l'autorisation à Québec pour réparer une toilette », a-t-il illustré.

La proposition des jeunes de l'ADQ d'abolir les cégeps inquiète moins M. Boucher. « Ils prétendent économiser un milliard, mais c'est de la mauvaise comptabilité, il n'y a pas d'économie à faire là, a-t-il tranché. S'ils entreprennent ce combat, ils vont nous trouver sur leur route. »

## CÉGEP: SEULS 61% DES JEUNES Y VONT

- > 61% des jeunes Québécois ont accédé au collégial en 2006-2007, soit 2,7% de moins qu'en 1996-1997
- > 27,8% des cégepiens de la formation préuniversitaire ont décroché en 2005-2006
- > 38,4% des cégepiens de la formation technique ont décroché en 2005-2006
- > Un élève prend en moyenne 2,4 ans d'études à temps plein pour obtenir un diplôme collégial préuniversitaire (durée prévue: 2 ans)
- > Un élève prend en moyenne 3,9 ans d'études à temps plein pour obtenir un diplôme collégial technique (durée prévue: 3 ans)

Source: Indicateurs de l'éducation, édition 2008, MELIS.

## HAUSSE EN 2009

Montréal: + 1,7%  
Laval: + 7,2%  
Laurentides: + 2,9%  
Lanaudière: + 3,7%  
Monterégie: + 5%

Ensemble du Québec: + 3,2%

Source: Fédération des cégeps, données préliminaires, par rapport à 2008.

## LE SOLEIL : Le parascolaire : un atout même au collégial – Samedi 29 août 2009

Daphnée Dion-Viens

Il n'y a pas qu'au secondaire où le parascolaire contribue à garder les jeunes sur les bancs d'école. Au cégep aussi, où le sport, le théâtre ou la radio étudiante incitent les jeunes à ne pas décrocher.

Voilà un des constats d'une étude menée par l'équipe du chercheur Jacques Roy, professeur au Cégep de Sainte-Foy, pour le ministère de la Culture. «Le parascolaire, c'est un des éléments clés de la motivation, explique-t-il. On savait que c'était important au secondaire, mais on voit que ça joue aussi au cégep.»

Au total, quelque 1200 étudiants ont participé à cette étude, qui fera l'objet d'un essai publié sous peu. Les jeunes interrogés ont raconté comment leur implication parascolaire fait une différence dans leur parcours scolaire. «Un des grands facteurs d'intégration du jeune à la vie du collège, c'est son réseau social, rappelle M. Roy. Les jeunes qui font du sport ou de la danse en parlent beaucoup, racontent qu'ils s'entraident entre eux sur le plan scolaire. Il y a un fort effet d'entraînement.»

Dans un groupe, la moitié des jeunes interrogés ont affirmé qu'ils auraient quitté le cégep s'ils n'avaient pas eu les activités parascolaires. «

C'est une proportion énorme», laisse tomber M. Roy.

Les équipes sportives ou les troupes de théâtre aident aussi à développer un fort sentiment d'appartenance au cégep. «Quand des jeunes qui font du théâtre parlent de la salle de spectacle, ils parlent de leur salle, illustre-t-il. Ces jeunes développent une nouvelle confiance en soi qui alimente la persévérance scolaire.»

Selon les chiffres du ministère de l'Éducation, 28% des cégepiens décrochent au secteur préuniversitaire. Au secteur technique, cette proportion grimpe à 38%.

## LA TRIBUNE : Le Cégep au bout de sa réserve de vignettes – Samedi 29 août 2009



Imacom, Frédéric Côté

Le Cégep de Sherbrooke a épuisé sa réserve de vignettes de stationnement.

Albert Bérubé, La Tribune

(SHERBROOKE) Le Cégep de Sherbrooke épuise sa dernière réserve de vignettes de stationnement, mercredi et jeudi, à l'intention d'une partie de ses 6500 étudiants qui doivent se déplacer en automobile et qui doivent recourir à l'un ou l'autre des 1750 espaces des parcs de stationnement publics situés aux abords de l'établissement.

Pour satisfaire à la demande, la direction du Cégep a mis mercredi 60 vignettes à la disposition des étudiants automobilistes de l'extérieur de la ville. Ces étudiants devaient provenir d'ailleurs que des trois zones desservies par des

navettes d'autobus, soit les secteurs de Magog, Coaticook et du Haut-Saint-François.

Ces 60 vignettes donnent droit au stationnement de la Ville de Sherbrooke situé en face du Palais des sports. Elles provenaient d'un lot de vignettes que le Cégep a achetées précédemment de la Ville. «On a acheté 150 vignettes de la Ville à 55 \$ par session. Les 90 autres vignettes étaient destinées aux étudiants-parents», explique Marie-Claude Dupoy, du service des communications du Cégep.

Le matin du 20 août, la Ville de Sherbrooke avait épuisé en quelques heures de vente son lot de 1050 vignettes disponibles pour ses 900 espaces situés en face du Palais des sports, où iront également tour à tour se stationner les 150 autres détenteurs de vignette.

La nécessité de stationnement dans le secteur est telle que les rues avoisinantes sont souvent envahies d'automobiles. L'automne dernier, la Ville de Sherbrooke avait même cédé aux demandes de citoyens du secteur encombré, et elle y a restreint les durées permises de stationnement.

### Les espaces disponibles

En plus de ses 6500 étudiants, soit 300 de plus que l'an dernier, le Cégep de Sherbrooke doit composer avec de nombreux automobilistes parmi ses 850 employés.

Pour satisfaire aux exigences des automobilistes, le Cégep dispose de 770 places de stationne-

ment sur le campus, dont 600 qui nécessitent un achat de vignette à 100 \$ par session. Les autres servent aux personnes handicapées, ou bien sont par exemple réservées par horodateur. Outre ses 900 espaces du Palais des sports et du parc Amédée-Roy, «la Ville offre 150 autres places de stationnement d'une durée de deux heures gratuites à l'aréna Eugène-Lalonde et 90 autres places environ autour de l'édifice CERAS», fait remarquer Louis Gosselin, chargé de communications à la Ville.

### Efforts du Cégep

Afin de soulager la pression sur les espaces de stationnement, le Cégep rembourse le prix de la vignette de stationnement à ses étudiants qui covoiturent à trois. De plus, le Cégep rembourse le laissez-passer des cégepiens qui prennent les navettes de Magog, Coaticook et du Haut-Saint-François. L'an dernier, le Cégep avait ainsi remboursé 85 étudiants qui lui épargnent des espaces de stationnement, rappelle l'agente de communications Marie-Claude Dupoy.

Le Cégep fournit également le transport des étudiants dans le réseau des autobus de la Ville de Sherbrooke, moyennant des frais de 50 \$ chargés à tous les étudiants au début de chaque session. Aussi, il offre un rabais à ses employés qui utilisent les autobus de la Société de transport de Sherbrooke, mais seulement 17 sur les 850 s'en sont prévalus.

## THE GAZETTE: New law would only add red tape, CEGEPs say: PROVINCE WANTS TO IMPROVE GOVERNANCE Federation will present its case in Quebec City – Saturday, August 29, 2009

BRENDA BRANSWELL GAZETTE EDUCATION REPORTER

Quebec CEGEPs are calling on the provincial government to scrap parts of a proposed law that would reshape how they're run.

The government says the aim of Bill 44 is to establish sound principles of governance at CEGEPs.

However, the federation that represents Quebec's 48 public CEGEPs argues that, as it stands, the proposed law would essentially just increase red tape.

"People are very, very concerned by this bill," Gaëtan Boucher, the head of the federation, told The Gazette's editorial board.

The bill was tabled in June along with similar legislation for universities.

The Education Department describes it as part of a process of modernizing teaching institutions – including school boards – and changing governance. It also says the proposed laws weren't sparked by the financial scandal at the Univer-

sité du Québec à Montréal that resulted in a \$400-million government bailout. But Boucher said that in his view, colleges and universities are paying for the sins of others. "We can understand that there were difficulties at UQAM. It's not widespread in all universities. With us, there's never been a scandal in 40 years," said Boucher, noting that the CEGEP network already operates under a framework of "11 laws, 13 regulations, 95 budget annexes and 56 procedures." "And on top of that, the government tells us, 'No, no, that's not enough, we want to impose a

certain number of obligations to further oversee accountability.'" The Education Department said the two proposed laws – one for CEGEPs, one for universities – favour efficiency and accountability. The federation wants a far greater say in naming the proposed 11 CEGEP board members who will come from outside the college community. Under Bill 44, the Education Department would name eight of those members, with CEGEPs choosing three. The federation wants CEGEPs to be able to make the bulk of those decisions, noting that universities have almost free rein in that regard.

The bill would also remove the board position reserved for the academic dean at CEGEPs. Boucher called it "absolutely unthinkable" that the top person responsible for academic life be absent from college boards. The federation is also opposed to an internal auditing service required under Bill 44, partly because it says it would result in overlap with existing external auditing. Boucher said four English-language CEGEPs want the bill scrapped altogether. The federation will make its case on Bill 44 at a parliamentary commission on Tuesday in Quebec City.

**RUEFRONTENAC.COM : Exclusif — Les profs du cégep invités à combler les lacunes des finissants du secondaire – Jeudi 27 août 2009**



« Les élèves se considèrent comme des consommateurs de services éducatifs et c'est au prof de les faire réussir », affirme Mario Beauchemin de la Fédération des enseignants de Cégeps

Écrit par Jean-Philippe Pineault  
Les finissants du secondaire issus de la réforme possèdent mal la langue française « particulièrement à l'écrit », « manquent d'autonomie » et ont du mal « à rester concentrés sur une longue période », au point où un comité du ministère de l'Éducation recommande même aux profs de cégeps qui enseigneront pour la première fois à ces jeunes à compter de l'an prochain de « pallier le manque de connaissances ». C'est ce qu'on retient d'un rapport explosif du ministère de l'Éducation publié jeudi qui dresse le profil général de l'élève issu du renouveau pédagogique au secondaire. Les auteurs du document précisent que les profs de cégep pourraient réaliser des tests diagnostiques en début d'année afin d'évaluer le niveau de connaissances et d'apprendre à connaître les forces et les faiblesses des élèves. « Dans ces conditions, ils pourraient pallier, le cas échéant, les manques de connaissances et accompagner les élèves dans l'acquisition des compétences du cours, sans toutefois niveler leur enseignement vers le bas », écrivent-ils.

Une recommandation qui fait littéralement sortir de ses gonds le président de la Fédération des enseignants de cégeps qui assure qu'une « révolte » est à prévoir si cette recommandation doit se concrétiser. « Ça ne marche pas du tout. On ne peut pas demander quelque chose comme ça aux profs. Il y a une grosse, grosse inquiétude. Ça prend absolument une vraie stratégie du ministère de l'Éducation pour faire face à cette situation », a indiqué Mario Beauchemin en entrevue avec RueFrontenac.com. « Il est hors de question qu'on fasse des évaluations comme ça. Il va y avoir une révolution parmi les profs avant », peste-t-il.

**Jeunes difficiles à motiver**  
L'enquête du comité réalisée auprès d'enseignants du secondaire met en relief les faiblesses des élèves issus de la réforme quant à leur maîtrise du français, spécialement au niveau de l'écrit, de leur manque d'autonomie et de leur difficulté à créer des liens entre les cours. « L'autonomie des élèves n'est pas à la hauteur des attentes des enseignants ni des exigences du Programme de formation de l'école québécoise », écrivent les auteurs. Le document fait aussi état que lors des cours magistraux, les élèves ont de « la difficulté à se concentrer pour une longue période de temps, ce qui mène à une perte d'attention et de motivation en classe ». Au Cégep, les cours sont généralement d'une durée de trois heures, entrecoupés d'une ou deux pauses. « On a déjà de la misère à les motiver. Les élèves se considèrent comme des consommateurs de services éducatifs et c'est au prof de les faire réussir », affirme Mario Beauchemin de la Fédération des enseignants de Cégeps. De son côté, Pierre St-Germain, président de la Fédération autonome de l'enseignement, croit que l'éducation « n'est pas de la restauration rapide ». Ce dernier se dit outré et inquiet de la situation. Mais pas étonné. « Ça fait dix ans qu'on le dit. On continue d'avoir la pédale au

plancher. Si on n'arrête pas, c'est un éclatement du réseau scolaire qu'on va avoir », prédit ce dernier, qui représente des profs du secondaire aux quatre coins de la province. Le comité à l'origine du rapport souligne toutefois que les premiers finissants du secondaire issus de la réforme ont « de la débrouillardise », sont des « citoyens du monde », ont une « capacité de communication accrue » et sont « actifs en classe ».

**L'évaluation par compétences : pas clair pour personne**

La Fédération des cégeps affirme pour sa part être déjà préparée à recevoir cette nouvelle cohorte d'élèves, mais espère encore que les objectifs de la réforme, qui promettait des élèves mieux préparés, seront respectés. « Si on constate que l'ensemble des élèves présentent les lacunes (relevées dans le rapport), on sera devant un problème important », a indiqué Caroline Tessier, porte-parole de l'organisme qui représente les collèges de la province. Par ailleurs, le rapport soulève des difficultés quant à la fameuse évaluation des compétences, décriée à plusieurs reprises par des syndicats d'enseignants, comme la Fédération autonome de l'enseignement. « La mise en place de l'évaluation par compétences au secondaire ne se fait donc pas sans difficulté. [...] L'appropriation et l'application de l'évaluation sont longues et souvent perçues comme lourdes par les enseignants. Évaluer un niveau de développement d'une compétence est un concept difficile à mettre en place, comparativement aux examens traditionnels », peut-on lire dans le document. « Quand ce système d'évaluation n'a pas été assez bien intégré par les enseignants, il arrive souvent que les élèves ne sachent pas sur quoi ils sont évalués. Il est aussi possible que la grille soit trop complexe et que les élèves s'y perdent, tout comme les enseignants », ajoute-t-on.

**THE GAZETTE: John Abbott overflowing with students: 218 OVER SCHOOL'S CAPACITY OF 5,700 But there is no cause for concern: Director – Thursday, August 27, 2009**

KRISTINA EDSON SPECIAL TO THE GAZETTE  
Rachel Feldman can't imagine classrooms, hallways and parking lots at John Abbott College being more crowded than they were last year. But that will no doubt be the case as the school welcomed a record number of students this week. "The halls are packed with people as it is," said Feldman, a third year student in the school's sciences program. "In my biology class, we had to steal chairs from another classroom if we wanted to sit down," Feldman added. For Carmine Niro, a third year business student, getting a seat at all in some of his classes meant

sprinting to the room in question as early as possible and reserving a seat with a backpack. "I had one class where students had to sit in the hallway if they didn't arrive early enough," he said, explaining that the class was later shifted to a larger room that accommodated everyone. And things are not expected to ease any time soon. JAC director general Ginette Sheehy said the Ste. Anne de Bellevue CEGEP is 218 students over capacity, but that the school is able to handle the increase. "We have 5,918 days students registered and our devis (capacity) is set at 5,700 students," she said.

Another 2,000 students could attend evening, credited or non-credited courses, bringing the total to over 7,900. Sheehy said this is not the first time JAC has exceeded capacity. Two years ago, Quebec's ministry of education raised the devis from 4,600 to its present capacity. "We were exceeding it each year," Sheehy said. "Since it's been raised we've been close ... last year we were quite close to our maximum." According to Sheehy, JAC is not alone. "I've spoken with DGs from other colleges and it's the same for them."





JOHN MAHONEY THE GAZETTE

**Carmine Niro (left) and Rachel Feldman talk in a busy hallway on the first day of school at an overcrowded John Abbott College in Ste. Anne de Bellevue this week**

Vanier College in St. Laurent is just about at its capacity of 6,200 students, according to Registrar Thomas Ingerman.

"We've been able to admit everyone who registered ... but people who have not registered up to this point and who want to get in may have a problem," he said, adding that the number of students this year is at about the same level as last school year.

Though the schools are feeling the pinch this year, Sheehy said future enrolment predictions show things will ease.

"The numbers we're looking at for 2010 up to 2016 are declining, so we wouldn't be able to say lets go for another anglo CEGEP, that wouldn't make sense," she noted.

For this year, JAC will use every available classroom and space, as well as three portable classrooms that were brought in two years ago to accommodate students.

Meanwhile, the school is expected to announce construction plans on its long awaited new sciences building, as well as renovations to existing buildings, sometime in October, Sheehy said.

**THE GAZETTE: Aircraft maintenance program takes off – despite controversy: Critics raised objections to the prospect of classes in English at French CEGEP – Tuesday, August 25, 2009**



JOHN KENNEY THE GAZETTE

**English-speaking students (from left) Hasan Raja, Joeson Ronci and Albert Donald check out the helicopter hangar at at École nationale d'aérotechnique yesterday.**

BRENDA BRANSWELL GAZETTE EDUCATION REPORTER

For his first day at École nationale d'aérotechnique yesterday, Albert Donald drove from his home in Île Bizard to St. Hubert.

The 55-kilometre trek from Montreal's West Island to the South Shore may seem like a hike, but it's much closer than North Bay, Ont., where Donald figured he'd have to go for training to become an aircraft mechanic.

Instead, Donald is one of 32 students enrolled in the new English-language aircraft maintenance

technology program at the French-language aeronautics school in St. Hubert.

"It makes it a lot easier for everybody," said Donald, 20.

The program ran into turbulence two years ago before it even got off the ground. Critics objected to the prospect of an English program at the French-language CEGEP.

The school is part of Collège Édouard-Montpetit, which stepped in to fill the void when John Abbott College stopped offering the aircraft maintenance program a few years ago.

Students in the former three-year program at John Abbott used to complete their final year in French at the École nationale d'aérotechnique.

"We said, to ensure the qualified manpower that the aerospace industry needs, we will continue John Abbott's program and receive anglophones here," said Serge Brasset, the CEGEP's director-general.

The groups opposed to launching of English programs at the CEGEP include the union that represents about 680 members who teach at the college.

"We've always been against the idea that the college become a bilingual (one) with programs in both languages," said Richard Drolet, head of the Syndicat des professeurs et professeurs du Collège Édouard-Montpetit.

It's a French-language college and they insist that it remain so, Drolet said.

Brasset countered that the college has 7,661 students and 32 anglophones.

"Do you think that's a bilingual college?" he said with a laugh.

The new program is open to students from English-language schools. The CEGEP has marketed the program to English school boards. Its website states that the school is a French institution and services – aside from the instruction in English – will be provided in French. A bilingual adviser is available to help students in English.

Located at the St. Hubert airport, the school bills itself as the largest college-level aeronautical institute in North America. It has just over 1,000 students and more than 90 per cent of them are male.

The sprawling hangars house a fleet of 29 aircraft – 20 planes and nine helicopters. Students in the maintenance program work on most of the aircraft to learn how to do repairs and inspections.

"It's really unique in terms of installations," Brasset said.

Halfway through Day 1, Joeson Ronci said he was quite impressed so far.

Ronci said he didn't really mind studying at a Frenchlanguage CEGEP and "hopefully" it would help his French.

After touring one of the hangars, Donald said there were definitely more planes than at John Abbott College.

"The more stuff you can work on, the better off you'll be," he said.

**LE SOLEIL : Branle-bas de combat DANS LES CÉGÉPS – Lundi 24 août 2009**

Daphnée Dion-Viens

L'an dernier, à pareille date, la Fédération des cégeps tirait la sonnette d'alarme. Les collèges ne savaient pas à quoi s'attendre de ces nouveaux élèves qui ont goûté au renouveau pédagogique, nouveau nom donné à une réforme mal-aimée. Avec quel bagage de connaissances et de compétences feront-ils leur entrée au cégep? Le mystère planait.

Un an plus tard, les choses se sont grandement améliorées, estime la Fédération. Un comité de travail a été créé par le ministère de l'Éducation afin de mieux informer les cégeps et d'assurer une transition en douceur. «Les choses vont bon train», affirme Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération des cégeps. «Beaucoup de travail a été fait au niveau local.»

Les cégeps de la région ont en effet entrepris un véritable branlebas de combat en vue du grand jour. Formation des enseignants, fiches d'information sur la réforme, projets-pilotes afin de diversifier les méthodes d'enseignement... Les initiatives se multiplient depuis l'an dernier.

Dans les rangs des profs, les préoccupations sont grandes. Un sondage réalisé l'an dernier au Cégep Limoilou a permis de mieux cerner leurs questionnements. «Les profs veulent savoir qui sont ces élèves, quel bagage ils auront, s'ils vont apprendre de la bonne façon, ce qu'ils doivent changer dans leurs méthodes d'enseignement... Il y a pas mal de préoccupations», affirme Marcel Lafleur, conseiller pédagogique au Cégep Limoilou.

La réforme, en vigueur dans les écoles du Québec depuis 2000, n'a pas été appliquée de la même façon partout, rappelle-t-il. Certaines écoles ont été plus réticentes que d'autres à emboîter le pas. « Il faut faire attention au syndrome du bogue de l'an 2010. Il y en a qui pensent que tout à coup, tout va changer. Mais la réforme s'est implantée de façon graduelle, les élèves ne sont pas tous au même niveau. L'adaptation sera aussi graduelle pour les cégeps.»

Pour réussir cette transition, les cégeps multiplient les contacts avec les enseignants du secondaire. «La clé, c'est d'être branché le plus

possible sur les commissions scolaires», affirme Pierre Labbé, directeur des études au Cégep de Lévis-Lauzon.

**LONGUEUR D'AVANCE EN RÉGION**

À ce chapitre, les cégeps des régions partent d'ailleurs avec une rare longueur d'avance, ajoute-t-il. «Parce qu'on est dans un plus petit milieu, on est déjà habitués de travailler avec la commission scolaire. On se voisine déjà beaucoup plus, contrairement aux grands centres.»

Des rencontres entre enseignants du secondaire et du collégial se sont déjà déroulées à quelques reprises, dit-il. Les notions de la réforme ne sont d'ailleurs pas totalement étrangères aux cégeps. L'approche par compétence – un des piliers du renouveau pédagogique – a été intégrée dans les collèges à partir de 1994, rappelle Isabelle Fortier, directrice adjointe des études au Collège F.-X.-Garneau. « On ne doit pas tout changer, mais plutôt viser un équilibre en diversifiant les méthodes pédagogiques», dit-elle.

**PROFS INQUIETS**

Dans les cégeps de la région, des séances de formation pour les professeurs ont déjà eu lieu



l'an dernier et d'autres se dérouleront en cours d'année. Mais les syndicats d'enseignants sont inquiets.

«Pour l'instant, les informations transmises sont nettement insuffisantes», affirme Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignants de cégep. «Il y a beaucoup de réticences. On craint que les directions des études ne

viennent régimenter ce qui se passe dans la classe. Et on ne sait toujours pas avec quel bagage ils vont arriver.»

C'est la grande question. Même si les cégeps ont reçu davantage d'information à ce sujet, des points d'interrogation demeurent, reconnaît le conseiller pédagogique du Cégep Limoilou. «On connaît maintenant mieux les contenus des

programmes du ministère au secondaire, en termes de connaissances et de compétences. Mais qu'est-ce que ça donnera en pratique? Difficile à dire, laisse tomber M. Lafleur. Entre ce qui est prévu et ce qui est vécu, il y a parfois une grande différence.»

## LE SOLEIL : Gadgets ou nouveaux outils pédagogiques? – Lundi 24 août 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

(Québec) Après les universités, c'est au tour des cégeps de succomber à la dernière tendance techno en matière d'enseignement : les télévotants. Grâce à ces petites télécommandes, les étudiants répondent sur-le-champ aux questions du prof, histoire de rendre les cours toujours plus interactifs.

Dans la classe de physique de Fouzya Zitouni, les étudiants utilisent à l'occasion ces manettes à choix de réponses. Très utiles pour savoir s'ils ont bien intégré le dernier concept présenté en classe, explique cette professeure du Cégep de Sainte-Foy. «On a tout de suite le résultat. Pas besoin d'attendre l'examen pour savoir si les étudiants ont compris ou pas.»

### Télévotants

Pour Mme Zitouni, les télévotants sont beaucoup plus que de simples gadgets servant à susciter l'intérêt de ces jeunes qui ont grandi avec un clavier au bout des doigts. «Ce n'est pas un gadget, c'est un outil pédagogique, précise-t-elle. Le but, c'est de diversifier nos méthodes d'enseignement. Avec les télévotants, les étudiants sont actifs, c'est une des meilleures façons de les faire participer en classe.» Les étudiants plus timides peuvent aussi répondre aux questions en toute confidentialité, ajoute-t-elle.

Les télévotants ont fait leur apparition dans les universités québécoises il y a déjà quelques

années. À l'Université Laval, les facultés des sciences et génie, de médecine et des sciences de l'administration y ont recours depuis déjà quelques années. Mais dans le réseau collégial, leur utilisation est encore à l'étape des balbutiements.



Le Soleil, Patrice Laroche

Fouzya Zitouni, montrant un télévotant

Au Cégep de Sainte-Foy, les télévotants font partie d'une série de projets-pilotes qui misent sur l'innovation en classe. Récemment, le collège s'est aussi doté de trois tableaux interactifs, qui ont déjà la cote dans les écoles primaires et secondaires. Le tout, afin de s'adapter à la nouvelle génération d'étudiants.

«On veut privilégier les approches qui vont amener les étudiants à être actifs dans leurs apprentissages», explique la directrice des

études, Carole Lavoie. Les profs seront d'ailleurs invités à redoubler d'efforts avec l'arrivée au cégep l'an prochain des élèves de la réforme, qui ont été exposés à plusieurs méthodes pédagogiques. «On pourrait voir plus de pédagogie par projet», ajoute Mme Lavoie, tout en précisant qu'il y a aussi d'autres approches qui permettent aux étudiants d'être plus actifs.

### Fin des cours magistraux?

Les cours magistraux seraient donc en voie de disparition dans les collèges. Ou plutôt sur le point de disparaître, précise Pierre Labbé, directeur des études au Cégep de Lévis-Lauzon.

«Il y en a déjà très peu. Les tentatives pour intégrer les nouvelles technologies sont de plus en plus nombreuses», dit-il, que ce soit en ayant recours à Internet ou à la vidéo. Certains enseignants comme Jean Bourbeau, professeur de physique au Cégep de Lévis-Lauzon, rendent même disponible l'enregistrement de leur cours sur Internet, en baladodiffusion. «On explore et on tente de trouver les meilleures solutions pour les étudiants», dit-il.

De son côté, Mme Zitouni n'hésite pas à présenter en classe des vidéos de YouTube pour illustrer l'effet de la foudre sur un avion. Ou à décorer le fonctionnement d'un iPod. «Le but est de stimuler les étudiants. Ça fait partie de leur environnement, alors ça rend l'apprentissage plus concret.»

## LE SOLEIL : Une nouvelle génération d'étudiants – Lundi 24 août 2009

Dis-moi qui tu es, je te dirai comment tu apprends. En plus de s'intéresser à ce qu'on leur a enseigné au secondaire, les cégeps cherchent aussi à mieux cerner la génération à laquelle appartiennent les élèves de la réforme.

«Au-delà du renouveau pédagogique, on veut savoir qui sont ces élèves», explique Carole Lavoie, directrice des études au Cégep de Sainte-Foy. Son équipe travaillera d'ailleurs à partir des données du groupe Écobes, du Cégep de Jonquière, qui a récemment mené une étude sur les valeurs et habitudes de vie des jeunes du secondaire dans la région de la Capitale-Nationale.

Même son de cloche au Cégep de Lévis-Lauzon, où on s'intéresse aussi aux comportements de cette nouvelle génération. « On sait que ces

jeunes posent beaucoup de questions. Les profs se font souvent demander à quoi ça sert, d'apprendre tout ça. C'est vrai avec les étudiants qui sont présentement au cégep, et ce le sera probablement encore plus avec les élèves de la réforme », affirme Marcel Lafleur, conseiller pédagogique au Cégep Limoilou.

Les institutions s'intéressent aux comportements de cette nouvelle cohorte d'étudiants

### ARGUMENTATION ET CONFRONTATION

Il s'agit de la génération du « qu'ess ça donne? », ajoute Jacques Roy, professeur au Cégep de Sainte-Foy. Ce chercheur à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS souligne par ailleurs que les élèves de cette génération n'hésitent pas à argumenter en classe.

«Ça fait déjà longtemps que le prof a perdu son autorité, dit-il. Avec Internet et les médias, l'information circule beaucoup, et les étudiants n'hésitent pas à confronter l'enseignant. Mais comme prof, je trouve ça très sain.»

Les jeunes d'aujourd'hui carburent par ailleurs à l'interactivité en classe.

«Plus on va faire participer les étudiants aux cours, plus on va les intéresser », affirme M. Roy, qui ne croit toutefois pas que le choc culturel sera trop brutal l'an prochain.

«On connaît déjà la génération Y, qui partage beaucoup de caractéristiques avec ceux qui suivront, dit-il. Après tout, ce sont des jeunes comme les autres.»

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : L'ADQ songe à abolir les cégeps – Dimanche 23 août 2009

LEVIS | (PC) Les propositions controversées des jeunes adéquistes d'abolir les cégeps et de hausser les frais de scolarité afin de réduire la dette du Québec n'ont pas tardé à faire réagir les différentes fédérations d'étudiants, hier.

Le président de la Commission des jeunes adéquistes, Martin-Karl Bourbonnais, estime que le Québec doit effectuer un changement de cap radical. Il soutient que les mesures à prendre sont urgentes et qu'elles doivent être draconiennes.

Les fédérations étudiantes ont vivement réagi. Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Xavier Lefebvre-Boucher, a qualifié la proposition d'abolir les cégeps de « folie ». « Les adéquistes vivent sur une autre

planète, ils sont complètement déconnectés », a-t-il affirmé en entrevue à La Presse Canadienne.

### Efficacité

Les jeunes adéquistes, qui tiennent ce weekend à Lévis leur congrès annuel, ont toutefois renvoyé cette proposition à la commission politique pour réexamen, en fin de journée, ce qui signifie qu'elle pourrait être reformulée ou même abandonnée.

Les jeunes adéquistes ont adopté les trois quarts des propositions qui leur étaient soumises, rejetant toutefois celle qui proposait d'éliminer la loi antibriseurs de grève.

Plusieurs des propositions phares, comme la hausse des droits de scolarité, la privatisation de

la Société des alcools du Québec, l'abolition du Fonds des générations et l'abolition de la formule Rand, qui permet à un syndicat de prélever une cotisation à tous ses membres, ont été adoptées à l'unanimité.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a dénoncé, quant à elle, la proposition adéquiste de déréglementer les frais de scolarité.

« En cette période de crise économique, il est hasardeux de proposer des mesures qui tendent à appauvrir les familles de la classe moyenne et les étudiants simplement pour se faire du capital politique », a affirmé le président de la FEUQ, Jean Grégoire.

La FEUQ soutient qu'une déréglementation des frais ne ferait qu'accentuer le phénomène de pénurie de diplômés universitaires alors que le Québec « a besoin du plus de diplômés possible pour faire face aux défis de la société du savoir et du choc démographique à venir ».

L'aile jeunesse de l'ADQ propose également lors de ce congrès une hausse de plusieurs taxes et tarifs, notamment la TVQ et le prix de l'électricité. Aujourd'hui, les jeunes adéquistes accueilleront le premier débat des quatre candidats à la suc-

cession de Mario Dumont comme chef de l'ADQ. L'éducation sera au coeur des discussions.

## THE GAZETTE: Hard times send jobless grads back to classroom – Friday, August 21, 2009

Peggy Curran

Unemployment is the mother of reinvention. When the fall semester opens at Montreal's four universities next week, professors won't be the only folks who look a little greyer.

Hard times have bolstered applications for both graduate and undergraduate programs, with the suddenly-unemployed looking to upgrade their skills or plunge headlong into a mid-career switch. Faced with the possibility of being out of work, many recent graduates are opting to stay in school until the economic clouds pass.

Enrolment numbers won't be available until mid-October, and universities say it's too soon to get a clear demographic picture of this year's student body, but applications in some graduate and specialized programs are up by as much as 20 per cent, numbers that jive with increases across the United States, Britain and western Europe.

At Concordia University, applications for graduate programs are up 13 per cent over last year, with the university offering admission to 12 per cent more students than were accepted last year.

At the undergraduate level, overall demand is up by three per cent. That figure includes a five-per-cent hike in applicants arriving directly from CEGEP and a three-per-cent increase in applications from people who aren't coming from a CEGEP, which could include mature students or high school students from other Canadian provinces. There was a one-per-cent drop in applications from foreign students.

At Université de Montréal, applications for undergraduate and graduate programs are up by seven per cent, with double-digit surges in requests for spaces in architecture, nursing, music composition, political science and environmental design. At HEC Montréal, the business school affiliated with U de M, undergraduate numbers are stable but demand for spaces in graduate school has soared by 20 per cent.

Kathleen Massey, registrar and executive director of enrolment at McGill University, said applicants for undergraduate programs are up by about 2.5 per cent, which is pretty consistent with increases McGill has seen for the last several years. Demand for graduate school is up by six per cent.

"This increase is significantly larger than in the last several years and is not surprising given McGill's recent emphasis on enhancing funding and other support for graduate students."

Don't expect the back-to-school movement by middleaged parents with mortgages and train schedules to put a damper on campus revelry. But the generation gap could surface if teenagers fresh out of school feel their own prospects are being undermined by older keeners.

CEGEPs, where applications are up by 10 to 12 per cent, are already feeling pressure from students getting a crash course in the law of supply and demand because they didn't get into the school or program they wanted.

In Britain, where university applications are up by about 10 per cent, thousands of prospective students are opting to retake school-leaving exams in a bid to boost their odds of winning a

spot at the country's most prestigious institutions.

A more pressing concern here is whether students, young and old, will be able to make ends meet.

McGill reports a 27-per-cent increase in applications for entrance bursaries – aid provided to newly accepted undergraduate students based on need. And U de M says its student loan and bursary office started fielding requests about a month earlier than normal, another sign students are fretting about how they'll pay for tuition and textbooks.

This month, Concordia announced its decision to prohibit students from using credit cards to pay tuition and ancillary fees beginning Sept. 1. While this measure will likely prevent many students from getting into deeper debt with high credit card interest rates, it won't solve the immediate problem for those who need that money now.

Last month, Statistics Canada said the national unemployment rate for students age 15 to 24 was 21 per cent, with 152,000 fewer students having found work than the previous summer.

A poll by RBC and Ipsos Reid issued this week found that about half of all Canadian university students worry they'll run out of money before the end of the school year – and many of them by Christmas – despite the fact that three out of four plan to work part time. Many reported they'd already started cutting corners last year, by spending less on food and alcohol, buying fewer books and postponing tuition payments

## LE SOLEIL : Les cégeps sur la trace des «quasi-diplômés» - Jeudi 20 août 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

(Québec) Dans les bureaux administratifs des cégeps, on les appelle les «quasi-diplômés». Déjà sur le marché du travail, il ne leur manque qu'un ou deux cours pour décrocher leur diplôme. Cette année, ils seront dans la mire d'au moins une vingtaine de cégeps qui mènent une offensive pour les diplômés.

«Plusieurs initiatives vont se mettre en branle cet automne, indique Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération des cégeps. Le ministère de l'Éducation a aussi manifesté son intention d'appuyer financièrement les cégeps à ce niveau.» La Fédération ne compile pas de statistiques concernant les quasi-diplômés, mais bon an mal an, environ 20 % des étudiants quittent le cégep sans diplôme.

Certains collèges n'ont toutefois pas attendu le coup de pouce du ministère pour entreprendre des démarches. Au Cégep Limoilou, en juin, on a retracé tous les étudiants qui avaient quitté le collège depuis 2006 et à qui il manque quatre cours ou moins. Sur la liste, une centaine de

noms. Ils ont tous été invités à terminer leur formation.

Une opération similaire menée l'an dernier avait donné des résultats encourageants : près de la moitié des ex-étudiants contactés étaient retournés sur les bancs d'école et avaient fini par obtenir leur diplôme.

Au Cégep de Lévis-Lauzon, qui mène une opération similaire, on estime à une cinquantaine par année le nombre d'étudiants à qui il manque un cours ou deux pour décrocher ce précieux bout de papier. La plupart du temps, il s'agit de cours généraux, comme ceux de français ou de philo, qui donnent du fil à retordre à plusieurs.

«Mais après un an ou deux sur le marché du travail, souvent ils réalisent qu'un diplôme pourrait leur permettre d'avoir une promotion ou d'autres avantages», explique le directeur des études, Pierre Labbé.

### Un sur trois revient

Environ un ex-étudiant sur trois accepte de revenir sur les bancs d'école, ajoute-t-il. De ce nombre, environ 75 % arrivent à terminer les cours manquants. «On leur propose d'aménager

leur temps de travail lorsque c'est possible ou encore de suivre des cours par correspondance», explique M. Labbé.

L'approche est un peu différente au Collège François-Xavier-Garneau. On cherche plutôt à retracer ceux qui ont complété leur formation mais qui n'ont toujours pas réussi l'épreuve uniforme de français, dernière épreuve à franchir avant de décrocher son diplôme.

«On les a rappelés et on a réussi à en diplômer 75 %», se réjouit la directrice adjointe des études, Isabelle Fortier.

Pour permettre aux étudiants de réussir une fois pour toutes cet examen, le Collège F.-X. Garneau offre des ateliers personnalisés donnés par une enseignante en littérature.

De son côté, le Cégep de Sainte-Foy mettra aussi en branle cet automne de nouvelles mesures d'aide pour ceux qui n'ont pas réussi l'examen de français, indique Carole Lavoie, directrice des études. «Chaque nouveau diplômé compte, surtout dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre.»

## LA VOIX DE L'EST : Le cégep mise sur le transport en commun – Jeudi 20 août 2009

(Granby) À compter de lundi, jour de la rentrée au cégep de Granby, le transport en commun sera gratuit pour les étudiants. Le collège espère que les jeunes opteront pour l'autobus plutôt que la voiture. Autrement, l'établissement se retrouvera avec un problème de stationnement. «Il faut absolument que ça fonctionne, le transport en commun. Sinon ça va être l'enfer autour

du cégep», admet la directrice générale du collège, Marie-Johanne Lacroix.

À Granby, les cégépiens n'auront qu'à présenter leur carte étudiante pour grimper gratuitement à bord du bus.

Un service de transport en commun sera aussi offert aux étudiants de Waterloo et de Cowansville. Celui-ci ne sera toutefois pas gratuit. À

Cowansville, le laissez-passer mensuel coûtera 70 \$, alors qu'à Waterloo le tarif sera de 50 \$.

«Ces tarifs ne sont pas les coûts réels. Une contribution du cégep a permis dans les deux cas de réduire le prix, explique Mme Lacroix. Et sur présentation d'un reçu, l'Association étudiante va rembourser une partie du coût mensuel.»



photo Janick Marois

La directrice générale du cégep de Granby, Marie-Johanne Lacroix, espère que les étudiants opteront pour le transport en commun afin d'éviter les problèmes de stationnement.

CYNTHIA ST-HILAIRE, La Voix de l'Est

Une réservation est nécessaire tant à Waterloo (450 539-4515) qu'à Cowansville (450 293-8542). «L'horaire et le nombre de véhicules nécessaires vont être ajustés en fonction des besoins», note la directrice générale.

Stationnement limité

L'automne dernier, le nombre d'espaces de stationnement au cégep ne suffisait pas à la demande. Une liste d'attente existait.

Le collège avait finalement trouvé une solution en concluant une entente avec Desjardins, propriétaire de trois stationnements sur les rues Racine et Notre-Dame. Cet accord a permis d'ajouter 129 espaces de stationnement aux 400 déjà disponibles au cégep. En échange, le collège s'engageait à entretenir les stationnements.

Cette solution ne tient plus puisque la société immobilière Olymbec est maintenant propriétaire des stationnements. «Olymbec était prête à louer chaque espace de stationnement 40 \$ par mois. Ça nous apparaissait au-delà du prix généralement payé à Granby, mentionne Marie-Johanne Lacroix. Les étudiants intéressés pourront toujours le faire, mais nous espérons qu'ils se tourneront vers le transport en commun.»

Et les jeunes qui préféreront se rendre au cégep à vélo pourront compter sur des supports additionnels pour y laisser leur bicyclette. La directrice générale rappelle qu'un réseau de covoiturage existe toujours et qu'il est possible de consulter les offres sur le site internet du collège.

LE NOUVELLISTE : Hausse des inscriptions dans les collèges – Lundi 17 août 2009

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) Les collèges de la région et l'UQTR ont de quoi se réjouir à la veille de la rentrée qui s'amorce la semaine prochaine. Malgré les projections du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui prévoyaient des baisses de clientèle, on enregistre des hausses partout ou, dans le pire des cas, une stabilité des effectifs étudiants.

Le Collège Lafleche, pour un, accueillera une trentaine d'étudiants de plus que l'an dernier, raconte Guylaine Beaudoin, agente de communication.

«Avant les vacances, on enregistrait une stabilité, mais des demandes sont entrées au cours de l'été», dit-elle, en précisant que le tout nouveau programme de Technologie de radiodiagnostic y est pour beaucoup. L'ajout d'une équipe de hockey masculine n'est pas étranger non plus à ce léger regain, ajoute son collègue, Steve Renaud.

Au Collège Shawinigan, le directeur général, André Gingras, amorce la session d'automne avec le sourire puisqu'ici, les prévisions du ministère ne se sont pas concrétisées non plus. «Nous avons une légère hausse d'une cinquantaine d'inscriptions», se réjouit-t-il.

«On est passé de 1070 à 1120 étudiants. On en est très fier. Si je me fiais aux statistiques du

ministère, le Collège Shawinigan, cette année, serait en-dessous des 900 étudiants. La seule chose qui me fait plaisir dans ce que je vous dis là, c'est qu'on leur a démontré qu'ils se trompaient.»

Ce gain ne s'est toutefois pas fait sans lutte, concède-t-il.

«Il y a eu de gros efforts de recrutement pour sensibiliser les jeunes de la région au fait qu'ils ont un beau collège, un bon collège et que ce devrait être leur premier choix. Ce sont des efforts qui ont porté fruit», résume-t-il.

Au Cégep de Trois-Rivières, on prend des inscriptions jusqu'à la dernière minute avant la rentrée. L'agente de communication, Isabelle Bourque, n'a donc que des résultats préliminaires, pour l'instant, en ce qui a trait au nombre d'étudiants pour la session d'automne 2009.

En date du 11 août, précise-t-elle toutefois, tout laissait croire à une stabilité de ce côté puisque 4721 étudiants s'étaient inscrits. L'an dernier, le Cégep comptait 4715 étudiants.

Ici aussi on goûte aux fruits d'un travail de recrutement dans lequel professeurs et coordonnateurs se sont impliqués, signale-t-elle, car le Cégep est lui aussi confronté à la baisse démographique.

Sur l'ensemble des 4721 étudiants, 2061 sont nouveaux, 1585 proviennent des écoles se-

condaires et 476 d'ailleurs. La clientèle se répartit presque à parts égales entre les programmes techniques et les programmes pré-universitaires.

L'UQTR aussi

Il n'y a pas que les collèges qui semblent flotter au-dessus des prévisions ministérielles.

À l'UQTR, le recrutement semble s'annoncer encore meilleur que l'an dernier, raconte le registraire, Normand Shaffer.

Ce dernier ne pourra donner de chiffres précis qu'après la date limite d'annulation de l'inscription sans pénalité, soit le 22 septembre.

«Mais au moment où l'on se parle, la situation va bien. L'an passé, on avait eu une augmentation de 2 %. Jusqu'à maintenant, c'est meilleur que l'an passé», laisse-t-il entrevoir.

Cette situation est-elle attribuable à la construction du tout nouveau pavillon de la Santé sur la campus trifluvien? Peut-être, dit-il, mais il est rare qu'un seul facteur explique une hausse de clientèle. Le facteur le plus important pour le choix d'une institution d'enseignement, pour un étudiant, est d'abord le programme. Or, certains programmes sont exclusifs à l'UQTR, rappelle-t-il.

THE GAZETTE: First page : Applicants flooding colleges: RECORD LEVELS: English schools running out of places – Wednesday, August 12, 2009

BRENDA BRANSWELL GAZETTE EDUCATION REPORTER

Alanna Di Tomasso set her sights on the English literature program at Dawson College when she applied for CEGEP last winter.

"I applied only for Dawson because that's what I had my heart set on," the 17-year-old said.

Unfortunately for Di Tomasso, many other Montreal-area students also wanted into the downtown college.

Dawson received a record number of applications for the fall semester – more than 8,000 for about 3,000 spots – representing a 12-per-cent increase over last year.

"It's unprecedented," said Richard Filion, the college's director-general.

The demand for CEGEP spots extends beyond Dawson. CEGEP du Vieux Montréal, for instance, reports a 10-per-cent hike in applications this autumn.

John Abbott College's enrolment this fall is jumping to 5,900 students, believed to be a record for the Ste. Anne de Bellevue CEGEP. And Vanier College in St. Laurent reports a 13-per-cent rise in applications from last year, although an official cautioned that some of those

students would have applied to other CEGEPs as well.

The Service régional d'admission du Montréal métropolitain, which manages admission applications for many area CEGEPs, has reported a 4.3-per-cent increase in applications in Greater Montreal.

CEGEPs: 'You need college and university'

"There are probably several reasons" for the big surge in applications at Dawson, Filion said.

There's a peak in applications to Montreal colleges because of demographic trends, Filion said. Student numbers in Montreal are expected to drop in a few years, he added.

"We're choosing more qualified students," Filion said.

Dawson is still holding late registration next week, although "a very limited number" of spots are available in specific areas, he said.

English CEGEPs are all in the same boat, with more demand than spots, Filion said.

He cited higher graduation rates at English school boards and noted that English CEGEPs attract not only anglophones but also allophones and a steady supply – about 15 to 20 per cent – of francophone students.

English-language colleges have had talks with the Education Department about increasing the number of student spaces, Filion said.

But it poses a political problem for the department to finance extra spots in English CEGEPs when places are available places in French-language ones, he said.

"They don't want to pay twice for the same student," Filion said.

During economic downturns, people turn to schools for retraining and to upgrade their skills, he said.

"It's certainly playing a role in continuing education, because we're seeing the same increase (there)."

At John Abbott, enrolment is up to 5,900 students, from about 5,700 – and director-general Ginette Sheehy believes this fall's number is a record for the college. "In past years, several colleges have seen their clientele increase," Sheehy said.

For this year and next, with a peak in the demographic curve, Abbott was expecting rises of perhaps two or three per cent, but it's seeing "considerable increases" in applications, Sheehy said.



She said she couldn't explain what was behind the strong demand without an analysis of the situation.

Di Tomasso didn't get accepted into Dawson. She has put her name in to enter its social

sciences program, but she isn't hopeful, as only a few spots are left. She also plans to check whether she can do night courses.

"With everything that's going on, you'd think everybody should be able to get a chance to go

to college," she said. "It's so hard to get a job now. You need college and university."

## LA PRESSE : Le cégep du Vieux Montréal sait répondre au marché de l'emploi (Cahier publicitaire) – Jeudi 06 août 2009

### Le cégep du Vieux Montréal sait répondre au marché de l'emploi

Le Service de formation aux entreprises du cégep du Vieux Montréal offre des programmes de formation continue aux adultes qui souhaitent se recycler ou mettre à jour leurs connaissances. Voici un aperçu des formations offertes.

**Intégration à la profession infirmière au Québec**  
Programme exigeant qui s'adresse à des professionnels diplômés à l'étranger et déterminés à réussir et à apporter leur contribution à notre système de santé. Il vise leur intégration à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIQ). Il a été révisé et amélioré afin de garantir une meilleure intégration des diplômés au monde du travail qui les attend. Une équipe d'enseignants dévoués, compétents et engagés est en place pour former les candidats. Afin de répondre à la demande, le nombre de cohortes passe de trois à quatre, ce qui permettra de former près de 100 étudiants pour l'année 2009/2010. Pour être admis, les candidats doivent avoir reçu une prescription de l'OIQ, parler couramment français, réussir un test de psychologie et de connaissances cliniques ainsi qu'une entrevue de sélection.

**Atelier de préparation à l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIQ)**  
Le Service de formation aux entreprises a la joie de vous féliciter pour cet avis de préparation à l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. On y enseigne des stratégies efficaces pour passer avec brio l'examen de l'OIQ. Il sera offert à deux reprises cette année.

**Jeux vidéo**  
De concert avec les cégeps de Mérimée et Dawson, le cégep du Vieux Montréal forme des travailleurs qualifiés dans le domaine du jeu vidéo. Les programmes en «Animation 3D orientée jeu vidéo» et en «Modélisation 3D orientée jeu vidéo» offerts au Campus Ubisoft diplôment les participants comme modèleur 3D ou animateur 3D. Ces diplômés peuvent travailler dans les entreprises spécialisées en jeux électroniques, en production multimédia, en postproduction et en effets spéciaux dans les studios d'animation par ordinateur et les studios de télévision.

**Reconnaissance des acquis**  
Dans le cadre des programmes de «Conception assistée pour ordinateur» et «Automatismes et informatique industriels», les candidats peuvent se voir reconnaître l'expérience et les connaissances acquises dans leur parcours scolaire et professionnel. La grande expertise du Service dans le domaine permet de guider les candidats dans leur processus de reconnaissance des acquis.

**Les besoins sont très grands en assurance de dommages et en surintendant de chantiers**

**Assurances de dommages**  
Les besoins sont aussi très grands en assurance de dommages. L'AEC offre une formation aux agents, des courtiers, des souscripteurs et des experts en sinistres et prépare les candidats à la réussite des examens de l'Autorité des marchés financiers pour l'obtention du permis de pratique. Avec un taux de placement de 96%, ce programme offre de nombreux postes avantageux et stimulants. De plus, afin de répondre aux divers besoins des entreprises, un Centre de formation exclusivement consacré à la formation et au perfectionnement en assurance de dommages a été mis sur pied.

**Inspection de bâtiments**  
En inspection des bâtiments, une partie des besoins du marché est comblée par la formation d'une trentaine de diplômés par année. Les municipalités, les services gouvernementaux, les compagnies d'assurance et ainsi que les entreprises de construction et de rénovation ont besoin de gens ayant acquis cette compétence.

## LE SOLEIL: Des cégeps presque pleins – Jeudi 06 août 2009

Daphnée Dion-Viens  
Les cégeps de Québec sont pleins à craquer, ou presque. Trois collèges seront remplis à pleine capacité pour la rentrée, alors qu'au Cégep Limoilou, le nombre d'étudiants augmente. Depuis déjà quelques années, les cégeps de Sainte-Foy, François-Xavier-Garneau et Champlain Saint Lawrence accueillent le maximum d'étudiants permis par le ministère de l'Éducation. Mais le nombre de demandes d'admission est aussi en hausse. Au Cégep de Sainte-Foy, par exemple, qui accueille 6500 étudiants, on compte 350 demandes de plus cette année au premier tour.  
«On peut imaginer que les étudiants sont satisfaits de nos services et de notre carte de pro-

grammes», lance le directeur général Denis Juneau en guise d'explication.  
De son côté, le Cégep Limoilou comptera de 500 à 600 étudiants de plus cet automne. «On devrait franchir le cap des 6000 étudiants», se réjouit son directeur général, Pierre Malouin. Il s'agit d'une bonne remontée pour ce collège qui accueillait environ 4500 étudiants il y a quelques années. La preuve que les efforts de recrutement déployés dernièrement ont porté fruit, ajoute M. Malouin.  
Le Cégep pourrait toutefois accueillir encore davantage d'étudiants puisque son nombre maximum est fixé à 6500.  
**ÉQUILIBRE ATTEINT**  
Les cégeps remplis à pleine capacité n'envisagent toutefois pas demander au ministè-

re de l'Éducation de hausser leur capacité d'accueil. «On a atteint un certain équilibre», affirme le directeur du Collège François-Xavier-Garneau, Yves Blouin. Ça ne sert à rien de demander 2000 places de plus si on retranche ces étudiants dans d'autres cégeps de la région. On ne veut pas en accueillir plus, mais on aimerait les accueillir mieux.»  
Les prévisions du ministère de l'Éducation laissent d'ailleurs entrevoir une baisse de clientèle pour les années à venir, comme c'est le cas pour l'ensemble du réseau scolaire québécois. En raison de la baisse démographique, le nombre d'étudiants anticipés au collégial est de 144 000 pour 2016 comparativement à 174 000 pour 2009, soit une diminution de 17 %.

## LE SOLEIL: 8,5 millions \$ pour rénover – Jeudi 06 août 2009

Daphnée Dion-Viens  
La rentrée se fera sous le signe des rénovations dans les cégeps de la région. Québec et Ottawa débloquent 8,5 millions \$ pour améliorer les bâtiments et les infrastructures des collèges de la capitale, qui en ont bien besoin.  
Le réseau collégial a soufflé ses 40 bougies et ses bâtiments se font vieillissants. Les besoins sont grands et les fonds nécessaires hier sont «une première étape» vers la réfection des infrastructures des cégeps, a indiqué le ministre responsable de la capitale nationale, Sam Hamad.  
Les directeurs des cégeps se sont évidemment réjouis de ces investissements, qui serviront à

rénover des toitures, remplacer des fenêtres, réparer des plafonds, moderniser des systèmes d'alarme ou changer des systèmes de ventilation.  
Au Cégep de Sainte-Foy et à Champlain Saint Lawrence, les travaux permettront par ailleurs de réaliser des économies d'énergie variant de 16 000 à 50 000 \$ par année.  
**BESOINS ÉNORMES**  
Ces fonds de rénovation découlent en partie d'un programme du gouvernement fédéral qui prévoit 2 milliards \$ dédiés à la réfection des infrastructures collégiales et universitaires. «Ce sont des sommes importantes, a indiqué Pierre Malouin, directeur du Cégep Limoilou. Si on avait attendu

quatre ou cinq ans, certains équipements auraient été irrécupérables.»  
Par contre les besoins restent énormes, ajoutait-il, même si Québec a doublé les fonds dédiés à l'entretien des infrastructures depuis quelques années. Au Cégep Limoilou, par exemple, les travaux à réaliser pour rénover l'ensemble des bâtiments sont évalués à 20 millions \$.  
De son côté, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) a réagi à cette annonce hier en rappelant que malgré ces «maigres investissements, la plaie du sous-financement chronique reste béante».  
Le sous-financement du réseau collégial est évalué à 350 millions \$.

## LA TRIBUNE : Nouveau bond de la clientèle du Cégep – Vendredi 19 juin 2009





Archives La Tribune

Plusieurs facteurs, comme la baisse du décrochage scolaire et la crise économique qui rend le marché du travail moins accessible, peuvent expliquer le phénomène, mais tout indique que le Cégep de Sherbrooke connaîtra une autre hausse importante de sa clientèle.

Isabelle Pion, La Tribune

(SHERBROOKE) Encore une fois, le Cégep de Sherbrooke s'apprête à connaître une hausse importante de sa clientèle. Selon les prévisions de l'établissement, 400 étudiants additionnels pourraient y faire leur entrée à la fin de l'été.

S'il s'agit encore que de projections, le Cégep a néanmoins connu une augmentation importante de ses effectifs ces dernières années. La croissance avait forcé l'institution à se doter d'unités modulaires mobiles en 2008. Ces unités doivent

être en place jusqu'en 2011. Le Cégep de Sherbrooke a également mis la main sur l'église Très-Saint-Sacrement, en plus de modifier sa plage horaire, l'une des conditions émises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour permettre l'acquisition de l'ancien lieu de culte situé sur la rue Kennedy-Nord, qui a fermé ses portes en 2006.

Le Cégep avait reçu un peu plus de 300 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) afin d'en faire l'acquisition.

"On s'attendait à une hausse, mais plutôt de l'ordre de 200 étudiants", explique la directrice des études du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger. Si ces projections se concrétisent, le Cégep pourrait donc compter quelque 6600 étudiants. Mme Bélanger souligne que tous ces chiffres pourront être confirmés à la fin août et en septembre.

La bonne nouvelle, c'est que la hausse touche en partie des programmes qui n'affichaient pas toujours complets et/ou pour lesquels le taux de placement s'avère très intéressant. Ces inscriptions pourraient permettre de créer, par exemple, un troisième groupe en technique de génie mécanique. Ces arrivées permettraient également de remplir un peu plus les groupes de génie électrique. Selon les scénarios, un quatrième groupe d'étudiants pourrait être créé en

techniques d'éducation à l'enfance. Une hausse des inscriptions pourrait se traduire par l'ajout de personnel, principalement en formation générale.

Qu'est-ce qui peut expliquer cette croissance? Sans doute une combinaison de facteurs, avance Mme Bélanger. Elle cite entre autres la baisse du décrochage scolaire et la crise économique. "L'effet d'appel du marché du travail est peut-être moins grand", fait-elle valoir.

Selon elle, grâce à la modification de la plage horaire, le Cégep sera en mesure de faire face à une clientèle plus nombreuse. À compter de la prochaine rentrée scolaire, la plage horaire s'étendra de 8 h 30 à 18 h 30, plutôt que de 8 h 30 à 17 h 30.

Comme il était planifié au départ, l'ancienne église Très-Saint-Sacrement ne sera pas prête pour la prochaine rentrée. Les dirigeants du Cégep attendent toujours une subvention d'environ deux millions \$ du ministère de l'Éducation qui lui permettront d'entreprendre les travaux de conversion de l'église. Les dirigeants sont confiants de recevoir sous peu les fonds nécessaires. Si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient commencer à l'automne 2009 pour une occupation en 2010.

## ÉVALUER LES PROFESSEUR-E-S

### LE SOLEIL : Évaluation des enseignants: la ministre Courchesne inquiète – Dimanche 13 septembre 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil (Québec) La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, s'inquiète du peu d'évaluation dont font l'objet les profs permanents dans les écoles du Québec. Elle n'en fait toutefois pas une priorité pour la prochaine année.

Mme Courchesne a été invitée à réagir au dossier publié par *Le Soleil* la semaine dernière sur l'évaluation des enseignants. Puisque l'évaluation ne fait pas l'objet d'une entente en bonne et due forme avec les syndicats d'enseignement, plusieurs acteurs du milieu de l'éducation en arrivent au même constat : les profs, une fois permanents, ne se sont pas évalués formellement, contrairement à ce qui se passe en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Des initiatives timides ont toutefois vu le jour dans certaines commissions scolaires.

«Oui, ça me préoccupe», a laissé tomber Mme Courchesne, en entrevue au *Soleil* la semaine dernière. Pourquoi les enseignants ne sont pas évalués? C'est une excellente question. C'est

historique, ils ont cette autonomie professionnelle.»

Rappelant qu'il s'agit d'un «point extraordinairement sensible pour les enseignants», la ministre Courchesne a toutefois affirmé que l'évaluation des profs ne figure pas dans sa liste de priorité cette année. «Je n'ai pas ça sur ma table de travail», a-t-elle lancé, rappelant qu'elle doit faire le suivi des trois autres plans d'action (sur la violence à l'école, le français et les élèves en difficulté) lancés depuis deux ans, en plus de celui sur le décrochage scolaire dévoilé la semaine dernière.

La ministre Courchesne n'a pas voulu trop s'avancer sur les enjeux de la prochaine négociation avec les enseignants, dont la convention collective arrive à échéance le 31 mars 2010. «C'est encore prématuré», a-t-elle lancé. Mais elle a toutefois précisé qu'elle souhaitait davantage de «flexibilité», pour «qu'on ne soit plus dans les solutions mur à mur et qu'on permette d'adapter les solutions à la réalité de chaque

milieu, tout en préservant l'équité entre les profs.»

Du côté de l'opposition, les avis sont partagés sur l'évaluation des enseignants. Le critique péquiste en matière d'éducation, Pierre Curzi, n'en fait pas non plus une priorité. «Le véritable enjeu, c'est celui de revaloriser la profession d'enseignant», afin notamment d'attirer davantage d'hommes dans les écoles du Québec, dit-il. «Et s'il y a des profs moins bons, qu'on les aide à devenir meilleurs», ajoute-t-il.

L'Action démocratique considère plutôt qu'une évaluation systématique des enseignants par un programme national, comme ce qui existe dans les provinces voisines, devrait être mise en place. «Le modèle ontarien devrait être une piste de solution, a déclaré Marc Picard, leader parlementaire adéquat. Ce serait un gros plus. Mais ça prend du courage politique pour faire ça.»

### LE SOLEIL : Évaluer les profs, oui mais comment?: L'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont mis en place leur propre formule d'évaluation – Dimanche 06 septembre 2009

Daphnée Dion-Viens

Paradoxe dans le milieu de l'éducation. Alors qu'ils passent beaucoup de temps à évaluer leurs élèves, les enseignants eux-mêmes ne sont soumis à aucune évaluation en bonne et due forme, une fois embauchés. Mais il suffit de se tourner vers nos voisins, l

Évaluer ou ne pas évaluer, là n'est pas la question. L'enjeu, c'est plutôt de déterminer comment y arriver.

C'est du moins ce qu'affirme Jacques Gélinas, directeur du Centre d'intervention et de recherche en évaluation du personnel enseignant. «De l'évaluation, il s'en fait de toute façon, mais de façon informelle. Par les collègues, les parents, les élèves...» La popularité des sites Internet comme *ratemyteachers.com* ne se dément pas, rappelle-t-il. «Alors autant le faire de façon utile et acceptable.»

Malgré les écueils, il est possible d'en arriver à créer des programmes d'évaluation qui respectent l'autonomie professionnelle des enseignants tout en se basant sur des critères objectifs, dit-il. Un des principaux dangers : enfermer tous les profs dans le même cadre. «Ça n'aurait pas de bon sens de demander aux profs de fonctionner avec un seul modèle», dit-il.

En Ontario, le modèle conçu contre vents et marées il y a presque 10 ans est intéressant, estime M. Gélinas. «C'est un programme élaboré et ambitieux. Avec les modifications apportées au cours des dernières années, ça semble bien fonctionner.»

#### ÉVALUATION POUR TOUS

En 2000, le gouvernement conservateur de Mike Harris a créé tout un émoi dans le réseau de l'éducation en annonçant un programme d'évaluation auquel tous les enseignants —

jeunes et expérimentés — doivent se soumettre désormais à tous les cinq ans.

«Les profs craignaient la mise en place d'une "police des enseignants"», se rappelle Dany Laveault, professeur à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa et membre du Centre canadien de leadership en évaluation.

Malgré la levée de boucliers, le gouvernement ontarien a maintenu le cap. Après quelques années de mise en oeuvre, des modifications ont été apportées en 2007. Même les syndicats d'enseignants y trouvent maintenant leur compte. «On ne retournerait pas en arrière», affirme Daniel Venne, un des représentants de la Fédération des enseignants de l'Ontario.

L'évaluation est basée sur 16 compétences, qui vont de la maîtrise de la matière à enseigner à l'engagement envers les élèves, en passant par les méthodes d'enseignement et l'interaction

avec les autres collègues. Ce sont les directeurs d'école qui sont responsables de cette délicate opération.

Le directeur rencontre l'enseignant pour discuter des compétences à évaluer, avant de procéder à au moins une observation en classe. Cette observation n'est «qu'un des éléments de l'évaluation», précise le guide du ministère de l'Éducation. D'autres compétences, comme la collaboration avec les autres membres du personnel, sont aussi évaluées selon des commentaires recueillis auprès de collègues.

Une deuxième rencontre se déroule ensuite pour discuter des résultats de l'observation, des forces et des points à améliorer chez l'enseignant. Le directeur prépare ensuite un rapport, dans lequel il attribue l'une des deux mentions suivantes : satisfaisant ou insatisfaisant. Même si l'enseignant réussit l'exercice, il doit tout de même se doter d'un plan annuel de

perfectionnement, selon les commentaires recueillis à l'évaluation.

#### SUIVI DE L'ENSEIGNANT

Lorsque l'évaluation est insatisfaisante, l'enseignant doit souscrire à un plan d'amélioration décrivant les mesures à prendre pour corriger la situation. Une deuxième évaluation a lieu dans les deux mois suivant la première. Si le diagnostic est toujours insatisfaisant, l'enseignant est «mis en suivi». La direction surveille alors régulièrement son rendement. Une troisième évaluation insatisfaisante peut mener à un congédiement.

Même s'il est plus facile qu'avant de mettre des enseignants à la porte, le nombre de congédiements n'a pas augmenté pour autant, affirme M. Venne. «C'est même étonnant qu'il n'y en ait pas eu plus, dit-il. C'est positif, ça veut dire que ceux qui en avaient besoin ont eu l'appui nécessaire et qu'ils ont pu s'améliorer.»

C'est d'ailleurs le principal avantage de ce programme, ajoute-t-il. «On arrive à mieux accompagner nos profs. Il y a toujours des exceptions à la règle, mais l'évaluation sert aussi à protéger la profession», dit-il.

Difficile toutefois de dire jusqu'à quel point ce programme a permis d'améliorer la réussite des élèves. Mais le ministère ontarien de l'Éducation y croit. L'évaluation «contribue à rehausser les performances des élèves et à augmenter la confiance de la population dans le système d'éducation public» affirme la porte-parole, Solmaz Khosrowshahian.

Depuis cinq ans, le taux de diplomation des jeunes Ontariens est passé de 68 % à 77 %. Mais l'encadrement plus serré des profs ne peut expliquer à lui seul cet exploit. De 2003 à 2011, un budget de 1,3 milliard \$ est prévu pour lutter contre le décrochage scolaire.

## LE SOLEIL : Nouveau-Brunswick : Un programme d'évaluation encore plus poussé – Dimanche 06 septembre 2009

Daphnée Dion-Viens

Un autre voisin, le Nouveau-Brunswick, a aussi son programme d'évaluation des enseignants. Et pousse même d'un cran l'encadrement.

Là-bas aussi, les profs sont évalués tous les cinq ans. Mais le processus est un peu plus complexe. En plus de l'observation en classe, l'enseignant participe à son autoévaluation. Il doit aussi réaliser un portfolio, dans lequel il consigne ses activités de perfectionnement, une bibliographie pertinente, des réflexions sur ses lectures, etc.

«On avait déjà mis en place les portfolios pour les élèves, alors les enseignants connaissaient déjà les bénéfices d'une telle pratique», explique

Hélène Devarenes, directrice au ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

#### SUIVI DE L'ENSEIGNANT

Au total, l'enseignant est évalué selon une cinquantaine de critères. En plus du directeur d'école, un agent pédagogique participe aussi à l'exercice. Après avoir obtenu l'une des quatre mentions (insatisfaisant, fondamental, compétent et supérieur), l'enseignant doit s'engager à respecter un «plan de croissance professionnelle», dont le suivi est assuré par la direction d'école, qui retourne observer l'enseignant en classe et le rencontre chaque année. Le programme existe depuis 1999.

«Au début, il y a eu pas mal de réticences», raconte Marcel Larocque, président de l'Associa-

tion des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. «Mais avec le temps, les gens sont plus à l'aise et il y a eu des améliorations qui ont été apportées. Le programme est bien fait.»

Selon M. Larocque, l'évaluation systématique a notamment permis d'améliorer l'enseignement de la langue française. «On a beaucoup insisté sur le français. Si tout le monde améliore son enseignement, ça fait une différence dans l'école», dit-il.

Un bémol toutefois : un tel processus demande beaucoup de temps, même pour les profs qui fonctionnent bien. «Mais le côté positif, c'est que ça permet aussi de dire à la majorité des gens que le travail est bien fait», ajoute-t-il.

## LE SOLEIL : Évaluer les profs: ce qu'en pensent les acteurs du milieu de l'éducation – Dimanche 06 septembre 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

### (Québec) **Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE)**

La Fédération des syndicats de l'enseignement s'oppose à un programme d'évaluation tel que mis en place au Nouveau-Brunswick et en Ontario, considérant que les conventions collectives actuelles renferment déjà tous les outils qui permettent aux directeurs d'école de bien encadrer leurs profs. Sa présidente, Manon Bernard, privilégie plutôt «l'évaluation institutionnelle», une démarche collective qui comprend l'évaluation des enseignants, mais qui tient aussi compte d'une série de facteurs, comme la clientèle, les ressources, etc. Le Conseil supérieur de l'éducation y avait d'ailleurs consacré son rapport annuel, en 1999, constatant que «la seule

mention du mot évaluation suscite trop souvent méfiance et résistance».

### **Fédération québécoise des directions d'établissement (FQDE)**

Pour la Fédération québécoise des directions d'établissement, l'évaluation des enseignants - quasi inexistante présentement - est «un incontournable». Mais sa présidente, Chantal Longpré, rejette l'idée d'un programme national d'évaluation qui serait le même pour chaque école. «Tous les milieux ne sont pas identiques», rappelle-t-elle. Elle estime toutefois que tous les enseignants devraient passer par le filtre de l'évaluation : «Ce que j'applique à certains, pourquoi je ne l'appliquerais pas à tout le monde?»

### **Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)**

La Fédération des commissions scolaires estime que les modèles développés en Ontario et au Nouveau-Brunswick sont intéressants. «Je dis oui, dans une approche de développement professionnel. En termes de valorisation des enseignants, on a tout à gagner», affirme sa présidente, Josée Bouchard.

### **Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)**

Pour la Fédération des comités de parents, l'important n'est pas tant l'évaluation que la supervision. «Le mot évaluation, ça fait trop négatif. Alors que si on fait de la supervision, c'est pour aider les gens à s'améliorer. D'où l'importance de monter des plans de formation. Selon la Loi sur l'instruction publique, les enseignants ont l'obligation de se perfectionner», rappelle son président, François Paquet.

## LE SOLEIL : Portrait-robot d'un bon prof – Dimanche 06 septembre 2009

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil

(Québec) Qu'est-ce qu'un bon prof ? C'est la question à mille dollars, à laquelle il y a probablement autant de réponses que d'élèves dans les écoles du Québec.

«Il n'y a pas de modèle unique de ce que devrait être un bon prof», rappelle Jacques Gélinas, directeur du Centre d'intervention et de recherche en évaluation du personnel enseignant. Un enseignant brouillon et peu structuré, mais qui passionne ses élèves, est-il meilleur qu'un collègue ennuyeux qui maîtrise sa matière sur le bout des doigts?

Difficile alors de mettre sur pied un système d'évaluation objectif pour les enseignants. Mais la tâche n'est pas impossible, ajoute

M. Gélinas. Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario ont mis en place leur propre formule, basée sur une série de critères.

### **Voici les 16 critères qui servent à évaluer les enseignants ontariens.**

#### **Engagement envers les élèves et leur apprentissage**

1. L'enseignant se préoccupe du bien-être et du développement de tous les élèves.
2. L'enseignant fait preuve de dévouement en matière d'enseignement et favorise l'apprentissage et le rendement des élèves.

3. L'enseignant traite les élèves équitablement et avec justice et respect.

4. L'enseignant assure un milieu d'apprentissage qui encourage les élèves à résoudre des problèmes, à prendre des décisions, à apprendre la vie durant et à devenir des membres à part entière au sein de la société en évolution.

#### **Connaissances professionnelles**

5. L'enseignant connaît la matière à enseigner, le curriculum de l'Ontario et la législation liée à l'éducation.
6. L'enseignant connaît une variété de méthodes efficaces d'enseignement et d'évaluation.
7. L'enseignant connaît une variété de stratégies efficaces de gestion de la salle de classe.

8. L'enseignant connaît comment les élèves apprennent ainsi que les facteurs qui influencent l'apprentissage et le rendement des élèves.

#### Pratique professionnelle

9. L'enseignant applique ses connaissances professionnelles ainsi que sa compréhension des élèves, du curriculum, de la législation, des méthodes d'enseignement et des stratégies de gestion de la salle de classe pour favoriser l'apprentissage et la réussite des élèves.

10. L'enseignant communique efficacement avec les élèves, les parents et les collègues.

11. L'enseignant effectue une évaluation continue du cheminement des élèves, évalue leur

rendement et communique régulièrement les résultats aux élèves et aux parents.

12. L'enseignant adapte et raffine ses méthodes d'enseignement par le biais d'une réflexion et d'un apprentissage continu, en ayant recours à une variété de ressources.

13. L'enseignant utilise la technologie appropriée dans le cadre de son enseignement et de ses responsabilités professionnelles connexes.

#### Leadership dans les communautés d'apprentissage

14. L'enseignant collabore avec d'autres membres du personnel enseignant et collègues de l'école pour créer et maintenir un milieu d'ap-

prentissage favorable dans leurs salles de classe et à l'école.

15. L'enseignant collabore avec d'autres professionnels, les parents et les membres de la communauté en vue d'améliorer l'apprentissage et le rendement des élèves, de même que les programmes scolaires.

#### Perfectionnement professionnel continu

16. L'enseignant prend part à des activités de perfectionnement professionnel continu pour améliorer l'enseignement.

## DIVERS

### MÉTRO : Au-delà des chiffres avec Léo-Paul Lauzon : Lettre à bébé Soliane – Jeudi 12 novembre 2009 03:15

Ma chère petite-fille Soliane,

Il n'est pas loin le temps où, pour la première fois, nous faisons connaissance. Je n'ai jamais été à l'aise avec les nouveaux-nés, mais te voir lovée au creux de mon bras, dans toute ta fragilité, m'a fait perdre toute ma retenue, quoique je redoute le modèle de société que l'on va léguer à mon bébé d'amour et dans lequel tu auras à vivre. C'est pourquoi aujourd'hui je me permets de t'écrire, afin que jamais on n'essaie de te faire peur, comme le Journal de Montréal l'a fait dernièrement au petit Émile, avec comme gros titre : «Le Québec s'enfoncé dans le rouge : Émile déjà endetté de 16 335 \$.» C'est mon devoir de grand-papa de t'expliquer modestement certaines choses de la vie afin que tu développes un esprit critique face à tous ceux qui prétendent te vouloir du bien.

Il faut que tu saches, ma belle Soliane (elle me ressemble), que si tu vivais aux States, tu aurais à supporter une dette par habitant (au fédéral seulement) de 32 000 \$ et un déficit record de 1 409 G\$ pour 2009, alors qu'il sera d'environ 5 G\$ au Québec et de 25 G\$ en Ontario. La dette nette du Québec, en proportion du produit intérieur brut (PIB), est de 42 %, alors qu'elle est de 48 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE, de 94 % pour le Japon et de 58 % pour les États-Unis. Et ce ratio baisse constamment depuis plusieurs années au Québec, contrairement à d'autres pays. Même l'Irlande et l'Islande, deux pays donnés comme des exemples de réussite pour leurs bas impôts et pour leur État minimaliste, sont respectivement en quasi-faillite et en faillite. Idem pour la Nouvelle-Zélande, le pays modèle d'antan, qui avant de sombrer a écarté leurs recettes libérales dévastatrices. Ils ne citent plus ces pays comme référence. Quelle ingratitude!

Mon trésor, quand tu calcules tes dettes, il faut que tu les compares à tes actifs, c'est élémentaire. Contrairement à d'autres, mais beaucoup moins qu'en France et en Norvège, le Québec détient des actifs collectifs qui t'appartiennent, même du haut de tes deux ans, mais que plusieurs veulent s'approprier, avec le concours de leurs élus, comme Hydro-Québec, Loto-Québec et la SAQ. Hydro-Québec seule vaut plus que l'ensemble de la dette du Québec, selon l'Institut économique de Montréal, un organisme patronal. Soliane, tu serais encore plus riche si les politiciens n'avaient pas cédé à des opportunistes des bijoux qui t'appartenaient comme Provi-go, Biochem Pharma, Cambior, Domtar, Vidéo-tron, etc., sans parler de l'éolien, de nos forêts, de nos mines, de notre gaz naturel et de notre pétrole. Crois-moi, Soliane, il faudra que tu les surveilles de près, ces laquais plus intéressés à servir leurs amis qu'à te servir, et je dirais même à sévir contre toi. Encore l'an passé, les

agences de notation Fitch Ratings et Moody's ont rehaussé ou maintenu la cote du Québec. Allô, province en faillite!

Soliane, souvent est sorti l'argument selon lequel le Québec est pauvre et, qu'avant de répartir la richesse, il faut la créer. Encore des sornettes primaires : selon l'Institut de la statistique, la richesse par habitant au Québec, mesurée par le PIB, est aussi élevée ici qu'en France, en Allemagne et en Espagne. On est riches avec beaucoup de pauvres et une minorité qui contrôle la majorité de la richesse, comme aux États-Unis, où les 300 000 Américains les plus fortunés gagnent autant que les 150 millions au bas de l'échelle. Même quand la richesse nous est sortie par les oreilles au cours des 25 dernières années, elle n'a pas été partagée; elle a été accaparée par une minorité, amplifiée par les politiques fiscales et économiques promulguées et à même les fonds publics, comme l'indique le fort taux de concentration de la richesse souligné par Statistique Canada. Le marché seul n'a jamais réparti la richesse : il se l'est toujours accaparé au détriment des travailleurs et de la population.

Parlons maintenant des vaches sacrées du modèle québécois réservées aux riches. Le Québec verse 400 M\$ par année en subventions aux écoles privées, alors qu'en Ontario et aux States, c'est zéro. Selon le Fraser Institute, un organisme très à droite, le Québec verse 3 G\$ de plus que l'Ontario en subventions annuelles aux compagnies, et cela ne comprend pas les milliards additionnels versés récemment par ton gouvernement aux alumineries en tarifs d'électricité préférentiels, les 450 M\$ donnés aux papetières, les 150 M\$ octroyés aux pharmaceutiques, les 75 M\$ versés aux Molson pour les aider à acheter le Canadien, les 300 M\$ dépensés pour construire une chaumière à l'Orchestre symphonique, les milliards allongés aux banques et les 800 M\$ additionnels d'aide aux entreprises annoncés fièrement par le ministre Bachand.

Et Charest se dit prêt à verser au moins 100 M\$ pour construire un amphithéâtre de hockey à Québec et plusieurs millions pour ramener la F1. Toutefois, le gouvernement n'a pas une cenne de plus pour les garderies, les écoles, le transport en commun, la santé, etc. Ils veulent même les tarifier. Pour eux, les services publics comme la santé et l'éducation constituent une dépense d'épicerie, et les subventions aux entreprises, un investissement. Drôle de raisonnement.

Soliane, c'est au Québec que le régime fiscal des entreprises est le plus généreux en Amérique du Nord. Imagine, 150 000 compagnies sur 300 000 au Québec, soit 50 %, ne paient pas une cenne noire d'impôts sur des profits milliardaires. Hydro-Québec contribue plus aux revenus du Québec que les 300 000 compagnies paient

en impôts sur le revenu et en taxes sur le capital. C'est pas suffisant pour eux, ils veulent augmenter considérablement les tarifs d'électricité de la classe moyenne. Les compagnies québécoises reçoivent deux fois plus en subventions que ce qu'elles paient en impôts. Soliane, faut surtout pas que tu suggères d'instaurer un impôt minimum aux compagnies, de rétablir l'impôt successoral, d'abolir les subventions aux écoles privées, de réduire les subventions aux entreprises de 3 G\$ pour les ramener comme en Ontario, d'introduire une taxe annuelle sur la richesse comme en Europe, de réduire les abris fiscaux des nantis et des banques qui coûtent des milliards en dépenses fiscales au Québec, comme les gains de capitaux, les REER, le REA et les CELI, ou de hausser comme ailleurs les impôts des banques qui réalisent des profits records en pleine crise et qui en détournent des milliards vers les paradis fiscaux. Fais pas ça Soliane, ils vont te traiter de communiste ou d'hurluberlue comme grand-papa!

Quoi dire sur les salaires des dirigeants d'entreprises payés en options d'achat d'actions dont la moitié seulement est imposable contrairement aux autres travailleurs, payés par chèque de paie? Pour les compagnies minières, je dois te dire que le Québec a le «meilleur» régime fiscal et réglementaire du monde, selon le Fraser Institute. Elles ne paient aucun impôt et redevance sur leurs bénéfiques titanesques, et on paie la décontamination de leurs sites pollués abandonnés. Merveilleux, n'est-ce pas?

C'est à ces compagnies, Soliane, qu'ils ont cédé tes ressources naturelles, qui auraient dû t'appartenir en droit. Malheureusement, ils veulent absolument t'appauvrir davantage en augmentant les taxes à la consommation et les tarifs de tous les services publics, pour ce qu'il en reste. Tout à fait le contraire de ce que préconise Obama aux States, qui augmente l'impôt sur le revenu des riches et des compagnies, coupe leurs abris fiscaux et serre la vis de leurs paradis fiscaux. Enfin, ce n'est pas vrai que c'est au Québec qu'on est le plus taxé en Amérique du Nord. Aux États-Unis, Obama vient de relever le taux statutaire d'impôt maximal des particuliers à 39,5 % (et il passera bientôt à 45 %), juste au fédéral, alors qu'au Canada il est de 22,4 %. Faut ajouter à cela les impôts des États et des comtés américains. Soliane, il n'y a aucun riche au Canada qui paie 40 % d'impôts fédéral et provincial sur son revenu économique. C'est trop beau pour être vrai. Ce n'est qu'un mirage qui relève de l'illusion des riches surtaxés au Québec.

Après les commissions paquetées sur la fiscalité et sur les services publics présidées par des lucides farouchement partisans de l'État très

minimal, voilà que Charest a mandaté l'économiste Robert Gagné, des HEC, pour le «conseiller». Il appelle ça de la consultation. Je dirais plutôt de la dérision. Soliane, je te prédis que le professeur Gagné va encore te faire peur, comme ses prédécesseurs «experts», avec les mêmes balivernes, tels que le vieillissement de

la population, la productivité, l'exode des «cerveaux», le déficit et la dette, dans le but que tu te résignes et que tu acceptes des mesures qui te défavoriseront au profit de la minorité possédante. Ainsi se termine la lettre d'un grand-père à sa petite fille, une lettre qui se veut rassurante quant à ton avenir, mais qui tient à te mettre en

garde contre les tartufes qui vont se dresser sur ton chemin. J'ai confiance que tu sauras les démasquer avec leurs mythes sacrés. Faudra toutefois que tu sois vigilante. Tu pourras toujours compter sur l'aide de ton bougonneux de grand-père.

**THE GAZETTE: 'Get out of our schools,' military recruiters told: COALITION OF UNIONS, STUDENTS We're just providing info, brass insists – Thursday, October 29, 2009**



DAVE SIDAWAY THE GAZETTE

A Lauren Hill Academy student chats yesterday with Black Watch Cpl. Amit Sodhi at the Canadian Armed Forces kiosk at the English Montreal School Board's annual career fair.

BRENDA BRANSWELL GAZETTE EDUCATION REPORTER

The Canadian military has no business recruiting in Quebec schools, argues a newly formed coalition made up of unions and student groups.

If the army wants to recruit, it should open recruitment centres and "leave schools alone," said Réjean Parent, head of the Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

When it made its debut last month, the coalition called it worrisome to see the army in schools recruiting youths who aren't even 18 yet.

"We're not against a military career," said Xavier Lefebvre Boucher, head of the Fédération étudiante collégiale du Québec, which represents 21 CEGEP student associations in the province.

"What we simply say is get out of our schools." A spokesperson with the Canadian Forces Recruiting Centre in downtown Montreal argues that what it does in schools isn't recruiting.

"It's information that we give to youths. We don't recruit in schools," said Capt. Lucie Rosa.

Military staff do what all the other employer and educational institutions do on site, which is to provide information, Rosa said.

No one fills out a job application form there, she added.

The kiosks at the English Montreal School Board's annual career fair yesterday included several local CEGEPs and the McDonald's restaurant chain.

A steady stream of students gathered around the three military booths – the naval reserves, the 34 Canadian Brigade Group and the Royal Military College of Canada.

Several Grade 11 students from EMSB high schools said they had no objection to the military's presence. "They have a total right to do that," said Giancarlo Ferrara, 16.

Ferrara spoke at length with a soldier from the Black Watch regiment and later said in an interview that he was interested in joining but would talk it over with his parents.

Sgt. Paul Dubé, who is with the Canadian Forces Recruiting Centre, said staff visit career fairs and events at universities.

"It's a popular table," Dubé said of the military kiosk.

"We're talking about subsidized education that we offer. We're talking about our programs for technical jobs for the Royal Military College," Dubé said at the EMSB event. "And we're letting students make their own informed decisions."

Schools rarely prevent them from visiting, Rosa said.

Alexandre Vidal, a spokesperson for the Centre des ressources sur la non-violence which is spearheading the coalition, countered that there are many CEGEPs across the province where the military no longer shows up because the student associations opposed it.

Parent said an army major from Ottawa has asked to meet with the CSQ executive council. "You have to believe that our campaign is starting to affect them," Parent said.

**LE SOLEIL : La forêt, un métier à redécouvrir : Tous les étudiants inscrits en foresterie sont assurés de travailler – Mercredi 30 septembre 2009**

Guy Benjamin

Pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur forestier. La phrase étonne alors que les scieries et les papeteries annoncent fermeture après fermeture, au point de faire 10 000 chômeurs.

La pénurie de main-d'oeuvre en forêt est un argument de vente utilisé par Jean Dunnigan pour inciter les jeunes à s'inscrire au programme de technologie forestière du Cégep de Sainte-Foy.

L'école de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay, le Cégep de Sainte-Foy et l'Université Laval font découvrir cette semaine aux étudiants du secondaire les métiers de l'industrie forestière. Une industrie dont l'image est plutôt négative ces temps-ci, constate M. Dunnigan, coordonnateur au département de technologies du bois du Cégep.

Les usines ferment, mais l'aménagement des forêts doit continuer, et prendra même de

l'ampleur, disent unanimement les représentants des centres de formation. Notamment en raison de la création des aires protégées et la volonté du gouvernement de confier la gestion des forêts aux régions. Le boulot ne manque pas en forêt, d'illustrer Simon Talbot. Le conseiller pédagogique de l'école de foresterie de Duchesnay précise que tous les étudiants inscrits à des cours en foresterie sont assurés, ou presque, de trouver rapidement du travail. Oubliez les emplois en usine.

De l'emploi pour tous parce que le nombre d'étudiants est moins élevé. À l'Université Laval, une trentaine d'étudiants veulent devenir ingénieur forestier. À une certaine époque, ils étaient une centaine.

Cégep de Sainte-Foy, le cours de technologie forestière est dispensé à une centaine d'étudiants, dont 47 en première année. Ils ont déjà été 120. Le collège n'accueille plus qu'un

seul étudiant au cours de technologie de la transformation des produits forestiers, un finissant.

L'école de foresterie de Duchesnay offre sept formations pour obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP). Là aussi, plus le cours se rapporte à un travail en usine, moins il est populaire. Le cours de sciage et classement a attiré cinq étudiants, six fois moins qu'à une certaine époque.

Lorsque les usines tournaient à plein régime, le cours d'affûtage comptait 40 étudiants. Il n'y en a qu'un seul présentement, sur place spécifiquement à la demande d'une entreprise. Mais une carrière en aménagement a toujours la cote. Le métier de bûcheron n'est pas mort. Cinq jeunes suivent les 900 heures du cours d'abattage manuel et débardage forestier, mieux connu sous le nom de bûcheron.

**LE DEVOIR : Opinion: Hausses salariales des dirigeants des universités - Institutions publiques ou entreprises privées?, par Yves Gingras, Professeur d'histoire à l'UQAM – Édition du mardi 29 septembre 2009**

Les révélations récentes concernant les importantes augmentations de salaire de la direction de l'Université de Montréal devraient être placées dans le contexte plus large des débats sur la question de l'autonomie des universités. On peut en effet prédire que si le projet de loi 38 sur la «gouvernance» des universités est adopté, de telles augmentations de salaire consenties aux dirigeants vont se multiplier, car il s'agit là du mode habituel de «gouvernance» des entreprises privées qui croient que pour être «compétitif» et embaucher les «meilleurs», il faut offrir

de gros salaires (et des primes) et que cela suffit à les garder au sein de l'entreprise.

Mais si cela s'applique à des entreprises sans âme auxquelles les employés s'identifient difficilement, il en va autrement des universités. Depuis toujours, la haute direction des universités s'est renouvelée en puisant surtout parmi un corps professoral, intérieur ou extérieur, dévoué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Il ne s'agit donc pas vraiment d'un «marché» ouvert à toute la planète ou même à l'Amérique du Nord et pour lequel le seul «signal» serait le salaire; il s'agit surtout d'un service public et

d'un milieu de travail collégial. Car choisir la carrière universitaire et celle de chercheur est encore une affaire de passion et de vocation, et pas seulement une affaire de «salaire». Or, en transformant les conseils d'administration des universités pour qu'ils soient dominés par des personnes soi-disant «indépendantes», il y a de fortes chances pour que ces personnes -- qui comprennent souvent peu de choses au monde académique -- perçoivent les universités comme des organisations «comme les autres» et donc y appliquent les soi-disant «bonnes pratiques» -- jamais bien définies autrement qu'en imitant les



autres -- du secteur privé. Ce faisant, on officialisera la seule mesure qui compte dans ce monde, soit l'argent.

#### Marketing superficiel

Ainsi, la chancelière de l'Université de Montréal affirme que «pour demeurer en tête de peloton, l'UdeM s'efforce de rémunérer adéquatement tous les membres du personnel enseignant et du personnel administratif et de soutien» (Le Devoir, 23 septembre). C'est oublier que ces «classifications» et leur «peloton de tête» n'ont aucune valeur scientifique (voir La Recherche, mai 2009, p. 46) et ne servent que de marketing superficiel et de valorisation des ego.

C'est oublier aussi que, dans le monde universitaire, un véritable chercheur demande d'abord un bon laboratoire, un milieu intellectuel stimulant et des ressources techniques pour ses recherches avant un salaire de beaucoup supérieur aux autres.

#### Le marché de l'université

L'enfer étant toujours pavé de bonnes intentions, il faut se méfier d'un projet de loi qui met en avant la «bonne gouvernance» en confondant la logique des institutions publiques vouées à l'éducation et la gestion d'entreprises privées qui ne carburent qu'aux «marges de profit».

S'opposer au projet de loi 38 n'est pas vouloir donner carte blanche aux universités, mais au

contraire s'assurer que leur mission fondamentale ne sera pas travestie par des gens qui ne croient qu'au «marché» et aux «prix» comme mode de régulation des institutions. Par ricochet, on évitera peut-être aussi de créer des écarts injustifiables entre les rémunérations des professeurs et celles des dirigeants, comme si ces derniers valaient vraiment le double ou même le triple d'un professeur qui enseigne, fait de la recherche, dirige des étudiants de maîtrise et de doctorat, fait des demandes de subvention, écrit des lettres de recommandation, publie et évalue des articles et des manuscrits pour les maisons d'édition, et d'autres choses encore...

## LE DEVOIR : Une coalition dénonce le recrutement militaire dans les cégeps - Édition du lundi 28 septembre 2009

La Presse canadienne

Les stands de recrutement des Forces armées canadiennes n'ont pas leur place dans les établissements scolaires québécois, dénonce une nouvelle coalition formée de plusieurs acteurs du milieu de l'éducation qui souhaite voir les troupes de recrutement battre en retraite.

«Nos étudiants devraient d'abord servir à contribuer au développement de la société québécoise plutôt que d'aller faire des guerres d'occupation en Afghanistan», a affirmé le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier Lefebvre-Boucher, lors de la conférence de presse tenue hier matin par la

nouvelle Coalition contre le recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec.

Ce nouveau regroupement dénonce ce qu'il estime être la campagne de recrutement militaire en importance depuis la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, selon la coalition, la campagne des Forces armées canadiennes vise particulièrement les étudiants des milieux défavorisés, plus sensibles aux conditions salariales avantageuses qu'offre l'armée.

Selon Xavier Lefebvre-Boucher, l'Armée canadienne profite de la situation précaire de certains étudiants pour atteindre ses objectifs de recru-

tement, soit d'augmenter les effectifs de l'armée de près de 20 % en cinq ans.

Le président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep affiliés à la CSQ (FEC-CSQ), Mario Beauchemin, abonde dans le même sens. «On voit qu'ils tentent de profiter d'une situation socio-économique défavorable pour attirer ces jeunes-là en leur donnant de l'information sur les salaires qu'ils pourraient avoir, sur le fait qu'ils pourraient payer la moitié ou l'ensemble des frais de scolarité, et cela, éthiquement parlant, c'est très douteux», a-t-il renchéri.

## LA PRESSE : Une coalition contre le recrutement militaire dans les écoles - Lundi 28 septembre 2009

ARIANE LACOURSIÈRE

Cinq organismes ont uni leurs voix, hier, pour dénoncer le recrutement militaire dans les institutions scolaires québécoises, une pratique qu'ils jugent «fort préoccupante».

Selon la nouvelle Coalition contre le recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec, les Forces canadiennes tentent actuellement d'augmenter leur effectif de près de 20% en cinq ans. «Pour ce faire, les recruteurs tiennent des stands dans les écoles secondaires, les cégeps et les universités. C'est très préoccupant de constater que l'armée recrute des jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité», ont déclaré les représentants de la Coalition.

« On va essayer de recruter des jeunes de 12-13 ans. Éthiquement, c'est ordinaire», commen-

te le porte-parole de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Mario Beauchemin.

Quand les Forces canadiennes veulent se rendre dans un établissement scolaire, seul l'appui de la direction est demandé, selon M. Beauchemin. «Le conseil d'établissement n'a pas son mot à dire.»

L'Association étudiante collégiale du Québec (FECQ) rappelle que 35 % des réservistes des Forces canadiennes sont aussi des étudiants. «C'est douteux de vouloir faire augmenter cette proportion», dit le président de la FECQ, Xavier Lefebvre-Boucher.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) s'inquiète pour sa part du fait que le recrutement soit plus intense dans les milieux défavorisés. «On offre aux étudiants de payer leur scolarité et de leur payer un salaire pouvant aller jusqu'à 18 000\$ par année. Pour

plusieurs étudiants peu fortunés, ça peut être assez intéressant, dit la secrétaire aux communications de l'ASSÉ, Anne-Marie Provost. Les étudiants ne doivent pas se sentir obligés d'aller dans l'armée pour pouvoir étudier.»

La vice-présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), Micheline Thibodeau, déplore que les Forces canadiennes tentent de recruter des jeunes alors que l'appui à la mission canadienne en Afghanistan est très faible. «Il est totalement inapproprié de permettre que nos établissements d'enseignement soient exploités par l'Armée canadienne pour faire la promotion de l'engagement dans un tel conflit», dit-elle.

La nouvelle coalition organisera «une campagne d'opposition au recrutement que mène actuellement l'Armée canadienne, la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale».

## JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Contre le recrutement militaire en milieu scolaire - Lundi 28 septembre 2009

(PC) | Les stands de recrutement des Forces armées canadiennes n'ont pas leur place dans les établissements scolaires québécois, dénonce une nouvelle coalition formée de plusieurs acteurs du milieu de l'éducation qui souhaitent voir les troupes de recrutement battre en retraite.

« Nos étudiants devraient d'abord servir à contribuer au développement de la société québécoise plutôt que d'aller faire des guerres d'occupation en Afghanistan », a affirmé le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier Lefebvre-Boucher, lors de la conférence de presse tenue hier matin par la nouvelle Coalition contre le recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec.

Ce nouveau regroupement dénonce ce qu'elle estime être la plus grande campagne de recrutement militaire depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, selon elle, la campagne des Forces armées canadiennes vise particulièrement les étudiants des milieux défavorisés, plus sensibles aux conditions salariales avantageuses qu'offre l'armée.

Selon le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier Lefebvre-Boucher, l'Armée canadienne profite de la situation précaire de certains étudiants pour atteindre leurs objectifs de recrutement d'augmenter les effectifs de l'armée de près de 20 % en cinq ans.

#### Éthiquement douteux

Le président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep affiliée à la CSQ (FEC-CSQ), Mario Beauchemin, abonde dans le même sens. « On voit qu'ils tentent de profiter d'une situation socio-économique défavorable pour attirer ces jeunes-là en leur donnant de l'information sur les salaires qu'ils pourraient avoir, sur le fait qu'ils pourraient payer la moitié ou l'ensemble des frais de scolarité, et cela, éthiquement parlant, c'est très douteux », a-t-il renchéri.

La CSQ mène d'ailleurs depuis 2006 une campagne intitulée « Faites l'école par la guerre » visant à informer les jeunes des risques encourus en joignant l'armée.

Le porte-parole du Centre des ressources sur la non-violence, Alexandre Vidal, affirme que cette opposition représente une manifestation plus générale à la guerre en Afghanistan qui est extrêmement impopulaire au Québec. « Il est tout à fait naturel de voir les étudiants et les enseignants sortir publiquement et refuser que leurs établissements soient exploités par l'armée pour leur campagne de recrutement, pour leur campagne de propagande, littéralement », a souligné M. Vidal.

#### Missions humanitaires, mon œil

M. Beauchemin estime également que ces campagnes de recrutement sont trompeuses puisque les militaires font la promotion de missions humanitaires alors qu'il s'agit plutôt de missions offensives. La vice-présidente de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), Micheline Thibodeau, a quant à elle affirmé que la majorité des syndicats affiliés à la FNEEQ avaient demandé une intervention publique pour dénoncer cette campagne de recrutement.



Les syndicats souhaitent aussi que des pressions soient faites auprès du ministère de l'Éducation et des associations patronales pour que cesse le recrutement sur tous les campus québécois.

## MÉTRO : Un groupe dénonce le recrutement militaire dans les établissements scolaires – Lundi 28 septembre 2009

PAR ANNIE MATHIEU, La Presse Canadienne  
MONTREAL - Les stands de recrutement des Forces armées canadiennes n'ont pas leur place dans les établissements scolaires québécois, dénonce une nouvelle coalition formée de plusieurs acteurs du milieu de l'éducation qui souhaite voir les troupes de recrutement battre en retraite.  
"Nos étudiants devraient d'abord servir à contribuer au développement de la société québécoise plutôt que d'aller faire des guerres d'occupation en Afghanistan", a affirmé le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier Lefebvre-Boucher, lors de la conférence de presse tenue dimanche matin par la nouvelle Coalition contre le recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec.  
Ce nouveau regroupement dénonce ce qu'elle estime être la plus grande campagne de recrutement militaire depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, selon elle, la campagne des Forces armées canadiennes vise particulièrement les étudiants des milieux défavorisés, plus sensibles aux conditions salariales avantageuses qu'offre l'armée.  
Selon le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Xavier Lefebvre-Boucher, l'Armée canadienne profite de la situation précaire des

certaines étudiants pour atteindre leurs objectifs de recrutement d'augmenter les effectifs de l'armée de près de 20 pour cent en cinq ans.  
Le président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep affiliés à la CSQ (FEC-CSQ), Mario Beauchemin, abonde dans le même sens. "On voit qu'ils tentent de profiter d'une situation socio-économique défavorable pour attirer ces jeunes là en leur donnant de l'information sur les salaires qu'ils pourraient avoir, sur le fait qu'ils pourraient payer la moitié ou l'ensemble des frais de scolarité, et cela, éthiquement parlant, c'est très douteux", a-t-il renchérit.  
La CSQ mène d'ailleurs depuis 2006 une campagne intitulée "Faites l'école par la guerre" visant à informer les jeunes des risques encourus en rejoignant l'armée.  
Le porte-parole du Centre des ressources sur la non-violence, Alexandre Vidal, affirme que cette opposition représente une manifestation plus générale à la guerre en Afghanistan qui est extrêmement impopulaire au Québec. "Il est tout à fait naturel de voir les étudiants et les enseignants sortir publiquement et refuser que leurs établissements soient exploités par l'armée pour leur campagne de recru-

tement, pour leur campagne de propagande, littéralement" a souligné M. Vidal.  
M. Beauchemin estime également que ces campagnes de recrutement sont trompeuses puisque les militaires font la promotion de missions humanitaires alors qu'il s'agit plutôt de missions offensives. "Il serait d'autant plus important, soutient-il, de faire toute la lumière sur les risques qui attendent les nouvelles recrues."  
La vice-présidente de la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), Micheline Thibodeau, a quant à elle affirmé que la majorité des syndicats affiliés à la FNEEQ avaient demandé une intervention publique pour dénoncer cette campagne de recrutement.  
Les syndicats souhaitent aussi que des pressions soient faites auprès du ministère de l'Éducation et des associations patronales pour que cesse le recrutement sur tous les campus québécois.  
La nouvelle coalition est formée du Centre des ressources sur la non-violence, de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)